This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

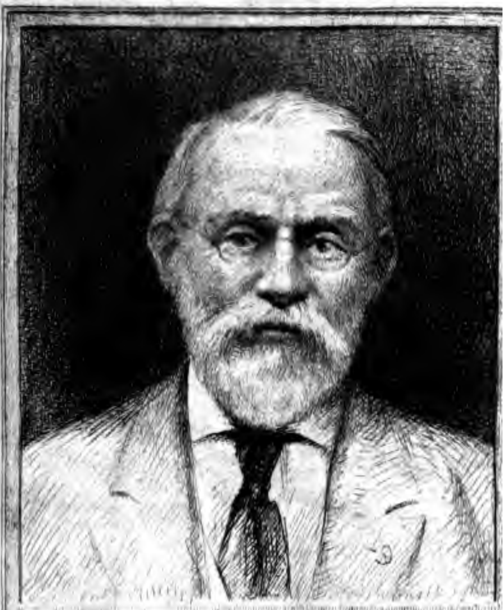

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1747.

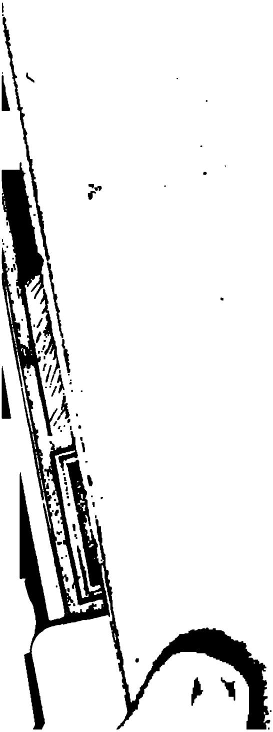

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1747.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1747.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701 & se vendent 15 s. le mois en blanc & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1-31 1136 31476

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v
1702.	12.	v.	1726.	13.	v
1703.	12.	v.	1727.	12.	v
1704.	12.	v.	1728.	12.	v
1705.	12.	v.	1729.	12.	v
1706.	12.	v.	1730.	12.	v
1707.	12.	v.	1731.	12.	v
1708.	12.	v.	1732.	12.	v
1709.	12.	v.	1733.	12.	v
1710.	12.	v.	1734.	12.	v
1711.	12.	v.	1735.	14.	v
1712.	12.	v.	1736.	15.	v
1713.	12.	v.	1737.	13.	
1714.	12.	v.	1738.	13.	
1715.	12.	v.	1739.	14.	
1716.	12.	v.	1740.	13.	
1717.	12.	v.	1741.	12.	
1718.	12.	v.	1742.	12.	
1719.	12.	v.	1743.	12.	
1720.	5.	v.	1744.	12.	
1721.	12.	v.	1745.	12.	
1722.	12.	v.	1746.	15.	
1723.	12.	v.	1747.	1.	
1724.	12.	v.			

Printed in France

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1747.

ARTICLE PREMIER.

LES BEAUX ARTS, réduits à un même principe.

Ex noto fictum ſequar.

Hor. Art. Poët.

A Paris, chez Durand, Libraire, rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon 1746. Avec Approbation & Privilege du Roi.

C'EST la destinée des choses les plus simples. Le principe des beaux Arts n'avoit point encore été bien éclairci ; *Aristote* l'avoit deviné : ses Commentateurs ne l'avoient entendu qu'à demi : les d'*Aubignacs*, les *Daciers* avoient fait des Traités & des Dissertations, mais c'étoient de vraies réponses des Oracles, *obscuris vera involvens*. M. *Rollin* avoit compendié mille belles choses sur les Arts : mais il n'avoit été que l'écho de ceux qui l'avoient précédé. Notre Auteur a des vues plus nettes & plus approfondies : le sujet qu'il traite n'est pas neuf, mais il le met dans un jour tout nouveau : c'est un tissu de remarques, de régles, & de conséquences, qu'il n'appartenoit pas à tout le monde d'appercevoir, & de rendre sensibles.

L'Ouvrage est dédié à Monseigneur le Dauphin : le goût de ce Prince pour les beaux Arts, & le

conquêtes du Roi rapprochées, forment deux idées qui se prêtent un éclat mutuel, & qui donnent à cette Epître de la grace & de la justesse.

La Préface nous expose le systême de l'Auteur. Il a senti que la multitude des régles embarrassoit également, & l'Auteur qui veut composer, & l'amateur qui veut juger. Il entreprend de les réduire, & de les soumettre à un principe commun.

C'est la Poësie qui lui fit naître ce dessein : il se croyoit assez bien instruit dans cette partie des belles Lettres. Il voulut mettre en ordre ses connoissances, & s'en rendre compte à lui-même. Il se demanda ce que c'étoit que la Poësie ? En quoi elle differoit de la Prose ? & il fut arrêté. Il sentoit cette différence, & il ne pouvoit l'exprimer. Il consulta les Maîtres de l'art, ils ne lui apprirent rien de nouveau, que de grands mots qui étonnent les oreilles, & ne disent rien à l'esprit : il ouvre enfin la

Poëtique d'*Ariſtote*, il trouve *le* coup de Maître, il eſt frappé du principe de l'imitation, que le Philoſophe Grec établit pour les beaux Arts, il le ſaiſit, & trouve la définition qu'il cherchoit.

Telle eſt l'origine de cet Ouvrage. Il s'eſt formé preſque ſans deſſein, & par un développement d'idées, dont la premiere a été le germe des autres.

Il eſt diviſé en trois parties, dont chacune contient pluſieurs Chapitres. On examine dans la premiere la nature des Arts, & on montre par la qualité même de l'eſprit humain, que l'imitation de la nature doit être leur objet commun. Dans la ſeconde, on prouve que le goût eſt d'accord avec le génie, & qu'il concourt à établir le même principe d'imitation pour tous les Arts en général, & pour chacun d'eux en particulier; car ſi les Arts ſont eſſentiellement imitateurs de la belle nature, il s'enſuit que le goût de la belle nature eſt

essentiellement le bon goût dans les Arts. Dans la troisiéme partie, on vérifie le principe de l'imitation par son application aux différens Arts. Ces régles forment un tout parfaitement lié, & dont toutes les parties se soutiennent mutuellement.

Notre Auteur ne s'arrête point à réfuter les différentes opinions qu'il y a sur la nature des Arts : il ne songe qu'à établir son principe. Il nous donne d'abord la division des Arts : il les distingue en trois espéces. Les uns ont pour objet les besoins de l'homme ; la nature a voulu qu'ils fussent le prix de son industrie & de son travail. C'est de là que sont sortis les Arts mécaniques.

Les autres ont pour objet le plaisir. On les appelle les beaux Arts par excellence : c'est la Poësie, la Peinture, la Sculpture, la Musique, la Danse, la Déclamation. La troisiéme espéce renferme les Arts qui ont pour objet l'agrément

& l'utilité. Tels sont l'Eloquen & l'Architectture. La nature re celle tous ces trésors, les Arts m caniques & libéraux ne sont fai que pour les en tirer. On ne par ici que des beaux Arts, dont l'ob jet est de plaire, & pour en donner une idée juste, on remonte à la cause qui les a produits.

Les hommes sont les peres des Arts, & c'est pour eux-mêmes qu'ils les ont faits. Ennuyés de voir toujours les mêmes objets que la nature toute simple leur présentoit, ils essayerent d'en créer de nouveaux, dont la variété leur sauvât le dégoût d'être livrés à eux-mêmes : ils chercherent dans leur génie un nouvel ordre d'idées & de sentimens, qui réveillât leur esprit, & ranimât leur goût.

Mais que pouvoit inventer pour des hommes bornés, un génie qui ne peut sortir des bornes de la nature ! L'indigence de l'esprit fait ici sa richesse : il n'a point d'autres bornes que celles de l'Univers,

tout ce qu'il y a de beau dans la nature, devient l'objet de ſes connoiſſances, & le germe de ſes productions dans les Arts. Il lui dérobe tous les plans d'ouvrages, tous les deſſeins d'ornemens qui peuvent plaire, & il les tranſporte à un tout exquis, plus parfait que la nature même, ſans qu'il ceſſe cependant d'être naturel. Tel eſt le principe ſur lequel les Arts ont été dreſſés, & que les grands Artiſtes ont ſuivi dans tous les ſiécles. Notre Auteur conduit ici l'eſprit dans le palais des beaux Arts, prend le pinceau, & lui montre ce que c'eſt que peindre la nature; ce n'eſt pas la copier ſervilement telle qu'elle eſt, c'eſt l'imiter dans tout ce ce qu'elle a de plus beau, en rapprocher les traits, les aſſortir, les préſenter avec toute la perfection dont ils ſont ſuſceptibles, & les jetter dans des objets, à qui ils ne ſont point naturels.

C'eſt ainſi que l'Artiſte imite la Nature. Le ciſeau du Statuaire

montre un Héros dans un bloc de marbre ; le Peintre par ſes couleurs, fait ſortir de la toile tous les objets viſibles ; le Muſicien par des ſons artificiels imite le murmure d'un ruiſſeau, le bruit du tonnerre ; le Poëte par l'harmonie de ſes Vers, porte des images dans l'eſprit, & des ſentimens dans le cœur : images, ſentimens, qui plaiſent ſouvent plus, que s'ils étoient vrais & naturels, d'où notre Auteur conclut, que les Arts ne ſont que des imitations, des reſſemblances, qui ne ſont point la Nature, mais qui paroiſſent l'être, & que par conſéquent la matiere des beaux Arts n'eſt point le vrai, mais le vrai-ſemblable ; on dévelope cette conſéquence, & on la prouve par l'application.

La Peinture n'a rien de vrai. Tout eſt phantôme chez elle toute ſa perfection ſe réduit à trom per les yeux par la reſſemblanc & à nous faire croire que l'o eſt réel, tandis que ce n'eſt qu

image. La Poëſie ne vit que de fiction : tout y eſt imaginé, feint, copié. L'Eclogue ne nous offre que des Bergers poëtiques, qui ne ſont que des reſſemblances. La Comédie nous peint un avare idéal qui n'a que par emprunt les traits d'une avarice réelle.

De là vient qu'on met ſans ceſſe l'art en oppoſition avec la Nature, que l'on répéte ſi ſouvent, que c'eſt la Nature qu'il faut imiter, que l'Art n'eſt parfait, que quand il la copie, non telle qu'elle eſt en elle-même, mais parée de toutes ſes graces, & avec toutes les beautés qu'elle peut recevoir. Un Peintre qui repréſenteroit les hommes petits, maigres, boſſus, boiteux, ſeroit un mauvais Artiſte. Il doit corriger les défauts de la Nature, & ſuppléer aux vertus qui lui manquent.

Zeuxis veut peindre une beauté parfaite; que fait-il ? Il obſerve tout ce qu'il y a de plus gracieux dans les plus belles perſonnes, ſon

pinceau réunit tout ce que l'Art peut dérober & prêter à la Nature : il compose des charmes à son gré, il enchérit sur les beautés de la Nature, & du mélange de ces couleurs choisies, il en fait un portrait poëtique & vrai-semblable, plus beau que tous les portraits historiques du monde.

Moliere veut représenter un Misantrope. Ce n'est point dans Paris, c'est dans toute la Nature, qu'i cherche un original, dont sa piéc soit une copie exacte. Tous l traits d'humeur mélancolique q a ramassés dans les hommes, co posent le cannevas de sa Comé L'Art choisit, & le génie fa reste : ce n'est point un Misan réel, c'est un Misantrope tiré d tous les Misantropes du mo

On explique dans les deu pitres suivans, qui nous pa un peu trop mesurés au niveau. 1°. En quel état le génie pour imiter la be re. 2°. La maniere don font leur imitation.

Le génie a ses langueurs & ses inégalités. Il n'est pas toujours d'humeur à bien attraper la Nature : il se relâche, il s'appesantit de tems en tems. Le grand Homere sommeilloit quelquefois au milieu de ses Dieux & de ses Héros, la Muse de bien d'autres Poëtes s'est souvent endormie. Il est des momens heureux pour le génie, qu'il ne faut pas laisser échapper, c'est manquer l'expression dans son beau. Notre Auteur nomme cette situation de l'ame, *enthousiasme*, terme, dit-il, que tout le monde entend assez, & que presque personne ne définit bien. C'est, selon les uns, une *vision céleste*, une *influence divine*, un *esprit prophétique* : selon d'autres, une *yvresse*, une *extase*, un *transport divin*, &c. Il écarte ce langage emphatique, & nous parle plus naturellement. Prenez le pinceau, nous dit-il, lorsque l'ame échauffée comme d'un feu divin, se représente toute la Nature, & prend vivement l'em-

preinte des choſes qu'elle conçoit
alors l'eſprit s'allume, il paſſe dan
les objets, il les fond, il les crée
il les embellit, & les reproduit ave
un caractere d'agrément qu'ils n'a
voient pas. Si c'eſt *Corneille*, i
s'oublie, ſon ame paſſe dans le
Héros qu'il peint : il eſt tour à tou
Pompée, *Cinna*, *Polieucte*, *Hora
ce*; ſi c'eſt la *Fontaine*, il eſt l
Loup, *l'Agneau*, le *Chêne*, & l
Roſeau.

C'eſt dans ces tranſports que le
Poëtes peignent les Batailles, le
Tempêtes. Ils frappent leur ima
gination de ces objets : ils enten
dent le bruit du tonnerre, le fré
miſſement de l'air, le mugiſſemen
de la mer : ils voyent la fureur, l
carnage, le ſang : c'eſt ce qu'il
appellent *entheus furor*, *divinum
numen : Deus, ecce Deus.* C'eſt l
Dieu qui ſe transforme en Hér
dans la Tragédie, en ſimple Bo
geois dans la Comédie, en Ber
dans l'Eclogue : enfin le Dieu
fait les vrais & grands Poët

les *Molieres*, les *Corneilles*, & les *Racines.*

L'Auteur procéde enſuite très-méthodiquement à la maniere dont les Arts font leur imitation, & nous donne leur différence, & leur définition; ainſi la Peinture imite la belle Nature par les couleurs, la Poëſie par la parole meſurée, la Sculpture par les reliefs, la Muſique par les ſons, la Danſe par les mouvemens & les attitudes du corps, la Déclamation par les tons & par les geſtes.

On remarque ici que, comme les Arts choiſiſſent les deſſeins de la Nature, ils doivent auſſi choiſir les manieres dont ils ſe ſervent pour imiter la Nature. Un Peintre ne doit pas emprunter toutes ſortes de couleurs : il faut qu'il en faſſe un choix juſte, un mélange exquis ; qu'il ſçache les unir à propos, les nuancer, les dégrader ſelon le beſoin. Les couleurs ont leurs ſimpathies & leurs répugnances, la Nature peut les allier com-

me il lui plaît, mais l'Art a ſes régles qu'il doit obſerver.

Il en eſt de même de la Poëſie. La parole eſt ſon *coloris* : elle a chez elle certains tours, certains agrémens, certaine hardieſſe, certaine liberté, certaine cadence, que le langage ordinaire n'a point : c'eſt là l'expreſſion de la Poëſie, & c'eſt par là que les *Homeres* & les *Virgiles* nous charment & nous enlevent à nous-mêmes.

Le dernier Chapitre roule ſur l'Eloquence & ſur l'Architecture. Le peu qu'on en dit, fait regretter qu'on n'en diſe pas davantage. Comme ces deux Arts font rang à part, & qu'ils n'entrent pas dans le deſſein de l'Auteur, il n'en parle qu'en paſſant, & ne les place à côté des beaux Arts que par honneur.

On établit dans la ſeconde partie le principe de l'imitation par la Nature, & par les loix du goût : on le définit, on marque ſon principe, ſon objet, on en trace l'hiſ-

toire, les régles qu'il preſcrit aux beaux Arts, & comme elles ſe bornent toutes à l'imitation.

Qu'eſt-ce donc que le goût ? C'eſt un ſentiment exquis, que la Nature a mis dans certains organes, pour démêler les différentes vertus des objets, qui relevent du ſentiment. Or dans la matiére dont il s'agit ici, ce ſentiment ayant pour objet les ouvrages de l'Art, & les Arts n'étant que des imitations de la belle Nature, il s'enſuit que le bon goût eſt un ſentiment qui nous avertit ſi la belle Nature eſt bien imitée.

C'eſt ce goût que les Anciens ont ſi bien ſaiſi, & que les modernes ont tant de peine à attraper. Notre Auteur en devine la raiſon ; c'eſt que les Anciens n'avoient d'autre Livre que la Nature elle-même, d'autre guide que le goût, & que les Modernes ne prenant pour modéles que les ouvrages des Anciens, & ne marchant qu'avec crainte, leurs copies ont dé-

généré, & retenu un certain air de contrainte, qui trahit l'Art & masque la Nature.

L'Auteur nous donne ici l'histoire même du goût : il en développe les commencemens, les progrès, les révolutions, & c'est un des plus beaux morceaux de son Livre.

Les hommes furent long-tems sans se connoître : ils voyoient la Nature, & ne la remarquoient pas. Les loix de la société les humaniserent peu à peu. Ils sentirent qu'ils n'étoient pas faits précisément pour vivre, qu'ils valoient mieux par l'esprit que par le corps, & que la Nature avoit réservé la création d'un second ordre d'élémens à leur industrie : ils étudierent la Nature, ils s'étudierent eux-mêmes : il se trouva quelques hommes de génie, qui creuserent plus que les autres : ils observerent, ils inventerent, ils virent ce qu'on n'avoit point encore vû. Les richesses de la Nature se déployerent à leurs

yeux : ils virent la ſimplicité de ſes voyes ſans monotonie ; la magnificence de ſes parures, ſans affectation ; la régularité de ſes plans, ſans embarras dans ſes apprêts & dans ſes régles : peut-être ne firent-ils que ſentir, ſans voir encore clairement : Mais le ſentiment ouvrit, étendit le fond de leur eſprit, & les prépara à de nouvelles connoiſſances.

Ils ſe conſidererent eux-mêmes : ils virent qu'ils avoient un goût né pour les rapports, qu'ils avoient obſervés ; cet ordre, cette variété, cette proportion des objets, ces poſitions, ces gradations, ces contraſtes frappans, intéreſſerent leur eſprit, toucherent leur cœur : ils comprirent enfin que tous ces tréſors étalés avec tant d'éclat dans les ouvrages de la Nature, pouvoient avoir leur uſage, & tourner au profit & à l'agrément de la ſociété humaine.

C'eſt alors qu'on vit ſortir du ſein de la Nature les beaux Arts ;

on ne fit d'abord que les deviner : on fit quelques ébauches, quelques tentatives : on tâtonna, on imita, mais quelle confusion ! quelle masse ! Les Arts en naissant furent comme les hommes, imitateurs grossiers, ils imiterent grossierement la Nature grossiere elle-même.

Les Grecs plus éclairés vinrent enfin : leur génie parla, leur goût se développa : l'un & l'autre leur dirent tour à tour qu'il ne suffisoit pas d'imiter, qu'il falloit encore choisir les objets, & les présenter avec toute la perfection dont ils sont susceptibles. Bientôt sur un fond si beau, on vit chez eux la toile prendre les couleurs de la Nature, le marbre respirer sous le ciseau, & la Poësie enfanter des chef-d'œuvres, qui servent encore aujourd'hui de modéles à toutes les Nations polies. Les Romains imiterent les Grecs : Rome devint disciple d'Athènes, & se fit autant estimer par ses Ouvrages de goût,

qu'elle s'étoit fait craindre par ses armes.

Ces siécles heureux durerent trop peu. La face de l'Europe changea : elle fut inondée de barbares, les Arts furent enveloppés dans le malheur des tems, & le goût se perdit. Il n'en restoit plus qu'une étincelle, elle se ralluma, les belles Lettres & les Sciences exilées de la Grece se réfugierent en Italie : l'air d'esprit & de politesse y reparut, on y réveilla les manes de *Virgile*, d'*Horace*, de *Cicéron* : on fouilla dans les tombeaux où les Arts avoient été ensévelis : on vit renaître l'antiquité avec toutes les graces de la jeunesse ; on lut les Ouvrages des Anciens ; la Nature avoit été leur modéle, l'antique fut le nôtre. Les Artistes Italiens & François repolirent leurs ouvrages, le goût se rétablit peu à peu, l'émulation ranima les talens, on écrivit avec politesse, on versifia avec élégance, on dessina avec légéreté, on pei-

gnit avec intelligence, & les beaux Ouvrages s'annoncerent de toutes parts en France & en Italie.

Ici notre Auteur lance avec sel & avec raison quelques traits d'une critique modérée, contre les beaux esprits, faux imitateurs de la Nature. Il semble, dit-il, que le goût des belles choses s'émousse par l'habitude, on cherche de nouveaux assaisonnemens pour le réveiller : on ne vise qu'à l'esprit, on le seme par tout à pleines mains, on le prodigue, on farde la Nature, on la pare, on l'ajuste au gré d'une fausse délicatesse : on y met de l'empezé, de la pointe, du mystere : dépravation de goût dont il est plus difficile de revenir que de la grossiereté même.

Utile réfléxion, & bien digne de remarque ! C'est que les *Plines*, & les *Seneques* ont été plus funestes aux beaux Arts que les *Goths* & les *Wandales*, qui ne firent qu'achever ce que les autres avoient commencé. Auroit-on cru que les beaux

beaux esprits eussent été si contagieux, & qu'il fut si facile & si dangereux de suivre leur exemple ?

Pour parer à cet inconvenient, on transporte le bon goût au milieu des beaux Arts ; on lui fait annoncer ses Loix, & notre amour propre lui prête sa voix pour se faire entendre.

Souvenez-vous, leur dit-il, d'où vous partez, & où vous allez ; vous êtes les imitateurs de la belle nature, c'est-à-dire, 1°. Celle qui a le plus de rapport avec notre propre perfection : 2°. Celle qui est la plus parfaite en soi. Observez & reglez votre marche : choisissez les objets les plus intéressans & les plus parfaits : touchez le cœur : donnez lui du mouvement & de l'exercice : étendez la sphére de ses sentimens : faites sur lui des impressions agréables, & vous aurez trouvé l'art de lui plaire : élevez encore l'ame par la perfection des objets que vous lui présentez : exercez-là, mais ne l'exercez pas trop, ne la fatiguez

point, en rédoublant ses plaisirs, ménagez sa foiblesse, c'est le point de vûe d'où vous devez partir, & le but où vous devez arriver.

Que votre pinceau soit exact : qu'il soit libre, sans gêne & sans contrainte ; c'est pour attraper cette liberté, cette aisance, que les grands Maîtres affectent des négligences pour paroître plus naturels, tantôt c'est un passage brusque d'un objet à un autre, tantôt c'est une parure négligée : ici c'est une tache laissée à dessein. C'est ainsi que les Arts imitateurs affectent d'être libres, pour mieux cacher leur servitude.

On développe, en finissant cette partie, plusieurs conséquences importantes sur le goût : elles ne sont point étrangeres au sujet, & sont tirées par un Artiste qui a de bons Mémoires sur la nature & sur le goût.

On vérifie dans la troisiéme partie, le principe général de l'imitation, par une application détaillée

aux espéces particuliéres : on est un peu trop diffus sur la Poësie, & trop superficiel sur les autres Arts. Cette partie est divisée en trois sections. La premiére est destinée à l'Art Poëtique, & toutes ses regles sont rappellées à l'imitation.

Il y en a de générales, soit pour la Poësie des choses, soit pour la Poësie du stile, & il y en a de particulieres pour chaque genre de Poësie.

On trouve ici d'excellentes remarques sur les qualités que doit avoir l'action historique d'un Poëme, sur les caracteres, sur la conduite & sur le nombre des Acteurs. Il faut que l'action soit intéressante, utile & agréable. Les Poësies d'*Homére* & de *Virgile* ne sont point de vains Romans, destinés à amuser la légereté d'un esprit frivole, où à réveiller l'assoupissement d'un Midas désœuvré : ce sont des tableaux de Nation, où si voulez de grands corps de Doctrine, qui contiennent l'histoire de l'Etat, l'es-

prit du gouvernement, les principes de la morale, les Dogmes de la Réligion, & tout ce qui concerne les devoirs de la Société. L'action doit encore être *singuliére*, *une*, *simple*, *variée* : *singuliére* en elle-même, ou dans ses ressorts : *une*, c'est-à-dire, que toutes ses parties, quoique différentes, s'embrassent mutuellement, & composent un tout qui paroisse naturel : *simple* sans l'être trop : *variée* sans être trop compliquée. Elle est trop simple dans *Berénice* : l'esprit languit ; elle est trop compliquée dans *Heraclius* ; l'intrigue fatigue.

Il faut que les caracteres soient contrastés, qu'on reconnoisse les Acteurs à leurs actions : (c'est la belle maniere de les peindre ;) & que leur nombre soit reglé sur le besoin, non pas de la Piéce, mais de l'action. Or ces regles aussi bien que celles de la Poësie du stile sont toutes renfermées dans l'imitation de la belle nature. C'est la Poësie du stile qui fait la destinée de la

plûpart des Poëmes. *La Pucelle de Chapelain* & le *S. Louis* de *Desmarêts*, sont deux Poëmes Epiques dont le plan est beaucoup plus regulier que celui du *Cid*, tel est cependant le charme de la Poësie du stile dans la Tragédie de *Corneille*, que le public ne se lasse point de l'admirer. Le défaut de la Poësie du stile a fait tomber *la Pucelle & le S. Louis* dans le décri, nul sentiment, nulle image, tout est manqué dans *Desmarêts*, & les peintures de *Chapelain* sont gothiques. C'est uniquement par la Poësie du stile que l'*Arioste* l'emporte sur le *Tasse*.

Selon notre Auteur, elle contient quatre parties, 1°. Les pensées, 2°. les mots, 3°. les tours, 4°. l'harmonie. C'est par-là qu'un Poëte rend la nature avec tous ses agrémens. Nous ne nous arrêterons pas aux trois premieres parties de la Poësie du stile : la lecture des bons Poëtes est la seule source où l'on doit puiser les regles de cette belle imitation.

Nous insisterons un peu plus sur la quatriéme partie qui est l'harmonie. Elle est l'ame de la Poësie, & c'est le grand talent de M. de *Voltaire*. Si cette harmonie manque dans quelque Poëme que ce soit, il devient une Mascarade, c'est une sorte de grotesque qu'on ne sçait comment définir. L'esprit est toujours fâché quand l'oreille n'est pas contente.

On distingue trois sortes d'harmonie dans la Poësie. 1°. une harmonie de stile; c'est une espece de concert, une juste proportion entre le stile & le sujet qu'on traite. Chaque Poëme doit avoir son ton différent; un connoisseur par le caractére seul du vers, devine le genre de la Piéce d'où il est tiré. Un vers de Virgile se reconnoît entre mille d'Ovide, un vers de Corneille se distingue de tout autre, il n'est pas nécessaire de nommer l'Auteur: on ne s'y méprend point.

La seconde sorte d'harmonie, est un rapport, une convenance des

sons & des mots avec l'objet de la pensée : il ne faut point exprimer, par des mots rudes ce qui est doux, ni par des mots gracieux ce qui est désagréable. Le tout revient à dire que la cadence doit être variée selon les idées que les termes expriment.

Carmine non lœvi dicenda est scabra crepido.

La troisiéme harmonie est appellée artificielle, c'est une modulation sillabique, qui par le son, le nombre, la quantité, peint à l'oreille ce que les mots peignent à l'esprit : c'est une expression musicale des objets : *Virgile* & *Horace*, ne la manquent point, il n'y a que ceux à qui la Nature a refusé le plaisir des oreilles, qui ne la sentent point.

Chaque espéce de Poësie à ses régles particuliéres. L'Epopée a les siennes : la Tragédie, la Comédie, la Pastorale ont les leurs. C'est la Nature qui doit guider le

pinceau, & c'eſt toujours elle qu'il faut peindre.

Les deux ſections ſuivantes ſe font lire avec plaiſir, parce que la variété y régne. La premiére eſt ſur la Peinture, & la ſeconde ſur la Muſique, la Danſe & la Déclamation. Le premier article eſt fort ſuccint, par la raiſon que ce qu'on a dit de la Poëſie s'applique preſque de ſoi-même à la Peinture. C'eſt le même génie qui crée dans l'une & dans l'autre : c'eſt le même goût qui dirige l'Artiſte, dans la maniére dont il ſe ſert pour imiter ou exprimer la Nature. Ce qu'on dit ſur la Peinture, n'eſt pas aſſez *terminé* comme parlent les Peintres.

La Muſique & la Danſe ſont l'objet de la ſeconde ſection. Autrefois la Muſique étoit beaucoup plus étendue : elle renfermoit le chant, la danſe, la verſification & la déclamation. Ces Arts ſont aujourd'hui ſéparés, c'eſt-à-dire, que la moitié *du Dictionaire de la Nature*, eſt perdue. Notre Auteur re-

grette avec raiſon que nous ayons ſi fort abandonné l'Art de la déclamation. On demande aujourd'hui, dit il, où eſt l'endroit qui dans l'Oraiſon pour *Ligarius* fit tomber l'Arrêt des mains de *Ceſar*. On ne le demanderoit pas, ſi nous avions les tons & les geſtes de l'Orateur. La parole eſt l'organe de la raiſon: le ton & le geſte ſont la langue du cœur. On admire ici la confiance d'un jeune Orateur, qui, montant en chaire avec un diſcours préparé, s'imagine que les tons & les geſtes qui doivent l'accompagner & l'animer, lui ſeront tenus tous prêts, dans le dégré de force & de grace qui convient pour rendre ſa penſée. Dans de pareils Prédicateurs, c'eſt la mémoire, la langue, les bras qui prêchent, l'eſprit & le cœur ne diſent rien.

Ce morceau eſt rempli de réfléxions judicieuſes ſur la parole, ſur les geſtes, & les tons de la voix. L'Auteur eſt partiſan de la Nature: il ne veut pas que la Muſique pren-

En matiere de Religion le nom de ſyſtême n'indique qu'une maniére œconomique d'expoſer ce que la raiſon nous apprend de l'éxiſtence de Dieu & de ſes attributs, en le liant avec ce que la Foi nous révéle de ſupérieur à cette raiſon même qui l'approuve, & y ſouſcrit lorſqu'elle eſt ſaine & non dominée par l'orgueil Philoſophique, le plus ſot, comme le plus dangereux de tous les orgueils.

Quoiqu'il en ſoit, M. de Gamaches, Auteur du nouveau ſyſtême, connu homme ſage & vertueux autant que bel & bon eſprit, par divers Ouvrages de Phyſique, de Mathématique, de Mœurs même & de Littérature, a droit de raſſurer ceux à qui le ſeul nom de ſyſtême, celui de Philoſophe même, dont juſqu'à des Poëtes ſe mêlent d'abuſer, paroît toujours ſuſpect en fait de Réligion. Pour le moins la lecture de ſon Livre, plus fort & énergique qu'il n'eſt étendu, diſſipera bien vîte tous les om-

brages que le titre pourroit susciter.

Rien n'est plus concis, plus lié, plus systematique en effet, & plus philosophique que l'exposition des motifs de crédibilité, soit de raison, soit de foi que l'Auteur fait, de la maniere la plus propre, sinon à convaincre & à persuader, du moins à frapper & à ébranler des esprits véritablement Philosophes, & à les forcer de chercher ailleurs, s'ils ne la trouvent ici, une pleine & entiére persuasion.

Car il est vrai que cet exposé est fort succinct, & pourra paroître insuffisant, à ceux qui y chercheront un traité complet & détaillé sur la Réligion Chrétienne. Ces sortes de traités faits pour tout le monde, & spécialement pour ceux qui sont déja ébranlés, convaincus même, les seuls qui ayent la patience & le goût de s'en édifier, ne sont point faits pour les Philosophes, trop orgueilleux pour se rendre à la simple & pure raison, lorsqu'elle

n'a pas cet air géométrique & syst-
matique de raisonnement d'appa-
reil.

Il est même dangereux de par-
ler au long de la Réligion avec de
Philosophes pointilleux, toujour
sophistes & amoureux de bel espri
L'erreur trouve toujours des sub-
terfuges dans une multitude de pa-
roles. Comme elle n'a elle mêm
que des paroles à opposer, il e
difficile de la battre avec ses propre
armes, armes aëriennes & fantast-
ques. *Non in persuasibilibus huma-
na sapientia verbis*, disoit S. Paul
& le stile des Apôtres, de S. Pau
même qui étoit éloquent, n'a ja-
mais été verbeux.

Une exposition courte & naïv
de la naissance, de la vie, de
mort & de la Résurrection de J. C
convertissoit des milliers d'Infide-
les. Cela n'a rien d'étonnant, cett
parole étoit celle de Dieu, dont
caractere est de parler à la Foi, e
parlant à la raison bornée & fait
pour croire bien plus que pour co

cevoir. Or c'eſt la Foi & non la raiſon qui opére les miracles de converſion.

La vignette que M. de G... a miſe à la tête de ſon Diſcours, eſt parlante auſſi. Elle eſt de Cochin fils, & un de ſes meilleurs morceaux, quoique des moins compoſés. On y voit aſſis dans un jardin un jeune homme, en attitude de la plus profonde méditation, & l'on croit lui entendre dire.

» Juſqu'ici j'ai vêcu ſans me re-
» plier ſur moi-même, ſans exa-
» miner qui je ſuis, d'où je viens,
» ni ce que je dois devenir : c'eſt
» une indifférence que je ne puis
» plus me pardonner : elle m'avi-
» lit, elle me dégrade. Il eſt tems
» que ce qu'il m'importe de ſça-
» voir, devienne l'objet de mes re-
» cherches, ſi je ne puis parvenir à
» me connoître, du moins eſſaye-
» rai-je à me deviner.

Voilà par où débute le diſcours. C'eſt une maniere philoſophique, à la façon des médirations de Deſ-

cartes ; c'eſt une vraye méditation raiſonnable, & qui devient ici toute Chrétienne par l'objet du Chriſtianiſme entier, que l'Auteur y embraſſe. Il continue ainſi.

» Je vois déja qu'une portion de
» matiére tient en quelque façon
» à mon être propre : ſa forme,
» ſon organiſation extérieure com-
» mence à métonner, je m'inſtruis
» & j'apprends quelle eſt ſa ſtructu-
» re, quel eſt le jeu méchanique
» des parties intimes de mon corps.
» Spectacle nouveau ! à la vue du-
» quel ma ſurpriſe rédouble enco-
» re, quelle harmonie ! quelle or-
» donnance ! quelles combinai-
» ſons ! En ferai-je honneur au ha-
» zard.

Ce dernier trait, *en ferai-je honneur au hazard*, nous paroît un coup de maître dans ce genre philoſophique qui va à l'épargne des circuits & du diſcours. Après ce trait tranchant & déciſif, il ne faut qu'un mot au ſage & ingénieux Auteur pour avoir droit de conclure

qu'il y a donc un Dieu intelligent & tout-puissant, il ajoute.

» Mais moi qui réfléchis ici, » me confondrai-je avec cette por- » tion de matiére, dont le mécha- » nisme me force d'élever mes re- » gards jusqu'à l'Etre suprême... » Mon corps peut-il se connoître » lui-même, & tout ce qui l'envi- » ronne ? Peut-il réfléchir, juger, » vouloir, désirer ?... La matié- » re est divisible, sujette à chan- » ger de situations, de figure... » La faculté de penser, de sentir, » de vouloir, n'a rien de commun » avec celle d'être figuré, mu, di- » visé : ce n'est donc point mon » corps qui veut, qui sent, qui rai- » sonne.

M. de G... insiste sur ce que nos corps n'ont qu'une unité arbitraire, étant composés de parties accidentellement réunies pour former un tout passager. Qu'une de ces parties souffre une douleur de froid par exemple, & qu'une autre qui en est loin souffre d'un excés

de chaleur. Elles souffriroient à l'inscu l'une de l'autre comme la glace & le feu, sans pouvoir comparer ni connoitre même leur douleur respective. De tout cela exposé avec beaucoup de simplicité & peut-être avec autant d'art philosophique, il résulte que nous avons une ame différente de notre corps, & dont l'existence nous est même plus sensible, étant plus intime & plus propre de nous-mêmes, que celle de notre corps.

De la connoissance de notre ame, de notre esprit, l'Auteur passe à celle du spirituel, du moral, du bien, du mal, du mérite, du démérite, de la liberté, de l'immortalité. Il y a ici des notes qui adoucissent la rapidité du passage que l'esprit concis de l'Auteur rend un peu brusque pour quelqu'un qui ne seroit point Philosophe, & Philosophe Théologien. Et tout ceci compose un premier paragraphe, une premiére division, une premiére partie de cet Ouvrage qui en a trois.

Au ſecond paragraphe, l'Auteur vient à l'établiſſement de la *Loi de Nature*. » Puiſque nous ſommes » deſtinés, *dit-il*, a mériter, nous » avons des devoirs à remplir, & » même des ſacrifices à faire. Mais » quels ſacrifices faut il que je faſſe ? » De quels devoirs ſuis-je tenu de » m'acquiter ? Ici je me trouve » encore en défaut, il eſt vrai qu'u- » ne voix ſecrette nous avertir que » nous nous devons à la pratique » des vertus morales.

Juſqu'ici les méditations des Philoſophes n'ont pû aller plus loin que ces vertus morales. Notre Auteur Philoſophe a fort bien ſenti, que ſa philoſophie s'y trouvoit en défaut : mais Chrétien, Réligieux, Théologien, il a trouvé dans ſa foi de quoi ſuppléer à ſa raiſon. Cependant un peu Malebranchiſte, élevé même immédiatement à l'Ecole de Malebranche, & l'un de ſes plus fameux diſciples, il ſe déclare ici comme en paſſant pour le ſyſtême purement philoſophique du meil-

leur, ou pour parler ſans équivoque de *l'optimum* comme on dit.

Comme il ne laiſſe pas de fonder abſolument ſur cette idée, tout le développement ultérieur de ſon ſyſtême de Philoſophie Chrétienne, il nous permettra de remarquer que la *Loi de Grace*, par la même qu'elle eſt *de Grace*, n'a point de liaiſon de *néceſſité* avec la *Loi de nature*, ni le *ſurnaturel*; avec le *moral naturel*: que Dieu nous a librement élevés de l'un à l'autre; qu'il a pû nous borner au *naturel pur*, au *pur moral*; que les brutes, ſoit qu'elles ayent une ſorte d'ame, ce qui eſt plus que vraiſemblable, ſoit à plus forte raiſon que ce ſoyent de pures machines comme Deſcartes l'a ingénieuſement rêvé, ſont bien bornées à quelque choſe d'inférieur au *moral naturel*. Que Dieu ne ſeroit qu'un automate, parfait tant qu'on voudra, s'il étoit obligé par ſa *ſageſſe* de faire ce que par ſa *puiſſance* il peut faire de mieux; que ſa ſageſſe bornée,

elle-même borneroit sa puissance ; si comme puissant il pouvoit faire le moindre bien, & si comme sage il ne le *pouvoit* ou ne le *devoit* pas ; selon le rêve non moins ingénieux du sçavant M. Leibnitz, dont nous découvrîmes les sophismes en ce point, il y a dix à douze ans dans ces Mémoires.

Ainsi en reconnoissant avec M. de G.... la *nécessité d'une loi positive*, nous croyons devoir distinguer entre la *nécessité de connoissance & de pratique* qui nous regarde, & la *nécessité d'établissement* qui regardoit Dieu. Dieu a librement établi cette Loi telle qu'il a voulu. Mais dès qu'il l'a librement établie, nous sommes nécessités ou plûtôt c'est notre devoir de la connoître & de la remplir ; & l'Auteur dit fort bien » que les annales les plus » accreditées que nous ayons, » justifient que de tout tems Dieu » a manifesté ses volontés d'une » maniére authentique. Nous sça- » vons même qu'un peuple illustre

» par l'ancienneté de son origine,
» reçut de lui & la forme de son
» gouvernement, & quantité de
» Loix particuliéres accommodées
» à ses besoins & propres à le conte-
» nir dans les bornes du devoir.
» Loix d'ailleurs dont l'autorité fut
» constatée par les prodiges inouis
» qui en accompagnerent la pro-
» mulgation.

Après l'établissement de la Loi des Juifs, l'Auteur en fait voir l'insuffisance & remarque fort juste qu'elle n'étoit que provisionelle à une autre plus parfaite & à un Messie Législateur qu'elle faisoit attendre. L'Auteur demande, *est-il venu ce Messie?* Et il répond qu'il voit dans le monde une société nombreuse, repanduë par-tout; de gens qui le croyent venu, le suivent & l'adorent comme Dieu, quoique fils de Marie.

M. de Gamaches, toujours avec sa précision philosophique, touche les principales preuves de la Mission de J. C, mettant en note les

textes prophétiques. *Egredietur virga*, &c. *in die illâ radix jesse*, &c, *& tu Bethleem*, &c. *Ecce ego mitto Angelum meum*, &c. *oblatus est quia ipse voluit*, &c. *occidetur Christus*, &c. Il vient aux miracles.

» Mais, ajoutent les Chrétiens, » quand les Oracles qui regar- » doient le Messie, n'auroient pas » désigné J. C... Ses œuvres seu- » les auroient plus que suffi pour » l'annoncer. C'est qu'en effet la » nature entiére parut soumise à » son pouvoir, les vents lui obéi- » rent, il appaisa les tempêtes : les » eaux s'affermirent sous ses pas, » les infirmités disparurent : il ren- » dit les morts à la vie, lui-même » il sortit glorieux de son tombeau, » &c. » Tous faits attestés par des témoins oculaires, d'une sainteté reconnue, & de qui ni les affrons les plus sanglans, ni les tourmens &c.

Le second paragraphe finit donc par une claire reconnoissance de la nécessité d'être Chrétien. Le troi-

siéme donne un plan magnifique de la Réligion Chrétienne, & nommément des sacrifices qu'elle exige. Car l'Auteur pour retrancher le discours sans retrancher la force, saisit les traits caractéristiques de chaque chose. C'est par les sacrifices, par le surnaturel, que le Christianisme se distingue de toute autre Réligion. Mais quels sacrifices ?

» Elle exige (*la Réligion*) que
» par la pratique des vertus, il sa-
» crifie ses goûts, ses plus doux
» penchans, ses plus tendres affec-
» tions. Elle veut qu'à ces sacrifi-
» ces douloureux il joigne celui
» des lumiéres de son esprit, qu'il
» leur préfere les obcurités mysté-
» rieuses, &c. Enfin parce qu'il
» ne devoit rester au Chrétien au-
» cune faculté, exemte de lui four-
» nir la matiére de quelque sacri-
» fices, la Réligion offre encore
» aux yeux de la Foi un objet au-
» guste que voilent de spécieuses
» apparences, & de la réalité du-
» quel il ne peut s'assurer s'il ne
sacrifie

» ſacrifie le témoignage de ſes
» ſens, &c.

Une Note ſur ce dernier ſacrifice des ſens, fait voir que les ſacramentaires rendent à Dieu un culte incomplet, en refuſant de lui ſacrifier le témoignage de leurs yeux. Cela eſt penſé juſte & avec force.

C'eſt une penſée fort noble, que Dieu ayant tiré le monde du néant, a trouvé le moyen *d'annoblir ſon Ouvrage, & de le rendre digne de lui*, en uniſſant ſon Verbe à la nature humaine, nature créée, quoique la plus noble de cet Univers. Avec la même nobleſſe de génie & la même force d'expreſſion, l'Auteur profite du *felix culpa* de l'Egliſe, en diſant, quoique peut-être un peu trop dans le goût de l'*Optimiſme* .... « Si la
» prévarication d'Adam & la ta-
» che imprimée à la malheureuſe
» poſtérité de ce pere rébelle en-
» trerent dans l'ordre de la Pro-
» vidence, c'eſt que la gloire que

» Dieu devoit tirer de la répara-
» tion qui lui étoit duë, & dont
» se chargeoit son propre Fils,
» l'emportoit sur celle qu'il se se-
» roit procurée, en prévenant la
» chûte volontaire du premier
» homme. »

L'Auteur qui cite le *saint transport* dans lequel l'Eglise chante ; *O certè necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est. O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem*, cite aussi à côté fort à propos ce Texte de l'Ecriture, *oblatus est quià ipse voluit.*

La précision de ce passage, qui assure à J. C. la plus parfaite liberté dans son oblation, corrige ce qu'un simple *transport* insinue, ou paroît insinuer en faveur de l'Optimisme, sur la *nécessité* de permettre un péché, d'où résulteroit une plus grande gloire : sans parler que l'avantage de ce *necessarium* tombe sur les hommes réparés avec une telle surabondance de

graces & de gloire, & non sur
Dieu qui les a très-librement répa-
rés, & qui nous a bien plus ma-
nifesté qu'il n'a réellement aug-
menté sa gloire par cette répara-
tion, dont tout le bienfait nous est
personnel.

La gloire substantielle de Dieu
consiste bien plus dans le pouvoir
de réparer, que dans l'action mê-
me de la réparation, qui n'est
qu'une manifestation extérieure
(*ad extrà*) qu'il nous a faite libre-
ment, & *quià ipse voluit*, de ce
pouvoir éternel & intérieur (*ad*
ntrà) en nous prodiguant les tré-
ors infinis de sa miséricorde. *Mi-*
reris omnium quià omnia potes.

Nous prenons, en finissant, la
erté de prier M. de G... au
m de tous les gens de bien,
difier souvent le Public par des
rits pareils à celui-ci. Nous nous
mes persuadés qu'ils lui coû-
peu. Et la Secte des Philoso-
s vrais, ou soi disant, a besoin
Philosophe comme lui pour

la réprimer dans ses écarts licentieux d'esprit, pour l'empêcher au moins de renverser une infinité de têtes, pour qui un trait de bel esprit est une démonstration contre la Réligion.

ARTICLE III.

RECUEIL DE DE'CISIONS importantes sur les obligations des Chanoines ; sur l'usage que les Bénéficiers doivent faire des revenus de leurs Bénéfices ; & sur la pluralité des Bénéfices. Divisé en trois parties, par un Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon. A Noyon, chez Pierre Rocher, 1746.

IL faut être comme les anciens Chevaliers, *sans peur & sans reproche*, pour publier un pareil Ouvrage à la face de tant d'Ecclésiastiques qui s'en trouveront incommodés. L'Auteur n'est pas un de ces Casuistes qu'on accuse d'avoir

travaillé trop charitablement à élargir le chemin du Ciel pour la commodité des pécheurs ; c'eſt un Docteur ſévére, & qui n'a aucun égard pour les foibleſſes de l'humanité. Sans complaiſance & ſans ménagement pour perſonne, il veut qu'on marche dans la voye la plus étroite.

Comme il n'a caché ni ſa profeſſion, ni ſon domicile, il ne ſçauroit être long-tems inconnu. Il ne doit pas craindre qu'on entreprenne de le réfuter par de doctes écrits. Les Bénéficiers qui poſſédent pluſieurs Bénéfices ou qui font un uſage peu édifiant de leurs revenus, ne ſont pas gens qui s'amuſent à compoſer des Livres, mais ils obſerveront curieuſement dans toutes ſes démarches un Cenſeur ſi auſtere, ils le jugeront à la rigueur ſelon ſes maximes.

On diroit inutilement pour l'excuſer & pour appaiſer la mauvaiſe humeur des mécontens, que le *Chanoine de* Noyon n'a fait que

rassembler les décisions de plusieurs Théologiens célébres, qui étoient répandues dans un grand nombre de volumes; qu'il a épargné aux Bénéficiers la dépense de les acheter, dépense ordinairement peu de leur goût, & la peine de les feuilleter, ce qui leur plaît quelquefois encore moins; qu'il leur sera désormais facile de s'instruire en peu d'heures de toutes leurs obligations. Cette apologie gâte tout. Lorsqu'il falloit tant lire & tant étudier pour connoître exactement l'étendue de ses obligations, la chose paroissoit presque impossible, & l'on s'en croyoit légitimement dispensé. On vivoit doucement comme on voyoit vivre ses Confreres : mais ce retranchement est forcé. Ce nouveau Recueil d'Arrêts Théologiques ne demande ni beaucoup d'application, ni beaucoup de travail. Ainsi les Bénéficiers seront inexcusables, s'ils ignorent ce qu'il leur importe extrêmement de sçavoir, & qu'ils peuvent apprendre à peu de frais

Nous craignons encore que le nouveau Recueil ne cause un autre mal ; c'est qu'il ne prenne envie aux Séculiers de le lire pour se mettre au fait de ce que les Loix Ecclésiastiques exigent des Bénéficiers. On n'ignore pas avec quelle ardeur & quelle malignité les Séculiers parlent désavantageusement du Clergé, quand ils en ont l'occasion. La lecture du Recueil, s'ils se la permettent, leur en fournira plus d'une. Quelle humiliation pour l'Eglise s'ils en profitent ! Esperons que les Séculiers, en considération de tant de Bénéficiers avec qui ils vivent de si bonne intelligence, auront de la modération.

Il résulte toujours de ce que nous venons de dire, que l'Auteur s'est mis dans la nécessité d'édifier de plus en plus. Sa condition n'en sera que plus heureuse. Il profitera plus que personne de son Livre.

La *premiere* & la plus longue *partie de l'Ouvrage* est toute en-

tiere pour les Chanoines. On n'accuſera pas l'Auteur d'acception de perſonne. De la maniere dont il traite ſes Confreres, les autres ne s'attendront pas à être épargnés. Tout Chanoine qui remplira ſes fonctions ſelon les régles qu'on preſcrit ici, ne ménera pas une vie commode ou oiſive. C'eſt le moyen de faire ceſſer un reproche odieux qui dure depuis trop longtems.

Les Chanoines ſont obligés à la réſidence, & ſelon le Concile de Trente, il ne leur eſt pas permis de s'abſenter plus de trois mois chaque année : le Concile déclare en même tems, qu'il ne prétend pas déroger aux Conſtitutions particulieres de quelques Egliſes, où l'on eſt obligé à un plus long ſervice. Les diſtributions ne ſeront accordées qu'à ceux qui auront été préſens aux Heures Canoniales. On proſcrit tous les artifices dont on pourroit uſer pour que les abſens euſſent part aux diſtributions.

On ajoute que les Chanoines aſſiſteront eux-mêmes aux divins Offices, & non *par des Subſtituts.*

Boniface VIII réduit toutes les cauſes légitimes d'abſence à deux ſeulement; 1°. L'infirmité, ſi l'on ne peut aſſiſter au Chœur ſans quelque incommodité notable; 2°. l'utilité évidente de l'Egliſe, ſi un Chanoine eſt employé à des choſes plus importantes à la Religion, que l'aſſiſtance au Chœur. Le Concile de Trente diſpenſe encore de la réſidence & par conſéquent de l'aſſiſtance au Chœur, ceux qui enſeignent la Théologie, pendant tout le tems qu'ils ſeront Profeſſeurs, & pendant cinq ans les Chanoines qui ſont dans le cours de leurs études.

On obſerve ici qu'il ne ſuffit pas aux Chanoines d'être préſens de corps au Chœur: ils ſont tenus d'y chanter eux-mêmes. Effectivement, ſi c'étoit aſſez que les Chapelains & les Chantres chantaſſent l'*Office*, il pourroit arriver qu'ils

chanteroient seuls, pendant que tous les Chanoines, usant de leur droit, garderoient un profond silence : ce qui n'édifieroit pas le peuple. Plusieurs Conciles* se sont expliqués nettement sur cette obligation. L'Auteur ne marque point ici que le chant doit être accompagné de l'attention requise pour la priere : il en parle ailleurs.

Les Chanoines qui sont Professeurs de Théologie, étant dispensés de la résidence, il étoit bien naturel que les Théologaux se persuadassent avoir droit au même privilege, & qu'ils ne se fissent pas un scrupule de résider deux ou trois mois moins que les autres. Un Théologal prêche à certains jours; il est encore obligé de faire plusieurs Leçons de Théologie, n'est-il pas juste d'avoir égard à son travail ? Sera-ce un si grand mal, si pendant l'Avent & le Carême, où il y a des Prédicateurs en titre, il s'absente pour son délassement ou pour ses affaires, & cela sans

préjudice des trois mois ? Les tems d'indulgence & de compassion sont passés. Le Théologal n'a aucun privilege en ce qui concerne la résidence. Les fonctions mêmes dont il est chargé exigent qu'il réside continuellement. Si, peu content de ses Confreres, il s'adresse aux Parlemens, il n'en sera pas mieux traité. Les Arrêts en font foi.

Les Chanoines qui ne résident point pendant l'année, ou qui résidant n'assistent point au Choeur, ne peuvent en conscience recueillir aucun fruit de leur Bénéfice ; pas même ce qu'on appelle les gros fruits, quoique la Justice séculiere ne s'y opposât pas. La coutume immémoriale dont on s'autorise, s'il y en a une, est un abus. Le Concile de Trente le marque nettement, & les décisions de la Congrégation des Cardinaux établie pour interpréter ce saint Concile, montrent que cette Coutume n'a jamais été tolérée par les Papes.

Les Aumôniers, Chapelains ou

dre par les Cenſures, les Chanoines qui étudient, de revenir à leur Chapitre. Il paroît par différentes autorités qu'on cite ici, que le conſentement du Chapitre ne ſuffit pas pour qu'un Chanoine ſoit diſpenſé de la réſidence, même pour des raiſons légitimes, mais qu'il faut auſſi l'approbation de l'Evêque, qui les ait jugées telles : ce qui eſt un peu incommode. Si l'Evêque eſt inſtruit que les Chanoines qui ne réſident pas ſous prétexte de leurs études, ne s'appliquent pas ſérieuſement, & ne font que perdre leur tems, il peut les obliger de revenir. C'eſt le ſentiment de pluſieurs grands Canoniſtes, & Fagnan déclare d'un air un peu chagrin, que des *Ecoliers* qui ne ſont point aſſidus aux Ecoles & qui n'y ſont pas attentifs, ne doivent point jouir des privileges accordés aux *Ecoliers*, ni même en avoir le nom.

Il ſe préſente ici naturellement *une queſtion* dont l'Auteur ne

tems de leur ſervice, comme il eſt déclaré dans l'Ordonnance de Philippe de Valois, & par l'Edit de Melun, ces diſpenſes ne ſont pas cenſées perpétuelles.

Les Chanoines députés par leur Chapitre, ou par le Clergé du Diocèſe, pour gérer les affaires communes, gagnent pendant leur abſence les gros fruits & les diſtributions. Un Chanoine député du Diocèſe pour travailler au Réglement des Décimes, jouit du même droit. C'eſt ce qui fut ordonné par l'Aſſemblée du Clergé en 1606 : & ce qui fut confirmé par un Arrêt du Conſeil Privé en 1638.

Nous avons dit qu'un Chanoine peut étudier pendant cinq ans en Théologie ou en Droit Canon, ſans être privé des gros fruits de ſon Bénéfice : mais comme il arrive quelquefois que le nombre des Chanoines qui réſident n'eſt pas aſſez grand pour ſoutenir toute la fatigue des Offices, l'Evêque peut obliger, & même contrain-

Egliſes ſont ſituées dans les meilleures Villes du Royaume, ne ſeroient pas tant à plaindre. Ce ne ſont pas là des Deſerts où l'on ne puiſſe vivre. Tant d'autres gens y vivent, & y vivent même très-agréablement ! Ce qu'il y a d'embarraſſant, c'eſt que le Chanoine qui réſide eſt encore obligé d'aſſiſter à toutes les Heures Canoniales; ſoit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de diſtributions à eſperer : il eſt évident que ces diſtributions n'augmentent pas l'obligation d'aſſiſter au Chœur, elle eſt toujours la même. Les meilleures diſtributions qu'on a perdues pour avoir manqué à quelque Heure Canoniale, ne ſont pas une circonſtance aggravante qu'on ſoit tenu de déclarer dans la confeſſion; c'eſt même, ſi on ne les regrette pas, une eſpéce de déſintéreſſement, qui mérite quelque éloge.

Ce ſeroit une étrange erreur de ſe perſuader qu'il eſt libre d'aſſiſter ou de n'aſſiſter pas à certaines Heu-

res. Les Casuistes ne doutent pas que la négligence à assister à tout l'Office, ne puisse être un péché mortel, mais il n'est pas aisé de déterminer jusqu'où doit aller cette négligence, pour être un péché mortel. Pêche-t-on griévement pour avoir manqué par sa faute une seule fois & à un seul des grands Offices ? Ne commet-on le péché mortel que par une absence de plusieurs jours ? Combien en faut-il ? C'est un nouveau sujet d'inquiétude pour le Chanoine qui n'est pas exact. Est-il dans le cas du péché mortel, ou n'y est-il pas encore ? Dans l'incertitude, il consultera les Sages : mais qu'il ne consulte pas des Chanoines aussi peu exacts que lui, quelque réputation de sagesse qu'ils puissent avoir. Il est encore nécessaire de considerer les motifs pourquoi l'on s'est absenté du Choeur : car il n'est pas impossible que cette circonstance soit très-aggravante.

Il n'est pas permis au Chapitre

de faire un Statut par lequel il assure toutes les distributions du jour à tout Chanoine qui assiste seulement à deux des grands Offices. On viendroit peut-être bientôt à n'exiger que l'assistance à un seul des grands Offices. C'est ce qui arriva au Chapitre d'Orleans, dont le Statut fut déclaré nul & abusif par un Arrêt du Parlement de Paris, quoiqu'on alleguât que ce Statut avoit été confirmé par le Pape.

La coutume qui autoriseroit les Chanoines à gagner les distributions du mois entier, pourvu qu'on assiste pendant dix jours à tous les grands Offices, ou seulement à un des grands Offices, chaque jour du mois, quelque ancienne qu'elle soit, est un abus qui ne justifie pas. Pour que cette coutume fut une excuse légitime, il faudroit qu'elle fut fondée sur une Bulle, accordée au Chapitre pour de bonnes raisons, & fulminée par l'Evêque Diocesain, selon les formes ordi-

naires ; ou ſur une réduction de l'Office divin, faite par l'Evêque ou ſon Official avec les formalités requiſes en pareil cas.

On avoit déja inſinué que les Chanoines doivent chanter eux-mêmes l'Office, mais on revient ici à la charge avec un plus grand appareil d'autorités reſpectables. Le ſeul bon ſens ſuffit en cette occaſion pour décider la queſtion. Seroit-il poſſible que les Fondateurs ne ſe fuſſent propoſé que d'aſſembler au Chœur un certain nombre de Chanoines, uniquement pour être les ſpectateurs de l'Office, où ils reſſembleroient à ces perſonnages muets, qui montent ſur la ſcene pour n'y rien dire ; mais ſi les Chanoines ſont obligés de chanter, ils ne ſont pas pourtant obligés d'apprendre la Muſique pour chanter avec les Muſiciens dans les Egliſes où il y a une Muſique établie. C'eſt aſſez qu'ils chantent ce que les Muſiciens ne *chantent pas.* Il eſt juſte auſſi

d'avoir égard à la foibleſſe de la poitrine & à la diſcordance de la voix. Le Chanoine qui n'a point aſſez de force pour ſuivre le Chœur en chantant, ſe contentera de pſalmodier, & le Chanoine à voix diſcordante en uſera de même, ſi la diſcordance eſt telle, qu'au lieu d'édifier, il feroit rire les Aſſiſtans. Il n'eût pas été inutile d'examiner ici ſi un Eccléſiaſtique dont la voix eſt extrêmement diſcordante, peut en conſcience accepter un Canonicat. Le Lecteur ne ſe fût point ennuyé de cette diſcuſſion.

On condamne enſuite tout Chanoine qui ſe permet pendant qu'il eſt au Chœur, de dire tout bas un autre Office que celui qu'on y dit actuellement, ou qui récite quelque choſe de ſon Office pendant la Muſique : comme il eſt tenu de prier avec les autres Chanoines, il doit s'appliquer à ce que l'on chante, & ne pas s'occuper de quelqu'autre objet. Il n'eſt pas plus permis de réciter quelque pe-

tite Heure pendant la Meſſe Canoniale, puiſqu'elle eſt une partie conſidérable de l'Office, & que les Canons défendent de faire autre choſe pendant tout l'Office, que ce qui ſe fait actuellement dans le Chœur. On pourra ſi l'on veut chicanner ſur la Meſſe. On dira qu'on peut entendre la Meſſe comme les autres Chanoines & avec la même intention, & cependant réciter quelque petite Heure, puiſque, ſelon le ſentiment commun des Docteurs, on eſt en droit de réciter ſon Breviaire pendant les Meſſes d'obligation. Nous n'entrerons pas dans cette diſpute, nous l'abandonnons volontiers à la capacité Théologique des intéreſſés. Ce que nous nous garderons bien d'omettre, c'eſt que Pie V dans une Bulle du 20 Septembre 1571, déclare que l'obligation de reſtituer les fruits du Bénéfice pour les jours où l'on manque de réciter le Breviaire, s'étend aux Chanoines qui aſſiſtent au Chœur, mais

qui n'y chantent pas avec les autres. Cet Article est important. Ce qui suit est, à ce qu'il semble peu connu, & mérite bien qu'on y fasse une sérieuse attention.

Les trois mois de congé que le Concile de Trente accorde aux Chanoines, ne sont pas un droit, mais une pure tolérance, dont on ne doit pas profiter, sans une cause légitime. Le Concile ne s'explique pas positivement, mais en termes négatifs, se contentant de dire, qu'un Chanoine ne pourra s'absenter plus de trois mois; ce qui marque plutôt une simple permission & nne condescendance, qu'une véritable concession. Les Chanoines ne peuvent en user en conscience, s'ils n'ont de justes raisons. Valerus & Vasquez sont de ce sentiment. On croiroit volontiers que les Théologiens, tant les Rigoristes que ceux qui ne le sont pas, ont conspiré pour mettre les Chanoines à l'étroit. Lorsqu'on est trop pressé, il vaut quelquefois mieux

faire un dernier effort en chargeant l'ennemi, que de se battre en retraite. Les trois mois de congé accordés par le Concile de Trente, ne sont-ils pas un poste avantageux pour un pareil coup ? A la bonne heure, diront les Chanoines, jusqu'ici si mal menés : les trois mois sont une permission, une condescendance, une indulgence : mais le Concile de Trente ne pouvoit-il pas nous accorder cette indulgence sans exiger autre chose de notre part, que de nous acquitter fidélement de nos fonctions pendant les autres neuf mois de l'année ? N'a-t-il pu juger que ce fut un délassement convenable & proportionné à la fatigue d'une longue assiduité ? L'Office ne cesse point dans le Chœur, & les Chanoines sçavent prendre leur tems, & s'arranger pour qu'il n'y cesse pas. Or, si le Concile de Trente a été en droit de régler le délassement convenable à chaque Chanoine, pendant le cours de l'année

(est-ce trop étendre l'autorité d'un Concile Œcuménique ?) Pourquoi veut-on qu'il n'ait pas usé de ce droit ? Tous les Evêques & tous les Chapitres n'ont-ils pas jugé unanimement qu'il en avoit usé ? Ont-ils jamais inquiété aucun particulier sur ce point ? Ont-ils jamais demandé compte des raisons qu'ils avoient eu de s'absenter durant trois mois ? L'ont-ils fait lors même qu'ils n'ignoroient pas que les Chanoines n'avoient aucun autre sujet de s'absenter, que le désir de se procurer un soulagement honnête, & de respirer tranquillement l'air de la Campagne ? Ne pourroit-il pas être arrivé que quelques Chanoines ne sçachant pas trop où aller passer ces trois mois, s'ils sortoient de la Ville, & sçachant peut-être aussi peu à quoi s'occuper dans la Ville, s'ils n'assistoient pas au Chœur, auront par un peu de mauvaise humeur, porté les choses à l'excès? Il est assez ordinaire qu'on souffre de voir les autres jouir d'un

bien dont on ne jouit pas soi-même. Alors le prétexte du zele vient au secours, & on se persuade qu'il y a du relachement où il n'y a qu'un privilege très-légitime.

C'est assez pour nous d'ouvrir la carriére à tous ceux qui voudront combattre. Nous aurons soin d'apprendre au Public leurs exploits. Il est bon de remarquer en passant que les trois mois de vacance accordés, ou tolérés par le Concile de Trente aux Chanoines, sont un point de discipline qui a été reçu dans toutes les Eglises Catholiques sans aucune opposition, tant il a été jugé conforme aux maximes de la sagesse, & utile pour conserver la régularité dans l'Office divin. Sera-ce par une rigueur outrée qu'on y réussira?

Nous réservons pour un second Extrait, outre ce qu'il nous reste à dire sur les Chanoines, ce qui regarde la pluralité des Bénéfices, & l'usage des biens Ecclésiastiques. De ces deux derniers Articles,

l'un intéresse tous les Bénéficiers sans exception, l'autre est pour ces Bénéficiers, dont on n'exige ni résidence ni assistance au Choeur, & qui doivent avoir d'autant plus de reconnoissance des libéralités de l'Église, qu'elles leur ont moins coûté.

ARTICLE IV.

INTRODUCTION à la connoissance de l'esprit humain, suivie de réflexions & de maximes. A Paris, chez Antoine Claude Briasson, rue S. Jacques M. DCC. XLVI. vol. in-12. *pages* 384.

NOus apprenons que l'Auteur de ce Livre est un homme de condition, Philosophe par goût, guerrier par état, réduit aujourd'hui par ses infirmités à une espéce de solitude. Il avoit jetté le plan dès sa jeunesse, d'un grand ouvrage sur la connoissance de l'es-

prit humain ; les passions du premier âge, les travaux de la guerre, les maladies ont interrompu cette importante étude. Cependant rendu à lui-même, cet esprit né pour la réflexion a recueilli ses anciennes idées, & quoiqu'il n'ait pu y donner tout le développement que la matiere comportoit, il ne laisse pas d'en faire part au Public.

On a ici l'ébauche de trois Ouvrages ; le premier est celui qui porte le titre d'*Introduction à la connoissance de l'esprit humain* ; le second est une suite de Réflexions & de Maximes sur divers sujets ; le troisiéme, sont des Sentences détachées, ausquelles on donne le nom de Paradoxes, apparemment parce que ces vérités se présentent quelquefois sous une apparence extraordinaire. Nous dirons quelque chose de ces trois productions Philosophiques.

L'Introduction à la connoissance de l'esprit humain, roule sur les qualités de l'esprit, sur les passions,

ſur les vertus & les vices : trois objets qui ont exercé ſi long-tems les diſcoureurs du Lycée & du Portique. Notre Auteur en dit plus dans ſon abregé, que tous ces grands Maîtres de l'Ecole ; c'eſt comme la Bruyere, qui ſçavoit mieux la morale qu'Ariſtote & Platon.

Sans affectation & ſans pédanterie, on donne ici les définitions de tout ; ainſi l'*imagination*, eſt le don de concevoir les choſes d'une maniere figurée, & de rendre les penſées par les images ; la *Réflexion*, eſt la puiſſance de nous replier ſur nos idées, de les examiner, de les modifier ; la *Mémoire*, eſt comme le dépôt, le tréſor de l'imagination & de la réflexion. Voilà les premiéres notions ; on paſſe à d'autres qui ne ſont pas moins juſtes. Ainſi la *pénétration* eſt une facilité de concevoir, de remonter aux principes, d'en prévenir les conſéquences. Le *bon ſens* conſiſte à concevoir les choſes dans

proportion exacte qu'elles ont
ec notre nature ou avec notre
ndition ; le *goût* est une aptitude
)ien juger des objets du senti-
ent ; le *génie* est un instinct élevé,
nineux & actif ; ce qu'on appelle
talens, est un génie pour de
oindres objets, &c.
L'Auteur suit la même métho-
quand il parle des passions,
s vertus & des vices. Mais il ne
it pas croire qu'il se borne à des
finitions seches & scholastiques.
approfondit chaque sujet, il le
ésente sous ses différens jours :
ne sont pas des tableaux peints
r l'imagination, revêtus d'exem-
es, fournis d'allusions histori-
ies ; tout est en réflexions, mais
ides, mais judicieuses ; par
emple, après avoir fait en un en-
oit l'éloge de l'amour des Let-
s ; il ajoute, « rarement l'étude
est utile, lorsqu'elle n'est pas ac-
compagnée du commerce du
monde. Il ne faut pas séparer ces
deux *choses* : l'une nous apprend

» à penser, l'autre à agir ; l'une à
» parler, l'autre à écrire ; l'une à
» disposer nos actions, & l'autre à
» les rendre faciles. L'usage du
» monde nous donne encore de
» penser naturellement, & l'habi-
» tude des Sciences de penser pro-
» fondement. »

Parlant ailleurs de l'amitié, il
dit « c'est l'insuffisance de notre
» être qui fait naître l'amitié, &
» c'est l'insuffisance de l'amitié
» même qui la fait perir. Est-on
» seul ? on sent sa misere, on sent
» qu'on a besoin d'appui, on cher-
» che un compagnon de ses plai-
» sirs & de ses peines ; on veut un
» homme dont on puisse posseder
» le cœur & la pensée. Alors l'a-
» mitié paroît être ce qu'il y a de
» plus doux au monde ; a t'on ce
» qu'on a souhaité ? on change de
» pensée ... L'amitié ne remplit
» pas le vuide qu'elle avoit promis
» de remplir ; elle nous laisse des
» besoins qui nous portent vers
» d'autres biens. Alors on se négli-

» ge, on devient difficile, on exi-
» ge bientôt comme un tribut les
» complaiſances qu'on avoit d'a-
» bord reçues comme un don, &c. »

Dans la ſeconde partie, qui contient *des Réflexions & des Maximes ſur divers ſujets*, l'Auteur voltige, pour ainſi dire, & ſes réflexions ſont auſſi variées que les points de morale qu'il embraſſe; il ſemble qu'il donne auſſi plus d'eſſor à ſon imagination; il y a par exemple un morceau fort étendu où il peint, où il compare, où il critique même les Héros de notre Littérature, la Fontaine, Boileau, Chaulieu, Moliere, Corneille, Racine, Paſcal, Boſſuet, Fenelon, la Bruyere. Il déclare qu'en remarquant les fautes de tant d'hommes illuſtres, ſon objet eſt de prendre des idées plus juſtes de leur caractere. En déterminant le mérite particulier de nos grands Poëtes; il dit « que Corneille a la force, Boileau la juſ-
» teſſe, la Fontaine la naïveté,

» Chaulieu. les graces & l'ingé-
» nieux, Moliere les saillies & la
» vive imitation des mœurs, Ra-
» cine la dignité & l'éloquence;
» qu'au reste ils n'ont pas ces avan-
» tages à l'exclusion les uns des au-
» tres, mais seulement dans un
» dégré plus éminent, avec une
» infinité d'autres perfections que
» chacun peut y remarquer. » Les paralleles qu'il fait ensuite de Pascal, de Bossuet, de Fenelon & de la Bruyere, sont aussi d'un homme de goût, & d'un esprit bien accoutumé à réfléchir sur le vrai beau.

Cette partie du vol. est terminée par une méditation sur la foi, où l'Auteur donne des preuves de son respect pour la Religion; il y attaque vivement les impies & les prétendus esprits forts; il exprime avec noblesse les consolations qu'on trouve dans le sein du Christianisme. C'est un mélange de raisonnemens & d'affections; de reproches qui s'adressent aux impies, & de tendres sentimens qui se portent *vers Dieu*.

III. Partie. Bien des gens donneront peut-être la préférence à cette derniere division sur les deux autres. Ce sont, comme nous avons dit, des Sentences détachées, des axiomes ; on sent là l'homme profond, attentif à tout, connoisseur en fait de mérite, de talens, d'usages, de modes, de caracteres. Ceci n'est point susceptible d'un Extrait, & en général ce Livre n'est pas commode pour les Auteurs d'Ouvrages périodiques ; ce sont mille petits morceaux de morale, dont chacun fourniroit peut-être la matiere d'un Livre, mais qui ne peuvent se rapprocher ni se combiner dans une analyse. Nous devons cette justice à l'Auteur qu'il a beaucoup d'esprit & de bon sens, qu'il honore partout la vertu, la Religion, la pieté. Voici par exemple une de ses dernieres réflexions : « L'intré-
» pidité d'un homme incrédule,
» mais mourant, ne peut le ga-
» rantir de quelque trouble, s'il
» raisonne ainsi : je me suis trom-

» pé mille fois ſur mes plus palpa-
» bles intérêts, & j'ai pû me trom-
» per encore ſur la Religion; or je
» n'ai plus le tems ni la force de
» l'approfondir, & je meurs....
Et ailleurs.... « Le plus ſage &
» le plus courageux de tous les
» hommes, M. de Turenne a reſ-
» pecté la Religion, & une infini-
» té d'hommes obſcurs ſe placent
» au rang des génies & des ames
» fortes, ſeulement à cauſe qu'ils
» la mépriſent. »

On nous aſſure que l'Auteur de ce Livre eſt actuellement aveugle. Cette infirmité, toute grande qu'elle eſt, doit l'affliger moins qu'un autre. Les réflexions d'un eſprit philoſophe ſe multiplient, s'arrangent d'autant mieux, que les objets du dehors font moins de diverſion; & ſi le P. Mallebranche ſe déroboit à la lumiere du jour pour méditer plus profondément; nous pouvons bien eſperer encore de notre Auteur quelque Ouvrage de morale, fruit précieux d'un

tems destiné désormais à la tranquillité, à la philosophie, à la Religion.

ARTICLE V.

INSTITUTIONS ASTRONOMIQUES, ou Leçons Elémentaires d'Astronomie, &c. précédées d'une Histoire de l'Astronomie moderne : in-4°. *A Paris, chez les freres Guerin. Suite de l'Article CXXII, au mois de Décembre II. vol.*

COmme ce Livre est Elémentaire, on y trouve d'abord les définitions de chaque chose ; viennent ensuite les développemens, les détails d'observations, les comparaisons de diverses vérités Astronomiques. C'est toujours M. le Monnier qui donne le dernier dégré de perfection aux Leçons de *Keill* ; il le réforme de tems en tems ; il ajoute des découvertes nouvelles, des tables, des calculs, sans compter la bonne traduction,

qui fait le fond de tout son Ou
vrage.

Sur les Planettes supérieures
Mars, Jupiter, Saturne, nos deu
Astronomes observent les deu
sortes d'oppositions & de conjonc
tions, selon qu'on imagine ces pla
nettes vues du Soleil ou de l
Terre. Car si vous placez le Spec
tateur sur la Terre, & que la Ter
re soit entre ces Planettes & le So
leil, elles seront pour lors en op
position avec le Soleil, & si le So
leil est entre-elles & la Terre
elles seront en conjonction. Ce ser
tout le contraire, si vous suppose
l'œil placé dans le Soleil.

Mais on montre par les mou
vemens de la Terre & de ces Pla
nettes, qu'il s'écoule 189 jours en
tre une conjonction de Saturne &
l'opposition suivante ; qu'il s'e
passe 199 entre une conjonctio
de Jupiter & l'opposition la plu
proche, &c. il n'y a point de va
riétés sur cela.

Dans leur opposition au Solei

Mars, Jupiter & Saturne ont plus d'éclat que dans leur conjonction, parce qu'ils ſont alors plus proches de la Terre. Ainſi Mars qui en eſt cinq fois plus voiſin dans ſon oppoſition au Soleil, doit paroître 25 fois plus lumineux que dans ſa conjonction. Car, encore une fois, la lumiere des Aſtres augmente comme les quarrés des approximations, elle diminue comme les quarrés des éloignemens; d'où il arriveroit que le Soleil vû de Jupiter paroîtroit 25 fois moins lumineux qu'il ne nous paroît ſur la Terre, parce que Jupiter eſt cinq fois plus éloigné du Soleil que la Terre n'en eſt éloignée; & comme Saturne eſt dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, il s'enſuit que le Soleil vû de Saturne paroîtroit avoir cent fois moins de lumiere que nous n'en remarquons en lui.

Les directions, les ſtations, les rétrogradations des Planettes ſupérieures s'expliquent avec un ſuc-

cès merveilleux dans le systême du mouvement de la Terre. On donne ici cette théorie; on passe de là à celle des satellites de Jupiter & de Saturne, on discute leurs phases, leurs éclipses, leurs périodes, leurs utilités, dont les principales sont de servir à montrer la distance de Jupiter au Soleil, & le mouvement successif de la lumiere. Cette derniere découverte est duë à M. de Roëmer, qui s'apperçût le premier, il y a 80 ans, que les éclipses des Satellites étoient vues plutôt, à mesure que la Terre se rapprochoit plus de Jupiter, & qu'elles étoient vûes plus tard, selon que la Terre s'éloignoit davantage de cette Planette. Le même Astronome fit voir que la lumiere du soleil venoit à nous en onze minutes. Mais M. le Monnier montre par l'aberration des fixes, qne la lumiere des Etoiles n'employe que 8′ 7″ ½ à traverser le demi-diamétre de l'orbe annuel; ce qui est la distance du Soleil à la *Terre*.

Il revient aux Satellites, il donne les tables du IV de Saturne & du premier de Jupiter ; il fait observer aussi d'aprés *Keill*, l'avantage que procurent les Eclipses des Satellites pour découvrir les longitudes. « Car si l'on observe en di-
» vers lieux l'immersion d'un Sa-
» tellite de Jupiter, & que l'on ait
» marqué dans chaque endroit les
» heures & les minutes ausquelles
» l'observation a été faite, la dif-
» férence de tems réduite en dé-
» grés & en minutes, donnera la
» différence en longitude des lieux
» qu'observe chaque Observa-
» teur. »

L'article des Cométes est traité avec beaucoup d'étendue. On nous apprend que les Anciens les regarderent comme des Etoiles errantes, c'est-à-dire, comme des Planettes ; ce n'est que depuis la naissance du faux Peripateтisme, qu'on a pris ces grands corps lumineux, pour des météores. Or il est certain que ce sentiment n'a aucune

probabilité, puisque les Comêtes sont vues au même instant des pays les plus éloignés : ce qui n'arriveroit pas, si elles étoient dans l'atmosphere qui nous environne. Elles surpassent même de beaucoup la région de la Lune, puisque la Lune a une parallaxe, & que les Comêtes n'en ont point ; ce qui doit être pourtant expliqué.

Car les Comêtes, sur la fin de leurs apparitions, sont rapportées à differens points du Ciel ; elles paroissent tantôt directes, tantôt rétrogrades. Mais cela est causé par les mouvemens de la Terre, comme il arrive aux autres Planettes ; & l'on prouve par là que les Comêtes descendent dans la Région Planetaire, quelquefois au dessous de Jupiter, quelquefois au dessous de Mars. On en a vû s'approcher du Soleil plus que Vénus & Mercure. Celle de 1680 n'en parut éloignée que d'environ la sixiéme partie du diamétre Solaire. On auroit vû de là le Soleil sous

un angle de 120 d. & la chaleur qu'a dû éprouver cette Cométe, surpassoit trois mille fois celle d'un fer rouge.

On conclut de là, que les Cométes sont des corps solides & permanens. Car si celle de 1680 n'avoit été qu'un amas de vapeurs & d'exhalaisons, l'action du Soleil l'auroit dissipée dans un moment. Mais si les Cométes sont des corps solides, les longues queues qu'elles traînent après elles, & qui paroissent toujours tournées à l'opposite du Soleil, montrent qn'il s'y trouve une atmosphere, d'où la chaleur du Soleil exalte des particules très-subtiles, & semblables peut-être à celles qui forment nos aurores boréales. M. le Monnier ajoute bien des particularités sur la Cométe de 1680, sur celle de 1743 & 1744; sur les méthodes propres à faire ces sortes d'observations : on sent un homme bien exercé dans toutes les observations Astronomiques.

Les Cométes ont, comme l
autres Planettes, deux mouvemen
l'un apparent & diurne, d'Orie
en Occident, à cause du mouve
ment de la Terre; l'autre propre
& dans un plan qui passe, non p
notre œil, mais par le Soleil, nc
dans un cercle, mais dans une e
lipse très-allongée : ensorte q
le Soleil occupe toujours le foy
commun de leur orbite, & que c
Astres décrivent constamment d
aires proportionnelles aux tem
c'est la loi qu'observent toutes l
Planettes. Il faut bien se souver
qu'on parle ici d'ellipses, où l
aires égales peuvent répondre
des arcs très-inégaux, où par co
séquent le mouvement doit-être
tantôt accéléré, & tantôt plus le
Une figure fait concevoir cela sa
peine.

On dit qu'un grand nombre
Cométes se meuvent contre l'o
dre des Signes, c'est-à-dire, d'O
rient en Occident, au lieu que to
tes les Planettes ont leur co

d'Occident en Orient. Cela forme une difficulté considérable contre le grand tourbillon Solaire de Descartes. Car quand les Cométes descendent dans la Région Planetaire, s'il y avoit un fluide qui entraînât tous les autres corps célestes d'Occident en Orient, il faudroit bien que les cométes suivissent cette direction ; il faudroit que quand elles sont parvenues à la hauteur de la Terre, elles fissent dans le même sens que la Terre plus de 7000 lieues en une heure. L'expérience étant contraire, on en infere la non-existence de ce tourbillon Cartesien ; on fait même un pas plus avant : on en prend occasion d'établir le systême du vuide, & l'on entame à ce sujet un commencement d'invectives contre les Philosophes Scholastiques partisans du plein. Tout cela est de *Keill*, dont les objections sont connues depuis long-tems des Cartesiens : ceux-ci ont répondu qu'il n'est pas encore tout à fait

certain que les cométes traversent le tourbillon Solaire d'Orient en Occident ; qu'il peut y avoir bien des illusions d'optique dans une telle apparence ; que le tourbillon Solaire pouvant être fort applati vers ses pôles, les cométes n'y entreroient pas, quoiqu'elles dussent y entrer dans la supposition que ce tourbillon fut sphérique ; qu'après tout on ne peut assurer qu'il n'y ait pas dans le Ciel une infinité de courants de matiére éthérée, qui s'entrelassent & subsistent avec les courants de la matiére du tourbillon Solaire ; qu'on voit bien sur la Terre des tourbillons de flamme qui se meuvent en sens contraire, qui se croisent sans se détruire ; qu'il y a de même dans notre atmosphere des vents totalement opposés. Tout ceci n'est qu'un leger crayon de la controverse Cartésienne contre le Newtonianisme des Philosophes modernes. On a quelque chose de plus développé dans le bel éloge

de M. l'Abbé de Molieres par M. de Mairan (*Mémoires de l'Académie, année* 1742.) Pour la non-résistance de l'éther, tout dense qu'il est, on a dans les Leçons du même Abbé, une théorie qui parut dans le tems faire beaucoup de plaisir aux Physiciens. Mais qui soutiendra désormais le Cartésianisme vieilli, & par cette raison même exposé aux dégouts, aux froideurs de nos contemporains ? Il faudra bientôt faire pour Descartes un Traité dans le gout de celui de Launoy, qui s'avisa au siécle dernier de présenter toutes les situations diverses de la fortune d'Aristote. Car ces deux Philosophes, si différens d'ailleurs, se ressemblent en ce point, qu'ils ont été d'abord persécutés, proscrits, anathématisés, ensuite honorés, adoptés, préconisés, enfin le tems de leur décadence est venu ; la vieillesse, les rides ont défiguré l'un & l'autre. Aristote & Descartes ont fait leur tems ; Rohaut est

Chapitre XX du Livre que nous abregeons. « Si la Terre, dit-on,
» n'avoit autour d'elle aucune at-
» mosphere, il n'y auroit de clarté
» que dans la seule partie du Ciel
» qu'occupe le Soleil, & l'Obser-
» vateur tournant les yeux au de-
» là & de tous côtés, n'apperce-
» vroit dans le Ciel qu'un fond obs-
» cur & comme plongé dans les
» ténébres. En plein jour les moin-
» dres Etoiles brilleroient, & cela
» assez près du Soleil, puisqu'il
» n'y auroit rien qui pût les effa-
» cer, cette vive lumiere du So-
» leil n'étant réfléchie vers nos yeux
» par aucun corps que ce fût...
» Mais puisque l'atmosphere qui
» nous environne reçoit une mul-
» titude prodigieuse de rayons du
» Soleil, & puisqu'elle nous les
» réfléchit, il arrive qu'en ce cas
» on attribue au Ciel une lumiere
» qu'il n'a pas, & c'est cette mê-
» me splendeur de l'atmosphere,
» qui seule est capable d'effacer
» ou d'absorber presque entiere-

» ment

» ment la lumiere des Etoiles fixes.
» De plus s'il n'y avoit point d'at-
» mosphere, il est certain qu'im-
» médiatement avant le coucher
» du Soleil, sa lumiere seroit aussi
» vive qu'à midi, & qu'au mo-
» ment de son coucher, de pro-
» fondes ténébres s'éléveroient
» tout à coup; ensorte que l'arri-
» vée subite de la nuit, ou le paf-
» sage si soudain de la lumiere aux
» ténébres seroit fort incommode
» pour tous les Habitans de la
» Terre. Mais par le moyen de
» l'atmosphere (quoiqu'après le
» coucher du Soleil aucun de ses
» rayons ne puisse venir directe-
» ment à nous) il arrive cependant
» que nous jouissons d'une lumiere
» douce qui nous est réfléchie, &
» que les ténébres de la nuit ne se
» répandent que par dégrés pres-
» que insensibles. La raison est que
» la Terre, par son mouvement
» diurne de rotation, nous fait per-
» dre à la vérité le Soleil de vue,
» mais l'air supérieur continue d'en

» être éclairé, & remplit encore à
» notre égard tout le Ciel de sa
» lumiere : ensuite le Soleil con-
» tinuant de descendre, l'air perd
» successivement de sa clarté; en-
» sorte que lorsque le Soleil est
» parvenu au dix-huitiéme dégré
» au dessous de l'horison, il cesse
» entierement d'éclairer l'atmos-
» phere, & l'air est totalement
» obscurci. De même lorsqu'au
» matin le Soleil est parvenu au
» dix-huitiéme dégré sous l'hori-
» son, il commence à éclairer
» l'atmosphere & à répandre de
» plus en plus dans le Ciel cette
» lumiere qui paroît d'abord dou-
» teuse, mais dont la vivacité aug-
» mente jusqu'au lever du Soleil.»

On appelle crépuscule cette foible lumiére qui précéde le lever du Soleil & qui suit son coucher. L'air n'est pas la seule cause des crépuscules, il faut les attribuer aussi à l'atmosphere du Soleil : c'est une matiere très-déliée qui environne cet Astre; mais on ne peut

déterminer au juste jusqu'à quel point cette cause influe dans nos crépuscules. On sçait seulement qu'elle y influe beaucoup moins que l'atmosphere Terrestre.

Les crépuscules sont plus courts en hyver qu'en été ; plus longs le soir que le matin : plus courts dans la sphere droite que dans la sphere oblique ; plus longs & très-longs dans la sphere parallele. On détermine la durée des crépuscules, la hauteur de l'air, le crépuscule étant donné, les divers effets des réfractions soit par rapport aux Astres, soit par rapport aux Eclipses. M. le Monnier ajoute au Texte de son Auteur l'histoire de la découverte des Réfractions. C'est Walterus de Nuremberg, qui le premier en a publié quelques observations. Ticho-Brahé, Snellius, M. Cassini, M. Picard, & bien d'autres ont beaucoup perfectionné cette partie des observations célestes. M. le Monnier donne la Table des Réfractions dressées à Quito par M.

Bouguer, & celle de M. Newton, qui paroît répondre aux plus grandes chaleurs d'été.

La doctrine des Parallaxes a été supposée dans bien des choses dont nous avons parlé. On la traite à fond dans le Chapitre XXII de cet Ouvrage. Comme nous ne sommes point au centre de la Terre, mais à sa surface, les lieux du ciel où nous appercevons les Astres, doivent différer de leurs lieux véritables, c'est-à-dire, de ceux que nous observerions du centre de la Terre. C'est cette différence entre le lieu vrai & le lieu vû qu'on nomme *Parallaxe*. C'est aussi, en stile Géométrique, l'angle sous lequel un Spectateur placé dans l'Astre, appercevroit le demi diamétre de la Terre, tiré au lieu que l'Obser-servateur est supposé occuper à la surface. On remarque que les Parallaxes diminuent avec l'augmentation des distances : c'est ce qui fait juger que les Etoiles fixes sont à une distance prodigieuse, puis-

qu'elles n'ont point de parallaxe. Il faut lire ce Chapitre entier, qui comprend toutes les bonnes méthodes anciennes & modernes, pour découvrir & calculer les diverses Parallaxes. Nous invitons de même nos Lecteurs à bien méditer tout ce qui se trouve ici sur la théorie des mouvemens de chaque Planette, à commencer par le mouvement annuel de la Terre. On apprend à déterminer par là leurs périodes, leurs distances au Soleil, la figure & la position de leur orbite ; on tire de là des méthodes pour calculer leurs vrais lieux dans le Zodiaque. M. le Monnier a rassemblé sur tous ces Articles mille Observations, qui enrichissent beaucoup l'Ouvrage de l'Astronome Anglois.

L'un & l'autre parlent aussi du tems, de ses parties & de ses équations. Le tems ne peut être mesuré que par le mouvement des corps, & « s'il arrivoit que tout ce qui est » *dans* l'Univers pût devenir im-

» mobile, dès-lors nous ne
» rions plus déterminer en a
» maniere la quantité du t
» mais la durée des choses s'
» leroit sans distinction de ses
» ties. » Ceci est exactement
quand on s'en tient à l'*idée de*
qui n'entend parler que de la
sure fixe & déterminée du ter
de cette mesure qu'on doit p
être appeller extérieure & pu
que. Car du reste, en supposant
me tous les corps immobiles
cet Univers, les seules pensées
cessives des créatures raisonna
suffiroient pour mettre une es
d'ordre & de mesure dans le t

Quoiqu'il en soit, il a été
turel qu'on se servit pour la m
re du tems des mouvemens
Astres, parce qu'ils sont les
visibles, les plus remarquable
d'ailleurs, le dessein du Créat
été de nous les donner pour
usage : *Fiant luminaria in fi*
mento, & sint in signa, in tem
& dies & annos. Pour les p

du tems, c'eſt-à-dire, les heures, les jours, les mois, les années; pour le Calendrier avec toutes ſes dépendances, on a ici un abregé de ce qui ſe trouve en une infinité d'autres endroits. Mais cela eſt plus méthodique, plus clair, plus ſatisfaiſant que bien d'autres Traités où cette matiere eſt diſcutée avec un grand étalage d'érudition.

Nous finirons nos Extraits, en reconnoiſſant qu'ils ſont trop courts pour la multitude des objets importants que ces Inſtitutions Aſtronomiques comprennent. Notre devoir n'étoit pas d'indiquer chaque choſe, mais d'aſſurer qu'on les verroit toutes avec plaiſir dans le Livre même. S'il eſt vrai que l'admiration ait fait naître les Philoſophes *, nous pouvons eſpérer qu'elle fera auſſi des Aſtronomes de tous ceux qui liront cet Ouvrage.

* C'eſt le ſentiment de Platon & d'Ariſtote. Plat. *in Theeteto* Ariſtot. *Metaph.* L. 11. C. 2.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES VOYAGES, &c. Tome II. Suite de l'Article CXXXVIII. au II. vol. de Décembre 1746.

Liv. V. LEs Auteurs Anglois » fatigués d'avoir suivi leurs » Marchands au long d'une immense étendue de Côtes, ou » dans quelques Pays, dont ils » n'ont pû guères nous apprendre » que les noms; & sortant enfin » d'une carriere ennuyante & pénible, *déclarent* que les Relations vont prendre plus que jamais le double caractère de l'agrément & de l'utilité «. La carriere, qu'ils ont fournie jusqu'à présent, a dû sans doute les ennuyer beaucoup, & leur être fort pénible: mais n'auroient-ils pas pû s'épargner une partie de cette peine & de cet ennui, & l'épargner à ceux de leurs Lecteurs, qui engagés à par-

courir leur Ouvrage par le titre d'Hiſtoire, qu'ils lui ont donné, ne s'attendoient pas à y trouver ces détails monotones de routes, de carguaiſons, d'avantures, de démêlés entre les Navigateurs, qui ont pû faire plaiſir dans le tems à ceux, qui y prenoient intérêt, mais qui n'interreſſent aujourd'hui perſonne? N'auroient-ils pas mieux contenté le Public, ſi au lieu de répéter ſi ſouvent les mêmes choſes, & des choſes, qui dans le fond n'apprennent rien, ils s'en fuſſent tenus aux événemens les plus curieux, & aux obſervations les plus utiles, qui noyés dans des répétitions ennuyeuſes, courent riſque d'échapper aux yeux des plus attentifs, & de perdre beaucoup de leur agrément & de leur utilité ?

Nous ne nous repentons pourtant pas de nous être ſi fort étendus ſur les quatre premiers Livres de cette Collection Hiſtorique, parce que nous y avons trouvé bien des remarques, qui nous ont paru

mériter place dans nos Mémoires, & nous avons crû devoir rendre justice, non seulement aux Auteurs des premiéres Découvertes, mais encore aux réflexions judicieuses, & au caractere d'honnête Homme, que soutient par-tout celui, à qui nous sommes principalement redevables de cette grande Collection. Mais il faut nous borner, parce que si nous voulions continuer à rendre un compte aussi exact des Livres suivans, que nous l'avons rendu des précédens, les Volumes se multiplient si fort, & se suivent de si près, qu'il nous faudroit établir chaque mois un second Journal pour ce seul Ouvrage.

Le cinquiéme Livre comprend les *Voyages en différentes Parties de l'Afrique, & dans les Isles adjacentes, avec la description des Pays & des Habitans*, & le premier Chapitre contient une description des Isles Canaries par Thomas Nicols, qui ayant demeuré dix-sept ans dans ces Isles, n'a pû résister, dit-

il, à la passion d'écrire, en lisant les erreurs & les faussetés de quelques Voyageurs, qui l'avoient précédé, & sur-tout d'André Thevet. Mais pour rendre cette description plus complette, on y a inséré en forme de Supplément les Observations de quelques autres Sçavans, qui ont eu occasion d'écrire sur le même sujet, sur-tout du Chevalier Edmond Scory, qui écrivoit en 1600. de Edens, dont les Observations sur le Pic de Ténériffe en 1715, ont été placées dans les Transactions Philosophiques; & d'un Médecin, dont l'Ouvrage a paru digne au Docteur Sprat d'être inséré dans l'Histoire de la Société Royale d'Angleterre.

On ne doute point ici que les Canaries ne soient les Isles fortunées des Anciens, & les raisons qu'on apporte pour appuyer ce sentiment, nous paroissent établir quelque chose de plus que la vraisemblance. Il est difficile de croire qu'Ptolémée ait bien connu les Isles du

Cap-Verd, & on les connoît tro
aujourd'hui pour juger qu'elles mé
ritent le nom de *fortunées*. Nico
ne compte que sept Isles parmi le
Canaries, & il a raison de regarde
les six petites Isles, qui sont autou
de Lancerote, & les Salvages, qu'o
trouve entre les Canaries & Made
re, comme de simples dépendan
ces des Isles fortunées.

Ce qu'il y a de plus curieux dan
ce Mémoire, est la description du
Pic de Ténériffe par plusieurs Voya
geurs, qui l'ont visité avec beaucou
d'exactitude ; des recherches sur l'o
rigine des Guanches, qui sont le
anciens habitans de ces Isles, & de
observations sur les caves des mort
& sur les Momies de Ténériffe
Tout cela est tiré principalemen
des trois Auteurs, dont nous avons
dit que les relations ont été jointes
à celle de Nicols. On ne connoît
point l'origine des Guanches, dont
la langue a beaucoup d'affinité avec
celle des Mores da Barbarie. Ni-
cols, & les Voyageurs qui l'ont sui-
vi, ne les ont point trouvés auss

ſauvages, que Bethencourt, qui a regné dans quelques-unes de leurs Iſles, les avoit repréſentés. Ils avoient des Rois, une forme de gouvernement, l'idée d'un Etre ſuprême, de l'immortalité des ames, d'un Paradis, & d'un Enfer, qu'ils plaçoient dans le volcan de Téneriffe. Tous n'avoient pas la même religion : elle varioit dans les cantons différens. La vertu & l'honnêteté étoient en ſi grande recommandation parmi eux, que, par une loi inviolable, quiconque faiſoit violence à une femme, étoit puni de mort. Réduits aujourd'hui à un très-petit nombre, & dans une très-grande pauvreté, ils ſont encore ſi fiers, & ſi jaloux de leurs uſages, que le plus vil de leur nation dédaigneroit d'épouſer une Eſpagnole. Ils ſont robuſtes, de la plus haute taille, maigres, bazanés, d'une agilité inconcevable, & cependant grands mangeurs : vingt lapins & un chevreau faiſoient le repas d'un ſeul homme. L'article des caves, où ils conſer-

vent des corps embaumés depuis plus de mille ans, eſt très-curieux, & mérite d'être lû.

Nicols a joint à la deſcription des Canaries celle de Madere, que l'on a encore enrichie de pluſieurs particularités remarquées par Ovington, & de l'hiſtoire de la découverte de cette Iſle célébre, écrite en Portugais du tems du Comte Henry, mais dont nos Auteurs n'ont pû avoir que la traduction Françoiſe, imprimée à Paris en 1671. Ils paroiſſent étonnés de n'y rien trouver de l'avanture d'un Anglois, nommé Machin, ou Machan, qui vers l'an 1344 voulant paſſer en France avec une femme, qu'il avoit enlevée de ſon conſentement, fut jetté par un coup de vent ſur l'Iſle de Madere, où l'un & l'autre moururent quelque tems après. Ils la rapportent ſur l'autorité d'Antoine Galvano, mais ils ne diſſimulent point les difficultés qu'on peut oppoſer au récit de cet Ecrivain, & qui ont fait regarder de pluſieurs ſa Relation comme un Roman.

Les trois Chapitres ſuivans comprennent trois Voyages ſur les côtes d'Afrique en 1455, 1456, & 1462. Les deux premiers par Louis Cadamoſto, noble Vénitien, & le troiſiéme par Pierre de Cintra, Portugais. Cadamoſto eſt, dit-on, l'Auteur de ces trois Relations, dont la premiere renferme quelques particularités un peu romaneſques. Nous avons d'ailleurs des raiſons de ſoupçonner leur fidélité ; n'y eût-il que la découverte des Iſles du Cap-Verd, que la ſeconde relation attribue à Cadamoſto, qu'elle prétend l'avoir faite en 1456, tandis que les meilleurs Auteurs nous aſſûrent que ce fut Antoine Nolli Génois, qui découvrit les trois premieres en 1449, & que les autres ne furent découvertes qu'en 1460.

Ces trois Relations ſont ſuivies d'un Voyage fait en 1721 par le Capitaine Georges Roberts, qui ayant été pris par des Pirates de ſa Nation, après bien des avantures

Les Anes & les Mulets ont lc tems fait le principal commerc cette Isle, & c'étoit les Fran qui les achetoient pour leurs co. nies. Une grande sécheresse ay: presque détruit ces animaux, François cesserent d'aller à S. Ph lippe, cependant Roberts nous a prend qu'ils s'y sont de nouvea multipliés.

Livre VI. *Voyages au long de l Côte Occidentale de l'Afrique depuis le Cap Blanc jusqu'à Sierra Leona.* Dans le premier Chapitre nos Auteurs reprennent en peu de mots l'Histoire du Commerce, & des premiers Etablissemens des François sur la côte occidentale d'Afrique au XIV siécle. L'habileté des Dieppois, qui faisoient ce commerce; les Forts qu'ils avoient construits le long de ces côtes, l'estime & l'amitié des Négres qu'ils s'étoient attirées, & dont le souvenir rend encore cher à ces Barbares le nom François, devoient, ce semble, assûrer pour toujours la posses-

sion de ce Commerce à la France: mais les guerres civiles, qui la désolerent sur la fin du regne de Charles VI, & pendant une bonne partie de celui de Charles VII, l'interrompîrent, & les Portugais ne tarderent point à s'en saisir.

Nous ne comprenons pas ce que nos Auteurs veulent dire, en ajoutant que « la part que les Ducs de » Normandie prirent aux troubles » de la France, exposa les Nor-» mands aux mêmes disgraces «. Pouvoient-ils ignorer que la Normandie, depuis Philippe Auguste, qui la réunit à la Couronne dans le douziéme Siécle, n'a point eu d'autres Ducs jusqu'à Charles VII, que les fils aînés de nos Rois? Ils donnent encore une autre cause du dépérissement du Commerce des Normands, qui ne nous paroît pas y avoir contribué. C'est l'ambition, qui porta ceux, qu'il avoit enrichis, à dédaigner la source de leur fortune, & à s'allier avec la Noblesse, pour faire perdre le sou-

venir de leur origine. Cela n'est que trop commun aujourd'hui ; mais nous ne voyons point dans l'Histoire que les Négocians du XIV Siécle ayent donné dans ce travers.

Il est encore certain, & nous en avons la preuve dans les premieres Relations des Anglois, que quand ils commencerent à fréquenter les Côtes de la Guinée, ils y trouverent des François, qui y étoient fort bien reçûs, & y faisoient utilement leur commerce : mais ils ne publioient point les journaux de leurs voyages, & ne croyoient pas avoir besoin, pour assûrer leur commerce, de construire des Forts.

Quoi qu'il en soit, à la fin du XVI siécle, il ne restoit à nos Marchands en Afrique que l'Isle du Sénégal, qui porte aujourd'hui le nom de *S. Louis*. Thomas Lombard y étoit Directeur en 1626, pour une Compagnie de Rouen & de Dieppe, qui continua d'en joüir jusqu'en 1664. Dans la suite une autre Compagnie

se forma, & obtint un Privilége du Roy pour commercer au Sud. Le peu de durée des Compagnies, qui succédent à celles-ci, nous méneroit trop loin; tout cela est ici fort bien expliqué & en peu de mots. Ce qu'on y trouvera de plus interressant, c'est l'Histoire abregée des Guerres & des Traités survenus entre les François & les Hollandois, avec une description exacte des Isles d'Arguyn & de Gorée, qui ont été l'occasion & l'objet de ces démêlés.

Cela est suivi d'un *Voyage en Lybie, particulierement au Royaume de Senegal sur le fleuve Niger*, par Claude-Jeannequin, sieur de Rochefort, en 1637, publié à Paris en 1643. L'Auteur dans sa Préface se justifie d'avoir mis le Sénégal & le Cap-Verd dans la Lybie, qui, de son propre aveu, est fort éloignée de cette côte. Il ne l'a fait, dit-il, que pour se conformer à l'usage des Navigateurs, qui ont nommé ce pays, *Lybie maritime*, ou *Sables brû-*

lés. Il passe ensuite condamnation sur la négligence de son style, & se flatte d'avoir dédommagé ses Lecteurs par la fidélité de ses récits, & par les remarques curieuses, dont il a enrichi sa relation : mais nos Auteurs prétendent que ses remarques sont fort superficielles, & qu'il y a fort peu d'exactitude dans son journal. A cela près ils conviennent que s'il n'avoit pas tant promis, on pourroit lui attribuer l'honneur d'avoir mieux fait, qu'on ne devoit l'espérer d'un Soldat, & que ses observations sur les mœurs & les usages des Negres sont instructives, & souvent fort exactes & fort judicieuses : enfin qu'on ne peut lui contester le mérite d'avoir donné la premiere Relation d'un Voyage François dans la riviere du Sénégal.

Mais Rochefort n'eût-il aucun des défauts qu'on lui reproche, son Ouvrage ne se soutiendroit pas vis-à-vis de celui qui termine ce Volume : ce sont les *Voyages du sieur André Bruë au long des Côtes Occi-*

dentales d'Afrique, où se trouve insérée *la Relation de la Découverte du Royaume de Bambuk, ou Bambonc, & de ses mines d'or, en* 1716, par le sieur Compagnon. M. Bruë avoit écrit lui-même ses Mémoires, & il étoit bien capable de leur donner une forme & un style, qui répondissent à la haute réputation, qu'il s'étoit justement acquise par la conduite sage, noble & desinterressée, qu'il a tenue tout le tems qu'il a été à la tête de la Compagnie en Afrique ; par les services essentiels qu'il lui a rendus ; par la considération, qu'avoient pour lui, & le respect même que lui portoient les Princes Négres, avec qui il avoit eu occasion de traiter : mais soit que son âge avancé, les incommodités, que lui avoient causé les fatigues de ses voyages, ou trop de défiance de lui-même l'ayent engagé à emprunter un secours étranger pour mettre la derniére main à ses Journaux, il les confia au feu *P.* Labat Dominicain, pour

les rédiger. Il ne pouvoit pas les confier à une plume plus légere & plus enjouée ; mais le P. Labat n'étoit pas Homme à s'en tenir à ce que M. Bruë souhaitoit de lui, & la qualité de simple Editeur n'étoit pas de son goût.

Il a donc voulu être Historien, & pour cela, aux Mémoires qu'il s'étoit chargé de donner au Public, il a joint tout ce qu'il a pû trouver de conforme à ses vûes dans les autres Auteurs, qui ont parlé de cette Partie de l'Afrique. Ce n'est pourtant pas ce dont nos Auteurs se plaignent, mais de n'avoir pas eu soin de citer ses autorités, & de nous avoir laissé embarrassés à distinguer ce qui est de M. Bruë de ce qui n'en est pas. » Quand on considere, » disent-ils, avec quelle prudence » ce Directeur général du Com- » merce François au Sénégal mé- » nagea les affaires de la Compa- » gnie, & quelle considération il » s'attira des Rois Négres dans » tous ses voyages, on prend né- » cessairement

» cessairement une haute idée de
» son esprit & de son habileté. Un
» si long séjour en Afrique, avec
» une réputation si juste, ne put
» manquer de lui fournir les meil-
» leures occasions pour s'instruire
» des mœurs & des usages du
» Pays, & doit donner par consé-
» quent autant d'autenticité que
» d'agrément à ses Relations «.

Cependant dans ce que le P. Labat nous a donné sous le nom de M. Bruë, il n'y a que les journaux, les descriptions & les négociations, qui soient sans mêlange de cet illustre Voyageur; & comme nos Auteurs font profession dans leur Recueil de regarder l'utilité comme leur premiere régle, ils nous avertissent que pour suivre la méthode dont ils se sont fait une loi, ils ont ici réduit leur narration à l'ordre des tems, ce qui est sans doute le meilleur moyen de nous faire connoître ce qui appartient à M. Bruë, & ce que le P. Labat y a ajouté. D'ailleurs l'Ouvrage n'auroit peut-

être pas été autant lû, & n'aur pas si bien fait connoître l'illust Directeur de la Compagnie du S négal, si le P. Labat n'y avoit ri mis du sien. Mais on ne doit p s'étonner, si nous ne disons presq rien de ce qu'il y a peut-être plus interressant, du moins po nous autres François, dans les de premiers Volumes de cette Histo re des Voyages, puisque nous avons suffisamment parlé dans tems que l'Ouvrage du P. Lab parut, & qu'en rendant à ce Rel gieux toute la justice qui lui e dûe, nous n'avons rien néglig pour faire connoître tout le méri de M. Bruë.

Nous avons dit que Rochefort dans le titre de son Voyage au Sé négal, prétend que cette riviere e la même que le Niger. Nos Au teurs examinent dans le quatriém Chapitre ce point de Géographie Mais après avoir conclu qu'on n' aucun fondement certain, sur qu on puisse s'appuyer pour décide

cette grande question, ils nous promettent pour le troisiéme Volume d'autres réflexions sur le Niger, à l'occasion de la Gambre. Ils s'étonnent beaucoup que le P. Labat, malgré tant de si justes sujets d'incertitude, prenne sans douter l'affirmative, & regarde la Gambre comme une simple branche du Sénégal, quoique le canal de la Gambre étant beaucoup plus large, méritât bien mieux de passer pour le lit principal.

Au reste, le parti que nos Auteurs ont pris de nous donner de suite les Mémoires de MM. Bruë & Compagnon dans l'ordre où ils ont été écrits, aprés les avoir dépouillés, autant qu'il a été possible, de ce qui leur étoit étranger, ne laisse rien à désirer sur ce qui fait l'objet de cette Partie de leur Recueil : c'est en suivant les vûes du premier de ces deux habiles Voyageurs, que le second entreprit avec un courage peu commun, & exécuta heureusement la découverte

qui l'ont fait dans leur tems ? Ce n'eût pas été le principal motif : mais il n'étoit pas à négliger.

Meibomius, docte Allemand, a publié en Latin l'Histoire du favori d'Auguste, mais outre qu'elle est écrite en Latin, langue dont on use aujourd'hui très-sobrement parmi nous, elle est chargée de tant de citations & de digressions, selon l'usage du Nord, que la traduction n'en eût pas beaucoup plû. M. Richer a donc jugé à propos de ne regarder l'Ouvrage de Meibomius que comme des Mémoires auxquels il a encore ajouté de nouvelles recherches. L'Auteur avoit achevé son travail quand, il apprit que dans le treiziéme tome de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, on lisoit un discours qui a pour titre, *Recherches sur la vie de Mecenas.* Mais le plan & le stile l'Académicien sont bien différens du plan & du stile de l'Historien. D'ailleurs plusieurs Auteurs ont souvent travaillé sur le

même ſujet, avec ſuccès. *Celui du ſçavant Academicien,* dit ici M. Richer avec autant d'eſprit que de modeſtie, eſt aſſuré, *& je n'ai encore que l'eſpérance.*

On ne ſçait ni l'année, ni le lieu de la naiſſance de Caius Cilnius Mecenas. Sa famille étoit originaire d'Arezzo, Ville d'Etrurie. Son pere Menodore, deſcendoit en ligne maſculine d'Elbius Volturrenus, dernier Roi de cette Contrée, & dont l'origine remontoit juſqu'à Porſéna, Protecteur des Tarquins. Elbius fut tué dans un combat contre les Romains, près du Lac de Baſſanello, l'an de Rome 444, Turrenus ſon fils, voyant que toute la puiſſance des Toſcans étoit ruinée ſans reſſource, livra ſa Capitale aux ennemis, mais il ne leur aſſujettit ni ſon goût ni ſes inclinations, il demeura attaché aux Coutumes & aux uſages de ſa Nation, & refuſa même d'apprendre la Langue des Vainqueurs. Ses deſcendans ſuivirent cet exemple,

jusqu'à Cecina Volturrenus, Prince des Augures, *qui se fit instruire aux Lettres Latines.* Les ayeux de Mecenas s'établirent enfin à Rome & ils y vêcurent dans l'ordre des Chevaliers, Dignité dont le Favori d'Auguste se contenta toute sa vie. Mecenas s'appliqua dans sa jeunesse aux Sciences & aux exercices militaires, comme faisoit alors toute la jeune noblesse Romaine. Il se disposoit ainsi, sans le prévoir à jouer avec éclat un grand rôle dans ces révolutions mémorables qui arriverent de son tems.

Après la mort de Jules César, Octave son petit Neveu, qu'il avoit adopté & qui étoit alors avec Agrippa, à Apollonie, Colonie des Corinthiens dans la Macédoine, prit la résolution de se saisir du gouvernement de la République & de vanger la mort de son pere. On conjecture que Mecénas se trouvoit aussi dans la même Ville avec Octave & Agrippa, & que ce fut là que ces trois grands hommes, devenus

ensuite si célebres, contractérent cette amitié sincere & constante, qu'on ne vit jamais s'affoiblir pendant le cours de leur vie.

Octave ayant pris publiquement le nom de César, se mit à la tête des Soldats véterans, qui avoient servi sous Jules, & les conduisit à l'armée des deux Consuls Hirtius & Pansa. Ils périrent l'un & l'autre à la bataille de Modéne, qu'Antoine perdit. Mecénas se trouva à cette sanglante journée, où l'on combattit avec tant d'opiniâtreté, & il ne contribua pas peu par sa valeur & par ses conseils aux succès & à la gloire du jeune Prince.

Octave mécontent de ce que le Senat lui avoit refusé le Consulat, se ligua avec Antoine & Lepide, & cette union si connue sous le nom de Triumvirat, priva Rome & l'Empire d'un très grand nombre des plus illustres Romains. Antoine & Octave ayant laissé Lepide à Rome, marcherent ensemble contre Brutus & Cassius, chefs des

Conjurés. Les deux Armées se rencontrérent près de Philippe, Ville de Macédoine, & se livrerent deux sanglantes batailles, où la victoire long-tems balancée se déclara enfin pour les Triumvirs. Brutus & Cassius les derniers défenseurs de la liberté, se donnerent la mort pour ne pas tomber entre les mains des Vainqueurs, qui les eussent encore moins épargnés, qu'ils n'épargnerent tant d'autres, moins coupables qu'eux du meurtre de Jules César. Mecénas se signala dans ces deux batailles, où il montra bien que le luxe & la molesse qu'on lui avoit reprochés, n'avoient point affoibli son courage. Le Favori d'Auguste n'est-il pas le modéle de tant de Seigneurs François, qui pour avoir été élevés dans les délices, n'en combattent pas avec moins de valeur dans l'occasion? N'est-il pas pourtant permis de douter que ce soit là le chemin le plus court & le plus sûr, pour arriver à la perfection des vertus militaires?

Mecénas revint à Rome & profitant du loisir dont il jouissoit, il se livra à l'amour des beaux Arts encore plus qu'auparavant : ce fut alors qu'il mérita le glorieux nom de Protecteur des Muses. Virgile, quoiqu'il n'eut pas porté les armes contre les Triumvirs, n'en fut pas moins chassé de son héritage, dans le partage qu'ils firent à leurs Soldats, des territoires de Crémone & de Mantoue, malheureusement trop voisine de Crémone. Ce grand Poëte, né pour être un des principaux ornemens de l'Empire, eut recours à Pollion qui le recommanda à Mecénas, & Mecénas non content de lui accorder sa protection, le présenta à Octave. Virgile obtint tout ce qu'il désiroit & fut rétabli dans son petit domaine, mais ce qui lui fut encore plus avantageux que la restitution de son patrimoine, c'est qu'il devint un des intimes amis de Mecénas, qui apperçut au premier coup d'œil ce que valoit un homme comme Vir-

gile, soit par la beauté de l'esprit, soit par la droiture & la probité; c'est à cette amitié que nous devons les Georgiques : ouvrage, qu'il nous soit permis de le dire, puisque d'autres l'ont dit avant nous, ouvrage le plus fini qui soit jamais sorti de la main des Muses.

Nous apprenons aussi de Martial que ce fut encore Mecénas qui engagea Virgile à composer l'Eneide, ce Poëme si fameux & si capable d'humilier la fierté des Grecs. Ainsi le Favori d'Auguste ne fut pas seulement le bienfaicteur de Virgile, il le fut aussi de tout ce qu'il y a eu depuis ce tems là & de tout ce qu'il y aura de vrais connoisseurs dans les siécles futurs.

Mecénas signala peu-après son zéle pour les Muses par la protection qu'il accorda à Horace, qui n'étoit pas moins leur Favori que Mecénas l'étoit d'Auguste. Horace, qui s'étoit bien apperçu à la journée de Philippes qu'il n'étoit pas né pour la guerre, & qui y avoit perdu son

seulement son bouclier, mais encore toute sa fortune, se jetta dans la Poësie, pour laquelle il n'ignoroit probablement pas qu'il avoit du talent: foible secours ordinairement contre l'indigence. Le nouveau Poëte fit donc des vers, & ce fut ce qui le tira de la misere. Virgile & Varius parlerent avantageusement de lui à Mecénas qui le voulut voir, & qui lui donna dans la suite les marques les plus sensibles de sa bienveillance & de sa liberalité. On ne désaprouvera pas que nous admirions en passant la conduite généreuse & désintéressée de Virgile & de Varius: ces deux fameux Poëtes connoissoient mieux que personne ce que valoit Horace, & qu'il avoit tout le mérite nécessaire, pour partager également avec eux l'amitié de leur commun Protecteur. Cette considération n'excita en eux aucun sentiment de jalousie: ils furent les premiers à le produire. En use-t-on ainsi parmi les Poëtes du second & du troisié-

me rang : car les rangs ne sont guéres moins marqués parmi les Poëtes que parmi les Vaisseaux de guerre ?

Après la bataille de Philippes, Antoine passa en Egypte où il devint éperdûment amoureux de Cleopatre. Pendant qu'il y vivoit dans un luxe & une molesse dont tout l'Empire étoit scandalisé, Fulvie sa femme irritée contre Octave, qui avoit répudié sa fille, engagea Lucius Antonius frere de son mari à se soulever en Italie. Fulvie & Lucius se retirerent à Perouse où Octave les réduisit après un siége opiniâtre. Mecénas fut de cette expédition & il s'y distingua.

☞ La mésintelligence recommençant entre Octave & Antoine, les Triumvirs nommerent trois hommes, très capables de réussir dans les négociations les plus difficiles, pour prévenir les suites de cette division, si elle venoit à éclater. Mecénas fut un des trois Négociateurs, Cocceius & Pollion les deux au-

: ils se rendirent tous trois à
des, où par leur habileté &
sagesse, ils vinrent à bout de
ncilier deux Rivaux, qui as-
ient chacun de leur côté au
vernement de l'Empire. Pour
tenir cette union, on convint
ntoine épouseroit Octavie,
d'Octave & veuve de Marcel-
Quelque besoin qu'eut Octa-
uand il étoit à la tête de ses
iées des conseils de Mecénas,
privoit de tems en tems de la
ence d'un Favori si digne de
onfiance, & il l'envoyoit à
ne pour y maintenir la tranqui-
publique. Mecénas ne l'eut pas
ôt assurée qu'il rejoignit la Flo-
Octave, pour partager avec lui
érils de la derniere bataille Na-
, qui se donna sur les Côtes de
e & où le jeune Pompée ayant
u tous ses Vaisseaux, prit la
avec six ou sept seulement,
ui restoient de 350, & peu-
il fut tué à Milet par l'ordre
toine. Mecénas se surpassa lui-

même en cette occasion : mais toute la valeur du Prince & du Favori eut été inutile, si l'habileté d'Agrippa le plus grand homme de Mer qu'il y eut alors, n'eut dirigé tous les mouvemens de la Flotte. Mecénas fut fait Préfect de Rome. Cette charge étoit une des plus considérables : mais elle ne le retint pas, quand il vit qu'Octave & Antoine armoient puissamment l'un contre l'autre. Mecénas & Agrippa signalerent encore à la fameuse bataille d'Actium, leur zéle pour Octave, chacun selon ses talens. Il paroît par une Ode d'Horace que ce grand Poëte desiroit ardemment d'accompagner son Bienfaiteur, ce qu'on ne lui permit pas : il étoit àpropos de conserver un homme qui célébreroit si bien les succès d'Octave. Peut-être aussi que Mecénas, qui n'ignoroit pas qu'Horace avoit montré peu de courage à la journée de Philippes, ne crut pas devoir compter sur sa valeur.

Pendant qu'Octave achevoit la onquête de l'Egypte, Mecénas lemeura à Rome pour y exercer à Préfecture, & il y découvrit par à vigilance la conspiration de M. Lepidus fils du Triumvir, contre Octave. Le Préfect prévint le danger, & ce jeune témeraire fut promement puni.

L'Auteur s'étend un peu plus sur un sujet qui le mérite & qui ouvre un vaste champ aux réfléxions poitiques. Octave délibéra avec Agrippa & Mecénas, s'il rétabliroit la République, ou s'il retiendroit toute l'autorité : il ne pouvoit consulter deux Courtisans plus fideles ni plus zélés pour sa gloire & pour ses intérêts. Ils s'expliquerent l'un & l'autre avec beaucoup de sincérité : mais il ne furent pas de même sentiment. Agrippa fut d'avis qu'il étoit plus à propos de rétablir e Gouvernement Républicain, & Mecénas qu'il valoit mieux retenir e pouvoir absolu. Octave loua la franchise d'Agrippa & suivit le sentiment de Mecénas.

On soupçonne naturellement que le Favori se proposa peut-être plus sa propre utilité que la vraie gloire d'Auguste, c'est le titre que ce Prince reçut du Sénat; mais il seroit difficile d'interpreter en mauvaise part ce que le même Favori fit dans une autre occasion, pour empêcher le Prince de se rendre odieux par une Sentence trop sanguinaire. Auguste assis sur son tribunal, alloit prononcer un arrêt de mort contre plusieurs accusés. Mecénas ne pouvant l'aborder à cause de la foule, écrivit sur des tablettes, *leve toi Boureau*, & les lui jetta, Auguste ayant lû ce qu'on lui adressoit, ne condamna personne.

Tout l'Empire jouissant d'une paix profonde, Mecénas se livra entiérement à son inclination pour les Muses & pour la vie douce & tranquille. Il s'étoit bâti une Maison ou plûtôt un magnifique Palais sur le Mont Esquilin. Tout en étoit superbe, l'Architecture & les ameublemens. Auguste lorsqu'il étoit

indiſpoſé, y alloit rétablir ſa ſanté, c'étoit dans ce lieu de délices que Mecénas régaloit ſes amis avec une élégance ſinguliére, il ne dédaignoit pas d'inventer lui-même de nouveaux ragoûts, ce qui n'étoit pas un petit agrément pour la fête : talent qui ſeroit bien précieux dans le ſiécle ou nous ſommes. Si cette Maiſon fut ſouvent honorée de la préſence d'Auguſte, ce fut auſſi de-là que Néron conſidera avec plaiſir l'incendie de Rome. Si l'illuſtre Romain qui avoit bâti cette maiſon avec tant de ſoins & de dépenſe, avoit pû prévoir qu'elle ſerviroit un jour à cet affreux ſpectacle, il l'eut démolie de ſes propres mains.

Mecénas qui fut extrêmement heureux dans le choix de ſes amis, ne le fut pas tant à beaucoup près dans le choix de ſa femme Terentia. Ce n'eſt pas qu'elle n'eut de la beauté & de l'eſprit. Mais il faut encore des vertus qu'elle n'avoit pas, pour maintenir la concorde &

l'union entre les Epoux : la fierté & les galanteries de Terentia ne devoient pas plaire au sien. Cependant il ne pouvoit vivre ni avec elle ni sans elle ; souvent il la répudia & souvent il la reprit : c'est pourquoi on disoit de lui que n'ayant eû qu'une seule femme, il s'étoit marié mille fois.

On doit à l'agréable loisir du Favori d'Auguste l'invention des notes ou abbréviations pour écrire avec célérité, il en fit publier la méthode par le ministére d'Aquila son affranchi. Il seroit à souhaiter que ce secret fut venu jusqu'à nous, les Prédicateurs ne se plaindroient pas tant de l'infidélité des Copistes. Mecénas inventa aussi des bains chauds artificiels dont on se servoit à Rome ; c'étoit de grands bassins pleins d'eau chaude, & où l'on nageoit à son aise, exercice fort ordinaire aux Romains, qui le jugeoient très utile pour la santé & nécessaire aux gens de guerre. Pensoient-ils en cela plus ou moins juste que nous ?

La queſtion n'eſt pas de notre compétence.

Ce n'étoit pas ſous l'Empire d'Auguſte une indécence aux perſonnes de qualité d'être Auteurs. Mecénas ne ſe contenta pas de protéger les Favoris des Muſes, il mérita auſſi d'avoir part à leur faveur ; il mit au jour pluſieurs ouvrages qui furent eſtimés, & on lui en attribua d'autres à quoi il n'avoit eu aucune part, comme le *Virgiliomaſtix* ; Fraude trop ancienne & trop commune dans la République des Lettres. On la pratique encore aujourd'hui en des Ouvrages où la bonne foi devroit regner plus qu'ailleurs, ce ſeroit là le ſujet d'une Diſſertation curieuſe & intéreſſante, dont nous rendrions volontiers compte au public. Parmi ce qui nous reſte de Mecénas, il y a quelques petits vers qui ſont inconteſtablement de lui. Nous ne mettrons pas le Latin, parce qu'on ne le laiſſe plus ſortir des Colleges : on verra plus volontiers la Traduction. Elle eſt de du Ryer,

Que de tous maux je sois le centre,
Que je sois bossu dos & ventre,
Que je n'aye aucuns membres sains,
Que je sois gouteux pieds & mains,
Que la tristesse me poursuive,
Tout va bien, pourvû que je vive.

Ne trouveroit-on pas dans la vraye Réligion des sectateurs de cette Philosophie? Seneque à déclamé fastueusement contre cette morale & n'a pas épargné l'Auteur qui l'avoit débitée. Le Favori d'Auguste arriva parmi ces amusemens à la fin de sa carriere, à l'âge d'environ 60 ans: son maître qu'il avoit institué son héritier, reçut ses derniers soupirs. Le plus bel éloge funebre dont on puisse honorer la mémoire de ce fameux Protecteur des Muses, c'est ce que dit l'Empereur quelque tems après, à l'occasion d'une démarche qu'il avoit faite mal à propos & dont il se repentit, si Mecénas & Agrippa eussent encore vêcu, je n'eusse

pas commis cette faute. Le Maître du monde & de tant de millions d'hommes ne put jamais remplaçer les deux Favoris ou plûtôt les deux amis qu'il avoit perdus.

ARTICLE VIII.

EXPOSITION CLAIRE & précise des differens points de Doctrine, qui ont rapport aux matieres de Religion : soit que ces points de Doctrine ayent pour objet des vérités qui appartiènnent au sacré dépôt, soit que ces points de Doctrine ne présentent à l'esprit que des sentimens, qu'on peut embrasser ou combattre sans se déclarer pour l'Hérésie. A Utrecht 1745, II. vol. in-12.

EXposition claire & précise des Dogmes de la Foi! Entreprise difficile, & dont nous n'avons qu'un modelle, mais un modelle parfait dans l'exposition de la Foi de M. Bossuet. Un pareil Ouvrage

n'eſt ni une controverſe, ni un Catechiſme, ni un diſcours oratoire; & cependant c'eſt tout cela. Il doit avoir la force de la controverſe, la préciſion d'un Catéchiſme, la perſuaſion d'un diſcours oratoire. Il faut préſenter le Dogme avec exactitude, l'expoſer avec clarté, ſaiſir les nuances qui ſéparent le Dogme de l'opinion, l'opinion même de l'opinion. Il faut que des preuves courtes, fortes, lumineuſes, ſoyent ſemées dans l'expoſition des Dogmes de maniere qu'on prouve, ſans paroître prouver, qu'on perſuade ſans paroitre vouloir perſuader. Or on ſent que pour réuſſir dans un tel projet, il faut beaucoup de netteté dans les idées; beaucoup de pénétration dans l'eſprit; beaucoup de force dans l'expreſſion, ſur tout une étude profonde & réfléchie de la Théologie.

L'Expoſition dont nous allons rendre compte eſt en deux volumes in-12 & contient vingt *Tableaux*, des différens traités qu'on donne

en

en Théologie. Je n'expoſerai pas aux yeux du Lecteur tous ces *Tableaux*. Il ſuffira d'expoſer ceux où il paroît plus d'expreſſion, de force, de correction; & ceux où le pinceau de l'Auteur, peut-être un peu trop hardi, pouroit paroître n'être pas aſſez exact & aſſez correct.

Tableau du Traité de la veritable Réligion.

Ce Tableau eſt un peu chargé, mais il n'y a pas de confuſion, & les nuances du paſſage d'une matiére à l'autre ſont bien ménagées. L'Auteur y parle de la révélation, de ſon utilité, de ſa néceſſité, de ſa réalité. Il traite la matiére des miracles, leur poſſibilité, leur exiſtence, leurs caractéres : il prouve la divinité de la Réligion Judaïque, & appuye beaucoup ſur les preuves de la Réligion Chrétienne. On ſent que l'Auteur a réfléchi ſur la Réligion dans ſes principes, & qu'il eſt exercé dans les combats contre les *Déiſtes*, & les Incrédules de toute

les mains de Dieu. Souverainement soumise à ses ordres, elle suit nécessairement les différentes déterminations du mouvement qu'il lui imprime. Si l'Etre suprême en formant la matiére a établi quelques Loix générales pour le choc & le mouvement des corps, il l'a fait librement, & par conséquent il a été en son pouvoir, en les établissant, de se conserver le droit d'en interrompre le cours & d'en suspendre l'exécution. La raison en est que la matiére n'exige pas par elle-même cette modification de mouvement, plûtôt que cette autre, & qu'elle ne reçoit que celle qu'il plait à Dieu de lui communiquer.

Tableau du Traité des Sacremens.

L'Auteur parle des Sacremens en général & des Sacremens en particulier. En parlant de l'Ordre, il s'efforce d'établir la validité des ordinations Angloises. Ce trait du Tableau ne paroitra-t-il pas hardi? L'Auteur n'ignoroit pas sans doute

que lorſque le Livre du P. le Courrayer parut, il révolta tous les Catholiques. Les Sçavans l'attaquerent dans leurs Ouvrages; les Evêques le condamnerent dans leurs Mandemens; une nombreuſe aſſemblée d'Evêques le flétrit par ſes cenſures. Il n'ignoroit pas que les Evêques Anglicans qui rentrent dans le ſein de l'Egliſe catholique ſont conſtamment réordonnés à Rome, en France, en Eſpagne & en Angleterre même, où l'on doit être mieux inſtruit de la validité, ou de l'invalidité de ces ordinations; que quelques Prélats Anglicans, perſuadés eux-mêmes de la nullité de leur ordination, ont tout mis en œuvre, pour ſe faire réordonner par des Evêques, dont la conſécration ne pouvoit être révoquée en doute; que les Théologiens de toutes les Ecoles Catholiques conſpirent à regarder ces ordinations comme nulles. Or je demande ſi le ſuffrage unanime de toutes les Egliſes, de tous les Evêques, de tous les Théolo-

giens, n'auroit pas dû rendre l'Auteur plus timide & plus reservé ?

Au sujet de la Pénitence, l'Auteur examine si l'approbation de l'Evêque est nécessaire pour la validité de l'Absolution : il déclare que c'est son sentiment ; mais il prétend qu'on ne peut sans errer dans la Foi, soutenir l'opinion contraire. Par où le prouve-t-il ? par l'autorité de *Præpositus* & de *Cajetan*. En vérité l'autorité de *Præpositus*, Théologien si peu connu, & celle de Cajetan, si connu par la singularité de ses sentimens, peuvent-elles donner quelque poids à une opinion proscrite par les Théologiens de tous les tems & de toutes les Nations ?

L'Auteur devroit se souvenir de ce qu'il avoit dit (T. I. p. 23.) que *tout sentiment qui a pour lui la presque unanimité des Théologiens doit être respecté, qu'on ne peut le combattre que lorsqu'on trouve des raisons qui en démontrent la fausseté d'une maniere palpable & evidente.* Ainsi suivant sa maxime, l'Au-

teur s'engageoit à donner des raisons victorieuses de l'opinion qu'il soutient, & je n'y vois qu'une réfléxion sur les paroles du Concile de Trente, si métaphisique qu'elle est à peine apperçue, & qui ne prouve rien à qui l'apperçoit. Cependant l'Auteur y a tant de confiance, qu'il dit d'un ton affirmatif: *Nous croyons que les Prêtres n'avoient pas besoin avant le Concile de Trente d'obtenir des Evêques la permission de confesser pour absoudre légitimement les pecheurs*, & peu après il ajoute : *Les Prêtres ne peuvent aujourd'hui absoudre légitimement les pécheurs, sans en avoir préalablement obtenu la permission des Evêques; mais cette discipline est d'une datte très-récente dans le Royaume*. Que de réfléxions il y auroit à faire sur cette Doctrine! Mais je me contenterai de faire observer qu'elle est entiérement opposée au Concile de Trente, qui décide qu'on a toujours crû dans *l'Eglise* de Dieu, & qu'il est

très-vrai qu'on doit regarder com
me de nulle conséquence les absc
lutions données sans jurisdictio
ordinaire ou déléguée. *Persuasu*
semper in Ecclesiâ Dei & verisj
mum esse hæc Synodus confirmat, nu
lius momenti absolutionem esse debe
quam Sacerdos in eum profert, i
quem ordinariam vel subdelegata
jurisdictionem non habet. On a to
jours cru, *ce n'est donc pas u*
discipline d'une datte très-récen
On doit regarder ces absolutio
comme de *nulle conséquence.* I
défaut de jurisdiction rend do
ces absolutions, non seulement
légitimes, mais encore invalid
Penseroit-on après un témoigna
si évident, que c'est du Conc
de Trente que l'Auteur préte
tirer *une démonstration comple*
de son sentiment? Quelle est-e
cette *démonstration complette*?
voici: cette sainte Assemblée, ap
avoir prononcé qu'on ne peut a
soudre les pécheurs sans l'appro
tion de l'ordinaire, ajoute qu'

entend que cette loi ſoit gardée, nonobſtant tous privileges & quelque coutume que ce ſoit, même immémoriale, *privilegiis & conſuetudine etiam immemorabili nonobſtantibus*. D'où il conclut ainſi : *Tous les Prêtres avoient donc avant ce nouveau Réglement le droit d'entendre les pécheurs & de leur remettre les fautes qu'ils ont commiſes.* L'Auteur n'a pas voulu voir que ce Réglement ne regarde que les Réguliers, & quelques Corps particuliers, qui avoient immédiatement du Pape le pouvoir d'abſoudre, ſans être obligés de recourir à l'ordinaire : privileges qu'on annulle de quelque antiquité qu'ils ſoient, & l'on réduit tous les Prêtres privilegiés comme non privilegiés au droit commun.

N'étoit-il pas naturel que l'Auteur fit réflexion, que ſi c'eſt un privilege d'abſoudre ſans l'approbation de l'ordinaire, c'étoit donc le droit commun de demander cette approbation. La Diſcipline, au

sujet de l'approbation de l'ordinaire, étoit donc la même avant le Concile, qu'après le Concile. Je finirai cet article, en observant que la Doctrine que soutient l'Auteur a été condamnée comme fausse, téméraire, scandaleuse & erronée par le Clergé de France en 1656, & par la Faculté de Théologie de Paris en 1734, dans la censure qu'elle a faite du Libelle intitulé : *Consultation sur la jurisdiction & approbation nécessaires pour confesser*, &c. L'Auteur de ce Libelle est le même que celui *des pouvoirs légitimes du premier & du second ordre*, & il ne méritoit certainement pas de voir quelques points de sa Doctrine défendus par un Théologien aussi éclairé que notre Auteur.

Tableau du Traité de la Grace.

Sujet difficile à peindre par la multitude & la variété des personnages, des matiéres, des vérités & des opinions. L'Auteur commence par établir ce qu'il y a de

foi ſur la Grace ; je veux dire, que la Grace eſt gratuite, qu'elle eſt néceſſaire, qu'il faut admettre des Graces efficaces & des graces ſuffiſantes, qu'on peut réſiſter aux unes, & qu'on réſiſte aux autres. Ces cinq points ſont démontrés par l'Ecriture & la Tradition ; & l'Egliſe a toujours frappé d'anathême quiconque a oſé les contredire. Peut-être les Théologiens auroient-ils bien fait de s'en tenir à prouver ces vérités : que de diſputes & d'erreurs retranchées ! car c'eſt en cherchant à expliquer la nature de la Grace efficace & de la Grace ſuffiſante que les Théologiens ont enfanté tant de ſyſtêmes : l'entêtement pour les ſyſtêmes à cauſé des diſputes, des haines & quelquefois des erreurs.

L'Auteur diſtingue avec ſoin les ſyſtêmes condamnés par l'Egliſe, des ſyſtêmes qu'elle permet de ſoutenir. Il frappe d'anathême le ſyſtême de la délectation relativement *victorieuſe* de la Grace & du

la concupiſcence. Il rejette la Grace congrue & le ſyſtême de la ſcience moyenne, & ſe déclare pour la Grace prédéterminante. *Deux principes*, dit l'Auteur, *également inconteſtables, établiſſent d'une maniére évidente la vérité de ce ſentiment : le Créateur eſt cauſe primordiale de tout ce qui arrive dans le monde : les hommes ſont des êtres dépendans*. Une preuve certaine que ces *deux principes n'établiſſent pas d'une maniere évidente la vérité de ce ſentiment*, c'eſt qu'il n'eſt pas de Théologien Catholique qui n'admette ces deux principes ; & combien en eſt-il qui n'y voyent pas la Grace prédéterminante ? On ne peut admettre une Grace gratuite & prévenante, ſans être obligé de convenir que Dieu eſt premiére cauſe & premier moteur, & ſans être obligé par conſéquent d'admettre une prémotion. Cette prémotion eſt même phyſique, c'eſt-à-dire, invincible quant au ſentiment ; mais eſt-elle auſſi

.yſique & invincible quant au onſentement ? C'eſt-là le point d'où doit ſortir la lumiére. Si vous dites, *non*, le ſyſtême de la Grace prédéterminante s'écroule de tous côtés. Si vous dites, *oui*, il n'eſt pas donné à tout le monde de voir que la liberté conſerve ſes droits & ſes privileges parmi tant de néceſſités : néceſſité de ſentiment, néceſſité de conſentement. Des Ecoles célébres, de grands génies l'ont vû cependant, & le voyent encore. Qu'en faut-il conclure ? Que chacun doit défendre ſon ſenment ſans aigreur & ſans amerme, & avec la douceur que preſt la charité. Lorſqu'une opinion tage des hommes célébres & irés, *elle doit être*. dit un eſprit é, *un ſujet de tolérance, & non iſſention*. Il ne faut pas que des mes, obligés ſous les peines us ſévéres de s'aimer, ſe haïſ ſe perſécutent pour des ſyles.

uteur parle enſuite de la

nature de la Grace, & soutient avec raison qu'elle ne consiste pas *essentiellement dans des sentiments intérieurs d'amour & de délectation*, ni dans les *seuls mouvements de la charité. Les cris de la foi, de l'espérance, de la crainte, séparés des cris de l'amour, disposent à la charité, & sont en nous l'effet de l'opération du S. Esprit.* Il prouve que la foi en J. C. n'est pas la premiére grace, & qu'il y a des graces actuelles qui précédent la foi. Il reconnoît un milieu entre la cupidité vicieuse & la charité que l'Esprit-Saint répand dans nos cœurs. *L'amour de l'ordre, l'amour de Dieu comme Justice & comme Vérité éternelle, l'amour réglé de soi-même sont quelquefois en nous le principe & la source de quelques bonnes actions dans l'ordre moral.* D'où il conclut, avec S. Augustin, que toutes les actions des infideles & des pécheurs ne sont pas des péchés.

Mais que faut-il penser de

...ribution de la Grace de J. C.? ...ft-elle communiquée généralement à tous les hommes? Question importante, & qui demande de l'analyse. 1°. L'Auteur soutient que les Juifs, en vertu des mérites futurs de J. C. ont eu des graces pour accomplir la Loi : *Pretendre*, dit-il, *que la Grace n'a pas eu lieu sous l'ancienne Alliance, c'est errer dans la foi.* 2°. Il dit qu'*il est certain que Dieu accorde au moins quelquefois la Grace aux Infideles, à qui il fait annoncer l'Evangile. La miséricorde du Seigneur s'étend même aux Infideles, qui n'ont jamais entendu parler des dogmes de la Foi chrétienne.* 3°. Il dit qu'il est de foi que tous les Justes ont, dans le moment décisif de l'action, des graces pour remplir le précepte qu'ils violent. 4°. *Nous sommes persuadés*, ajoute-t-il, *que Dieu accorde aux Fideles sans exception d'aucun, indépendamment de tout état & de toute condition, le secours actuel necessaire pour pratiquer la*

bien ; mais quelque bien fondé que soit ce sentiment, personne n'est en droit de le mettre au nombre des Dogmes, qu'on ne peut combattre sans tomber dans l'héréśie. Ce que l'Auteur entend sans doute des pécheurs endurcis; car quoiqu'il soit plus vraisemblable, il n'est pas absolument certain qu'ils ayent la grace actuelle nécessaire pour vaincre la tentation : mais c'est librement qu'ils sont tombés dans l'endurcissement, & dès-lors leur perte vient d'eux-mêmes, & la volonté sincere de Dieu pour le salut de tous les hommes est en sûreté. 5°. Les enfans qui meurent avant le Baptême ne reçoivent pas de graces actuelles : à quoi leurs serviroient-elles ? Mais l'Auteur pense que *Dieu veut intérieurement leur salut : si plusieurs d'eux périssent avant de recevoir le Baptême, c'est sur le cours imprévû des loix de la nature, ou sur la négligence des parents qu'il faut rejetter leur perte*. *Mais*, ajoute-t-il encore, *quelque*

bien fondé que soit ce point de Doctrine, il ne fait pas partie des vérités de la Foi.

Le reste dans un autre Extrait.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

V*Ie de l'Empereur Julien.* Par M. l'Abbé de la Bleterie, Professeur d'Eloquence au College Royal, &c. Nouvelle édition. 3 l. *relié.* in-12. chez Desaint & Saillant.

Poësies Nouvelles, par M. Racine, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. T. II, III, IV. 6 liv. reliés, petit in-12. chez les *mêmes Libraires.*

Traité de la perfection & confection des papiers Terriers Généraux du Roi, &c. avec un Recueil des anciens Edits, Déclarations du Roi, Lettres Patentes, &c. rendus au sujet desdits Terriers. Par Maître Bellami, ancien Avocat fiscal au Bailliage & Marquisat-Pairie d'Herbault. Chez Paulus-du-Mesnil & de Nully, au Palais, in-4°.

Idée Géographique & Historique de la France en forme d'entretiens, pour l'instruction de la jeunesse, 2. vol. in-12. Chez Nyon fils, Quai des Augustins.

On trouve chez Montalant Quai des Augustins, les Livres suivants :
Musæum Romanum, sive Thesaurus eruditæ Antiquitatis, in quo proponuntur ac dilucidantur Gemmæ, Insignia Sacerdotalia, Instrumenta Sacrificiis inservientia, lucernæ, vasa, Bullæ, Armillæ, Fibulæ, Claves, Annuli, Tesseræ,

&c. adjectis in hâc Editione Romanâ plurimis adnotationibus, &c. operâ & studio Michaëlis Angeli Cau ei (de la Chausse) fol. 2. vol. Romæ 1746.

Thesaurus Pontificiarum Sacrarumque Antiquitatum, nec non Rituum, praxium, ac Cæremoniarum; additis pluribus quæstionibus, ac resolutionibus suprà dubia nonnulla insigniora ex sacrâ scripturâ desumpta, &c. *Authore Angelo Rocca Camerte, Ord. S Augustini, Sacrarii Apostolici præfecto, ac Episc. Tagast.* 2. vol. fol. Romæ 1746.

Chez Briasson, rue S. Jacques. Une nouvelle édition des Œuvres du sieur du Fresny. 4. vol in-12. avec tous les airs gravés.

Les Tomes IV, V, VI, des Commentaires de M. de la Mettrie, sur les Institutions de Médecine de Herman Boerhaave. in-12.

Le Traité des fiévres de M. Frederic Hoffmann, premier Médecin du Roi de Prusse, &c. *Par*

éxemplaires de la premiére édition étoient devenus rares. C'eſt un Ouvrage très-eſtimé des Architectes.

Acta Societatis Regiæ Scientiarum Upſalienſis ad an. M. DCC. XL. Stokolmiæ 1744.

Caroli Linnæi Fauna Suecica, ſiſtens Animalia Sueciæ Regni Stokolm. 1746.

Ejuſdem Flora Suecica, exhibens plantas per Regnum Sueciæ creſcentes. Stokolm. 1745.

Toute cette Littérature Suedoiſe nous occupera quelques momens dans la ſuite. On la trouve à Paris, *chez les freres Guerin, rue S. Jacques.*

L'année du Chrétien, contenant des inſtructions ſur les Myſteres & les Fêtes : l'explication des Epîtres & des Evangiles, avec l'abregé de la Vie d'un Saint pour chaque jour de l'année. 18. vol. *in-12. Chez Jean-Baptiſte Coignard, & Hyppolite-Louis Guerin, rue S. Jac-*

nes M.DCC.XLVI. C'eſt le Livre dont nous donnâmes l'*idée générale* au mois de Juillet 1745. Le Public l'attendoit avec une sorte d'impatience ; nous croyons qu'il ſera content des choſes & de la maniere, du fond de l'Ouvrage & de l'édition.

Nous parlerons bientôt d'un petit Ouvrage, intitulé : *Obſervations Hiſtoriques ſur la Nation Gauloiſe, ſur ſon origine, ſa valeur, ſes exploits, &c.* Chez Giffart fils, à ſainte Thereſe *in*-12.

Montalant, Quai des Auguſtins, a des Exemplaires de l'*Hiſtoire Univerſelle*, traduite de l'Anglois par une Compagnie de gens de Lettres VII vol. *in*-4°. Le prix eſt de 12 livr. le vol. Il donne ſéparément les tomes qu'on ſouhaitera.

Chez le même, on trouve la belle édition du *Diodore de Sicile*, dont nous avons rendu compte,

fol. 2. vol. Grec & Latin, avec les notes de M. Wesseling, grand papier 90 liv. petit papier 72 liv.

Chez le même, Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, &c. *in*-8°. 12 v. prix 24 l.

Le sieur Cottin, Libraire à Paris, rue S. Hilaire, veut vendre son fond de Fonderie de caractéres d'Imprimerie. Il consiste en poinçons & matrices de tous les corps, même de Gotiques, Hébreux & Saxons; de Lettres de deux points, Vignettes, &c. Le tout gravé par d'anciens & habiles Maîtres, Garamont, Granjon, Gauret, Hautin, Matil & Keblin, &c.

Il a aussi un ample magasin de Fontes bien assorties, toutes neuves & prêtes à être vendues. On communiquera chez lui un état plus détaillé dudit fonds.

Almanach Généalogique, Chronologique & Historique pour l'année

M.

M. DCC. XLVII. Chez Ballard fils, rue S. Jean de Beauvais.

Etrennes Historiques pour l'année 1747. Chez Giffey, rue de la Vieille Bouclerie. Ce petit Calendrier est curieux & bien entendu; les anecdotes Historiques sont distribuées dans chaque mois, selon leurs époques.

On a communiqué aux Auteurs de ces Mémoires quelques Littératures manuscrites, dont voici l'abregé.

I.

M. Bellet, Chanoine de Cadillac, a fait des observations sur l'Ouvrage de M. Mazzochi, touchant l'origine des Thyrrheniens ou anciens Toscans (*Mémoires de Trévoux, Sept.* 1746. *pag.* 1902.)

Ces Observations sont proposées en forme de doutes. 1°. M. Mazzochi ne devoit-il pas citer la Géographie de Bochard, qui a si bien

distingué les *Tusci*, les *Etrurii*, les *Thyrreni* d'avec les Tyriens, dont ils ne sont pas descendus? 2°. Au lieu de prendre, comme Bochard, l'étymologie du Fleuve *Eridan*; dans le terme Hébraïque *Arad* ou *Eretz*, & celle de ce Fleuve, appellé aussi le Pô, dans le mot *Padun*; qui est de la même Langue, n'étoit-il pas plus à propos de chercher ces origines dans des sources plus analogues à l'Histoire? Les anciens Toscans étoient originairement Pelasgiens ou Achaïens; or chez ces Peuples, les termes *Eureos* [illegible], signifioient *Fluvius longus*. En changeant le T en D, qui sont deux lettres de même organe, on aura fait aisément *Eridanus* premier nom de ce Fleuve. Pour le mot *Padus* qui a succédé à celui d'*Eridanus*; n'est-il pas venu de chez les Gaulois, qui avoient celui de *Paden*, pour exprimer ce que nous appellons *arbor picea*? Voyez *Pline L.* 3. *C.* 6. 3°. M. Mazzochi n'auroit-il pas fait plaisir au Public, en déve-

loppant l'origine du terme de *Lucumon*, qui fut celui des premiers Rois de Cortone, & qui est aujourd'hui le titre d'honneur du chef de l'Académie ? Ce mot pourroit venir encore de la Langue des Pelasgiens, qui avoient *Leuke Populus Alba* & *Mone* Mansio. Il pourroit venir du Grec *Egumon* Princeps, Præses, &c. Mieux encore de *Lycaon*, fils de Pelasgus. Ce Lycaon prenoit son nom de *Lukos* qui signifie Loup, parce qu'il étoit ordinairement vêtu de la peau de cet animal : & les Grecs n'ont-ils pas *Lukethmon* pour exprimer *Luporum ululatus ?* assurément cela approche bien de *Lucumon*. 4°. M. Bellet demande si les Académiciens de Cortone donneront une Histoire de leur Ville ; s'ils parleront des fameux Médecins qu'elle a produits ; d'un *Democede*, par exemple, connu d'Herodote, & qui fit des cures admirables à Athènes, dans l'Isle d'Egine, à Samos, à Suse auprès de Darius ? &c. Nous

ajouterons sur ce *Democede* un trait que M. Bellet n'ignore peut-être pas, mais qui mérite d'être publié dans l'Histoire de Cortone, si quelque jour on nous la donne. Les Médecins de Darius ayant fort mal gouverné ce Prince durant sa maladie, on les mit en prison pour les punir ensuite du dernier supplice. Democede survint & guérit le Roi : Darius lui proposa de demander tout ce qu'il voudroit pour sa récompense, & ce généreux Médecin ne demanda rien autre chose que la grace & la liberté de ses Confreres. Voyez *Dion Chrisost, Dissert.* 1, *de Invid. p.* 652.

II.

L'Académie des Sciences, des belles Lettres & des Arts de Rouen, tint sa seconde Assemblée publique le 12 de Juillet 1746. En considérant la grandeur & la célébrité de cette Ville, les ressources du génie que tout le monde

reconnoît dans ſes Habitans, la multitude des hommes de Lettres qu'elle a produits dans tous les genres; on eſt étonné que l'époque de ſon Académie ne ſoit pas plus ancienne. On s'étoit peut-être perſuadé qu'une Ville ſi floriſſante par le commerce n'étoit pas également propre aux exercices des Sciences & des beaux Arts: préjugé frivole que la raiſon combat, & que l'expérience détruit. Peut-être avoit-on redouté les engagemens d'une Académie Littéraire; car la ſageſſe fait le caractere des Peuples de ce canton: on n'y entreprend rien qu'on ne ſoit en état d'exécuter; on y renonce à une gloire qui pourroit être douteuſe, & à des ſuccès qui ne ſeroient pas toujours aſſurés. Nous oſons bien dire qu'il y auroit eu là trop de précautions, trop de défiance. Une Académie fondée à Rouen eſt un monument d'immortalité. L'eſprit, les bonnes études, la protection, les récompenſes, *ne lui* manqueront jamais;

avoir été proposée contre l'utilité de la machine de M. de Vaucanson pour faire des étoffes de soye. On sçait que cette machine diminue considérablement le nombre des Ouvriers ; qu'il ne faut par exemple qu'une femme, pour conduire dix ou douze métiers mis en jeu par cette machine, au lieu que dans la pratique ordinaire, il faut deux personnes pour faire aller chaque métier. Sur cela il est venu en pensée à quelqu'un d'objecter que cette diminution d'Ouvriers est justement ce qui rend la machine de M. de Vaucanson préjudiciable aux Familles & à l'Etat ; que par ce moyen une infinité de persones seroient réduites à n'avoir plus, ni travail, ni de quoi subsister ; occasion par conséquent de révolte & de sédition ; danger encore plus manifeste que cette multitude d'Artistes n'aille porter ailleurs ses talens & son industrie. Cette objection est nulle : nous dirions qu'elle est ridicule, si M. de la Bourdon-

e ne l'avoit pas réfutée avec
de douceur. Qui a jamais oüi
qu'une machine soit pernicieu-
un Etat, quand elle diminue
ombre des Ouvriers ? Ceux qui
imaginé des moulins à eau, à
t, à chevaux ; ceux qui ont
ısé des canaux, rendu les riviè-
navigables, multiplié les pou-
pour élever les fardeaux ; di-
; en général, tous ceux qui ont
aillé à la perfection des mécha-
ıes auront donc été de mauvais
ɔyens, des génies homicides,
tyrans qui ont oté le pain aux
nilles, parce qu'au moyen de
s inventions, il aura fallu em-
/er moins de monde pour les
'aux publics ? Encore une fois
t forme une objection si bizarre,
ɔn ne sçait si personne l'a ja-
s proposée de sens froid. M.
tendant de Rouen met dans un
nd jour le faux raisonnement
en est la base, il montre que
nachine de M. de Vaucanson
peut pénétrer que peu à peu les

atteliers des Fabriquants en soye ; que cette progression lente ménagera la conservation des Ouvriers actuels ; qu'ils auront le tems d'élever leurs enfans à d'autres professions ; que c'est une pure imagination de craindre à cette occasion les révoltes & la fuite des Artistes désœuvrés ; que les découvertes de nos Méchaniciens depuis cent ans n'ont fait qu'enrichir le peuple ; qu'elles n'ont jamais expatrié personne, & que les Nations voisines, au lieu de profiter de la désertion prétendue de nos Ouvriers, les encourageront toujours à exercer les Arts en France, par le bon accueil qu'elles font à tout ce qui porte avec soi l'empreinte du goût François.

Le second Mémoire lû dans cette Assemblée de l'Académie, est de M. le Car, excellent Physicien & Anatomiste. Il a travaillé sur l'Electricité, comme tant d'autres habiles Observateurs ; il a trouvé un *phénoméne* qui est la suspension

des feuilles d'or au dessous de la barre de fer électrisée. La merveille est que les petites feuilles demeurent suspendues plus près de la barre, & les grandes plus loin, à peu près, dit-il, comme les petites planettes, Mercure & Venus sont placées plus près du Soleil, & les globes immenses de Jupiter & de Saturne sont vers les extrêmités de notre monde. M. le Cat ne regarde pas ceci comme une simple comparaison, mais comme des effets dépendants du même mécanisme. Il ne manqueroit plus à ces feuilles d'or qu'un mouvement autour de la barre électrisée, pour voir si les quarrés de leurs révolutions seroient aussi entr'eux comme les cubes de leur distance au centre de leurs mouvements; ce qui seroit l'accomplissement de l'observation de Kepler, par rapport aux planettes. Mais M. l'Abbé Nollet, qui cite dans son essai, pag. 74 l'expérience de M. le Cat, & qui assure qu'elle *est très-jolie*, remarque que les corps élec-

trisés n'ont point de mouvement circulaire, & que la matiére électrique ne se répand point en forme de tourbillon.

M. le Cat parle aussi dans son Mémoire, de la célébre expérience de l'*étincelle foudroyante*, faite d'abord à Leyde, par M. Muschenbroëk, & répétée depuis par tous ceux qui ont voulu en courir les risques. Le Physicien de Rouen propose un commencement de théorie pour expliquer ce phénoméne; il croit y remarquer beaucoup d'analogie avec le mécanisme de la foudre. Le vase d'eau que tient l'Observateur, curieux de tirer l'étincelle foudroyante, est comparé par M. le Cat avec la nuée où se concentre la matiére du tonnerre: des deux côtés même matiére électrique, même condensation dans les particules d'eau, même dégagement ensuite, même explosion. Tout cela sans doute est ingénieusement imaginé, & les nouveaux Académiciens de Rouen

ont dû entendre la lecture de ce Mémoire avec beaucoup de plaisir.

III.

Un homme de Lettres a fait pour feu M. l'Abbé Souchai, l'Inscription tumulaire que nous transcrivons ici bien volontiers. Si l'on donne de justes éloges aux Mécenes qui protégent les Sçavans durant leur vie, que ne doit-on point à ceux qui ne les oublient point après leur mort ! L'Auteur de cette Inscription s'exerce depuis plusieurs années à composer dans le même goût une espéce d'Histoire des illustres Littérateurs de notre Nation. Ces Monumens seront, à bien des égards, préférables aux Statues de bronze & aux Mausolées de marbre ; ils seront vus d'un plus grand nombre de personnes, & ils ne craindront point d'être détruits par le tems, par les flammes, par la malice des hommes.

plaisir cette Dissertation dans nos Journaux, si elle eut été moins longue : les pages de nos Mémoires sont comptées, & dès qu'on y insere quelque écrit qui en occupe une partie considérable, on mécontente la plûpart des Lecteurs. Nous en avons été avertis plus d'une fois. Il y a d'autres écrits périodiques qui sont plus étendus, & qui s'enrichiront volontiers de ce que nous laissons à regret.

Pour ne rien dissimuler, la sécheresse de la matiere déplairoit encore plus que la longueur de l'écrit, & c'est encore ce qui nous a empêché de le mettre dans nos Mémoires, quoique nous sentions bien le prix de l'Ouvrage & le mérite de l'Auteur. Les Journalistes sont obligés plus que tous les autres Ecrivains à de grandes complaisances pour le Public. Pour suppléer en quelque maniere à ce que nous ne pouvons faire, à cause des raisons qu'on vient de dire, le Journaliste qui a donné les deux

Extraits, va expoſer en peu de mots ſon ſentiment, & juſtifier ſa cenſure, ſi toutefois c'en eſt une, ce qu'il n'a pas prétendu.

Il eſt dû de juſtes éloges aux nouveaux Philoſophes, pour avoir débarraſſé la Philoſophie de je ne ſçais combien d'entités, de formalités, & d'autres termes qui ne ſignifient rien, & avec quoi, quand on les ſçavoit & qu'on les prononçoit dans les Ecoles d'un ton d'autorité, on ſe perſuadoit être très-ſçavant. Les nouveaux Philoſophes ont ſouvent détruit avec ſuccès, mais ils n'ont pas toujours bâti avec le même ſuccès. Leurs nouveaux édifices, je veux dire ces nouveaux ſyſtêmes qu'on a tant vantés, n'ont pas la ſolidité de ces anciens édifices de l'Architecture Romaine, plus difficiles à démolir après tant de ſiécles, qu'ils ne furent difficiles à conſtruire. La Phyſique priſe du côté des ſyſtêmes, eſt auſſi incertaine que jamais, & la nouvelle Métaphyſique n'a gué-

res plus de consistance : la question qui fait le sujet de la Dissertation en est une bonne preuve.

Il est juste d'expliquer la raison qui m'a fait dire que M. Wolf en déclarant que l'*étendue actuelle est un attribut essentiel de la matière*, pourroit s'attirer sur les bras les Philosophes & les Théologiens Catholiques. Il n'arriveroit rien en cela qui ne soit déja arrivé à Descartes : mais examinons la chose de plus près. On sçait qu'il y a des Philosophes qui ne se mettent pas en peine d'assujettir leurs raisonnemens philosophiques à nos mysteres. Ces Philosophes & tous les Calvinistes se sont bien apperçus que la doctrine, qui établit l'essence de la matiere dans l'étendue actuelle, leur fournissoit une puissante objection contre la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Ils ont embrassé avec joye un sentiment si favorable à leur erreur. Dès-là il étoit à propos de se défier d'une opinion, dont nos enne-

profitoient contre un dogme
é.

l'étendue actuelle (je parle de
aie étendue) est essentielle au
s, cette étendue ne sçauroit
nuer que la substance du corps
iminue d'autant. Il n'est pas
ion de cette diminution qui
it par le resserrement ou par la
ession totale des Pores : car
la matiere n'a rien perdu de
tendue réelle, puisqu'elle oc-
tous les petits espaces qui
nt occupés par les pores, si
peut s'exprimer ainsi. Le corps
it & animé de J. C. est-il ré-
à l'étendue du pain consacré ?
d'abord bien peu, mais si l'on
: à diviser ce pain en quatre
uit parties, le corps de J. C.
a plus que la quatriéme ou la
éme partie de l'étendue qu'il
: avant cette division.

n a beau dire avec l'Auteur de
issertation, que les Corps les
solides, les métaux & l'or en
culier, qui montre par sa pé-

fanteur, comparée à celle des autres métaux, qu'il a plus de matière sous le même volume, & qui par conséquent a moins de pores, on a beau dire que tout serré qu'il est dans sa substance, on le réduit quand on veut à un volume beaucoup plus petit, cet exemple ne satisfait pas. On ne sçauroit se persuader que toute la substance du Corps de J.C, soit resserrée dans une particule de l'Hostie, sans avoir rien perdu de son étendue réelle. Les nouveaux Philosophes dont nous parlons, n'auront pas recours à la *pénétrabilité*, elle est incompatible avec leur systême & n'est nullement de leur goût.

Voilà ce qui a déterminé le Journaliste à dire que la Doctrine de M. Wolf, où plûtôt de Descartes sur ce point pouvoit faire prendre les armes à toutes les Ecoles Catholiques pour la combattre. N'est-ce pas assez, pour exciter leur zéle, que ce sentiment surcharge de nouvelles difficultés, le Dogme, &

fournisse de nouvelles armes à ses ennemis, n'ont-ils jamais pris les armes pour moins. On demande comment on distinguera un attribut essentiel des autres, si ce n'est parce qu'on ne peut concevoir cette chose sans cet attribut. Je répons que je ne suis pas assuré que les Anges qui ne connoissent point la matiére par l'imagination, ni par les sens n'en jugent pas autrement que nous. S'ils pensent comme les premiers Anti-Cartésiens, que l'essence de la matiére consiste dans l'aptitude à être étendue, il y aura bien du mécompte. Ne vaut-il pas mieux avouer humblement, que nous ne connoissons pas clairement ce que c'est que la matiére, quoique nous connoissions clairement qu'elle n'est pas esprit ?

Du reste il s'en faut tout, qu'il soit aussi impossible de concevoir la matiére sans étendue, que de concevoir un triangle qui n'ait pas trois angles. Il est évident que tout triangle a nécessairement trois angles,

Il ne sera jamais possible de se le r
présenter autrement, & cette véri
ne causera jamais aucun embarr
dans le Dogme : mais combi
de Philosophes prétendent conc
voir que la matiére peut-être sa
étendue ? Les points infiniment p
tits & par conséquent chacun sa
étendue, ne sont-ils pas des pa
ties infiniment petites de la matiér
Cependant combien de Physicie
les admettent volontiers.

Nous ne parlons pas de ces Ph
losophes qui sont contents, pourv
qu'on leur passe que la matiére co
serve toujours & nécessaireme
une partie de son étendue réell
C'est une autre question qui est au
toute pleine de difficultés, & c
nous n'entrerions pas quand mêm
on nous la proposeroit. Contest
sur des questions Philosophiqu
où l'on n'arrivera point à la démon
tration, & qui ne sont d'aucu
utilité pour la perfection des Arts
n'est-ce pas contester à pure perte
Le tems est si précieux !

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1747.

ART. I. *Les beaux Arts réduits à un même principe.* Pag. 5
ART. II. *Systême du Philosophe Chrétien*, par M. de Gam... de sainte Croix de la Bretonnerie. 35
ART. III. *Recueil de Décisions sur les obligations des Chanoines*, &c. 52
ART. IV. *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*, &c. 74
ART. V. *Institutions Astronomiques*, dernier Extrait. 83
ART. VI. *Histoire des Voyages.* T. II. dernier Extrait. 104
ART. VII. *Vie de Mecénas, avec des Notes Historiques & Critiques.* Par M. Richer. 125
ART. VIII. *Exposition claire & précise des différens points de Doctrine, qui ont rapport aux matié-*

res de Religion, &c. 143
ART. IX. Nouvelles Littéraires. 161

Errata pour le second volume de Décembre 1746.

PAge 2829 ligne 13, S. Serlin, *lisez*, S. Sorlin.
2844. lig. 2, 21, *lisez*, 27.
2850. lig. pénult., an, *lisez* au.
2859. lig. 1. de, *effacez ce mot.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1747.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1747.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SO
commencés au mois de Janvier 1
& se vendent 15 s. le mois en bl
& brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.
1702.	12.	v.	1726.	13.
1703.	12.	v.	1727.	12.
1704.	12.	v.	1728.	12.
1705.	12.	v.	1729.	12.
1706.	12.	v.	1730.	12.
1707.	12.	v.	1731.	12.
1708.	12.	v.	1732.	12.
1709.	12.	v.	1733.	12.
1710.	12.	v.	1734.	12.
1711.	12.	v.	1735.	14.
1712.	12.	v.	1736.	15.
1713.	12.	v.	1737.	13.
1714.	12.	v.	1738.	13.
1715.	12.	v.	1739.	14.
1716.	12.	v.	1740.	13.
1717.	12.	v.	1741.	12.
1718.	12.	v.	1742.	12.
1719.	12.	v.	1743.	12.
1720.	5.	v.	1744.	12.
1721.	12.	v.	1745.	12.
1722.	12.	v.	1746.	15.
1723.	12.	v.	1747.	2.
1724.	12.	v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Février 1747.

ARTICLE X.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE de la Société Royale des Sciences, tenue dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 2 Décembre 1745. *A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel*, 1746. *Brochure* in-4°. page 59.

MOnsieur Serane, Directeur, qui présidoit à cette Assemblée, en l'absence de M. le Comte de S. Florentin, Ministre & Sécrétaire d'Etat, & Président de la Société Royale, pour cette année, fit l'ouverture de la Séance par l'éloge du zéle des Académiciens pour la perfection des Sciences & en particulier de l'Astronomie. Il parla du nouvel Observatoire qu'on bâtit à Montpellier, & qui est presque achevé : ce sera là que les Astronomes de la Société Royale répondront aux invitations de l'Académie Royale des Sciences, en travaillant à un grand nombre d'Observations, que la beauté du climat rend plus faciles à Montpellier que par tout ailleurs. M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel, lut ensuite l'éloge de M. de Clapiès.

Cet Académicien naquit à Montpellier, d'une famille noble, qui

uisoit sa principale résidence à
Beziers : ce fut dans cette derniére
Ville qu'il fit ses études au Colle-
e des Jesuites : on y connut son
alent pour la Poësie, par la des-
ription des travaux de la Verrerie.
On ne soupçonnoit point alors qu'il
bandonnât jamais les belles Let-
res pour se livrer sans réserve aux
Mathématiques. Comme il ne
onnoissoit point encore cette scien-
e, il ne pensoit point à l'acquérir :
e hazard l'y détermina. Pendant
qu'il étoit avec un de ses amis, il
eur tomba sous la main une an-
ienne édition d'Euclide, plus pro-
re à les rebuter qu'à les engager :
mais l'inclination naturelle se dé-
eloppa à la premiere lecture, &
s s'appliquerent si sérieusement à
ette étude, qu'en peu de tems ils
çurent les élémens de la Géomé-
rie, la Géométrie pratique, le
oisé, & qu'ils furent en état de
ever des plans & d'en tracer de
eur invention, pour les fortifier
elon les différentes méthodes. Les

parens de M. de Clapiès l'ayant envoyé à Strasbourg, il entra dans la Compagnie des Cadets Gentils-Hommes établie en cette Ville. Après y avoir passé plus d'un an, il fut nommé pour une Sous-Lieutenance du premier Bataillon du Régiment de Picardie : mais en arrivant, la Compagnie où il devoit entrer, avoit été tirée avec quelques autres, pour former un nouveau Régiment.

M. de Clapiès se vit obligé de chercher un autre poste & de venir à Paris, où M. de Montagnac, de Beziers, lui offrit une Lieutenance dans le Régiment de Santerre : elle fut acceptée, & le jeune Officier dans sa premiere campagne se trouva à la bataille de Nervinde & aux siéges d'Huy & de Charleroi. Comme il étoit plus généreux qu'il n'eut dû l'être, il se ruina en deux campagnes, & ne pouvant plus vivre comme auparavant, il quitta le service pour venir s'établir à Montpellier, où il devint le

Géométre à la mode, & où il y eut même des Dames qui apprirent de lui les Mathématiques.

L'Astronomie, cette science si attrayante indépendamment de son utilité, fut l'objet principal de M. de Clapiès : il avoit une patience à l'épreuve des calculs les plus longs & les plus fatiguans : il en envoya plusieurs à l'Académie des Sciences de Paris, & cette Compagnie ayant connu le mérite singulier du nouvel Astronome, lui accorda en 1702 des Lettres de correspondant. A peu près dans le même tems, il devint intime ami de M. Bon, Conseiller d'Etat, Premier President honoraire de la Cour des Comptes, &c. & se lia étroitement avec M. de Plantade. Cette union donna lieu à la création de la Société Royale de Montpellier, dont il fut nommé par les Lettres Patentes, premier Associé.

M. de Clapiès ayant calculé dès 1702 l'éclipse du Soleil du 12 Mai 1706, il lui prit envie de dresser

la route de l'ombre de la Lune sur la Terre dans la forme & le stile des routes pour la marche des Troupes : sur quoi M. le Duc de Roquelaure, qui commandoit alors en Languedoc, se plaignit en badinant de ce qu'on avoit entrepris sur ses droits, mais il rassura le coupable en ajoutant qu'il les lui cédoit dans tout l'empire de la Lune.

Un si habile Mathématicien méritoit bien de remplir la place de Professeur des Mathématiques, à laquelle il fut nommé en 1718. Il l'occupa dignement, & il dicta plusieurs Traités dignes de sa réputation. Tout y est rangé selon l'ordre naturel des matieres, ce qui n'est pas une petite louange, & qu'on ne recherche pas toujours assez. *Nous ne manquons pas de vérités nouvellement découvertes, mais s'il m'est permis de le dire, ces vérités sont encore trop désunies ; ce sont des matériaux épars, qui n'attendent qu'une main habile pour les rassembler.*

Le mérite de M. de Clapiès ne lui permit pas de vivre toujours au milieu de ses Livres : il fut employé à des travaux de grande importance ; la direction des Chaussées du Rhône, lui fut confiée en 1712 par les Etats de Languedoc. Il eut ensuite celle de tous les travaux de la Province. Il lui fut ordonné par la Cour de faire la vérification du Canal de Provence, & de visiter deux routes proposées pour la communication du Languedoc avec l'Auvergne. La Ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, eut recours au sçavant Académicien, qui dompta par son art ce Fleuve indocile, malgré toute sa rapidité : *Un service aussi signalé rendu à l'ancienne Rome, eut été gravé sur le marbre & sur le bronze : elle eut voulu par des monumens durables, immortaliser son Libérateur.*

Tant de travaux altérérent la santé de M. de Clapiès, qui mou-

rut le 19 Février 1740, âgé de 69 ans dans tous les ſentimens de la plus vive piété. Si ce que M. Oſanan diſoit, eſt vrai, que les Mathématiciens vont au Ciel par la perpendiculaire, les Aſtronomes doivent avoir quelque privilege plus que les autres. Le commerce aſſidu qu'ils ont avec les Aſtres, dont ils meſurent les diſtances, les maſſes, les viteſſes, les mouvemens, leur imprime une grande idée de la ſageſſe & de la puiſſance de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe manifeſte autant aux Obſervateurs intelligens dans les Inſectes, mais ils ne font pas une ſi forte impreſſion. Les Théologiens ſont avertis que le Journaliſte ne regarde pas l'Aſtronomie comme un moyen ſurnaturel de ſalut: il eſt bon de s'y prendre de loin avec eux. M. de Clapiès étoit d'un caractere facile, ſans fiel, ſans aigreur, libéral à l'excès. *Il vérifioit à ſon avantage ce qu'a dit M. Paſcal*, qu'il eſt rare *que les grands*

Géométres soient fins, & que les fins soient Géométres. Il étoit assez répandu dans le monde : mais il y étoit souvent absorbé dans de profondes recherches. L'Auteur dit avec beaucoup d'agrément : *Je ne sçais, si les distractions sont des singularités pour eux* (les Mathématiciens.)

Après la lecture de cet éloge, qui est de la façon de M. de Ratte, on lut l'éloge de M. de Senès, composé par M. de Carney.

Dominique Senès, Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Ingénieur du Roi en Chef, naquit le 28 Octobre en 1674 à Cuers, petite Ville de Provence. Dès sa plus tendre jeunesse, il aima les Livres, & ce qui doit être compté, les bons Livres. A cet âge les Romans lui étoient insipides : rien ne lui plaisoit que le vrai. Cette heureuse disposition annonçoit de bonne heure un grand Mathématicien, mais on n'y faisoit

pas attention. M. Blanchard, Maître de Mathématiques à Toulon, étant venu passer un été à Cuers, le jeune Senès apprit de lui les élémens de Géométrie. *Cet essai découvrit bientôt au Maître le mérite du Disciple, & au Disciple ses propres talens. M. Blanchard avoua dans peu de tems, que son éléve étoit devenu son maître; & cet aveu fait bien autant d'honneur au Maître qu'à l'Eléve.*

M. de Senès fut frappé de la nouvelle Algébre, dès qu'il la connut suffisamment : mais il jugea qu'avant de l'étudier sérieusement, il étoit à propos de lire long-tems les anciens Géométres. Il se maria en 1697, & il prit la résolution de mener désormais une vie toute Philosophique, avec une femme dont le caractere n'y seroit pas un obstacle. Ce projet ne s'éxécuta pas dans toute son étendue. M. de Riquet, Directeur des fortifications dans la basse Provence, passant à Cuers, y laissa par oubli un

de ces Livres de Mathématiques, qui ſont de vrais énigmes pour les Géométres ordinaires. Ce Livre fut porté à M. de Senès, qui ſe chargea de le rendre à M. de Riquet. Cet Ingénieur au retour de la viſite de ſon département, ayant demandé ſon Livre, apprit avec ſurpriſe qu'il y avoit à [illegible]ers un Œdipe capable de lire [illegible]'entendre un pareil ouvrage. Il penſa d'abord à attirer cet habile homme au ſervice du Roi; mais il avoit à faire à un Philoſophe qui ne quitteroit pas volontiers une retraite dont il ſçavoit gouter les douceurs. Cependant l'Ingénieur preſſa tellement le Philoſophe dans toutes les occaſions qu'ils eurent de ſe voir, qu'enfin le Philoſophe donna ſon conſentement.

M. de Senès fut obligé de venir à Paris, & de ſe préſenter à M. Sauveur, célébre Géométre de l'Académie des Sciences, & chargé par la Cour, de l'examen des *nouveaux Ingénieurs*. M. Sauveur

offrit à M. de Senès de le re
tre dans ses études Géométriq
c'étoit une espéce de préparati
l'examen. Le refus de cette
surprit un peu l'examinateur,
proposa au jeune Géométre
question qu'on ne jugeoit pas
pût résoudre. Cependant elle
résolue sur le champ par les
veaux calculs, surtout pa
calcul Intégral, mystere
réservé comme en dépôt che
petit nombre de Sçavans. L'I
nieur demanda à son tour la
lution d'une autre question
embarrassante. Il s'est souven
parmi les Ingénieurs, que M.
veur ne pût la résoudre, mai
Senès a déclaré plusieurs fo
contraire. On le dispensa de l
men, & on lui donna un ce
cat qui lui valut, avec le cho
département, des appointe
plus forts qu'à l'ordinaire. C
distinction fit des jaloux.

M. de Senès demanda c
placé à Toulon, & il s'y tr

lant le siége, qui fut levé. Ce
lans cette Ville qu'il composa
;avant Traité du toisé des vou-
dont M. Sauveur jugeoit l'im-
sion nécessaire, & que M. le
etier, Commissaire Général
Fortifications, eût fait impri-
aux dépens du Roi, si la guerre
eût empêché. L'Ingénieur ser-
nsuite en Espagne, & y reçut
)lessures, dont il fut récompen-
ır une gratification. La guerre
pagne étant terminée, il fut pla-
n Languedoc Ingénieur en chef
:anal des étangs, & chargé du
ıl des Launes en Provence. Il
ectionna le canal de Lunel,
t l'exécution avoit manqué
ɛ fois : il fit cesser les maladies
régnoient à Aigues-Mortes,
l'ouverture d'un Grau, qui éta-
oit la communication de la
· avec les Etangs : cet ouvrage
ıt été négligé, les maladies re-
ımencerent, & on est si bien
vaincu de son utilité, qu'on
:retient avec soin, malgré la

difficulté des tems. Ce fut à la fermeté du même Ingénieur qu'on doit le canal des Launes, qui abaisse si considérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues : il en soutint presque seul la possibilité. *Ces contradictions ne viennent pas de l'incertitude de l'art, mais de ce que l'art est bien connu de peu de gens.*

M. de Senés ayant été choisi pour remplir à Montpellier la place de Mathématicien, vacante par la mort de l'Abbé de Lacan, il entra dans une contestation qui s'étoit élevée entre quelques Médecins célébres, sur la force de l'estomac.

Le nouvel Académicien, armé d'une connoissance profonde de la méchanique, déconcerta les combattans. On lui offrit des commissions très-honorables & très-lucratives, qu'il refusa toujours, parce qu'il croyoit sa présence nécessaire à l'éducation de sa famille. La voix publique lui ajugeoit le *grade*,

it par la mort du Directeur
éral des Fortifications de la
ovince de Languedoc, mais la
Cour y nomma M. Frezier, Ingénieur
connu par ſes Ouvrages.
M. de Senès n'y eut aucun regret :
il ſe contenta de dire qu'il ſe ſeroit
plaint de toute autre préférence.
Tant de droiture & de ſincérité ſe
rencontrent rarement : mais telle
eſt la trempe des ames vraiment
Mathématiciennes.

M. de Senès ayant été nommé par
la Cour avec trois autres Commiſſaires
pour vérifier les Marais de
S. Gilles & d'Aiguemortes, & pour
voir ſi l'on pourroit les deſſécher,
ſans inonder ou les Salins de Pécais,
ou des Terres conſidérables ;
commiſſion extrêmement délicate,
il fit une chûte, qui quelque tems
après fut ſuivie d'un vomiſſement
de ſang, dont il mourut enfin le
11 Août 1740. De neuf enfans,
il ne reſte qu'un fils, Conſeiller à
la Cour des Comptes de cette
Ville, & un des Aſſociés de la Société
Royale.

Nous accusera-t-on de l
excessivement, si nous avan
qu'il n'y a aucune Académie
Sciences qui ne se tint hon
d'avoir des Mathématiciens
que Messieurs de Clapiès & Ser

Pendant que les Astrono
étudient le Ciel, & que les G
métres fortifient les Places, g
vernent les Riviéres, bâtissent
Ponts & des Chaussées, il est j
qu'on s'applique aussi à conse
la santé des hommes, qui doi
jouir des travaux de tous les A
démiciens. M. Serane, Direc
de la Société Royale, & Méd
très-habile & *consommé dans la*
tique, a découvert quelques ef
nancies d'une nature particuli
c'est un nouveau phénomene
le corps humain, & qu'il imp
plus d'observer que d'observer
ce qu'il paroîtra de cométes. C
mis dans le Recueil un Extrai
Mémoire présenté à la Soc
Tous les Médecins & tous les C
rurgiens liront avec empressen

le Mémoire entier, quand il sera communiqaé au Public. Ils y apprendront à connoître cette maladie & la méthode de la guérir.

M. Bon, Conseiller d'État, premier Président honoraire en la Cour des Comptes de Montpellier, lut un Mémoire dont on ne donne que l'Extrait, & nous allons encore le diminuer, mais à regret, par la nécessité d'être courts. Cet illustre Magistrat qui a toujours protégé & cultivé les Sciences, dit que *les Philosophes ne cherchent plus à deviner la nature : ils tâchent seulement de la bien voir. Mais tout le monde ne sçait pas voir.* Les expériences délicates demandent une grande attention & une grande assiduité : c'est à quoi les Physiciens mêmes, du moins la plûpart, ne s'assujettissent pas volontiers. Cependant c'est l'unique moyen d'approfondir avec succès les mystères de la nature. M. Bon qui jouit aujourd'hui du repos honorable qu'il a si bien mérité, s'est

appliqué après tant de découvertes importantes qu'on lui doit, aux obſervations Météréologiques, encore plus qu'auparavant. Il publiera dans un autre tems tout ce qu'il a obſervé en ce genre ; mais dans le préſent Mémoire, il ſe borne à comparer la chaleur directe du Soleil à celle qu'on éprouve à l'ombre pendant l'été : c'eſt-à-dire, à comparer le dégré de chaleur que marque un Thermométre expoſé directement aux rayons du Soleil dans un beau jour d'été, au dégré marqué dans le même tems, par un Thermométre tout ſemblable, mais placé à l'ombre, à l'air libre & tourné vers le Nord. Cet illuſtre Académicien ouvre une nouvelle carriére où les Phyſiciens ne manqueront pas de s'exercer à ſon exemple.

De toutes les obſervations de M. Bon, faites pendant pluſieurs années avec le Thermométre de M. de Réaumur, il réſulte. 1°. Qu'à Montpellier la liqueur monte par

la chaleur directe du Soleil à une hauteur double de celle où elle monte à l'ombre, à compter du point de la congelation. 2°. Que la liqueur du Thermométre exposé au Soleil, parvient, vers les deux heures après midi, à sa plus grande hauteur dans la journée; qu'alors elle demeure fixe au même point, une demie heure pour le moins, & souvent trois quarts d'heure; qu'ensuite elle descend peu à peu. 3°. Que dans les trois quarts d'heure environ qui précédent l'instant du plus haut dégré de la chaleur directe du Soleil, la liqueur parcourt un grand nombre de degrés du Thermométre, mais elle ne descend pas aussi vîte; elle ne baisse ordinairement que d'un dégré par quart d'heure, jusqu'à ce qu'elle soit descendue au dégré marqué par le Thermométre placé à l'ombre. Il est très-rare que pendant l'été la chaleur directe du Soleil, selon le Thermométre de M. de Réaumur, soit double de celle

qu'on éprouve à l'ombre ; mais dans le printems & l'automne, la chaleur directe est souvent triple de celle qu'on sent à l'ombre : une table qui suit immédiatement, instruit en un moment de tout le détail de ces observations.

La Séance fut terminée par un Mémoire de M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel, où il explique l'accroissement subit de l'Aloës vulgaire. Cette plante trés-commune dans la Catalogne & dans les Pirenées, demeure environ vingt ans en terre, après quoi sa tige commence d'en sortir, & s'éléve à la hauteur de quatre ou cinq toises en quinze jours, ou un mois, ou six semaines.

Ce fait long-tems ignoré en France, est connu aujourd'hui de tous les Botanistes. M. de Ratte rend raison de cette surprenante méchanique ; mais comme il faudroit transcrire tout le Mémoire, ce qui occuperoit trop de place dans un terrein aussi étroit que le nôtre,

nôtre. Nous sommes forcés de renvoyer les Lecteurs curieux & intelligens à l'Ouvrage même.

Il y a long-tems que Montpellier a une grande réputation dans la République des Lettres, mais cette florissante Ville reconnoîtra volontiers que la Société Royale lui donne un nouveau lustre.

ARTICLE XI.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Academiche publicamente lette nella nobile Academia Etrusca dell' antichissima Citta di Cortona. Tom. I. Parte 2. in Roma 1742. Nella Stamperia de Fratelli Pagliarini Mercanti Librari à Pasquino. in-4°. *pag.* 156. C'est-à-dire, *Essais de Dissertations Académiques, lues publiquement dans la noble Académie de Cortone. Seconde part. du premier tome. Se vend à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques.*

ON avertit dans la Préface, que l'édition du premier & du second tome ayant été épuisée en peu de tems, les Libraires ont jugé à propos d'en faire une seconde pour contenter le Public : mais comme le premier tome étoit plus petit que le second, on y a joint une seconde partie, afin que tous les volumes

fussent à peu près égaux. Ceux qui ont acheté le premier tome, n'auront qu'à acheter les Dissertations qu'on y a ajoutées & qui en font la seconde partie. Cette conduite marque du désintéressement & de la bonne foi. Il y a plus d'une grande Ville où l'on semble se proposer de mettre les acheteurs dans la nécessité d'acquérir toutes les nouvelles Editions, les premieres étant devenues presque inutiles par des augmentations continuelles, qu'on se garde bien de vendre séparément.

Si l'on trouve differentes Epîtres Dédicatoires, c'est une fantaisie du Libraire, qu'on ne gêne point sur et article. Il n'y a aucune différence dans tout le reste. La seconde artie qu'on a ajoutée au premier me n'ayant été imprimée qu'ares l'édition du second, il n'est s étonnant que cette seconde tie ait paru en 1742, quoique econd tome eût paru en 1738. Le zéle que les Académiciens

de Cortone ont pour la vérité ne ne leur a pas permis de dissimuler que l'auteur de la préface du premier tome, sur la foi d'une édition d'Aulu-Gelle, par Griphe, a donné le titre de *Corono-pesta* à une Comédie d'Aristophane. Il faut corriger cet endroit, & lire comme dans les Editions de Gronovius, *mutuabor ex Aristopha choro anapæsta pauca.*

La premiere Dissertation de la seconde partie du premier tome, est de M. le Marquis Jean Poleni, Professeur en l'Université de Padoue. Le Temple de Diane à Ephèse en est le sujet. Le Lecteur est d'abord averti que tout ce qui se dira de ce fameux Temple avant qu'Erostrate y eut mis le feu, doit s'entendre du *vieux* Temple, & qu'il faut entendre du nouveau Temple tout ce qu'on rapportera de postérieur à cet incendie.

Le vieux Temple étoit bâti à sept stades de la Ville d'Ephèse. On distingue encore aujourd'hui

es ruines de cet édifice, des rui-
nes de l'ancienne Ville. Herodote,
dont le témoignage n'est point suf-
pect en cette occasion, assûre la mê-
me chose. On a mêlé bien des fa-
bles à tout ce qu'on a raconté du
simulacre de la Déesse, de l'origi-
ne & des Fondateurs du Temple.
Tout ce qu'on peut raisonnable-
ment conclurre des diverses tradi-
tions qui sont venues jusqu'à nous,
c'est que ce célébre monument est
d'une haute antiquité. L'Auteur
juge très-probable que le second
Temple qui fut bâti après l'incen-
die du premier, fut élevé sur les
mêmes fondemens.

On ne sçauroit guére entendre
que du vieux Temple, ce que Pli-
ne en rapporte. Tant de magni-
ficence étoit un ouvrage digne de
la puissance & des richesses de
l'Asie entiére. Tous les Souverains
de cette belle partie du monde, y
avoient concouru par leurs libéra-
lités. Le nouveau Temple n'ayant
été *construit* ou relevé que par les

y montoient, chaque marche devoit avoir la largeur d'un pied & demi Romain, tel qu'il étoit anciennement. Le Massif, en le mesurant à la naissance des marches, avoit en largeur 220 pieds Romains, & en longueur 425. Pline s'est sans doute servi des mesures qui étoient en usage de son tems.

Le Temple étoit environné d'un double portique. Il y avoit devant la porte deux rangs, chacun de huit colomnes, autant & dans la même disposition à l'autre bout. Toute l'architecture étoit de l'ordre Ionique, qui est d'une grande délicatesse, & qui par là convenoit d'autant mieux à la Divinité. Pline donne à chaque colomne soixante & dix pieds de hauteur, & il est aisé d'en conclure que le diamétre de chaque colomne étoit de sept pieds & demi, selon les proportions ordinaires. Du reste l'Auteur suppose que Pline comprend, non seulement le Fût, mais toute la base dans la hauteur des colom-

nes ; si cela est, la grosseur étoit un peu différente de la proportion que Vitruve a établie.

La longueur de l'espace occupé par chaque rang de huit colomnes, étoit d'un peu plus de 83 pieds, & la largeur de tout le massif sur quoi le Temple étoit élevé, étoit de 193 pieds. La longueur des portiques, qui étoit de quinze colomnes, avec les intervales, tels qu'on les a déterminés, avoit un peu plus de 348 pieds. On pourroit y ajouter quelque chose : mais nous n'avons pas cru qu'il fut à propos de nous expliquer ici dans la plus grande exactitude ; cet endroit de nos Mémoires n'eut été lû que des Mathématiciens & des Architectes de profession, qui ne sont pas foule.

Il est certain que le Temple proprement dit avoit un Frontispice : les régles de l'Architecture ne permettent pas de penser autrement, & les Médailles ou le Fronton est soutenu de huit colomnes

en font une preuve évidente. Le sçavant Académicien a recherché avec la plus grande application & une pareille érudition, tout ce qui pouvoit le mettre en état de déterminer la longueur & la largeur de ce superbe édifice : mais comme nous sommes persuadés que les Architectes & les vrais Sçavans liront avec soin la Dissertation même, où ils ne trouveront rien qui ne soit digne de leur attention, & que ceux qui n'ont qu'une connoissance superficielle de l'Architecture, s'ennuieroient d'un plus long détail ; nous prenons le parti de passer à des choses qui conviennent à un plus grand nombre de Lecteurs.

La Statue de la Déesse étoit d'or, selon Xenophon ; cet Historien écrivoit avant l'incendie du Temple, ainsi il est certain qu'il parloit de la Statue du vieux Temple : les Ecrivains postérieurs la font de bois, les uns de cédre, les autres d'ébêne ; & Mucien, qui

avoit été trois fois Consul, prétend qu'elle étoit de bois de vigne. L'Auteur conjecture qu'il peut y avoir eu diverses Statues de la Déesse en divers lieux du même Temple : mais on ne sçauroit douter que tous les Ecrivains n'ayent parlé de la principale Statue, de celle qui étoit l'objet de la vénération de toute l'Asie, & c'est assurément sur la matiere de cette Statue qu'ils ne sont pas d'accord.

La figure de la Déesse est suffisamment expliquée par les Médailles qu'on en a fait graver : depuis les épaules jusqu'aux pieds, elle va toujours en diminuant, & tout ce qui paroît, est couvert de mammelles, rangées par étage. Ses deux bras sont étendus, & elle tient en chaque main le bout d'une *haste pure*, dont l'autre bout se termine de part & d'autre à ses pieds. Il est bien humiliant pour le genre humain d'avoir bâti un Temple si superbe pour une Divinité si monstrueuse. Telle étoit la Statue du

nouveau Temple. S'il étoit n
gnifique pour l'Architecture ,
n'étoit pas moins riche en tablea
tous de la main des plus gra
Maîtres , en vœux & en offranc
L'or & l'argent & tout ce qu'
a de plus précieux y brilloient
toutes parts : à quoi il faut ajou
les dépôts d'un grand nombre
particuliers de différentes Natio
qui croyoient leurs trésors plus
sureté sous la protection de
Déesse , & pour ainsi dire sous
yeux , que partout ailleurs. On
procha aux Ephésiens d'avoir
recours aux dépôts des Pers
pour rétablir leur Temple , ap
qu'il eut été brulé par Erostrat

L'ancien Temple d'Ephèse n
ritoit bien sans doute d'être con
té parmi les sept merveilles
monde : mais il est plus proba
que c'est le nouveau Temple à
l'on a fait cet honneur. La rai
est qu'on n'a fixé le nombre
sept merveilles que depuis l'inc
die de l'ancien Temple , & co

toutes les autres merveilles
on a renfermées dans ce petit
ibre étoient toutes subsistantes,
a bien de l'apparence que le
nple qu'on y a mis subsistoit
i. Un grand nombre de Prê-
étoient consacrés au service de
nne, & pour rendre un culte
agréable à une Déesse si re-
mée par sa chasteté dans le
anisme, on n'admettoit à ce
erdoce, que ceux, qui par une
ration violente s'étoient mis à
vert de tout soupçon quant à
enir. On célébroit de grandes se-
nités à Ephèse à l'honneur de la
inité. Son Temple fut aussi un
e des plus respectables. Mithri-
e voulut que cet asyle s'étendît
environs, aussi loin qu'une fle-
tirée d'un angle de la couver-
pourroit aller : mais on fut
igé de resserrer cette étendue.
oique Suetone déclare assez net-
ient que Tibere abolit tous les
les, cependant on sçait par Plu-
que, que du tems de ce Philo-

fophe, le Temple d'Ephèfe n'étoit pas privé de tout droit d'afyle. Voici un autre privilege qui étoit plus lucratif que le premier. Ulpien nous apprend qu'il n'y avoit que certaines Divinités aufquelles il fut permis de donner fes biens par difpofition teftamentaire. La Diane d'Ephèfe étoit de ce petit nombre de Divinités privilégiées. L'Auteur eft perfuadé qu'après la Loi de Conftantin, par laquelle il ordonna de fermer tous les Temples, celui d'Ephèfe ne fut pas moins abandonné que les autres, & que faute des réparations néceffaires, il a été ruiné peu à peu par les injures du tems.

La feconde Differtation eft du R. P. Abbé Diegue Revillas, Profeffeur de Mathématique au Collége de la Sapience à Rome, membre de la Société Royale d'Angleterre & de plufieurs Académies. Ce docte Académicien y explique les diverfes queftions qu'on a propofées fur la colomne, qui s'ap-

pelloit le *Milliaire d'or* : *Milliare aureum*. Ce ſujet a été l'objet des recherches de pluſieurs habiles Antiquaires, mais la diverſité de leurs opinions ayant laiſſé les Lecteurs dans une grande incertitude, le Public ne déſaprouvera pas qu'on s'exerce encore ſur ce même monument. On demande d'abord de quelle matiere étoit cette fameuſe colomne. Les anciens Ecrivains qui en ont parlé, l'ayant nommée *milliaire d'or*, où *colomne d'or*, c'en a été aſſez pour déterminer quelques Sçavans, M. Dacier, dans ſes Notes ſur Plutarque, & le P. Hardouin dans ſon Commentaire ſur Pline, à prononcer qu'elle étoit d'or ; mais l'Auteur ne ſçauroit ſe perſuader que même ſous l'empire d'Auguſte, où Rome étoit ſi opulente, on ait laiſſé dans une place publique une pareille maſſe d'or : de plus, ſi cette colomne eût été d'or maſſif, eût-on négligé de la peſer pour en connoître la valeur, & eût-on manqué de

de Saturne, & Nardini le met à l'autre extrêmité de la même place, entre la *Roche Tarpeenne* & l'Hôpital de la Consolation. L'Auteur est plus favorable au sentiment de Nardini, parce qu'il s'accorde mieux avec le chemin par où, selon Tacite & Plutarque, Othon alla du Palais Impérial à la grande place, pour y exécuter sa conjuration contre Galba.

Troisiéme question. Quel étoit l'usage de la colomne d'or? Pline nous apprend qu'on y lisoit les distances, depuis cette colomne à toutes les extrémités de la Ville de Rome, & à toutes ses portes. Plutarque a occasionné diverses opinions par l'expression dont il s'est servi. Nous remarquerons en passant, que l'Imprimeur a fait une faute dans le Texte Grec : il a mis Τπᾶσαι, & il faut Πᾶσαι, omnes, *toutes*. D'habiles Antiquaires, Berger, le P. Hardouin, ont assuré qu'on avoit marqué sur cette colomne, outre les distances dont

nous venons de parler, toutes les diſtances depuis cette même colomne, à toutes les Villes importantes ſituées ſur les grands chemins de l'Empire. Il ſuffit pour réfuter ce ſentiment, de produire le premier *milliaire* du chemin d'Appius, qu'on a déterré à deux *milles* de la Colomne d'or, & qui eût été le ſecond milliaire, ſi l'on eût commencé à compter depuis cette colomne. Comme on pourroit répondre que ce premier milliaire avoit été tranſporté à l'endroit où on l'a trouvé; l'Auteur ajoute d'autres preuves plus ſçavantes que les bons Antiquaires liront avec plaiſir.

On demande, & c'eſt la quatriéme queſtion, ſi ce premier milliaire, déterré ſur le chemin d'Appius, & qu'on a placé au Capitole, n'eſt pas la colomne d'or? L'Auteur eſt perſuadé du contraire; on trouve ici une Hiſtoire fort circonſtanciée de ce premier milliaire. Elle montre avec quelle

exactitude & quelle ſagacité ce digne Académicien ſe conduit dans ſes recherches.

La troiſiéme & derniere Diſſertation du Supplément du premier Tome, eſt ſur l'ancienne idolatrie des Bois. M. Jean Checozi, Chanoine & Théologal de Vicenze, a entrepris d'éclaircir cette matiere.

Parmi les Inſcriptions antiques dont Gruter a donné un ample Recueil, on en trouve quelques-unes qui regardent les *Fratres Arvales*: mais il n'y en a qu'une ſeule qui ſoit bien conſervée. On y décrit aſſez en détail la conſécration d'un Bois où la foudre étoit tombée. Voilà qu'elle a été l'occaſion de cette Diſſertation. L'Auteur s'eſt engagé à ce travail, non ſeulement pour répandre une nouvelle lumiére ſur un ſujet qui a déja exercé la critique d'un grand nombre de Sçavans, mais dans la vue de contribuer à l'intelligence de pluſieurs Textes des Livres Saints. Par-là il a trouvé le ſecret d'hono-

out ensemble, & l'Eglise, & adémie.
'idolatrie des Bois sacrés, se- notre très-docte Chanoine, a ımencé avec, ou peu après latrie des faux Dieux. Maimo- enseigne que les hommes ado- nt d'abord les Etoiles, & s'en ıt quelques représentations, & de suite dresserent des Statues s les Temples, sur les Monta- s & sous de grands arbres dans orêts. L'Auteur croit avec Pli- que les premieres Idoles furent :ées dans les Bois où elles eu- t des Temples naturels, formés une espéce de berceaux, & ces mples naturels furent comme nodéle de ceux que l'art a cons- its. Le sçavant Académicien pro- ue ici une abondante & curieuse dition : il parcourt tous les pays tous les Auteurs, en homme i n'est étranger nulle part. Il dé- uvre l'origine d'un grand nom- : de mots & d'usages : & tout :cteur qui aura le courage & la

trempe d'esprit néceſſaires pour être ſon compagnon de voyage, arrivera au terme, chargé ou plutôt enrichi de bien des connoiſſances de la plus profonde Littérature.

On trouve ici un très-grand nombre d'Auteurs Grecs & Latins, produits en témoignage, expliqués, corrigés : non qu'on affecte de multiplier les citations pour s'en faire un mérite ; ce fut autrefois la mode, mais un critique de la force de M. Checozi n'a point cherché à briller par un ſi vain étalage. Tout ce qu'il cite entre dans ſon deſſein, & y eſt placé à propos. On voit dans un diſcours, qui n'eſt pas d'une longueur exceſſive, comment l'idolatrie des Bois s'eſt établie & a été pratiquée par tous les peuples. Elle n'a pas ceſſé, lors même que la terre étoit couverte de Temples à l'honneur des fauſſes Divinités. Il eſt bien vraiſemblable que ces boſquets qu'on plantoit ordinairement auprès des Temples, ne ſervoient pas ſeulement à l'or-

ıt du lieu & au plaiſir de ceux
venoient adorer la Divinité ;
que c'étoit auſſi un reſte de
trie des Bois. Il ne ſera peut-
as inutile d'avertir ici qu'on
it pas juger du prix des Diſ-
ons renfermées dans un mê-
ılume, par la longueur plus
ɔins grande de nos Extraits.
lus longs Extraits ne peuvent
qu'une certaine étendue, &
vera ſouvent que l'Extrait de
miere Diſſertation ayant oc-
une bonne partie de l'eſpace
it, il n'en reſte plus autant
voudroit, pour les Diſſerta-
qui ſuivent dans le même vo-

ɔus ſouhaitons au docte Aca-
cien, pour récompenſe d'un
il qui lui a dû couter beau-
, un grand nombre de Lec-
capables de gouter & de con-
e le prix de ſon Ouvrage.

Semainier, on déclare que cette conclusion capitulaire est abusive, contraire aux saints Décrets, & particuliérement au Concile de Bâle, à la Pragmatique-Sanction, au Concile de Trente, &c.

L'Eglise ordonne que les Chanoines assistent à l'Office, & même à toutes les Heures Canoniales, s'ils ne sont légitimement excusés, ou par de notables infirmités, ou par de justes nécessités, ou par une évidente utilité de l'Eglise. Ainsi l'âge ne suffit pas, s'il n'est accompagné de ces infirmités ou de ces occupations, qui seroient une dispense légitime dans un âge moins avancé : comme l'âge ne dispense pas du jeûne tant qu'on a la force de le supporter. Les Conciles, & nommément le Concile de Trente, n'ont point reconnu de Chanoines jubilaires, exemts d'assister à l'Office divin. La décision de Sainte-Beuve est suivie de quelques autres qui mettent pareillement à néant ce que quelques Chapitres

avoient ſtatué ſur ce ſujet dans leurs Aſſemblées capitulaires.

Les Chanoines ſont tenus de dire les Meſſes de fondation aux jours, heures, lieux & Autels preſcrits par les Fondateurs, & le Chanoine qui en eſt chargé, doit avoir ſoin qu'on les aquitte pendant ſon abſence ; il ne lui eſt pas permis de différer juſqu'à ſon retour : ces Meſſes doivent être dites ſelon l'intention des Fondateurs.

Les Chanoines ne peuvent appliquer la Meſſe du Choeur, pour acquitter quelque Meſſe particuliére de fondation. Si les fonds, deſtinés pour les Meſſes particuliéres dont le Chapitre eſt chargé, ont péri entiérement, on peut ceſſer de les dire : s'il reſte une partie de ces fonds, il faut réduire le nombre des Meſſes à proportion de ce qui reſte : mais c'eſt à l'Ordinaire de régler cette réduction. Au cas qu'il y eut de juſtes & évidentes raiſons de ne ſe point adreſſer à l'Evêque, on pourra *envoyer à Ro-*

me, & se servir du Décret d'Urbain VIII. N. 45, en se conformant aux Déclarations des Cardinaux, qui sont rapportées ensuite du Décret.

Les fondations qui sont aussi anciennes que l'Eglise où elles ont été faites, sont privilégiées, & ne doivent point être réduites. Il seroit difficile de prouver que le revenu en soit beaucoup diminué, & qu'il ne suffit plus pour en acquitter les charges. Les réductions ne tombent que sur les fondations postérieures, & seulement autant que l'Evêque, tout bien considéré, juge être nécessaire. Les Vicaires Généraux du Chapitre ne sont point autorisés à faire des réductions dans leur Eglise, quoiqu'ils en puissent faire en faveur des autres Eglises.

Les Chanoines sont obligés en conscience de se trouver aux Assemblées capitulaires, qui se tiennent aux jours désignés. C'est un devoir essentiel. Fagnan le prouve

par une décision de la Sacrée Congrégation, dont il fut long-tems Sécrétaire. Il est évident que tout Chanoine doit contribuer à entretenir la régularité des mœurs, dans tous les membres du Chapitre & dans tous les Ecclésiastiques qui en dépendent; à conserver la discipline & les usages établis dans son Eglise; à empêcher que les revenus ne soient dissipés mal-à-propos. C'est à quoi il ne sçauroit contribuer, qu'en assistant aux Assemblées capitulaires, pour y parler en faveur de la vertu & de la justice. Il faut donc qu'il y soit exact.

Il ne sert de rien à un Chanoine de dire, que s'il s'absente des Assemblées capitulaires, c'est parce qu'il s'y trouve cinq ou six Chanoines de mœurs peu édifiantes & d'un esprit violent, qui l'emportent dans toutes les délibérations par leurs clameurs & leurs mauvaises maniéres; qu'il a jugé à propos de s'épargner ces désagrémens. Cette excuse ne le justifie pas. C'est res-

sembler à un Juge, qui sçachant que plusieurs de ses confreres sont déterminés à rendre une Sentence injuste, s'absenteroit du Tribunal, sous prétexte de ne vouloir pas passer pour avoir été complice de l'iniquité.

Nous voudrions qu'on eut mis dans le Recueil une décision sur la conduite que doit tenir un Chanoine, qui sçauroit qu'à la premiére Assemblée du Chapitre, s'il y assiste, il sera exposé à de justes reproches : ne lui est-il pas permis de différer jusqu'à ce qu'on le cite ? Est-il tenu, (ce seroit sans doute le plus parfait,) d'aller au devant de l'humiliation dont il est menacé ?

De l'usage des biens Ecclésiastiques.

Dans la premiére décision, on examine d'abord si les Bénéficiers sont propriétaires, ou seulement œconomes des revenus de leurs Bénéfices. Il est vrai que, soit qu'ils soient propriétaires ou œconomes,

ils sont toujours tenus d'en faire un usage édifiant, sous peine de la damnation éternelle : on ne conteste pas sur ce point. On ajoute ici que les Bénéficiers sont seulement les œconomes des fruits de leurs Bénéfices, & qu'ils en rendront un compte très-rigoureux. Il est juste qu'ils prennent pour eux ce qui est nécessaire, pour vivre honnêtement & ecclésiastiquement. Mais tout le reste doit être distribué aux Pauvres, ou appliqué à d'autres bonnes œuvres qu'on aura sujet de croire autant, ou plus utiles à l'Eglise. Si nous rapportions tous les Canons des Conciles & les Textes des Peres, où il est décidé que les Bénéficiers ne sont que de simples œconomes, ces citations ennuyeroient par leur grand nombre : laissons les lire aux Bénéficiers qui pensent autrement. Cette lecture sera encore plus ennuieuse pour eux que pour tout autre : on n'aime point à se voir *condamné* par tant d'autorités si *respectables*.

On se prévaudroit mal à propos de ce que dans les premiers siécles les biens Ecclésiastiques étoient possédés en commun, au lieu qu'aujourd'hui ils sont érigés en titres, qui sont distribués aux particuliers: ces biens pour être divisés en plusieurs portions n'ont pas changé de nature ; ils sont & seront toujours ce qu'ils étoient dans la masse. Ce sont des revenus qu'on a cru devoir confier à un plus grand nombre d'œconomes, afin qu'ils fussent mieux gérés & avec plus de facilité : aussi les saints Docteurs qui ont écrit depuis ce partage enseignent-ils tous que les Bénéficiers ne sont point propriétaires des biens attachés à leur titre, ni des fruits qu'ils produisent. S. Bernard, S. Raimond, S. Thomas, S. Antonin, avec les plus célébres Théologiens & Canonistes, parlent tous le même langage. Ajoutons pour la consolation des affligés, que le Cardinal Cajetan soutient que le Pape n'est pas plus maître des biens

Eccléſiaſtiques que les autres Bé-
néficiers.

Ce ſentiment a été ſuivi généra-
lement, du moins dans la ſpécula-
tion, juſqu'au tems du Docteur
Navarre, qui nous aſſure n'avoir
trouvé avant lui aucun Docteur
Catholique, hors un ſeul qu'il con-
damne, dans le ſentiment oppoſé.
Or tout le monde ſçait combien il
eſt dangereux & téméraire de s'é-
carter en matiére de Foi & de
Mœurs de la Doctrine des Anciens.

Les Théologiens qui ont enſei-
gné les premiers, que les Béné-
ficiers avoient le domaine des fruits
de leurs Bénéfices, étoient trop
abiles pour ignorer qu'ils intro-
uiſoient une nouvelle doctrine
ans la morale, & ils n'euſſent ja-
ais oſé l'entreprendre, s'ils n'a-
ient été perſuadés qu'elle étoit
dée ſur de puiſſantes raiſons. Il
nous convient pas de nous en-
ger plus avant dans cette con-
ation. Nous nous contenterons
ire que les preuves ſur quoi la

nouvelle opinion eſt fondée, ne ſont pas aſſez fortes pour empêcher que le ſentiment le plus ſévére ne ſoit tout enſemble le plus ſûr & le plus probable. Il eſt bien à craindre que les Probabiliſtes n'ayent ici une joye maligne, en voyant un ſi grand nombre de leurs Adverſaires ſuivre, dans la pratique, le parti le moins ſûr & le moins probable : ces Bénéficiers s'en embarraſſeront peu. Comme ils ſont en grand nombre, ils prétendent que c'eſt à eux, tout intéreſſés qu'ils ſont dans la cauſe, de juger du dégré de probabilité des deux ſentimens oppoſés : & ils ne doutent pas que le ſentiment qui les accommode le mieux, ne ſoit le mieux fondé & le plus probable.

Il ne ſera pas inutile d'avertir ici qu'un Bénéficier, qui poſſede un riche patrimoine, & qui jouit d'un ou de pluſieurs Bénéfices, dont il a dépenſé les revenus mal-à-propos, parce qu'il s'imaginoit en avoir le domaine, s'il reconnoît

qu'il n'étoit qu'un ſimple œconome, ſera obligé de reſtituer aux dépens de ſon patrimoine ce qu'il a diſſipé ſans raiſon. Une converſion qui coutera ſi cher, ne ſe fera point aiſément.

Encore deux mots ſur l'uſage des biens Eccléſiaſtiques. Un Bénéficier a droit de vivre honnêtement des fruits de ſon Bénéfice : mais ſi, menant une vie dure & auſtere, il épargne la moitié ou les deux tiers de ce qu'il lui feroit parmis légitimement de conſumer pour ſon entretien, ne peut-il pas diſpoſer de ces réſerves en faveur de ſes amis, de ſes parens ? Les Caſuiſtes de la morale la plus ſévére, déclarent que ces réſerves appartiennent à l'Égliſe. Il ſemble que l'inclination & le caractere d'eſprit les déterminent à cette rigueur, du moins autant que les raiſons & les autorités qu'ils produiſent. Ces raiſons & ces autorités n'ont rien d'embarraſſant. Auſſi convient-on *ici que cette* déciſion n'eſt pas une

vérité certaine & indubitable, *parce qu'il y a plusieurs Auteurs d'une grande réputation, qui sont d'un sentiment contraire, quoiqu'il soit le moins sûr pour la conscience.*

Pluralité des Benefices.

Si l'on étoit bien persuadé que les Bénéficiers ne sont que de simples œconomes, à qui l'on demandera un compte exact de leur administration, il semble qu'on se contenteroit aisément de tout Bénéfice qui fourniroit une subsistance aisée, & un entretien honnête: car enfin on auroit beau avoir plusieurs Bénéfices, on ne pourroit toujours en profiter au de-là des bornes prescrites, & l'on seroit comptable de tout le reste. Cependant comme les Intendans des Seigneurs aiment à gouverner les revenus d'un maître opulent, qui possede plusieurs grandes Terres, quoique ces Intendans n'ignorent pas q'uils rendront compte de leur

administration, qui sera d'autant plus embarrassée, qu'elle aura été plus ample; il pourroit se trouver aussi des Ecclésiastiques, qui, tout convaincus qu'ils seroient qu'ils ne sont que les œconomes des biens Ecclésiastiques, seroient néanmoins fort aises d'avoir plusieurs Bénéfices; ne fut-ce que pour faire une figure, à ce qu'on croit, plus honorable dans l'Eglise. Il a donc fallu examiner sérieusement, s'il étoit permis de posseder plusieurs Bénéfices. Question importante, & qui intéresse, non seulement tous les Ecclésiastiques qui ont plusieurs Bénéfices, mais encore la plûpart de ceux qui n'en ont qu'un, car il ne tient pas à eux qu'ils n'en ayent plusieurs. Ce n'est pas ordinairement la bonne volonté qui manque.

On s'attend bien que l'Auteur du Recueil n'y aura pas fait entrer des décisions favorables à la pluralité des Bénéfices. S'il étoit en son *pouvoir de* reformer généralement

cet abus, il n'en feroit pas à deux fois. Selon les Docteurs qu'il produit, pendant plusieurs siécles il n'y eut point d'Ordinations absolues : c'est-à-dire, que tous ceux qui étoient ordonnés, étoient attachés en même tems au service d'une Eglise particuliére où ils avoient un titre, & il leur étoit défendu sévérement de prendre un autre titre en quelque autre Eglise. Si l'on contrevenoit à la défense, on perdoit son premier titre & on étoit déposé. Il n'y avoit point alors de Bénéfice, qui de droit commun n'obligeât à résidence, parce qu'il n'y en avoit aucun qui ne demandât un service personnel. Ce n'a été que vers les douziéme & treiziéme siécles qu'on a prétendu qu'il y avoit des Bénéfices qui exigeoient la résidence, & d'autres qui ne l'exigeoient pas. On n'avoit garde de s'arrêter en si beau chemin. On se persuada aisément que les Bénéfices, qui n'exigeoient pas la résidence, n'étoient pas incompa-

& qu'il n'y avoit aucun in-
ient à en posséder plusieurs.
persuasion soutenue de la
e, n'a pas empêché les Ca-
s d'enseigner que tout Béné-
ige de droit la résidence, &
plusieurs Bénéficiers s'en
it exemts, ce n'est que *par*
ume & par tolérance.
Papes dans la vue d'éviter
s grands maux, permirent
même Bénéficier tint deux
:, l'une en Titre, l'autre en
iende. Mais cet usage fut
é, & Pinsson dit que cette
ne ne sçauroit avoir lieu en
, parce qu'il a été défendu
Etats de Blois d'avoir deux
és ni deux Cures.
Concile de Trente s'est dé-
autement contre la pluralité
néfices, & il ne permet d'en
eux, que lorsqu'un des deux
t pas pour l'entretien du Bé-
r. S. Charles Borromée qui
i *bien pris* l'esprit du Con-
pense pas autrement.

Plusieurs Théologiens enseignent que la pluralité des Bénéfices n'est pas seulement contraire aux Canons, mais encore au droit naturel, & même au droit divin. On rapporte leurs raisons qui sont fortes : d'où il s'ensuit, que nulle Coutume ne sçauroit l'autoriser, & que la Loi est imprescriptible. On ne disconvient pas qu'il n'y ait eu des hommes vertueux qui ayent possédé plusieurs Bénéfices, mais ou ils les ont quittés de bonne heure, ou s'ils les ont gardés, ce n'a pas été pour en profiter, mais uniquement pour y rétablir le service divin. S'il s'est trouvé des Ecclésiastiques qui les ayent retenus pour leur propre utilité, nullement pour celle de l'Eglise, ils ne sont pas en cela des modéles à imiter.

On avertit ici de bonne foi, qu'Innocent III, au quatriéme Concile de Latran, consent qu'on permette aux personnes distinguées par leur naissance ou par leur *Littérature*, d'avoir plusieurs Bénéfi-

mais ce Pape ajoute qu'on ne
rmettra que pour de justes
is. Les services signalés qu'on
ı état de rendre à l'Eglise par
ands noms & les grands ta-
, ont paru mériter cette dis-
on.
étoit très-nécessaire qu'on ex-
ât le plus nettement qu'il se
oit, ce que c'est que l'honnê-
tretien d'un Ecclésiastique,
que cet article est exposé à
nges abus. On a détruit les
ais sens que les Bénéficiers
nt tentés d'y donner. Le tout
délibéré en Sorbonne par
Docteurs.
ans la derniére décision du Re-
, il est déclaré que le Colla-
qui confére un Bénéfice à un
siastique qui en a déja un,
nt les revenus suffisent pour
ter honnêtement, & l'Ecclé-
que qui l'accepte, pèchent tous
griévement. C'est une suite
elle de ce qui a précédé.
puis la révolution presque gé-

nérale qui est arrivée dans les cas de conscience, on ne s'apperçoit guéres que les mœurs se soient réformées. On a continué de vivre comme on vivoit auparavant. Ce n'est pas assurément qu'on n'ait fait bien du bruit, & notre intention n'est pas qu'on cesse d'en faire : mais nous craignons que le succès ne réponde ni aux travaux ni aux espérances des Docteurs de la morale austere. Il y a long-tems que les décisions de ce Recueil sont répandues dans le monde, & l'ardeur pour la pluralité des Bénéfices ne s'est pas ralentie. Ces décisions rassemblées, pour ainsi dire, en corps d'armée dans un seul volume, deviendront-elles plus pressantes & plus efficaces ? Nous le souhaitons, mais nous ne nous y attendons pas. Chaque Bénéficier se persuadera aisément, avec un peu de métaphysique & un peu plus d'amour propre, que dans les circonstances où il se trouve, il est plus probable qu'il peut posséder

eux ou trois Bénéfices, ſans in-
éreſſer ſa conſcience. Si la lecture
u Recueil déterminoit les Béné-
ciers à ſe contenter d'un ſeul Bé-
éfice ; ne ſeroit-il pas à propos
ue l'Egliſe, qui paye ſi libérale-
nent ceux mêmes qui ne la ſer-
ent guéres, récompenſât par le
lus riche des Bénéfices abandon-
és, le ſervice important que l'Au-
eur lui auroit rendu ?

ARTICLE XIII.

CASTRUCCII BONAMICI de rebus ad Velitras gestis Commentarius, ad Trojanum Aquavivam Arragonium S. R. E. Principem Cardinalem Montis Regalis Archiepiscopum & Potentissimorum Hispaniarum, atque utriusque Siciliæ Regum ad Pontificem maximum, sedemque Apostolicam Legatum. Lugduni Batavorum 1746. in-8°. *P.* 97. C'est-à-dire, *Mémoire de M. Castruccio Bonamici, sur ce qui s'est passé à Veletri, dédié au Cardinal Aquaviva, Archevêque de Mont-Real, &c.*

CE n'est pas toujours dans les grandes batailles entre des armées formidables, que les plus habiles Généraux montrent plus leur capacité, & paroissent plus dignes de l'admiration des connoisseurs. Il est arrivé plus d'une fois,

& il arrivera de tems en tems que toute la ſcience Militaire ſera mieux développée dans quelque événement moins conſidérable, & à quoi on ne fait pas aſſez d'attention. Ces événemens ſinguliers méritent des hiſtoires particuliéres. Autrement ils ſont fondus dans l'hiſtoire générale d'une Nation, où pour les réduire à une juſte meſure, ils ſont dépouillés des circonſtances les plus inſtructives. Il importe beaucoup que ces Relations ſoient écrites par un homme du métier, & qui ait été préſent à tout ce qui s'eſt paſſé : un Hiſtorien qui n'a aucune expérience des choſes dont il parle, n'eſt guéres propre à en parler avec toute l'intelligence néceſſaire. Il court riſque d'omettre ce qui devoit moins être omis.

M. Caſtruccio Bonamici a jugé que tout ce qui s'eſt fait à Velétri, où il n'a pas été un ſpectateur oiſif, mais où il a mis la main à l'oeuvre & a rempli dignement ſes fonctions, méritoit d'être tranſmis

à la postérité dans toutes ses circonstances, & faciliteroit l'étude de la guerre à ceux qui s'y appliquent sérieusement. Dans la Préface adressée au Cardinal Aquaviva, l'Auteur dit : qu'*après avoir appris les exercices ordinaires de manier les armes & de monter à cheval, il seroit beaucoup plus avantageux pour entretenir la valeur & pour acquérir une pleine connoissance de la Milice, de se préserver de l'ennui des Garnisons & des Quartiers d'hyver, par l'étude des meilleures choses, surtout de l'Histoire & des Mathématiques, d'où tout l'art militaire tire son origine & son éclat; que de se livrer pendant tout ce tems à la fainéantise & aux sales plaisirs, qui ruinent les forces du corps & la vigueur de l'esprit.* Il ajoute que si l'on ne servoit dans les armées qu'après s'être exercé dans les arts qui conviennent à cette profession, on auroit des Soldats qui combattroient avec plus d'ardeur, & des Chefs qui commanderoient avec plus de capacité.

ſt guéres poſſible que par-
Lecteurs il n'y en ait plus
i ſoit curieux de connoître
de M. Bonamici. C'eſt à
ıſidération, après en avoir
é la permiſſion à tous ceux
: de mauvaiſe humeur dès
ıtendent parler Latin, que
ınſcrirons ici trois ou qua-
ɜs de l'Auteur. *Multo autem
lius eſt ad alendam animi
nem, militiamque ipſam pe-
gnoſcendam, poſt equorum
nque exercitationes, tolerare
rum otium ac præſidiorum
m nobiliſſimarum rerum cog-
, Mathematicarum præſer-
que Hiſtoricarum unde ars
ilitaris efflorescat ac redun-
tet, quam per deſidiam tur-
que voluptates totum animi
que robur corrumpi ſinere,
lam modo hebeſcere.*
ès la bataille de Campo-
dont les Autrichiens & les
ıols s'attribuerent également
:e, les premiers ayant reçu

de nouveaux fecours avec un nouveau Général, le Prince Lobkowits, obligerent les Efpagnols, dont l'armée étoit beaucoup plus foible & fans aucune efpérance d'être renforcée, à fe retirer vers le Royaume de Naples, dans la jufte crainte d'être enfermés & affamés, s'ils s'opiniatroient à refter plus long-tems dans la même fituation. Cette retraite longue & pénible devant un ennemi très-fupérieur, fit beaucoup d'honneur au Comte de Gage.

Il y avoit alors dans le Royaume & dans la Ville de Naples un nombre confidérable de mécontens : les uns parce qu'ils n'étoient pas riches, & qu'ils avoient envie de le devenir ; les autres parce qu'ils avoient perdu tout ce qu'ils avoient eu de crédit fous la domination Autrichienne, foupiroient après une révolution : mais l'attachement fincere de tout le peuple pour un Roi qui gouvernoit avec fageffe & douceur

douceur, rendit inutiles les intrigues des esprits séditieux. Les Magistrats signalerent leur zéle par une juste sévérité, & les Grands, dont plusieurs sont originairement Espagnols, demeurerent constamment fidéles, résolus de hazarder tout, plutôt que de subir une seconde fois le joug des Allemands.

Dans une conjoncture si délicate, le Roi assembla son Conseil, & on y délibéra en sa présence sur la conduite qu'on tiendroit à l'égard de l'armée Espagnole. Les sentimens furent partagés. Parmi ces Ministres très-éclairés & très-fideles, les uns représenterent qu'il n'étoit pas à propos d'irriter les Autrichiens en recevant leurs Ennemis; que la Reine de Hongrie pour se vanger de la neutralité qu'on auroit mal gardée, profiteroit de la premiére occasion qui se présenteroit de pénétrer dans le Royaume de Naples; qu'on connoissoit trop l'inconstance du peuple, toujours facile à séduire, pour

compter sur sa fidélité ; que l'épargne étoit épuisée, & que les Troupes Napolitaines étoient presque toutes de nouvelles levées, incapables de tenir devant une armée aguerrie. On fit aussi valoir le peu d'espérance qu'il y avoit d'être secouru par l'Espagne, pendant que les escadres Angloises courroient librement dans toute la Méditerranée : on dit, qu'il falloit chercher quelque moyen, s'il y en avoit, de soulager les Espagnols, sans offenser les Autrichiens qui les poursuivoient.

Malgré toutes ces raisons, qui montroient combien ceux qui les avoient avancées étoient dignes d'être consultés, le sentiment opposé prévalut, & il fut résolu qu'on recevroit les Espagnols, & qu'on leur fourniroit des vivres & des Troupes, & tout ce qui leur manqueroit dans les circonstances présentes. Ce qui détermina efficacement à prendre ce parti, c'est que l'exactitude du Roi à garder la neutralité, n'avoit pas empêché

les Autrichiens ni leurs Alliés de répandre des Lettres féditieufes & des Emiffaires dans tout le Royaume. On étoit perfuadé que, dès que les Autrichiens fe trouveroient en état d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples, ils n'en laifferoient pas échapper l'occafion, quelque fcrupuleufement qu'on eût gardé la neutralité.

Cependant le Roi fe contenta d'abord de permettre aux Efpagnols d'acheter des vivres dans fes Etats: ce qui n'étoit pas contraire à la foi des Traités, & il ne fe déclara point alors plus ouvertement. Le Prince Lobkowitz ceffa de pourfuivre des Ennemis qui ne le craignoient plus guére, & il attendit de nouveaux ordres de la Reine de Hongrie. Cette Princeffe, extrêmement chagrine d'avoir perdu la Siléfie, & animée par les repréfentations de fon Ambaffadeur à Rome, à qui plufieurs Napolitains, juftement exilés de leur patrie pour divers fujets, avoient fait

entendre qu'il étoit facile d'envahir le Royaume de Naples, en forma le projet : elle ordonna à son Général de n'en pas différer l'exécution & de s'ouvrir incessamment l'entrée de ce Royaume. Les Allemands se mirent aussitôt en marche, & répandirent dans toutes les Villes des Lettres où on leur promettoit les plus grands priviléges, & en particulier de chasser les Juifs, toujours odieux au peuple à cause de leur prétendue opulence. On fit aussi le dégât en quelques endroits, pour intimider tout le pays par la crainte d'un pareil traitement : les partis des deux Armées se rencontrérent souvent & en vinrent aux mains. La valeur d'un simple Soldat mérite de passer à la postérité, & fit connoître aux Autrichiens ce que leur entreprise leur couteroit.

Un Napolitain qui servoit dans les Dragons d'Espagne, se voyant environné de Hussards, refusa de se rendre, & fondant sur eux le sabre à la main, en tua sept, en

ques autres, & revint au
argé de leurs dépouilles,
nta à son Général. Le
Gage lui fit donner deux
es, que ce brave Soldat
ussitôt à ses compagnons,
qu'il ne vouloit pour sa
. gloire qu'il venoit d'ac-
is le combat. Il ne sera
pas aisé de décider si c'est
:é ou la générosité qui
davantage.
ince Lobkowitz ayant
utant qu'il fut possible,
i étoit nécessaire pour la
: des Troupes, s'avança
rmée, que chacun disoit
noins nombreuse, selon
: particulier : ce qu'il y a
rtain, c'est qu'elle étoit
nille hommes d'Infante-
six mille chevaux, sans
idre les Troupes irrégu-
étoient venues de Tran-
de Croatie & d'ailleurs,
rance du pillage; ni deux
ards, qui font la guerre

à peu près à la maniére des Parthes. Il y avoit auſſi quelques Compagnies, toutes formées de gens qui avoient fui, ou qui avoient été chaſſés de Naples pour divers crimes, & qui ſe flatoient d'y rentrer avec autant & plus de gloire, qu'il n'y avoit eu d'ignominie dans leur exil ou dans leur fuite.

Le Général qui commandoit, & qui avoit fait avec diſtinction ſon apprentiſſage ſous le Prince Eugéne, rendoit par ſa capacité & ſa réputation cette armée encore plus redoutable. L'Hiſtorien nous apprend qu'il y avoit de la méſintelligence entre le Chef & les principaux Officiers, qui ſe plaignoient du peu d'égard qu'il avoit pour leurs avis, voulant toujours que le ſien prévalût : mais M. Bonamici n'aſſure pas que ces reproches fuſſent bien fondés. Il laiſſe entrevoir qu'il pourroit bien y avoir eu quelque jalouſie de la part des ſubalternes. La Reine inſtruite de ces diviſions, écrivit une lettre

très-forte à ſon Général, dans la crainte qu'elles ne fuſſent préjudiciables à ſon projet, & elle lui ordonna en même tems de marcher ſans délai vers les frontiéres du Royaume de Naples, la diligence étant capable de contribuer beaucoup au ſuccès.

On ne ſe vit pas plutôt à portée d'agir contre l'ennemi, qu'il ſe tint un grand Conſeil de guerre, où le Cardinal Albani & le Miniſtre de la Reine à Rome furent admis. La mauvaiſe diſpoſition des eſprits y éclata encore plus qu'auparavant. Le Cardinal exhorta inutilement à ſacrifier les reſſentimens particuliers à l'intérêt public, il ne put rien obtenir, & l'on ſe ſepara ſans avoir rien conclu. Ce fut plutôt un tumulte qu'une délibération.

Le Roi de Naples qui avoit deviné aiſément, au chemin qu'avoient pris les Autrichiens, qu'on venoit l'attaquer, réſolut de ſe mettre à la tête de ſes Troupes & d'aller en perſonne défendre ſes

Etats. Avant de sortir de sa Capitale, il ouvrit les prisons à un grand nombre d'hommes suspects d'être mal-intentionnés pour son Gouvernement : cette générosité concilia très-efficacement au Souverain l'affection des peuples. Il arriva à San-Germano, où il reçut les hommages du Comte de Gage & des principaux Officiers Espagnols. Le Duc de Modéne, à peine guéri d'une longue maladie, causée par les fatigues, se rendit aussi au même lieu : on délibéra sur les affaires présentes avec beaucoup d'application & de tranquillité. Le Comte de Gage représenta qu'il seroit plus avantageux d'aller au devant de l'Ennemi, que d'attendre à le combattre, qu'il fut entré dans le Royaume, où le dégât qu'il feroit infailliblement, affoibliroit & détruiroit peut-être entiérement la bonne volonté des Napolitains. Cette raison & plusieurs autres que ce Général fit valoir, & qui étoient fortifiées de l'autorité que lui don-

noit sa réputation, déterminerent le Roi à prendre ce parti, tout ensemble le plus sûr & le plus glorieux.

L'Armée Espagnole étoit de onze Régimens d'Infanterie,& d'un bon nombre de Miquelets. La Cavalerie étoit fort diminuée par les fatigues, les combats & la désertion. Les trois cens Gardes du Duc de Modéne, s'y étoient joints. L'Armée Napolitaine étoit de dixhuit Régimens d'Infanterie, hors cinq Régimens nouvellement levés, toutes vieilles Troupes, qui avoient servi sous le Duc de Montemar, & que le Roi d'Espagne avoit données la plûpart au Roi on fils. La Cavalerie étoit assez ombreuse, & on n'y manquoit as d'artillerie, que le Comte de azola qui joignoit à une longue périence une connoissance prode des Mathématiques, avoit enée avec une extrême diligen- Les deux Armées s'étant join- le *Roi* en fit la revue, & ayant

remarqué dans les Officiers & les Soldats un désir très-ardent d'en venir aux mains avec l'Ennemi, il jugea à propos de profiter d'une disposition si favorable. Les Autrichiens témoignoient aussi de leur côté bien de l'ardeur, & on ne pouvoit douter qu'il n'y eût bientôt une grande bataille entre deux Armées, qui marchoient pour se rencontrer.

Après divers mouvemens, le Roi vint camper à Veletri, & le Prince Lobkowitz parut à la vue de cette Ville plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. Le Roi ne fut point étonné de cette espéce de surprise. Il fit occuper par ses Troupes les postes nécessaires, & disposa avantageusement son artillerie. Le Général Allemand ayant considéré attentivement l'ordonnance de l'Armée du Roi, & la situation des batteries, outre les Ravines qu'il faudroit passer, n'osa rien entreprendre, mais campa dans le voisinage.

Il n'étoit pas naturel qu'il y séjournât long-tems, sans employer la valeur & la ruse, pour exécuter quelque chose de grand. C'est ici que l'Historien s'attache avec une affection singuliére à représenter fidélement, & sans s'écarter de la plus exacte impartialité, comment les Autrichiens attaquérent un quartier du camp du Roi, pénétrerent jusqu'à la Ville de Veletri, & même y entrerent. On ne sçauroit refuser au Général Allemand la gloire d'avoir montré dans le projet & dans l'exécution, beaucoup de capacité & de conduite : s'il ne réussit pas, comme il espéroit, ce ne fut pas qu'il n'eut pris les plus justes mesures : mais c'est qu'il avoit devant lui des Ennemis qui excelloient aussi dans l'art de la guerre, & qui ne cédent à aucune Nation, ni en valeur, ni en présence d'esprit.

Si nous n'entrons pas dans le détail d'une action si mémorable & si digne d'être lue des gens du

métier, c'est que pour la bien décrire, il ne faut omettre aucune des circonstances, ce qui ne s'accommoderoit pas avec la briéveté qu'on veut impitoyablement dans nos Extraits. Nous avons aussi considéré qu'il y auroit peu de Lecteurs, qui, sans être aidés d'un plan, eussent l'application nécessaire, pour comprendre les divers mouvemens des Troupes, qui combattirent de part & d'autre.

Ce projet n'ayant pas réussi, le Prince Lobkowitz prit le chemin de la Lombardie, & passa sous les murailles de Rome avec toute son Armée, moins fiére qu'elle n'avoit paru quand elle passa près de cette même Ville, marchant d'un air triomphant, comme si elle eut déja conquis le Royaume de Naples.

M. Bonamici n'est pas un de ces Officiers qui ne sçavent à la fin d'une bataille, que ce qu'ils n'ont pu ne pas sçavoir : ce qu'ils ont fait. Ils n'ont aucune connoissance des desseins ni de la condui-

des Généraux dans toute la ſuite l'action. C'eſt une étrange er-ır de s'imaginer que la guerre ſt pas une ſcience qu'on doive ıdier ſérieuſement. Il eſt bien ii qu'il ne ſuffit pas d'en étudier régles & les principes : il faut :ore l'expérience ; mais cette ex-rience devient tout autrement le à un homme qui joint la ſpé-lation à la pratique.

\ R T I C L E X I V.

ISSERTATION démonſtrative de la Quadrature du Cercle avec figures, diviſée en trois parties, par M. Jean Tondu de Nangis, Notaire Royal, &c. A Paris, chez Cl. Heriſſant fils, rue Notre-Dame 1746. in-12. *pages* 156.

'Approbation de M. Montcar-, ville, porte qu'il n'a *rien trou-dans cet écrit de contraire aux nos mœurs; mais bien aux* prin-

cipes de Géométrie. Elle ajoute que *l'Auteur en convient*. Tout cela est exactement vrai, mais ce qui surprendra le Public le moins Géométre, c'est que malgré cela l'Auteur se flate d'avoir trouvé la *Quadrature absolue du cercle*.

On avoit toujours cru que cette quadrature, si on parvenoit jamais à la trouver, apporteroit une grande perfection à la Géométrie, & en seroit la perfection elle-même, au moins dans la théorie. Point du tout, & si M. Tondu de Nangis y est parvenu, il faut convenir que toute la Géométrie du monde, ancienne & moderne, celle d'Euclide, celle d'Archiméde, celle du fini, celle de l'infini est fausse & illusoire. L'Auteur n'en parle pas autrement. Il ne se contente pas de le dire, il entreprend de le prouver, de le démontrer fort au long.

Si l'Auteur étoit le seul de cet avis, ou s'il n'y avoit même qu'à le détromper, chose apparemment *difficile*, nous n'en parlerions pas

plus au long que le Censeur Royal, dont nous nous serions même contentés de rapporter la censure aussi saine & judicieuse qu'elle est laconique & suffisante. Mais témoins d'une infinité d'esprits souvent bons, appliqués, & d'ailleurs raisonnables, qui, manque d'instruction sur le propre état de la question en ce genre, donnent dans des écars peu convenables à leur réputation, & tout au moins inutiles pour eux & pour le Public, nous croyons devoir de tems en tems prendre la liberté de leur suggérer modestement quelques réfléxions œconomiques & de simple bon sens.

Et d'abord la premiére réfléxion est, que le simple bon sens lui-même n'est point du tout suffisant pour une découverte telle que la Quadrature du cercle, & qu'il y faut sans doute, & beaucoup de science, & beaucoup de recherche & de travail, & beaucoup d'esprit & de sagacité naturelle. Les forces *naturelles* de l'homme ne souleve-

ront jamais un poids de dix mille livres. Il y faut des poulies, des moufles, des treuils, des leviers, des grues, des cabestans, &c. & tout ce qu'une suite de recherches théoriques & pratiques a trouvé de propre à produire de pareils effets.

Et la Quadrature étant un effet qui n'a jamais été produit jusqu'ici, il y faut de nouvelles machines, de nouvelles ressources, de nouvelles industries, de nouveaux arts, qui sans détruire les anciens, s'étayant même sur eux, leur étant même analogues, mais supérieurs, puissent, comme *Grégoire de S. Vincent* le disoit, porter plus loin, *plus ultra*, les bornes de la science Géométrique, vrayes colonnes d'Hercule, suivant l'expression de cet Archimède du siécle passé.

La plûpart de ceux qui s'entêtent de chercher cette Quadrature, disent sans façon qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'être si habile pour la trouver, & qu'un Géomé-

tre vulgaire la peut trouver par hazard. On peut leur demander d'où ils ſçavent cela. On peut faire mieux & leur demontrer, au moins moralement, & par l'hiſtoire des choſes qu'il n'y a ni *peut-être*, ni *hazard* dans des choſes de cette nature, & que jamais par hazard un apprentif n'a fait & ne peut faire un chef-d'œuvre, qui paſſe la capacité des plus grands Maîtres qui ayent exiſté.

Notre Auteur va plus loin, & juſqu'à prétendre que tous ces grands Maîtres ont été de mal habiles gens, & que la Géométrie la mieux conſtatée, la mieux démontrée eſt fauſſe, par exemple, qu'il eſt faux que le cercle ſoit égal au triangle rectangle, qui a pour hauteur le rayon, & pour baſe la circonférence, que la ſurface de la ſphere ſoit égale à quatre fois ſon grand cercle, & mille autres choſes pareilles.

Auſſi avoue-t-il que pour toute Géométrie, il n'a la connoiſſance

que de ses *cayers de Physique*, *d'un théorême extrait de M. Varignon*, du Traité de l'*arpentage de M. Ozanam*, & du *Livre de M. Basselin*, qui a cru aussi avoir trouvé la Quadrature du cercle. Le singulier même est que M. Tondu n'est du sentiment ni de son Professeur de Physique, ni de M. Varignon, ni de M. Ozanam, ni, ce qui est plus surprenant, de M. Basselin, à qui il faut rendre la justice, qu'il ne heurtoit pas comme M. Tondu, les Archimèdes, les Euclides, & qu'il s'y prenoit d'une maniére un peu plus géométrique, se trompant uniquement en ce qu'il croyoit avoir trouvé ce qu'il n'avoit pas trouvé.

M. Tondu ne connoît dans ses recherches, que la régle & le compas, méchaniquement pris, comme des outils soumis, non à l'esprit, mais à la main & aux yeux. D'un seul raisonnement, d'un seul mot il proscrit, non seulement les infiniment petits, mais conclut

qu'ils ne ſont pas même propoſables, & fait honte aux Newtons, aux Leibnitz, aux Bernoullis de les avoir propoſés.

Non ſeulement il ne pouſſe pas l'analyſe (analyſe s'entend méchanique) juſqu'aux infiniment petits : mais il trouve qu'on a pouſſé trop loin l'analyſe pratique du cercle juſqu'à 360 dégrés. Il croit ſuffiſant de le diviſer en 220 dégrés, & prend ſans façon chacun de ces 220 dégrés pour de vrayes & parfaites lignes droites.

C'eſt en réfutant la théorie la plus élevée d'Achimède, qu'il ſe borne ainſi à ce que la pratique de ce grand homme lui a ſuggéré de moins digne, ſelon Archimède même, d'en être pris. Car ne pouvant quarrer théoriquement le cercle, Archimède avoit donné la proportion du diamétre à la circonférence, comme de 7 à 22, pour les praticiens Arpenteurs & autres. C'eſt ſur cela que M. Tor-*du met la* proportion du diamètre

à la circonférence, comme de 70 à 220, c'eſt-à-dire, de 7 fois 10 à 22 fois 10, ſe moquant beaucoup d'Archimède d'avoir voulu modeſtement aller plus loin que cela, en convenant de l'imperfection de ce rapport.

C'eſt cette modeſtie pleine d'intelligence & de bon eſprit, que nous voudrions ſurtout inſpirer à tous ceux qui cherchent la quadrature du cercle, & d'autres pareils grands œuvres, comme les longitudes, le mouvement perpétuel, la pierre philoſophale même. Ces Meſſieurs commencent par ſe ſuppoſer capables de trouver ce que les plus grands hommes, les plus ſçavans, les plus pleins de génie n'ont pu trouver par le plus grand travail. M. Tondu, qui nous a paru d'ailleurs un fort galand homme, plein de candeur & de probité, homme même raiſonnable & intelligent, va juſqu'à traiter de faux tout ce que la Géométrie a de plus ſimple, comme de plus élevé.

Il nous permettra de le lui représenter : il y a là bien de la confiance en ses propres lumiéres, & c'est beaucoup se commettre ; non qu'il ait fort à craindre que les Géométres s'en ressentent & entreprennent même de le réfuter ou de le dissuader. Le seul mot de M. Montcarville les vange assez. Mais le silence même des Géométres à son égard, n'aura jamais rien de flateur pour lui, & nous espérons qu'il nous sçaura gré d'avoir fait mention de son Livre, parmi tant d'autres de cette nature, dont nous avons accoutumé de ne dire mot.

Enfin le grand vice de sa Quadrature prétendue absolue, & qui n'est pas même approchée, (la surface de la sphere, qui est, selon tous les Géométres d'après Archimède, quadruple du grand cercle, en étant sextuple, selon M. Tondu, ce qui fait un tiers de différence en excès), est de prendre le cercle pour un polygone rectiligne de 220 côtés ; chose que les yeux

mêmes démentiroient dans un cercle un peu grand, qu'on feroit avec quelque soin, & dans lequel avec le même soin on inscriroit ; ou on circonscriroit d'abord un polygone de 55, ensuite de 110, & enfin un de 220 côtés.

En fait de pratique, les sinus fourniroient des quadratures infiniment plus exactes & plus absolues que celle de notre Auteur. On a calculé dans les Tables qui sont imprimées, & qu'on trouve par tout, jusqu'aux sinus d'un angle, ou arc d'une minute. Or qui dit le sinus ou la corde d'une minute, dit le côté d'un polygone de 60 fois 360 côtés, c'est-à-dire, de 21 mille six cents côtés. Aussi approche-t-on par là du vrai jusqu'à l'insensible. Et voilà la double perfection de cette Géométrie que M. Tondu critique. 1°. De donner une pratique exacte à l'insensible près. 2°. De ne pas s'en contenter, & de reconnoître que ce n'est qu'une approche du vrai, & non le

vrai même : tant est vrai l'oracle divin, qui dit que celui qui s'humilie sera exalté, & que celui qui s'exalte sera humilié. C'est l'esprit du Géométre qui s'humilie, en reconnoissant sa foiblesse vis-à-vis de la Quadrature théorique & absolue du cercle. Mais pour prix de sa modestie, sa main même pratique une quadrature infiniment supérieure à toutes celles que des esprits moins modestes saisissent, en croyant rendre leur main plus sçavante, que l'esprit vraiment supérieur des Géométres.

Cela n'est dit qu'en général, & sans aucune application à notre Auteur, que nous avons déja reconnu un fort honnête homme, mais à qui il suffit peut-être de dire que ce n'est point là l'état de la question, & que sa Quadrature n'est pas celle que cherchent les Géométres, chacun ayant droit après tout de tourner ses recherches du côté qu'il veut; de sorte que, sans que les Géométres ayent tort, M.

Tondu peut fort bien avoir raison aussi dans son point de vue.

ARTICLE. XV.

Double problême proposé aux Géométres.

SAns vouloir établir aucun rapport entre la Quadrature dont nous venons de parler, & le double problême que nous allons proposer, il est pourtant vrai qu'ils nous paroissent l'une & l'autre un de ces phénoménes merveilleux de l'esprit humain qui sont faits, ou pour figurer ensemble, ou pour contraster.

Il s'agit d'un écrit que nous avons reçu de Padoue, dans lequel on fait un éloge magnifique de quelqu'un qu'on ne nomme pas, & qui par un excès de modestie voulant se cacher, consent par délicatesse de conscience, & pour ne pas frustrer l'humanité d'une découverte sublime qui doit l'éclairer, qu'on annonce cette découverte, ou plutôt un essain de dé-

couvertes,

couvertes, de sciences mêmes toutes nouvelles & jusqu'ici inouies, dont il a trouvé la clef dans la résolution des deux Problèmes suivans, dont nous traduisons littéralement les mots Italiens.

Premier Problême. S'il y a dans la nature, un calcul Physique, ou s'il y a un nombre dans le solide, qui renferme dans lui-même & dans une même progression ou suite, la quantité droite appellée Rationelle & commensurable, & la quantité droite, appellée irrationelle ou incommensurable.

Second Problême. S'il y a dans la nature un calcul Physique, qui soit la mesure commune des deux quantités, la droite & la courbe.

Comme en conséquence de ces deux Problêmes, on annonce des choses merveilleuses, des sciences toutes nouvelles, & une sorte de denouement Physico-Géometrique de la nature, & que d'ailleurs les termes nous paroissent équivoques & susceptibles de divers sens,

nommément le terme de *calcul Physique*, & celui du *nombre dans le solide*, nous n'entreprendrons pas de prévenir les résolutions, que des Œdipes moins réservés ou plus intelligens pourront vouloir en donner, nous contentant d'y inviter tout le monde, & de leur offrir la voye publique de nos Mémoires, ou la voye particuliere de nos correspondances avec ceux qui nous ont envoyé ce papier.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons reçu ces Problêmes d'une main estimable, qui n'est pas celle de l'Auteur ni même de l'Editeur, & que cet Editeur, si l'on peut ainsi appeller celui qui transmet au public un simple manuscrit, qui se qualifie lui-même d'*instruttore* ou donneur d'avis, a prévu la difficulté qu'on pourroit avoir à publier son avis, n'étant pas raisonable, dit-il, d'éxiger de gens graves & soigneux de leur réputation, d'annoncer des promesses qu'on peut regarder comme un *fanatisme*

dans l'Auteur, ou comme un *paralogisme* dans l'énoncé : car ce sont les termes de cet *instructeur*, qui ajoute qu'il a lu la chose & sa démonstration, assez, sinon pour la saisir dans toute son étendue, parce que ce sont des matieres trop relevées, *finora incognite e inosservate*, mais pour être sûr, (*sicuro che la chiave di tutta la scienza stà ne due suddetti quesiti*,) que la clef de toute la science est dans les deux Problêmes en question.

Nous ajouterons encore qu'à la suite du premier Problême, il y a ces mots, » que ledit calcul Physique ou nombre dans le solide, » renferme tous les genres simples » des quantités, géométrique, harmonique, arithmetique, contre- » harmonique : *che sia demostrativo di se stesso per la essigenza della di lui applicatione alle quantita da demostrarsi ; che demostri tale identità con la natura fisica della estensione, che sia la stessa cosa estesa.*

Ces derniers mots semblent dire quelque chose. L'incommensurable ne l'est qu'en nombre ; dans l'étendue, on ne trouve en quelque sorte rien d'incommensurable : toute racine sourde se trouve en lignes. Mais l'Auteur paroît y entendre plus de finesse, & d'ailleurs il annonce la mésure du curviligne, comme du rectiligne. C'est à lui de s'expliquer. Nous l'en requerons au nom du public, à qui, si elle est telle qu'on le dit, elle ne peut manquer d'être utile, & par-là fort agréable.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à present, Tome 6.

CE volume contient plus de cent Tragédies, ou Comédies dont l'Extrait de la plûpart est très-bien fait. Dix nouveaux Auteurs dont on n'avoit encore rien dit,

paroissent sur la scene avec plusieurs autres déja connus par leurs ouvrages. Ce sixiéme tome commence à l'année 1639, occupe l'intervalle de 7 années, & finit en 1645.

On y verra la Tragédie au comble de sa gloire, le génie du grand *Corneille* ouvrir de nouvelles routes pour élever l'esprit, pour toucher le cœur, pour peindre les mœurs, & par le choix de ses sujets, la force de ses caractéres, la grandeur & la majesté de sa Poësie, mettre la Scéne Françoise au dessus de celle d'Athenes, & de Rome, même dans les plus beaux jours de ces fameuses Républiques.

Le modéle étoit trop parfait, on le critiqua : on ne l'imita pas. *Les Horaces* & le *Cinna* de *Corneille*, le *S. Eustache* de *Baro*, & *la Proserpine* de *Claveret* parurent dans la même année : croiroit-on que ces quatre Tragédies fussent de même âge? elles ne sont pas de même goût. *Les Horaces* & *Cinna* sont deux chef-d'œuvres Dramati-

ques, le *S. Eustache* est un chef-d'œuvre de faux merveilleux & de galimathias. *Baro* n'a fait que rimer la légende de *S. Eustache*; nul art, nulle invention, rien de pathétique, tout est roman : à force de merveilles, rien n'y est merveilleux.

La Proserpine de *Claveret* est encore plus ridicule. Admirateur outré du Poëte *Hardi*, il frondoit comme lui *les trois unités*, & pour donner un air de plaisanterie aux mauvaises raisons dont il coloroit son sentiment, il imagina un Théatre à trois étages, & par cet expédient grotesque, il mit en même tems la scene au Ciel, en Sicile, & aux Enfers ; invention digne d'un *Confrére de la Passion*! Etoit-ce à un pareil homme à critiquer *Corneille*? Et n'étoit-il pas plus propre à relever les anciens échaffauts de l'Hôtel de Bourgogne?

Le sujet des *Horaces* est si beau, & manié avec tant d'art, que l'on croit faire plaisir au Lecteur d'en tracer ici l'abrégé. Les trois *Hora-*

ces combattent pour Rome, & les trois *Curiaces* pour Albe, les deux *Horaces* sont tués, & le troisiéme quoique resté seul, trouve moyen de vaincre les trois *Curiaces*, tel est le sujet que l'Histoire fournit. Voici la maniére dont Corneille l'a embelli.

Il fait les Horaces & les Curiaces alliés; un des Horaces a épousé *Sabine* sœur des Curiaces, & *Camille* sœur des *Horaces* doit épouser un des *Curiaces*. L'une craint de perdre son mari, ou ses deux freres, l'autre ses freres, ou son amant, quel enchaînement de passions! quel contraste de sentimens! On apprend que deux Horaces sont tués, que le troisieme fuit, & que les Curiaces sont vainqueurs, quel conflit de joye & de douleur dans Sabine & dans Camille! Mais quelle noblesse, quelle grandeur dans le pere des Horaces! Indigné de la fuite de son fils, il proteste qu'il vengera Rome, & que le sang de son fils lavera la honte qui réjaillit

ſur lui. Nouvel incident, nouveau trouble ! Enfin vient la nouvelle au vieil Horace, que la fuite de ſon fils n'étoit qu'un ſtratagême pour vaincre, & que les trois Curiaces ſont étendus morts ſur le champ de bataille. L'eſprit, l'imagination, le cœur, tout eſt frappé de ce Spectacle, & rien n'eſt plus noble, ni plus touchant que la maniére dont cette action eſt repréſentée.

Les deux derniers actes ne ſont pas aſſez heureuſement terminés. La mort de *Camille* produit un mauvais effet : il ſeroit un peu corrigé, ſi la ſcene ne paroiſſoit pas enſanglantée : il faudroit que *Camille* effrayée, quand ſon frere met l'épée à la main, prît naturellement la fuite, & reçût le coup derriere le Théatre : c'eſt ainſi qu'on pourroit excuſer cette faute, ſi cependant elle peut être excuſée.

La Tragédie de *Cinna* eſt encore plus achevée que celle des *Horaces*. Les vers en ſont plus forts, plus énergiques, & mieux ſoute-

nus : il n'y a point d'épiſodes détachés, de récits embaraſſés, de harangues déplacées ; les beautés en ſont trop frappantes pour échaper. *Corneille* la dédia à M. de *Montoron*, Préſident à Mortier du Parlement de Toulouſe, & ce généreux Magiſtrat ne crut pas trop payer une ſi belle Piéce, en gratifiant l'Auteur d'une ſomme de mille livres.

Rare exemple, & trop grand pour ne
pas éclater,
Rare exemple, & ſi grand qu'on ne l'oſe imiter.

Cette année 1639, nous préſente encore deux Tragédies de *Deſmarets*, *Erigone*, & *Mirame* ; l'une en proſe, & l'autre en vers. Nos Auteurs ne font pas grand cas d'*Erigone* : l'art manque dans cette piéce, l'Auteur ne donne aucun caractére à ſes perſonnages : tous ceux que l'on trouve ici ſont ſans goût, & le ſtile de l'ouvrage ne convient nullement aux Acteurs qui y paroiſ-

ſent. *Erigone* ſoutient mal le caractére de Princeſſe & d'Amante de *Ptolomée*, & *Euridice* encore plus mal celui de Reine de *Taprobane*.

Mirame parut moins être de la façon de *Deſmarêts*, que de celle du Cardinal de Richelieu. Ce grand Miniſtre fit éclater la paſſion qu'il avoit pour la Poëſie Dramatique, & la tendreſſe qu'il avoit pour cette piéce : la repréſentation lui en couta deux ou trois cents mille écus & c'eſt pour elle qu'il fit bâtir cette grande ſalle du Palais *Cardinal*, occupée dans la ſuite par la troupe de *Moliére*, & depuis accordée à l'Académie Royale de Muſique.

Quoique les applaudiſſemens ne lui euſſent pas manqué, la premiére fois que *Mirame* fut repréſentée; cependant il n'en fut que médiocrement content, il crut qu'elle plairoit encore davantage, ſi elle paroiſſoit une ſeconde fois ſur la ſcene : elle parut, les politiques en furent enchantés, & le *Cardinal* fut au comble de ſa gloire poëtique

Ce grand homme se laissa trop éblouir de la beauté de son ouvrage : rien n'étoit moins éblouissant que *Mirame*. Cette Héroïne tant vantée, n'est fameuse que par ses pointes & par ses fausses pensées. On a voulu la peindre comme une Princesse fine & dissimulée, & ce n'est, pour me servir de l'expression de M. de *Fontenelle*, qu'une Princesse assez mal morigenée : le Roi de Bithynie son pere n'est qu'un imbécile, qui ne s'apperçoit pas de l'amour que sa fille a pour *Arimant*. Le côté de la versification est un peu plus favorable : on en jugera par le morceau suivant, il est tiré du quatriéme acte, qui ouvre par le désespoir de *Mirame* lorsqu'*Almire* sa confidente lui apprend le malheur d'*Arimant*.

MIRAME.

Il est donc mort, Almire.
Ah! quel étrange effet de courage & d'amour!
Je n'ai plus rien à perdre en ce funeste jour.

Que tout dans l'Univers s'abime & s
confonde,
Périssent les Humains, le Ciel, la Terre
& l'Onde :

ALMIRE.

Il est mort, ma Princesse. . . . .

MIRAME.

Non, non, il n'est point mort, je le vois
qui s'approche,
Et son charmant abord fondroit un
cœur de roche,
Il m'invoque, il m'adore, & se met à
genoux,
Quel respect! Quelle grace! Arimant,
levez-vous.

ALMIRE.

Hélas! pauvre Princesse! elle semble
insensée,
Leur entretien passé revient en sa pen-
sée.

MIRAME.

Almire, vois-tu pas son amoureux trans-
port?
Ses yeux vifs & perçans, non, non, il
n'est point mort,

Il m'écoute, il me parle, il dit que son
Armée
Est de ses volontés seulement animée.
C'est pour moi qu'il veut vaincre, il ne
peut dire Adieu,
Mais de peur que le jour le découvre en
ce lieu,
Il se faut retirer ; ah ! que son cœur en-
dure !
Va-t-en, cher Arimant, va-t-en, je
t'en conjure :
Entens-tu qu'il me dit, se fondant tout
en pleurs,
Je le veux, il le faut, j'obéis, mais je
meurs ?

C'est aussi dans le courant de cette année que *du Ryer* donna sa Tragédie de *Saül* : c'est la premiére piéce Sainte qu'on ait mis au Théatre avec quelque décence. L'Abbé *Nadal* la connoissoit, & nous aurons encore occasion d'en parler, la conduite en est foible, mais les vers en sont forts & énergiques.

L'Innocent malheureux ou *la mort de Crispe* du Sieur de Grenaille re-

toit pas un sujet nouveau, il avoit été déja traité en latin par un Italien nommé *Stephonius*. Ce Jésuite entendoit le Théatre : *Corneille* en parle quelque part & le cite avec éloge. M. de *Grenaille*, avoit eû la curiosité de le lire, il ne l'avoit pas oublié : le François & l'Italien se rencontrent quelquefois, l'amour de *Crispe* est assez bien imaginé par *Grenaille*, mais ses vers ne sont pas délicats : il dit maussadement des douceurs, son héros s'exprime bassement, & ses héroïnes avec fadeur & avec indécence.

L'année 1640. ramene sur la scéne plusieurs Tragiques, déja connus, & quelques autres que nous allons faire connoître. Il y a de beaux vers dans l'*Iphigénie* de *Rotrou*, nous y reviendrons quand nous parlerons de l'*Iphigénie* de *le Clerc*.

La Marguerite de France, est de la composition de M. *Gilbert* : c'étoit, dit M. *Chapelain*, *un esprit délicat, qui n'avoit pas une petite*

opinion de lui. Il a fait des Odes, de petits Poëmes, & plusieurs piéces de Théatre, pleines de bons vers. Ses Tragédies ne sont pas excellentes : mais avec beaucoup de défauts, on y trouve des situations heureuses, & dans toutes une versification aisée. Il fut Sécretaire des commandemens de *Christine*, Reine de Suede, & son Résident en *France.*

Benserade dont nous n'avons point encore parlé, fut beaucoup plus estimé dans la Republique des Lettres. Il eût un talent particulier pour la composition des vers qui se récitent dans les Ballets. La Cour de son tems étoit fort dans ce goût là : il le réveilla par un tour nouveau, qu'il sçut leur donner. Il fait contraster les Dieux & les Déesses avec les personnes de la Cour, qui les représentoient : il peint leurs attachemens, leurs inclinations ; quelquefois même leurs avantures, & par cet agrément qu'il mêla dans le caractére des personnes avec ce-

lui des perſonnages, il trouva le ſecret de ſe faire une réputation à la Cour, que ſes Tragédies ne lui firent pas au Théatre, il en a fait aſſez bon nombre. La plus ſupportable de toutes, eſt *Meléagre* : il eut le bonheur de plaire au Cardinal de Richelieu, qui le gratifia d'une penſion dont il jouit juſqu'à la mort de ce Miniſtre, dont il fit l'Epitaphe dans ſon ſtile ordinaire.

Cy-gît, oui, git par la morbleu
Le Cardinal de Richelieu,
Et ce qui cauſe mon ennui,
Ma penſion avecques lui.

Quelques Auteurs donnent à Benſerade une Généalogie magnifique : M. *Ménage* en rabattoit beaucoup : *je ne l'en eſtime pas moins*, ajoutoit-il, *les Sçavans doivent ſe piquer d'être les fils de leurs ouvrages.* Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1674, & mourut en 1691, entre les mains du P. *Commire* ſon Confeſſeur & ſon ami. Son caractére eſt parfaitement exprimé dans

ces vers, que M. de *Sénécé* a fait pour mettre au bas de ſon portrait.

Ce bel eſprit eut trois talens divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaiſanter les Grands, il ne fit point ſcrupule,
Sans qu'ils le priſſent de travers ;
Il fut vieux & galant ſans être ridicule,
Et s'enrichit à compoſer des vers.

C'eſt cette même année qui vit paroître *Polieucte*. Corneille ſe ſurpaſſa lui-même. *Le Cid* l'avoit rendu l'objet de la critique : *Cinna* l'éleva au-deſſus de la portée des critiques, & *Polieucte* ſatisfit tout à la fois les dévots & les connoiſſeurs. Jamais Piéce ne fut mieux diſpoſée, conduite & caractériſée, je ne ſçai cependant ſi ces tendreſſes de l'amour profane, mélangées avec la fermeté de l'amour divin, que l'on a tant vantées, ſeront du goût de tout le monde.

On ſçait le bon mot de Madame la Dauphine, que Madame de

Sevigné nous a conservé dans une de ses Lettres, au sujet de *Pauline*. *Eh bien*, dit cette Princesse, *voilà la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout son mari.*

Nous remarquerons à notre tour que ce mot est peut-être la meilleure critique que l'on puisse faire de cette Tragédie. *Pauline* fait avec *Severe* un entretien si peu convenable à une honnête femme, qu'il en devient ridicule. Elle lui dit, & lui repete plusieurs fois, qu'elle l'avoit aimé tendrement, qu'elle l'aime encore, que sa vertu succomboit en sa présence, & qu'elle n'avoit épousé *Polieucte* que par devoir.

Cela ne s'appelle-t-il pas *une femme qui n'aime point son mari* ? Corneille auroit mieux fait de cacher cette foiblesse, & de faire débiter à *Pauline* des maximes plus conformes à une femme vertueuse. Ce mélange de galanterie & de Réligion a je ne sçais quoi qui choque, surtout dans une Tragédie, qui finit par un Martyre. Ainsi d'abord l'a-

voit pensé l'*Hôtel de Rambouillet* : un Comédien fit échouer sa critique : mais étoit-ce à un Comédien à mieux juger que l'*Hôtel de Rambouillet* ?

Il y avoit quatre vers dans la premiére édition de *Polieucte* que Corneille a supprimés, & qu'il s'est réproché plus d'une fois d'avoir fait imprimer. La délicatesse des Poëtes de notre tems ne va pas jusques-là, ils auroient bien d'autres reproches à se faire sur la licence de leurs Poësies : mais tous les Poëtes ne sont pas des Corneilles.

C'est dans l'année 1641, que Corneille donna la mort de *Pompée*. Il y a des irrégularités dans cette Piéce, mais elles sont rachetées par de grandes beautés, est-il quelqu'un qui ne soit pas frappé du caractére de *Cléopatre* ?

Achevons cet Hymen, s'il se peut achever ;
Ne durât-il qu'un jour, ma gloire est sans seconde

D'être du moins un jour la Maîtresse du
monde.

Je ne puis donner une plus belle idée de cette Tragédie, que par ces deux beaux vers que dit *Achorée*, en parlant des bassesses que *Ptolomee* fit devant *César*.

J'en ai rougi moi-même, & me suis
plaint à moi,
De voir là Ptolomée, & n'y voir point
de Roi.

Jamais Corneille ne fit de vers plus pompeux & plus magnifiques. On lui reprocha que cette versification étoit trop épique : il en donne la raison, il étoit plein de son *Lucain*, il entra dans sa maniére de penser, & voulut trop lui ressembler.

Les Tragédies de *Chevreau*, de *Chapoton*, de *Sallebray*, de *la Caze*, de *Gillet de la Tessonnerie*, ne nous arrêteront pas : elles endormiroient le Lecteur. L'article de *Puget de la Serre* aura quelque chose de moins soporatif.

Ce fut un Auteur abondant, fluide, infatigable, né pour meubler de ses écrits tous les Libraires du Palais. C'est de lui qne *S, Amant* a dit.

. . . . . La Serre
Qui livre sur livre desserre

Sa Tragédie de *Thomas Morus* est d'un goût singulier, il fait *d'Anne de Boulen* une Princesse vertueuse; *Gueret* dans son *Parnasse réformé* le fait parler ainsi. » On sçait la » brillante réputation que Thomas » Morus s'est acquise, le Palais » Royal étoit trop petit pour con- » tenir ceux que la curiosité y at- » tiroit : on y suoit au mois de Dé- » cembre, quatre portiers y fu- » rent tués de compte fait : quand » Corneille en aura fait tuer cinq, » je lui céderai volontiers le pas.

Il entendoit raillerie sur ses ouvrages, & en plaisantoit le premier. Il fut un jour aux conférences de M. de *Richesource* : aprés l'avoir écouté fort sérieusement, il alla

l'embrasser & lui dit : *Je vous avoue M. que depuis 20 ans, j'ai bien débité du galimathias, mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit dans toute ma vie.*

Il disoit, ou plûtôt on lui fait dire qu'un homme sage devoit préférer les pistoles de son siécle, aux vains honneurs de la postérité ; qu'il ne comprenoit pas, comment dans un tems qu'on vendoit si bien les méchans livres, on lui reprochoit de n'en pas faire de bons. Sa maxime étoit, qu'il valoit mieux que ses ouvrages le fissent vivre, que de faire vivre ses ouvrages. Il a fait plusieurs Tragédies toutes en prose; il ne fit jamais de vers, & l'on en fit beaucoup contre lui, il mourut en 1665. Voici la fin de son Epitaphe.

> Le fameux Puget est passé.
> Des vers il sera fricassé,
> Et l'on ne dira plus la Serre
> Qui livre sur livre desserre.

On trouve sous l'année 1642,

le nom de beaucoup d'Auteurs qui ne sont gueres plus connus que les Tragédies qu'ils ont composées. *Colletet* est celui qui a le plus fait parler de lui : il eut part aux bienfaits du Cardinal de Richelieu, & fut un de ses *cinq commis dans le département des affaires Poëtiques* : ils lui prétoient leur plume, & il leur prêtoit sa bourse.

Nos Historiens rapportent sur le chapitre de *Colletet* quantité d'Anecdotes, soit du côté des Belles-Lettres, soit de celui de sa vie privée, nous ne remarquerons que ce trait singulier. Il avoit fait *le Monologue des Thuilleries* : il le porta & le lut au Cardinal, qui pour quelques vers qui ne valent pas grand'hose, lui donna soixante pistoles e sa propre main avec ces paroles bligeantes, *que le Roi n'étoit pas ez riche pour payer tout le reste;* *lletet* le remercia par cette Epiamme qui vaut mieux que tout ı recueil.

ıand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,

Que ne puis-je à ce prix, te vendre tous
mes livres ?

Il fut un des premiers membres de l'Académie Françoise, & mourut en 1659, on assure que l'*Histoire des Poëtes François* qu'il avoit faite n'a point été perdue, & que le manuscrit est aujourd'hui entre les mains d'un Libraire qui en connoît le prix. On ne sçauroit trop le presser de le donner incessament au public, il y aura là des curiosités, & des anecdotes littéraires de toutes les façons.

La Tragédie de *Guerin de Bouscal* sur la mort d'*Agis* Roi de Sparte mérite d'être lue : il y a de beaux traits, mais ils ne sont pas soutenus. Le caractére de *Leonidas* a trop de dureté Spartaine, il écoute le récit de la mort d'*Agis* son gendre avec trop d'insensibilité, il se contente de quelques réfléxions,

. . . Ah! trop severe loi,
Ai-je cessé d'être homme alors qu'on
m'a fait Roi ?

Le

Le rôle d'*Agis* eſt grand, digne d'un Roi & d'un Lacédémonien, c'eſt ainſi qu'il parle à *Chelonide* ſon épouſe.

Mais vous n'ignorés pas qu'un légitime
Prince
Doit tout ſacrifier au bien de ſa Provin-
ce :
Dès qu'il a des Sujets, il n'a plus de
parens,
Et tous leurs intérêts lui ſont indifférens.

Les vers de Chélonide à Leonidas ſon pere, ſont dignes d'une Héroïne.

Je vous aimai toujours tous deux ſans dif-
férence :
Ma pitié vers mon pere inclina la ba-
lance :
Alors que le malheur ſe tourna contre
vous,
Pour vous, ſans conteſter, je quittai
mon époux.
Mais quand, par un retour funeſte & fa-
vorable,

Je vous vois sur le trône, & le vois misérable ;
Cette même pitié qui me tourna vers vous,
Me fait sans contester, tourner vers mon époux :
Et si votre rigueur ne souffre pas qu'il vive,
Comme je vous suivois, il faut que je le suive.
Prononçant son Arrêt, vous prononcés le mien,
Et mon trépas doit être une suite du sien.

Nos Auteurs observent avec leur exactitude ordinaire, en parlant de *Philoclée* & de *Telephonte*, Tragédie de *Gilbert*, que le même sujet a été traité par différens Poëtes, & la façon dont ils en jugent, fait honneur à leur goût. Ce sujet étoit le plus beau du monde, & digne de la scene Françoise : mais il a été, disent-ils, barbouillé par *Gilbert*, manqué par la *Chapelle*, mieux rendu par *la Grange* : mais dans tous les trois le stile est trainant, &

la versification foible. M. de *Voltaire* sous le titre de *Mérope* a traité le même sujet en grand Poëte, avec la dignité & le pathetique qui lui convenoient. Si nos Historiens ne parlent pas de la *Mérope* de M. *Maffei*, c'est que les Tragédies Italiennes ne sont pas du ressort du Théatre François.

L'année 1643, nous offre *Hermenigilde* Tragédie en prose de M. de *la Calprenede*. Cette Piéce est languissante & sans art : M. de *Montauban* l'a versifiée sous le nom d'*Indegonde*. Quand nous en parlerons, on jugera si les vers valent mieux que la prose.

La Tragédie d'*Esther* par *du Ryer*, a des endroits assez bien rendus. Ce qu'il dit des malheurs que produit la différence de Réligion, mérite d'être remarqué :

Quand deux Réligions dans un état combattent,
Quel sang épargne-t-on ignoble ou glorieux,

Quand on croit le verser pour la gloire des Dieux ?
Alors tout est permis, tout semble légitime.
Du nom de pieté l'on couronne le crime,
Et comme on pense faire un sacrifice aux Dieux,
Qui verse plus de sang, paroît le plus pieux.

La belle Esclave, Tragicomédie de M. de l'*Etoile*, n'est pas digne de la Réputation de ce formidable critique. Il sçavoit bien les regles du Théatre, mais il les pratiquoit mal. La vertu de *Clarice* est trop romanesque : le Prince *Alphonse* est un froid discoureur : son rôle est trop long, & trop sur le ton plaintif : le Roi & la Reine ont le cœur trop humain pour des barbares. Nous convenons que M. de l'*Etoile* tournoit bien un vers ;

Mais on n'y trouve point la main qui crayonna
L'ame du grand Pompée & l'esprit de Cinna.

L'Absent chez soi, est une Comédie du sieur *d'Ouville*. Quand on connoît une Piéce de lui, on les connoît presque toutes. Ce sont toujours des rencontres inopinées, des travestissemens, des brouilleries & des racommodemens. Les Maîtres quittent les valets, les valets quittent les maîtres : un Personnage sort par une porte, & rentre secrétement par une autre : ce sont des morceaux décousus, des piéces détachées, dont les jointures baîllent & grimacent : jamais Auteur ne fut plus ambulatoire, & plus *Absent chez soi*.

Ce fut en 1644, que parut *Rodogune*. Corneille la regardoit comme la meilleure de ses piéces : c'est qu'elle lui avoit couté plus que les autres : il fut plus d'un an à disposer le sujet. M. de *Fontenelle* n'en jugeoit pas ainsi : *si j'avois*, dit-il, *à décider je ne mettrois point la balance entre Rodogune & Cinna : je connois une Piéce de M. Corneille que je ferois passer encore avant la plus belle des*

deux : c'est Polieucte. Je ne sçai, si M. de Fontenelle porteroit aujourd'hui le même Jugement.

On ne peut manquer de rappeller ici le souvenir d'une autre *Rodogune* qui parut la même année, & qui fut donnée au public par M. *Gilbert.* Cette Tragédie dans le second, le troisiéme & le quatriéme Acte, non-seulement par le plan, mais encore par les situations est entierement semblable à celle de M. Corneille. C'est une trahison qu'on lui fit, mais on manqua son cinquiéme Acte : le confident indiscret ne le rendit pas bien, ou *Gilbert* le copia mal. Corneille alla son train, le succés de sa piéce le fit triompher de cette supercherie : il ne se plaignit ni de l'indiscretion de son ami, ni de l'entreprise de *Gilbert.* C'est ainsi que se vengent les grands Auteurs.

Parmi ceux qui figurent dans l'année 1645. on trouve le célébre *Scarron*, génie d'une tournure singuliere. Nos Historiens font ici le

portrait de sa figure, de son esprit, de son humeur, & donnent un abregé de sa vie. Il s'est peint lui-même dans ses ouvrages, & personne ne l'a peint mieux que lui. Nous ne parlerons ici que de ses piéces de Théatre, il ouvrit le premier la carriere à un comique d'un goût bien different de celui de son siécle. Son *Burlesque* est l'antipode du comique *Larmoyant*. Il donna cette année, *Jodelet maitre & valet* : ce n'est ni une farce, ni une Comédie : c'est une sorte de mascarade grotesque qui divertit ; le succès en fut surprenant ; il a été célébré par *Sarazin* dans une Epître au Comte de Fiesque.

Le Jodelet est si plaisant garçon
Qu'Italiens il jette hors d'arçon.
Tu l'avourois, si la piéce avois lue,
Et plus encor, si jouer l'avois vue.
Dom Francesco de Roxas est l'Auteur,
Et Paul Scarron, comme ai dit, Translateur.

On insére ici un trait fort plai-

ſant ſur la mort de *Scarron* : il fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent, qu'on crut qu'il alloit expirer : le mal ſe ralentit, le malade reſpira. *Si jamais*, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle ſatire contre le hoquet.* Il n'en revint point : le Satirique mourut, & le Public perdit la ſatire. Le ſpectacle le plus larmoïant n'étoit pas capable de l'attendrir. Il conſerva ſa gayeté juſqu'au dernier ſoupir. Peu de jours avant ſa mort, ſes parens & ſes domeſtiques fondoient en larmes : *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.* Il mourut au mois d'Octobre 1660 ; voici l'abregé de ſon Epitaphe :

Du ſieur Scarron on parlera
Tant que le monde durera,
Et ſans graver pour lui des marbres & des cuivres,
Il vivra long-tems dans ſes Livres.

Terminons cet Extrait par l'indication de quelques Tragédies

dont les Auteurs étoient versés dans la pratique du Théatre. Telle est la *Zénobie* de l'Abbé d'*Aubignac*, que le Comte de Fiesque appelloit plaisamment *la femme de Cinna*. C'est de cette Tragédie que M. le Prince dit un jour, qu'il sçavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac, d'avoir si bien suivi les régles d'Aristote, mais qu'il ne pardonnoit point aux régles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. Telle est la *Bérénice* de *du Ryer*; le *Papyre* de *Maréchal*, le *Martire de S. Genest* par *Desfontaines*, l'*Artaxerxe* de *Magnon*.

Ce *Magnon* fut ami de *Molière*, & un des forts Auteurs de ce tems là. *Loret* nous apprend sa fin tragique.

Un des favoris du Parnasse
Qui pouvoit égaler le Tasse,
Magnon, esprit tout plein de feu,
Fut assassiné depuis peu,
C'est-à-dire, l'autre semaine,

Vers, dit-on, la Samaritaine.

C'eſt toujours Corneille qui toutes les années couronne le Théatre François. Il donna ſur la fin de 1645 ſa Tragédie Chrétienne de *Théodore*, Vierge & Martyre. Il n'eut pas lieu d'être content de ſa repréſentation. Elle n'eut pas grand éclat. Il ſe conſole finement de cette diſgrace, & fait ſa cour au Public en applaudiſſant à ſon jugement, & à la pureté de notre ſcene, qui trouva trop licentieuſe ſur le Théatre, une Hiſtoire dont S. Ambroiſe a fait le plus bel ornement du ſecond Livre des Vierges.

Cette Piéce a ſes défauts : mais ce qui la fit principalement tomber, c'eſt le caractére froid & languiſſant de *Théodore* : Corneille en convient lui-même. *Une Vierge & Martyre ſur un Théatre*, dit-il, *n'eſt autre choſe qu'un terme, qui n'a ni jambes, ni bras, & par conſéquent point d'action*; ce qu'il y a de vrai & de conſolant pour le *Sophocle* François, c'eſt qu'il avoit

accoutumé le Public à l'admirer, & il ne falloit rien de moins que des chef-d'œuvres pour le contenter.

Plus nos auteurs vont en avant, plus l'Histoire de notre Théatre devient curieuse, chaque volume enchérit sur l'autre, & plus on en lit, plus on souhaite d'en lire encore davantage.

ARTICLE XVII.

ESSAI SUR L'ELECTRICITE des corps. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. in-12. *pages* 225. *A Paris, chez les freres Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.*

En traitant la matiére de l'électricité, quelle méthode doit suivre un Auteur judicieux? Faut-il qu'après un grand nombre d'observations, il n'ose pas même tenter une explication physique? Est-

ce aſſez pour lui de dire : *J'ai opé-ré de telle maniére, j'ai découvert telle particularité*, ſans jamais indiquer le *pourquoi*, ni le *comment* ? Ou bien, ſuivant un procédé tout contraire, ſera-t-il mieux d'établir d'abord des principes ſur ces nouveaux phénoménes, de publier hardiment & d'un ton affirmatif quelle en eſt la cauſe, le méchaniſme ſecret ?

Voilà deux extrémités vicieuſes ; deux effets du trop & du trop peu de confiance : effets peut-être auſſi préjudiciables l'un que l'autre au progrès de la Phyſique. Car, pour le dire ici en paſſant, on rend auſſi peu de ſervice aux Sciences en n'expliquant rien qu'en voulant expliquer tout ; & ſi Toricelli, par exemple, ou Paſchal ſe fuſſent contentez de faire leurs expériences, ſans nous dire que l'action de l'air paroiſſoit en être la cauſe ; nous ne leur aurions guéres plus d'obligation qu'aux frivoles & téméraires partiſans de l'horreur du vuide.

M. l'Abbé Nollet, dont nous annonçons l'Ouvrage, sçait éviter ces deux écueils. Il a fait beaucoup de tentatives, il a refléchi sur mille effets du tube, du globe, des corps électrisés, soit immédiatement, soit par communication, & il se croit autorisé par-là, non à prononcer encore sur le principe de tant de merveilles, mais à donner des ouvertures, à insinuer des probabilités, à commencer une théorie, qui pourra s'avancer dans la suite. Il fait comme tous les sages Observateurs de la Nature, qui tâchent de la surprendre dans ses opérations délicates; qui déclarent ce qu'ils ont eu l'avantage de découvrir; qui soupçonnent ce qu'ils n'ont pû pénétrer encore, & qui forment de leurs découvertes, de leurs conjectures, un tout qu'on appelle systême; prêts de l'abandonner, quand on trouvera quelque chose de mieux, mais déterminés à le suivre, à le perfectionner, tant qu'ils ne verront rien de plus plausible.

M. l'Abbé Nollet divise cet essai en trois parties; 1°. Il explique quels sont les instrumens propres aux expériences de l'électricité, & quelle est la bonne maniére de s'en servir. 2°. Il expose les principaux phénoménes électriques; 3°. Il développe ses conjectures sur la cause physique de ces phénoménes. Ainsi ce Livre est tout à la fois de méchanique, d'expériences, & de théorie; celui qui nous le donne, montre successivement son adresse, son attention & son jugement; il se fait connoître sous les trois rapports de Praticien, d'Observateur, & de Physicien.

PREMIERE PARTIE.

Des Instrumens propres aux Expériences de l'Electricité.

Il semble que la Nature elle-même ait voulu nous faire connoître les merveilles électriques: tant il est aisé de réussir dans les Expé-

riences. Il ne faut point ici, comme en quelques autres parties de la Physique, beaucoup d'appareil, de tems & de dépense. Un tube, un globe de verre, une roue toute simple, toute grossiére même, & de bons bras pour la faire rouler, voilà les instrumens essentiels. Mais il faut du choix en tout cela, & il y a des observations utiles pour la pratique.

Le tube doit avoir à peu près trois pieds de longueur, 12 ou 15 lignes de diamétre, & une bonne ligne d'épaisseur. Le globe sera plus épais, & il aura environ un pied de diamétre. En général, l'électricité d'un verre épais est plus forte, plus durable que celle d'un verre mince. Elle est plus facile par l'usage du globe, que par celui du tube. Elle se pousse mieux au moyen d'une grande roue que d'une petite. Elle est plus féconde avec deux globes qu'avec un seul. Elle se manifeste davantage en hyver qu'en été, dans un tems sec,

que dans un tems humide, & quelles précautions encore n'indique pas M. l'Abbé N. ?

Il ne faut pas se prévenir contre un globe qui ne réussit point d'abord. Les plus difficiles à électriser deviennent souvent les plus dociles, les meilleurs dans la suite. Il faut être en force pour tourner la roue, pour frotter le globe avec la main, autrement les effets seroient trop lents & trop foibles. Il faut que le globe, & que les corps qu'on veut électriser soient isolés : sans cela toute la matiere Electrique se communiqueroit, se dissiperoit dans le voisinage. C'est ce qui a fait inventer les gâteaux de résine, de souffre, de poix, pour supporter les personnes qui sont curieuses d'être électrisées. Car on a observé que ces sortes de matieres grasses & bitumineuses s'électrisent peu par communication ; par conséquent qu'elles absorbent d'autant moins la matiere Electrique qui cause les Phénomenes.

Tout ceci n'eſt que la moindre partie de l'Inſtruction que donne notre Auteur ; il a fait graver la machine de rotation pour parler aux yeux, il en décrit toutes les piéces avec beaucoup de ſoin & de clarté, il indique en paſſant quelques traits hiſtoriques touchant ces Expériences ſi fameuſes aujourd'hui. Il remarque, par exemple, qu'Otto de Guerike, Phyſicien Allemand, fit autrefois des obſervations d'Electricité avec un globe de ſouffre ; que M. Boze Profeſſeur à Vittemberg, eſſaya il y a cinq ou ſix ans, de ſubſtituer au tube un globe de verre tournant ſur ſon axe ; que ce Phyſicien trouva le moyen de communiquer l'Electricité à un même corps, avec pluſieurs globes que l'on frotte en même tems, &c. Ce n'étoit pas l'objet de M. l'Abbé N. de faire une hiſtoire ſuivie de l'Electricité, & l'on ſçait d'ailleurs qu'elle ſe trouve dans un Mémoire que M. du Fay lût à l'Académie des Sciences en 1733. Toutefois ce

n'est encore là, pour ainsi dire, que l'Histoire ancienne de cette partie de la Physique moderne ; car M. du Fay est mort avant toutes les belles Expériences de MM. Boze, Muschenbroek, Nollet, &c. Il n'a point vû les merveilleux effets du globe, les étincelles foudroyantes, les aigrettes de lumiere, mille choses en un mot où l'activité de son génie se seroit si bien exercée.

Seconde Partie.

Exposition des principaux Phénomenes de l'Electricité.

M. l'Abbé N. a eu deux choses en vue dans cette seconde Partie de son Ouvrage : l'une de rappeller au Lecteur les principaux faits Electriques ; l'autre d'en tirer des conséquences, d'en former comme des principes, qui pussent servir à la découverte des causes. Or il exécute cela par des questions, par des détails d'expériences, par des

réponſes, en forme de concluſions.
Faiſons concevoir cela au moyen de quelques exemples.

On demande quels ſont les corps capables de devenir Electriques par frottement; & quels ſont ceux qui s'électriſent par communication. Avant que de répondre, notre Auteur parcourt les expériences qu'il a faites avec divers corps, ſoit en les frottant pour les rendre Electriques, ſoit en leur faiſant communiquer l'Electricité par le moyen d'autres corps électriſés. Et après ces obſervations, il conclut que preſque tous les corps, ayant un peu de conſiſtance, s'électriſent par frottement, (on en excepte les corps vivants & les métaux,) que les plus aiſés à électriſer de cette maniere, ſont les matieres vitrifiées, enſuite le ſouffre, les gommes, certains bitumes, les réſines, les cires &c.; qu'une infinité de matieres peuvent recevoir l'Electricité d'un corps actuellement électrique; que cependant les plus propres à être

électrisées par ce moyen, sont les corps vivants & les métaux ; qu'au contraire le souffre, les gommes, le verre, & en général tout ce qui s'électrise le mieux par frottement, ne reçoit presque point l'Electricité par communication.

On demande après cela, s'il y a quelque différence entre l'Electricité acquise par communication, & celle qui est excitée par frottement. Pour en bien juger, M. l'Abbé Nollet rappelle ses observations tant sur le globe de verre devenu électrique par le frottemeut des mains, que sur la barre de fer suspendue au dessus de ce globe avec deux fils de soye, & électrisée par voye de communication. Or dans ces deux cas, on a des effets semblables : le globe & la barre attirent des feuilles de métal, des plumes &c. l'un & l'autre étincellent & pétillent, quand on en approche le doigt ou quelque corps que ce soit non électrisé ; mais le feu qui sort du fer est plus vif, il éclate davantage que

celui qui vient du verre : d'où s'ensuit cette réponse générale, que les effets de l'Électricité produite par frottement ou par communication sont les mêmes au fond, mais que la voye de communication est plus efficace que le frottement, pour forcer les expériences de l'Électricité.

Telle est donc la méthode de l'habile Académicien, dans cette seconde Partie qui comprend XVII Questions, avec un pareil nombre de détails d'Expériences, & autant de réponses, dont les Physiciens Professeurs pouront faire autant d'assertions dans leurs écrits philosophiques. Car de tout cela resulte le traité le plus complet qu'on ait encore vû sur les phénomenes de l'Electricité. On y apprend qu'un corps actuellement électrique exerce son action sur toutes sortes de matieres indistinctement, quoiqu'avec plus de succès sur les unes que sur les autres. Qu'il est aisé de voir combien l'Electricité est plus

féconde en Phénomenes que le magnetiſme, toujours réduit à n'attirer que le fer ou les matieres qui en contiennent beaucoup. Que l'Electricité néanmoins n'eſt pas, comme le magnetiſme, un état permanent. Qu'elle s'affoiblit & ceſſe d'elle-même après un certain tems, ſuivant le dégré de force qu'on lui fait prendre & les matieres dans leſquelles on la fait naître. Qu'elle ſe perd par l'attouchement des corps non électriſés. Que tous les Phénomenes Electriques ſont les effets d'un fluide ſubtil (diſtingué de l'air) lequel ſe meut autour du corps qu'on a électriſé, & qui étend ſon action à quelque diſtance. Qu'à juger des mouvemens de la matiere Electrique par ceux qu'elle imprime, il paroît qu'elle ne circule point, & que l'atmoſphere qu'elle forme autour du corps électriſé n'eſt point ce qu'on appelle un tourbillon. Qu'il y a une matiére Electrique qui s'élance du corps électriſé, & une pareille matiere, qui vient à ce

corps pour remplacer celle qui en ſort, d'où il ſe forme comme deux courans de matiere qui vont en ſens contraires, & qui exercent leurs mouvemens en même tems. Qu'il ne paroît toutefois pas que les pores par leſquels la matiere Electrique s'élance du corps électriſé, ſoyent en auſſi grand nombre que ceux par leſquels elle y rentre. Que la matiere Electrique ſort du corps électriſé en forme de bouquets ou d'aigrettes dont les rayons divergent beaucoup entre eux; & que les bouquets ou aigrettes, s'élancent par des pores aſſez diſtans les uns des autres. Que la matiere Electrique, tant effluente, qu'affluente, c'eſt-à-dire, tant celle qui émane des corps électriſés, que celle qui vient à eux des corps environnans, eſt aſſez ſubtile pour paſſer à travers des corps très durs & très compacts, & qu'elle les pénetre réellement, quoiqu'avec des dégrés de facilité plus ou moins grande. Que la matiere Electrique eſt répandue

par-tout, qu'elle se trouve au-dedans comme au-dehors des corps solides, & spécialement dans l'air même de notre atmosphére. Que tout bien considéré, cette matiere ne paroît pas différente de celle du feu & de la lumiere, mais qu'elle comprend aussi quelque chose de plus, & qu'elle pouroit bien être unie avec certaines parties du corps électrisant, ou du corps électrisé, ou du milieu par lequel elle a passé.

Tout cela, encore une fois, fait le fond de la seconde Partie de cet essai: ajoutés y les Expériences & les observations de l'Auteur; surtout le détail de ces Phénomenes singuliers qui ont attiré tant de spectateurs chez M. l'Abbé Nollet. Ici la Peinture ou la Poësie, pourroit représenter ce Laboratoire, constamment rempli de tout ce qu'il y avoit de plus distingué & de plus connoisseur à la Cour & à la Ville. On alloit là, non pour discourir sur des questions abstraites ou frivoles, mais pour voir, pour éprouver des merveilles

merveilles aussi anciennes que le monde, & dont on ne s'étoit toutefois pas apperçu. On passoit d'une expérience à l'autre; du tube au globe; des matieres Electriques par elles-mêmes à celles qui le deviennent par communication; de la suspension des petits corps à l'inflammation de l'esprit de vin, aux aigrettes de lumiere, aux commotions réciproques, au tremoussement que ressentent deux & trois cens personnes en même tems, dès qu'une seule tire l'étincelle de la barre électrisée. M. l'Abbé N. dirigeoit toutes ces opérations, &, dans la planche qui est à la tête de ce Livre, il paroît encore le tube à la main environné d'un groupe de curieux, expliquant les divers Phénomenes. Cela ressemble peut-être aux exercices du Dieu Mercure, si bien décrits par Horace, *Ode XI. l. I.* Mais voyons présentement la Théorie qui fait la troisiéme Partie de cet ouvrage.

Troisieme Partie.

Conjectures tirées de l'expérience, sur les causes de l'Electricité.

Il est question de dire quelque chose de probable sur le principe, sur le méchanisme des Phénomenes de l'Electricité. M. l'Abbé N. procéde en ceci avec sa prudence, & sa capacité ordinaires. Il distingue deux classes de faits Electriques. Les premiers sont ceux qu'on connoit sous le nom d'*attractions* & de *répulsions*, c'est-à-dire, ceux en général qui s'operent par une cause invisible. Les autres sont les faits éclatans, les vibrations de lumiere, ses inflammations, les picotemens, &c. Tout cela est très-connu de quiconque a vû les exercices de l'Electricité.

Or pour expliquer la cause des *attractions* & des *répulsions*, notre Auteur met en œuvre cette matiere *affluente*, & *affluente* dont on a parlé plus haut.

S'il y a une matiere *effluente*, qui s'élance du corps électrique, & si elle est remplacée par une matiere *affluente*, qui vient de tous les corps environnans, si la matiere *effluente* s'échappe par des rayons divergens, par des aigrettes distantes les unes des autres, tandis que la matiere *affluente* s'écoule par des rayons convergents; on conçoit que par l'effort de cette matiere *affluente*, les corps légers, les feuilles de métal doivent se porter vers le corps Electrique, (tube, globe ou tout ce qu'on voudra); que ces corps légers doivent trouver un passage par les intervalles des aigrettes; que s'ils paroissent se détourner d'abord un peu de la route, cela vient de ce qu'ils rencontrent quelques obstacles, c'est-à-dire, quelques filets de matiere Electrique, auxquels ils donnent prise; que quand ils sont arrivés au corps Electrique, ils acquierent quelques dégrés d'Electricité qui leur sont communiqués; qu'ils commencent par conséquent

à être environnés d'une espece de couronne de rayons divergens ; que par cette raison, ils donnent plus de prise aux grandes aigrettes du corps Electrique ; qu'ainsi ils doivent en être repoussés, comme il arrive en effet dans l'expérience ; que l'attraction doit recommencer lorsqu'on touche ces petits corps, parce qu'ils perdent alors l'Electricité, les aigrettes qui leur avoient été communiquées ; que conformément à l'expérience de Hauxbée, des fils placés au centre d'un globe de verre doivent être dirigés vers l'Equateur par leur matiere affluente, & qu'au contraire des fils attachés à un cerceau en dehors doivent être portés vers le centre de ce même globe.

On conçoit encore pourquoi il faut mettre sur des matieres résineuses, ou suspendre avec de la soye tout corps qu'on veut électriser. Car sans cette précaution, la matiere effluente du corps Electrique se communiqueroit à toutes les parties des

corps environnants, ce qui diminueroit les effets qu'on veut operer sur le corps mis en expérience; or l'on rémédie à cet inconvenient, par le moyen des soyes, des gommes qui ne s'électrisent presque point par communication. Ici M. l'Abbé N. donne une très-bonne explication physique du méchanisme de la matiere effluente, & de ses effets sur les corps non-Electriques.

Il explique avec le même soin ce qui fait la différence des corps plus ou moins susceptibles d'Electricité: pourquoi les corps les plus denses, toutes choses égales, doivent donner plus de prise aux impulsions de la matiere Electrique; quoique cette matiere passe plus librement par leurs pores; pourquoi l'Electricité se communique si promptement à une grande distance & à un grand nombre de personnes; pourquoi l'eau s'électrise, comme les autres corps, & qu'une *simple vapeur* humide empêche les *effets* de l'Electricité.

Notre Académicien développe ensuite les Phénomenes de la seconde espéce, les effets brillans & bruyants de l'Electricité. Il avoit dit, dans sa seconde Partie, que la matiere Electrique ne lui paroissoit pas différente de la matiere de feu, en ajoutant qu'elle étoit apparemment unie à certaines parties du corps électrisant, ou du corps électrisé, ou du milieu par où elle passe. *Si* ces parties sont grasses, salines ou sulphureuses, ce seront comme des enveloppes qui s'opposeront à son expansion. Mais quand cette matiére est mise en mouvement, tant dans le corps Electrique que dans celui qui ne l'est pas, si la vitesse respective entre les deux courants de cette matiere se trouve assez grande, le choc brise les enveloppes, le feu éclate de toutes parts, & anime du même mouvement, les parties semblables qui sont contigues, à peu-prés comme un grain de poudre enflamme & allume d'autres grains placés de suite. Voilà le

principe des étincelles & du bruit qu'on remarque dans les expériences de l'Electricité.

Ces étincelles ne font sentir aucune chaleur, parce que la matiere qui les compose est apparemment fort raréfiée; elles éclatent, lorsqu'on approche le doigt d'un corps fortement électrisé, parce qu'il se fait un choc violent entre les parties de la matiere *effluente* & celles de la matiere *affluente*. Elles causent une douleur sensible en deux personnes qui s'approchent, (dont l'une est fortement électrisée & l'autre ne l'est pas encore), parce qu'il y a réaction entre les deux filets de matiere Electrique; & que cela doit distendre avec violence les pores de la peau dans l'un & l'autre de ces corps animés : ce qui fait le picotement, la picquure & la douleur.

Même méchanisme par rapport aux personnes vetuës d'étoffe d'or ou d'argent, qui se font électriser, & de qui d'autres personnes tirent *des étincelles*; la matiere Electri-

que passe facilement dans les métaux, dans les fils d'or ou d'argent. Ces fils électrisés de la sorte deviennent hérissés d'aigrettes ; ces aigrettes rencontrent en sortant une matiere affluente qui vient du corps animé. Aussi-tôt combat, repercussion, inflammation, picotement que ressent la personne mise en expérience.

On explique avec le même succès l'inflammation de l'esprit de vin, lorsqu'une personne électrisée en apptoche son doit. On discute après cela toutes les particularités de la belle expérience de Leyde : » Vous tenez d'une main un vase » de verre ou de porcelaine, en » partie plein d'eau, dans lequel » est plongé le bout d'une verge » de métal électrisée, & vous ap- » prochez l'autre main de cette » verge, pour en tirer une étin- » celle ; alors vous éprouvez une » violente commotion dans les » deux bras, & souvent dans la » poitrine, dans les entrailles &

» dans tous le corps. » *Cette commotion*, dit M. l'Abbé Nollet, *peut s'attribuer avec beaucoup de vraisemblance à la double repercussion, que reçoit en même tems le fluide électrique qui réside en nous, comme par tout ailleurs* ; ce qu'il appuye d'un détail de raisons très-plausibles. Il y ajoute des réfléxions particuliéres sur la qualité du vase qu'on employe dans cette expérience, & il finit par quelques expériences du globe purgé d'air par le moyen d'une machine pneumatique.

Quoique nous nous soyons appliqués à bien analyser cet Ouvrage, nous croyons que le Livre même est une acquisition nécessaire pour tous les Physiciens modernes. L'Auteur promet quelque chose de plus étendu, sur les mêmes phénoménes, dans la suite de ses Leçons de Physique. En attendant, profitons de ces premiéres tentatives, qui sont comme la découverte d'un nouveau monde,

où tous les Observateurs de la Nature sont invités d'aller faire des établissemens.

ARTICLE XVIII.

EXPOSITION claire & précise des différents points qui ont rapport aux matiéres de Religion, &c. Suite de l'Article VIII. au mois de Janvier.

Tableau du Traité de l'Eglise.

RIen de plus nécessaire que de connoître la vraie Eglise de J. C. : hors de son sein, point de salut; quiconque n'est pas dans ce vaisseau mystérieux, ne peut arriver au port & périra nécessairement. L'intérêt le plus grand pour nous est donc de rechercher cette véritable Eglise. Dieu a eu soin de la revêtir de caractéres sensibles & éclatans qui la font connoître à tout esprit attentif. L'Auteur développe ces caractéres avec

netteté, & ils se réduisent tous, 1°. A une succession non interrompue de Pasteurs, depuis les Apôtres jusqu'à nous. 2°. A une étendue qui renferme une multitude infinie d'hommes, répandus dans toutes les contrées du monde. 3°. A une visibilité perpétuelle & non interrompue, depuis J. C. & ses Apôtres jusqu'à présent. 4°. *A une unité de communion avec la Chaire de S. Pierre, qui est par institution divine le centre de la Communion Ecclésiastique.* Une Société de Chrétiens n'a-t-elle pas ces caractéres ? elle n'est pas l'Eglise de J. C. : elle ne l'est pas même, eût-elle tous les autres caractéres, si elle n'est pas unie à la Chaire de S. Pierre. « Cette Eglise, *dit l'Au-*
» *teur*, est essentiellement un corps
» moral, où il doit y avoir un
» centre, auquel tous les mem-
» bres, qui le composent, se rap-
» portent. Ce centre est la chaire
» de S. Pierre établie à Rome par
» cet Apôtre : caractére principal

» de l'Eglise de J. C. Toute So-
» ciété de Chrétiens, qui ne com-
» munique pas avec cette chaire,
» est une société profane, qui n'est
» pas la véritable Eglise. »

Mais à qui J. C. a-t-il donné le pouvoir des Clefs? L'Auteur prouve que ce pouvoir a été donné aux Pasteurs & non à la Communauté, & que dans l'exercice de ce pouvoir ils ne sont pas obligés d'attendre le consentement même présumé des Fidelles. Il réfute très-bien les principes du Docteur Richer, & la Doctrine d'Antoine de Dominis, proscrite à Rome & en France.

Au sujet des simples Prêtres, il soutient que non seulement ils ne sont pas juges de la Doctrine, mais que même « la foi Catholique en-
» seigne que les Prêtres n'ont point
» avec les Evêques, en vertu de
» l'institution divine, une égale
» puissance d'ordre, c'est-à-dire,
» que les Prêtres, en vertu de
» l'institution divine, n'ont pas le

» pouvoir d'administrer tous les
» Sacremens, & qu'ils n'adminis-
» trent que par dépendance & par
» subordination ceux qu'ils ont le
» pouvoir de donner. Toute la
» Tradition, *dit-il*, reclame en
» faveur de ce point de Doctrine.
» S. Ignace, ce Docteur si célé-
» bre dans l'Eglise, parce qu'il a
» été instruit à l'Ecole des Apô-
» tres, décide en termes formels,
» qu'il n'est pas permis aux Prê-
» tres de sacrifier & de baptiser
» sans l'Evêque. » *Non licet sine Episcopo aut baptisare aut sacra facere.* « Preuve sensible qu'il étoit
» vivement convaincu que les
» Evêques étoient supérieurs aux
» Prêtres par rapport à ces deux
» fonctions, & que cette supério-
» rité étoit d'institution divine. »
S. Cyprien, Tertullien & Innocent I. s'expriment aussi clairement & plus fortement même que S. Ignace. Or ces principes renversent la pesante doctrine de l'Auteur de l'Ouvrage, *des droits lé-*

gitimes du premier & du second ordre. Mais ne renversent-ils pas aussi celle que notre Auteur s'est efforcé d'établir, en voulant prouver qu'avant le Concile de Trente, tous les Prêtres avoient sans l'approbation de l'Ordinaire, le pouvoir de confesser?

M. Jurieu & tous les Protestans refusent au corps des Pasteurs le jugement de la Doctrine, & prétendent qu'il faut juger de la doctrine par la discussion des dogmes. *Méthode*, dit l'Auteur, *inconnue à toute l'antiquité, & peu proportionnée à la foiblesse des esprits.* Peut-on effectivement réfléchir un peu sur les bornes & la diversité des esprits, sans être obligé d'en convenir? Où en serions-nous, s'il nous falloit examiner en critiques éclairés, tous les points de notre croyance? La plus longue vie n'y suffiroit pas. Il y a certaines matières sur lesquelles, après dix ans d'une étude constante, on peut à peine bégayer. Il est étonnant que

le ſyſtême de l'*eſprit particulier* ait pu faire fortune, & qu'on ait fait la régle de ſa croyance, d'un principe qui doit être le germe de l'erreur, de l'entouſiaſme & du fanatiſme.

Mais quel dégré de reſpect, de vénération & d'obéiſſance doit-on à la voix des Paſteurs; & l'Egliſe eſt-elle infaillible? Queſtion importante, que l'Auteur traite avec préciſion & avec force. Il diſtingue une infaillibilité *morale & naturelle, & une infaillibilité ſurnaturelle & de privilege.* La premiére eſt l'impoſſibilité morale d'enſeigner l'erreur, & elle eſt fondée ſur l'examen & les recherches. La ſeconde eſt l'impoſſibilité phyſique & abſolue de décider en faveur du menſonge; & elle eſt fondée ſur les promeſſes faites par J. C. à ſon Egliſe. L'Auteur prouve que l'une & l'autre infaillibilité convient à l'Egliſe. La premiére, parce qu'il eſt moralement impoſſible que le *corps des Paſteurs* conſpire à pro-

feſſer un dogme erroné, ou à rejetter un dogme divin. On ne peut le ſuppoſer, ſans admettre dans ces Paſteurs, ou une ignorance abſolue des points révélés, ou un deſſein formé de faire triompher l'erreur & le menſonge : l'un ou l'autre eſt-il moralement poſſible ? La ſeconde, parce que J. C. a promis au corps des Paſteurs une aſſiſtance conſtante dans l'enſeignement commun. *Voilà que je ſuis avec vous juſqu'à la conſommation des ſiécles.*

S'il m'étoit permis de dire ce que je penſe, j'ajouterois qu'il me paroît démontré que l'infaillibilité étoit eſſentielle à l'Egliſe : pourquoi ? Parce que J C. ayant prédit qu'il y auroit des héréſies, il eſt évident qu'il a dû faire ce que font tous les Légiſlateurs, je veux dire établir un Tribunal pour juger & terminer ces querelles. Or n'eſt-il pas encore évident que ces querelles ne pouvoient être terminées que par un Tribunal infailli-

ble ? L'infaillibilité seule peut avoir le privilege de réduire & de fixer des esprits qui pensent & qui raisonnent. Otez à l'Eglise ce privilege, il sera très-permis d'examiner, de douter, de rejetter même ses jugemens.

Le glorieux privilege de l'infaillibilité ne convient pas moins à l'Eglise dispersée qu'à l'Eglise assemblée, & l'Auteur le prouve évidemment par l'assistance continuelle, & *de tous les jours*, promise au corps des Pasteurs. *Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siécles*, & il remarque fort bien que l'infaillibilité de l'Eglise dispersée, ne suppose pas l'unanimité absolue des Pasteurs : qu'il suffit, pour que ses décisions soient irreformables, que le plus grand nombre des Evêques se réunisse avec le Pape dans la définition d'un point de doctrine. Mais il prétend que cette réunion du Pape & du plus grand nombre des Evêques ne suffit pas, lors-

que de grandes Eglises refusent de se soumettre à leur jugement, & qu'en ce cas on peut attendre la décision d'un Concile Œcuménique. *L'Histoire de la dispute de la Pâque, & celle de la dispute de la Rébaptisation suffisent*, dit-il, *pour porter au dernier période d'évidence la vérité incontestable de la maxime avancée.* Si la *maxime avancée* n'étoit appuyée que sur de semblables preuves, il seroit très-permis de ne la regarder, ni comme *évidente*, ni comme *incontestable.* Car 1°. La fixation de la Pâque au Dimanche après le 14 du mois *Nisan*, étoit un point de discipline. Les Eglises d'Asie pouvoient garder la pratique & la tradition de leurs peres, elles n'étoient pas obligées de se conformer à celle du Pape Victor & de l'Eglise Latine. Mais, dit notre Auteur, le Pape ayant trouvé de la résistance dans les Eglises d'Asie, & ayant menacé de les séparer de la communion Catholique, S. Irenée lui

repréſenta qu'il ne *falloit pas agir avec tant de chaleur & de précipitation*. Je demande ſi cette preuve paroîtra *évidente* & *inconteſtable*? S. Irenée eut-il regardé les Quartodecimans comme rébelles à l'Egliſe, il eut fait ſagement d'exhorter ce Pape de ne pas agir avec *chaleur* & avec *précipitation*; & l'Egliſe doit épuiſer les voyes de la douceur & de la patience à l'égard de ſes enfans, avant de les retrancher de ſon ſein.

2°. Le fait de la Rebaptiſation ne feroit pas plus démonſtratif en faveur du ſentiment de notre Auteur: pourquoi? Parce qu'un grand nombre de célébres Théologiens prouve que, du tems de S. Cyprien, la Rebaptiſation fut regardée comme un point de diſcipline, & que le décret du Pape Etienne contenoit une ordonnance de pratique, & non une déciſion dogmatique.

J'ajouterai deux Obſervations. La premiére eſt qu'il ne paroît pas

possible que les Eglises particuliéres ayent eu le tems d'accepter le décret du Pape Etienne, ni que leur acceptation, si elle a eu lieu, ait pû parvenir à la connoissance de S. Cyprien. On sçait que ce fut quelques mois après ce décret que commença la cruelle persécution de Valerien. L'Eglise fut dans la plus grande agitation : la plûpart des Evêques, & S. Cyprien lui-même tout des premiers, furent exilés ou couronnés du martyre. La seconde observation est que S. Augustin, bien loin de faire l'apologie de la résistance de S. Cyprien, assure que l'abondance de sa charité & le feu du martyre a expié cette tache.

Tableau du Traité de la Hiérarchie Ecclésiastique.

On entend par *Hierarchie*, les différens dégrés de dignité & de pouvoir de différentes personnes qui composent le Clergé. Les

Clercs ſont inférieurs aux Soûdiacres, ceux-ci aux Diacres, les Diacres aux Prêtres, les Prêtres aux Evêques, en qui ſeuls réſide la *plénitude du Sacerdoce.* Le Diaconat, la Prêtriſe, l'Epiſcopat, doivent leur origine à J. C., les autres Ordres ſont d'inſtitution Eccléſiaſtique.

Le Cathéchiſme du Concile de Trente obſerve que, *quoiqu'il n'y ait qu'un Sacerdoce dans la Loi nouvelle, tous ceux qui en ſont revêtus n'ont pas le même degré de puiſſance & d'autorité.* Les Prêtres ſont inférieurs aux Evêques, les Evêques ſont ſubordonnés aux Archevêques, les Archevêques aux Parriarches.

Tout le monde connoit l'étendue du pouvoir des Evêques, mais quelles ſont les prérogatives des Archevêques? L'Auteur prouve, par differens Conciles, qu'ils en ont quatre inſéparables de leur dignité. La premiére, eſt le droit de conſacrer les Evêques de leur

Métropole. La seconde, de convoquer les Conciles de la Province & d'y présider. La troisiéme est *l'inspection sur toutes les Eglises de la Province & sur toutes les affaires de quelque importance*. La quatriéme est le droit *de juger en dernier ressort les Ministres du haut & du bas Clergé*.

Ce que sont les Archevêques par rapport aux Evêques, les Patriarches ou Primats le sont par rapport aux Archevêques. Plusieurs Sçavans ont attribué à J. C. l'origine des Patriarches. Notre Auteur montre qu'ils sont d'institution Ecclésiastique. Leurs prérogatives se réduisent 1°. A l'Ordination des Métropolitains. 2°. A la convocation des Conciles Nationaux. 3°. A la connoissance des affaires importantes de leur Patriarchat. Nous connoissons par l'Histoire Ecclésiastique cinq Patriarchats. Celui de Rome, celui d'Aléxandrie, celui d'Antioche, celui de Jerusalem & celui de Constan-

tinople. On en parle ici avec quelque détail. Nous nous contenterons, en finissant cet Extrait, de quelques observations sur les Patriarchats de Rome & de Constantinople.

1°. L'Auteur observe très-judicieusement qu'il ne faut pas confondre les prérogatives de la primauté d'honneur & de jurisdiction du Pape avec les droits de son Patriarchat. Sa primauté s'étend à toutes les Eglises du monde. *On ne peut*, dit l'Auteur, *le nier sans errer dans la foi.* Son Patriarchat a, comme les autres, ses limites: son étendue est fort controversée parmi les Sçavans. Le P. Sirmond & plusieurs habiles Critiques prétendent qu'il renferme, non seulement les *Régions Suburbicaires*, c'est-à-dire, les dix Provinces gouvernées par le Préfet du Prétoire, mais encore toutes les Eglises d'Occident. Notre Auteur combat ce sentiment, mais ses raisons sont-elles assez fortes pour faire aban-

donner une opinion qui paroît bien fondée ?

2°. Le siége de Constantinople n'a eu pendant quelque tems d'autre prérogative, que d'être le siége de la Ville Impériale. Mais cette prérogative devoit lui en procurer d'autres. Le second Concile Général lui donna le premier rang après Rome. *Constantinopolitanus Episcopus habeat honoris primatum post Episcopum Romanum.* Ce Canon donnoit une préeminence bien grande à l'Evêque de Constantinople ; mais ne l'érigeoit pas en Patriarche. Le quatriéme Concile Général tenu à Calcedoine, lui attribua la jurisdiction sur les Diocèses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & c'est là l'époque de l'érection du siége de Constantinople en titre Patriarchal. On sçait que l'Eglise de Rome s'opposa de toutes ses forces à cette prérogative ; mais les Evêques de Constantinople n'y ont jamais renoncé, & Rome elle-même l'a enfin reconnue.

ARTICLE

ARTICLE XIX.

LETTRE AU P. B. J. sur la décadence de la Langue Grecque.

Un homme de Lettres, que nous ne connoîſſons point, nous écrit pour ſe plaindre de la décadence de la Langue Grecque. Il mêle à ces plaintes des Obſervations utiles, & qui font bien l'éloge de ſon goût & de ſa vertu. Nous tranſcrivons cette Lettre en y ajoutant quelques Notes, que l'on appellera ſi l'on veut Critiques, Hiſtoriques, Philoſophiques; les noms ne font rien à la choſe.

M. R. P,

L'étude de la Langue Grecque eſt aujourd'hui entiérement négligée. (*a*) Cependant les Bibliothé-

(*a*) Quelqu'un récita, il n'y a pas long-tems, un joli Poëme Latin inti-

ques (j'entens même celles des Particuliers) possedent Homere, Anacréon, Sophocle, Euripide & tout ce que la Grece a enfanté dans ses plus beaux jours. Ces Livres sont apparemment là pour faire nombre, ou pour donner un air d'érudition aux Propriétaires riches, mais peu lettrés. (*b*) Les Libraires de France n'osent point

tulé : *Epicedium Linguæ Grecæ*. On applaudit à cette idée, qui est très-vraie, quoiqu'elle fasse peu d'honneur à notre Nation. Les causes de la décadence du Grec sont, 1o. La multitude des Traductions Françoises qu'on croit bonnes, & qui ne le sont pas. 2o. La difficulté qu'éprouvent les Maîtres, de la part des parens, quand il est question de faire apprendre du Grec à leurs éléves. 3o Les Livres frivoles qu'on met de bonne heure entre les mains des enfans.

(*b*) Ces Bibliothéques des particuliers opulents se font quelquefois à la toise. Les Libraires y mettent du Grec pour remplir les tablettes, & pour se décharger en même tems de meubles regardez comme inutiles dans leurs Magasins.

hazarder d'Editions Greques ; ils sçavent trop sur quel ton nous sommes montés. Ils s'accommodent beaucoup mieux de Romans, & de tout ce qui est fait en dépit de la raison : ils n'ont pas tout à fait tort, ils nous connoissent. Nous ne sommes plus au tems des Etiennes. (*c*) On lisoit alors les Anciens; on faisoit passer le feu & l'agrément de leurs pensées dans les

(*c*) Il faut dire aussi que ces admirables Typographes ne cherchoient point à faire une fortune rapide. L'immortalité étoit leur point de vue. Quand Henri Etienne eut publié son *Diodore de Sicile*, son beau *Recueil des Poëtes Héroïques*, pensez vous qu'on allât enlever ces volumes comme on enleve aujourd'hui nos Romans & nos Comédies ? Non sans doute : les Amateurs faisoient toujours le petit nombre, & il falloit du tems pour donner cours à ces grandes richesses Littéraires. Mais Etienne attendoit patiemment la récompense de ses travaux, il se contentoit d'un gain médiocre, il vivoit dans son domestique avec la simplicité des anciens Grecs. Quel siécle ! Quels Artistes ! Quelle noblesse de sentimens !

compositions modernes, on ne donnoit point le nom odieux de *Pédant* à ceux qui cultivoient les Sciences.

Nos Ancêtres se bornoient à l'étude du beau, du vrai, de la sagesse. Aujourd'hui, pourvû qu'on ait le talent d'amuser, de dire agréablement des riens, on est un homme admirable. Un petit air d'irreligion, un ton de raillerie sur ce qu'il y a de plus vénérable & de plus sacré, donne aussi des graces, des entrées, je dirois presque de la considération. (*d*)

Aujourd'hui les Auteurs fourmillent, mais où sont

Ceux qui d'une aîle assurée
Quittant la terre, ont atteint l'Empirée ?

Rouss. Epit. à Marot.

(*d*) Voilà en quoi notre siécle mérite tous les reproches des hommes sensés & vertueux. Nos Ancêtres furent sçavans, & ils respectoient la Religion. On est devenu ignorant & impie; or l'ignorance & l'impiété sortent d'une même source, qui est l'esprit de molesse & de libertinage.

Je connois il est vrai l'éléve d'Horace, de Sophocle, d'Euripide. Ce n'est que par la lecture de ces grands Maîtres, qu'il se distingue, peut-être sans elle ramperoit-il comme tant d'autres. (*e*)

La Langue Grecque ne semble plus être en honneur que chez nos voisins. Ils font encore des Editions d'Homere, de Démosthene, &c. (*f*) mais elles ont un défaut : on y voit ordinairement le Latin à côté du Grec. Les Editeurs devroient supposer que ceux qui recherchent ces Editions possédent la Langue Grecque ; (*g*) les Eco-

(*e*) Il falloit nommer ce docte partisan des Anciens, cet éléve d'Homere, de Sophocle & d'Euripide. Ce sera apparemment le dernier des Grecs, comme Caton fut le dernier des Romains.

(*f*) Il falloit ajouter qu'ils nous enlevent nos belles Editions anciennes. On leur donne à Paris pour six ou sept francs le bel Homere d'Henri Etienne, lequel en vaut 50.

(*g*) Les Etiennes donnoient d'abord des Editions purement Grecques, ou

liers trouveront toujours des feuilles à leur usage.

Un autre défaut, c'est que ce sont des in-folio, des in-4°. On vit paroître toutefois en 1743 un fort beau Théophraste à Glasgou, in-12. le Grec à la tête, & le Latin de Casaubon ensuite; tout cela sur le plus magnifique papier, & avec les plus beaux caractéres du monde. Il seroit à souhaiter qu'on donnât tous les Auteurs Grecs dans le même format, avec le même papier & les mêmes caractéres. Ce Livre auroit dû trouver place dans vos Mémoires. Les amateurs de la Littérature Greque en auroient profité. (*b*)

prit la méthode ensuite de mettre le Latin à la fin du volume. C'est ainsi que le Polybe parut chez *Hervagius* de Bâle. On passa bientôt après aux deux colonnes Grecque & Latine : on supprima le Grec avec le tems ; on traduisit en François, souvent sur le Latin. Voilà les progrès de la chûte des Lettres Grecques.

(*b*) Ce Livre nous a été inconnu : *mais puisque* la datte est encore assez

Il a paru cette année chez Bro-
s, une Edition d'Homere, à la-
ielle vous avez donné des éloges
) dans un de vos Journaux. Elle
cependant des défauts essentiels.
'. Le papier en est fort mauvais.
'. La Traduction Latine est à côté.
'. Cette traduction est très-vi-
euse. Je me ferois fort d'y trouver
us de mille fautes.
Le Public souhaiteroit que, quand
ous annoncez une Edition Gre-
ie, vous marquiez si l'édition

cente, il feroit encore tems d'en ren-
e compte, s'il passoit pour quelques
urs entre nos mains. Cette sorte de
ttérature a toujours trouvé place dans
s Mémoires de Trévoux. On y a parlé
dernier lieu du *Diodore de Sicile* de
'estein.

(*i*) Une Edition d'Homere, faite à
ris, est tellement un phénomene au-
urd'hui, qu'il a fallu lui faire accueil
algré ses défauts. Le malheur de cet
omere de Brocas, est qu'on l'a desti-
uniquement pour des Ecoliers : Des-
nation qui dégrade les Livres, qui
npêche les Libraires de faire de la
pense.

eſt pure, ſans Latin, ſans Notes; ou bien dans quelle forme eſt la traduction Latine, ſi elle ſe trouve à côté, ſi on l'a renvoyée à la fin, ou ſi une feuille eſt toute Greque & la ſuivante toute Latine. Dans ce dernier cas, ceux qui n'aiment pas cette bigarrure de Latin & de Grec, pourroient oter le Latin & faire relier le Grec à part.

Si vous jugez ma Lettre digne d'entrer dans vos Mémoires, vous me ferez plaiſir de l'y admettre.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 17 Décembre 1746.

ARTICLE XX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Lyon.

ARchitectura, Carmen. Autore Joanne Maria Borelly, è *Societ. Jesu, Typis Henrici de Claustre.*

Ce sujet est fort beau, & peut-être trop étendu, pour un Poëme de 600 vers. On sent que l'Auteur resserre à tout instant sa matiere, pour dire quelque chose de chaque partie de l'Architecture. Il suit cette division 1°. Les 6. Ordres Dorique, Ionique, Corinthien, Composite, Toscan, Gothique. 2°. Les Temples & les Palais, à Rome S. Pierre, la Colonnade, l'Obelisque &c. En France, Fontainebleau, le Louvre, Versailles, les Invalides, le Lu-

xembourg, le Val de Grace. 3°. Les Bâtimens publics, les Ponts, les Quais, les Aqueducs, le Canal de Languedoc. 4°. Les Fortifications & les principaux Ouvrages qui en dépendent. En quelques endroits, l'Auteur prend le stile Didactique; mais communement il se borne à la description : on lit tout ce petit Ouvrage avec plaisir. Nous n'en citerons que deux morceaux : dans le premier, c'est *Pallas qui vient donner l'idée de l'ordre Dorique.*

Huc monitu Divûm, celeri Tritonia gressu,
Infert se Pallas, Dorûmque in littore sistit.
Non cristis galeata caput, non cuspide dextram,
Armata intedit, protecta aut Gorgone sævâ.
Pro galeâ, Crines pinnis distincta corona
Ambrosios vestit; sacrâ pro cuspide normam,
Dextra tenet Diva; pro Gorgone, læva tabellam
Sustinet, egregium referentem in imagine templum,

Cujus ad exemplar Dores jam limina ponant
Digna Deûm : ante pedes & trulla & pensile plumbum,
Malleus & libella jacent, scalprumque fabrile, &
Circinus expanso qui dividit omnia gressu.

Dans le second morceau, le Poëte décrit ainsi l'Eglise de *Saint Pierre de Rome* :

Tum Vaticanus quà se subducere collis
Incipit, immensâ tollat * se mole per auras
Templum immane, Petro posuit quos optima honores
Relligio ; annosi moles operosa laboris ;
Præcipuum artis opus, doctæ quod Græcia Romæ,
Antiqua invideat, quamvis magis omnibus unam,
Græcorum gentem fertur coluisse Minerva.
Nam crucis in morem distinguitur area, quantam
Vix possunt spectantûm oculi se ferre per omnem.
Mille Corinthæis assurgit fulta columnis,

* Plus haut on lit : *Nam meminerat mi....*

Machina, quâ tellus, tanto seu pondere, sive
Relligione Domûs, sacroque horrore locorum,
Tota tremit latè circum indignantibus hydris.
Et quà diviso scindit se tramite templum,
Ascendit Tholus ingens, nullâ imitabilis arte;
Astra petit, nubesque, & vertice provocat imbres, &c.

DE TREVOUX.

Essai de Sermons. Eloge du Sacerdoce & du Carmel, par un Prêtre du Diocèse de Lyon : *se trouve à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques.*

On a ici deux discours, le premier en l'honneur du Sacerdoce & des Saints Prêtres; le second sur la dévotion du Scapulaire.

Dans le premier, on montre la dignité du Sacerdoce par rapport à Dieu, & par rapport aux hommes. Dans le second, la solidité & l'utilité de la dévotion du Scapulaire. L'Auteur paroît nourri de la Science de

l'Ecriture, des Saints Peres, & des Décrêts de l'Eglise qu'il cite souvent.

On a joint à cette brochure un Sermon du P. de la Colombiere, sur la même devotion du Scapulaire, en faveur de *ceux qui n'ont pas lû les ouvrages de ce grand Serviteur de Dieu.*

De Bezançon.

Quæstiones Medicæ circà Fontes medicatos Plumbariæ. in-12. Cette brochure est dédiée à M. le Président Henault, qui a des obligations aux Eaux de Plombiere; & ce n'est pas, dit l'Auteur, une des moindres raisons pour faire estimer cette Fontaine, puisqu'elle a conservé un Magistrat, qui fait tant d'honneur au Bareau & à la Littérature.

On examine trois choses. 1°. D'où vient la chaleur & la vertu des Eaux de Plombiere. 2°. Si ces Eaux ont beaucoup de propriétés. 3°. Si la maniere dont on s'en sert est bonne.

Sur le premier article, on déci-

de, en conséquence de plusieurs analyses qui en ont été faites, que la châleur & la vertu des Eaux de Plombiere, vient des *Pyrites* enfermés dans le sein de la Terre. On sçait que les *Pyrites* sont les Marcassites du cuivre, c'est-à-dire, ces sortes de pierres métalliques, qui paroissent brunes au dehors, cristallines en dedans, brillantes, luisantes & sujettes à la rouille.

Pour repondre à la seconde question, on fait voir que les eaux de Plombiere guérissent les obstructions, affermissent les membres & l'estomach, rétablissent la circulation du sang, facilitent les évacuations, remettent l'équilibre entre les fluides & les solides, &c. & pour ménager tous ces bons effets, on avertit que le vrai tems de prendre ces Eaux est la fin du printems & le commencement de l'Eté.

Mais on condamne fort la méthode qui est suivie à Plombiere dans l'usage de ces Eaux. Car 1°. On y observe le même regime

pour tout le monde, on y commande la même dose de remedes à tous les malades : ce qui est tout à fait contraire à la raison. 2°. On a introduit la pernicieuse coutume de faire boire, baigner, doucher &c. dans le même jour. Cela cause des fievres, cela épuise le temperamment ; sans compter que cette pratique est de l'invention des gens du Pays ; qu'aucun habile Médecin ne l'approuve, & qu'elle contredit ce qui est reçu dans tous les autres endroits où l'on va prendre les eaux.

Tel est le plan général de cette brochure qu'on doit trouver très-utile en ce tems-ci, où les Eaux de Plombiere s'acreditent de jour en jour. L'Auteur est M. *Morel* qui en a fait le sujet de sa These, en se faisant recevoir Bachelier de Médecine à Besançon.

DE PARIS.

Epitre au Prince Charles Edouard Par M. P..., chez Herissant rue N. D. MD. CC. XLVII.

C'eſt un éloge de la fermeté de ce Prince, au milieu de ſes malheurs. Le Poëte exprime ainſi la ſituation où il ſe trouva après la défaite de ſes troupes.

Dis nous, jeune Héros, dis nous quel ſort propice
Alors ſauva tes jours proſcrits par l'injuſtice,
Pour tromper les deſſeins de perfides Soldats,
Quelle Egide à leurs yeux a dérobé tes pas?
Qui t'a pû garantir de leur main ſacrilege?
Comment dans ces Rochers que tout l'Enfer aſſiége,
Où la faim & la ſoif, le fer & le poiſon,
Conduits par la révolte & par la trahiſon,
T'offrent de toutes parts une mort aſſûrée,
As-tu pû conſerver, non ta tête ſacrée,
Mais ce courage altier & ce calme conſtant,
Qui te faiſant braver le péril qui t'attend,
Etouffent dans ton cœur le murmure & la plainte,
Et pour tes amis ſeuls laiſſent parler la crainte

La Bataille de Raucoux, Poëme, chez la Veuve David, &c.

L'Auteur de cet Ouvrage paroît exercé à faire des vers, à décrire des Batailles. Il peint ainsi la marche de nos troupes :

L'aurore se paroit des premiers feux du jour,
Les François dans la plaine attendoient son retour,
L'écho de toutes parts repandant les allarmes,
Sembloit rendre à regret le bruit confus des armes.
Le fer étinceloit, nos Soldats généreux
Marchoient avec plaisir sous un chef digne d'eux.
Quels ardents leopards, quels lions invincibles
Pouront par leurs efforts, par des ligues terribles,
Resister aux François que Maurice conduit ?
Il observe, il dispose, il anime, il instruit,
Il regle nos destins : Compagnons de sa gloire,
François, Peuple Héros, volez à la Victoire.

Il célebre en 6 beaux vers la

cle, &c. Par M. Tondu, Notaire Royal. 277
ART. XV. *Double problême, proposé aux Géometres.* 288
ART. XVI. *Histoire du Théatre François*, T. VI. 292
ART. XVII. *Essai sur l'électricité.* Par M. l'Abbé Nollet, &c. 323
ART. XVIII. *Exposition des différents points de Religion.* Suite de l'Article VIII. au mois de Janvier. 346
ART. XIX. *Lettre au P. B. J. sur la décadence de la Langue Grecque.* 361
ART. XX. Nouvelles Littéraires. 369

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

Errata pour le mois de Janv. 1747.

PAge 97 ligne 13. Hahitans, *lisez*, Habitans.

117. lig. 4 succédent, *lisez*, succéderent.

123. lig. 4, 8, 11, Gambre, *lisez*, Gambra.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, *rue de la Calendre près le Palais.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1747.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Mars 1747.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rüe Me[illegible]e.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	12.	v.
1717.	12.	v.	1741.	[illegible]	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	3.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1747.

ARTICLE XXI.

THEOLOGIE DES INSECTES, ou *Démonstration des Perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes. Traduit de l'Allemand de M. Lesser, avec des Remarques de M. P. Lyonnet.* 2 tomes in-8°. *A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, rue du Hurepoix ; & Laurent Durand, rue S. Jacques* 1745.

LE dessein de cet Ouvrage n'est pas nouveau. Deux Auteurs fameux, M. Nieuventiit en Hollande, M. Derham en Angleterre avoient exécuté le même plan. M. Derham surtout l'avoit intitulé : *Théologie Physique*. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas borné aux Insectes. Il avoit embrassé les merveilles des Oiseaux, des Plantes mêmes, & avoit réellement recueilli dans toutes les branches de la Physique particuliere, des choses admirables. Nieuventiit s'en étoit tenu à la Physique générale pour la démonstration de l'existence & des attributs de Dieu.

Nous donnâmes les Extraits de ces deux Ouvrages traduits en François, il y a 15 ou 20 années, nous le fimes avec tous les applaudissemens que le plan & l'exécution d'un dessein si sage & si décent nous parurent mériter. A la nouveauté près, la maniére dont M.

Lesser a rempli son titre, nous paroît en mériter aussi beaucoup. Son Recueil sur la Nature, les fonctions & les opérations des Insectes, est fort ample, de bon goût & fort intéressant. Nous sommes surpris seulement de ne trouver M. Derham cité nulle part, comme Auteur d'un si beau dessein.

La crainte de rendre son Ouvrage trop cher a empêché de multiplier ici les Gravures, il n'y a que deux planches. L'Auteur témoigne dans une Note, qu'il en est fâché. Absolument le gros du Public s'en passe, & aime mieux un discours qui va à l'esprit, qu'une figure qui ne parle qu'à l'œil, & ne repait qu'une assez vague curiosité. On est revenu, surtout parmi les vrais sçavans, de ces gravures & enluminures qui mettent les Livres hors de leur portée.

Dans une assez longue introduction, M. Lesser justifie son goût pour l'étude des Insectes. Il n'avoit nul besoin d'apologie sur ce point.

On ne les a méprisés que dans les tems d'ignorance, & lors qu'on les fouloit aux pieds sans les étudier. Depuis long-tems on les recherche, on les épie, on les recueille, on les conserve, on en embellit les Livres & les Cabinets.

De tout tems même les bons esprits, les esprits sages ont admiré, ont exalté dans les plus vils Insectes la puissance, la sagesse, la bonté de Dieu. S. Augustin, S. Basile, cités par notre Auteur, en parlent dans ces termes, relevés de tout ce que l'éloquence a de plus énergique & de plus expressif. Il ajoute aux SS. Peres, le suffrage des Auteurs Payens, d'Aristote, de Pline, de Galien.

M. Lesser peint l'étude des Insectes comme difficile, & difficile pour lui. Toute étude est difficile sans doute, mais on a aujourd'hui d'assez grands secours, pour que cette étude en particulier se tourne en amusement. Il cite les Cabinets, les Livres, les Auteurs qui

ont aidé à son travail, & n'oublie ni les *Seba*, ni les *Merian*, ni les *Hoock*, ni les *Joblot*, ni les *Hartsoecker*, les *Levvenhoeck*, les *Kircher*, les *Redi*, les *Bonanni*. M. P. Lyonnet qui n'est que l'Editeur de cet Ouvrage, & l'Auteur de quelques Notes ajoutées sous son attache (P. L.) à celles de M. Lesser, traite assez mal Bonanni, meilleur Naturaliste comme bien d'autres que Physicien il est vrai; mais, à ce premier titre, fort estimé des Sçavans.

Aldrovand, *Blancard*, *Gesner*, *Rondelet*, *Jonston*, *Goedard*, & bien d'autres, surtout Allemands, ne sont pas oubliés. Mais Messieurs *Reaumur*, *Rai*, *Svvammerdam*, *Vallisnieri*, *Redi* & quelques autres tiennent ici une place distinguée parmi ceux qui ont approfondi l'Histoire Naturelle des Insectes. Selon nous, les plus distingués en ce genre, sont *Redi*, *Svvammerdam*, *Levvenhoeck*, & surtout M. de *Reaumur*, qui a en-

chéri sur les autres, par l'étendue, le détail & la précision de ses connoissances en ce point. Seulement à *Redi*, nous ajouterions *Malpighi*, comme formant une classe à part dans la découverte infiniment estimable de la génération des Animaux en général & des Insectes en particulier.

Après cette introduction, commence le corps de l'Ouvrage par un premier Livre, qui n'a point de titre, mais dont le premier Chapitre traite de la *création & génération des Insectes*. M. Lesser pose ce principe évident, que rien n'existe sans cause, *pas même les Insectes, qui ne sont pas*, ajoute-t-il, *la cause de leur existence*. Ce qui suit va mieux au fait ; qu'une Puce ne produisit jamais un Moucheron, ni une Mouche une Sauterelle. Ce qui fait voir que l'ordre de la génération est réglé parmi les Insectes, comme parmi les plus grands Animaux, & que c'est par conséquent par voye de génération qu'ils se perpétuent.

L'Aûteur prouve fort bien cette propoſition par les obſervations déciſives de *Redi*, de *Malpighi*, & de bien d'autres, & par la diſcuſcuſſion de certains faits équivoques, qui ſemblent favoriſer la ſpontaneïté des générations cauſées par la ſimple putréfaction. Il vá juſqu'à prétendre que cette ſpontaneïté de génération ſans ſemence appropriée, eſt contraire à la raiſon & à l'Ecriture Sainte. C'eſt paſſer le but. Bien des perſonnes raiſonnables & pieuſes ont ſoutenu le ſentiment des générations par putréfaction. Avant les Obſervations de Redi & de Malpighi, on pouvoit raiſonnablement s'y méprendre.

Il n'eſt pas douteux cependant, que la génération réguliére des Inſectes par voye de propagation ordinaire, dès qu'elle eſt vraye, ne ſoit la plus conforme à l'Ecriture, & à la gloire de Dieu, comme le dit M. Leſſer : & il eſt vrai que l'opinion contraire tient du hazard, & peut rendre équivoque

pour bien des esprits licentieux, la génération des autres Animaux & de l'homme même. Rien n'est plus contraire à Spinosa, à Epicure & au systême du Méchanisme pur des Modernes, que la préformation nécessaire des Plantes & des Animaux, qui ne peut alors venir que de Dieu.

Sur quoi il se présente une réfléxion fort naturelle. Nous avons des Modernes & des plus Modernes qui ont cru pouvoir expliquer, comme Descartes, la génération spontanée de l'Univers entier, du Ciel, du Soleil, des Etoiles, des Planétes, de la Terre, des Elémens mêmes, toutes choses qu'ils ont trouvées toutes faites & parfaites en venant au monde, & qu'ils sçavent même par la Tradition Historique comme par l'Ecriture, avoir été faites dès le commencement. Or les mêmes Philosophes n'auroient osé entreprendre d'expliquer la génération spontanée d'une Mouche, d'une Four-

mi, d'un Ciron, quoiqu'ils les vissent s'engendrer tous les jours sous leurs yeux, & sans doute par la raison même qu'ils les voyoient s'engendrer sous leurs yeux. C'est ce premier point, qui est bien peu raisonnable, & bien peu conforme à la sainte Écriture.

Dans le second Chapitre, M. Lesser examine *ce que sont les Insectes*. Il établit d'abord leurs divers rapports avec les Plantes, venants d'un œuf comme elles viennent d'une graine ou d'un oignon; se développant comme elles par la nourriture, &c. Il fait voir cependant que les Insectes n'appartiennent pas au régne végétal, changeant de place, allant chercher leur nourriture, & ayant en eux le principe de bien des mouvemens pareils à ceux des Animaux; au lieu que les Plantes tiennent à la terre qui les enfante, les nourrit, les maintient.

Une réfléxion profonde, mais qui mériteroit d'être mieux appro-

fondie & mieux prouvée, eſt qu'il y a une eſpéce de tranſition imperceptible entre les trois régnes des Minéraux, des Végétaux & des Animaux. L'Auteur met les Coraux dans le confin des Plantes à l'extrémité des Minéraux; & les *Zoophytes*, comme les *Orties de Mer*, les *Gallinſectes* de M. de Réaumur, &c. dans le paſſage des Plantes aux Animaux.

Ce que M. Leſſer trouve de particulier aux Inſectes, eſt qu'ils n'ont ni os ni ſang, ni même des chairs, ni le même nombre de membres que les Animaux, quoiqu'ils ayent quelque choſe d'équivalent à tout cela; & qu'ils ſoient, dit l'Auteur parfaits dans leur genre, ayant réellement tout ce qu'il faut pour être ce qu'ils ſont, pour vivre, pour croître, pour ſe perpétuer.

Le troiſiéme Chapitre donne *la diviſion des Inſectes*. L'Auteur diſtingue deux claſſes d'Inſectes, dont les uns ont des jambes, les autres

n'en ont pas, & ceux-ci ont les uns des aîles, les autres non. Mais toutes ces diviſions & ſubdiviſions de l'Auteur & des autres, n'aboutiſſent pas à grand choſe pour la diſtinction précise des claſſes, ordres, genres, eſpeces & souseſpéces, quoiqu'à cette occaſion il donne des détails curieux & intéreſſans.

Le quatriéme Chapitre eſt intitulé : *Du nombre des Inſectes, & de la proportion ſelon laquelle ils ſe multiplient.* L'Auteur compte 765 eſpéces d'Inſectes connues de lui, immédiatement, ou par les Auteurs qui en ont traité. Il prend une femelle de chacune de ces eſpéces, & ſuppoſant que par année elle multiplie au décuple, il trouve qu'en un an il y aura 7650 Inſectes, en deux 76500, en trois ans, &c.

M. Lyonnet dans une Note ſur ce calcul, en fait un bien plus vraiſemblable, qui porte la multiplication de ces eſpéces à un nombre bien autrement prodigieux, &

» mées, celles des différentes es-
» péces d'Insectes ne leur cédent
» en rien de ce côté-là.

Tout de suite M. Lesser cite ce passage d'Isaïe Chap. 40 ℣. 26. *Elevés vos yeux & regardez. Qui est-ce qui a créé toutes ces choses? C'est celui qui a produit leurs nombreuses armées. Il n'y en a aucune qui ne paroisse à son commandement, à cause de la grandeur de sa force & de l'étendue de sa Puissance.*

M. Lesser pense bien comme on voit : mais il a l'expression un peu foible. Ce qui pourroit venir un peu de la traduction. Si tout cela étoit dit d'un certain ton, il y auroit réellement de quoi faire trembler les plus forts esprits, instruits, sinon des playes de l'Egypte qu'ils ont peut-être la force ou la foiblesse de révoquer en doute, du moins des ravages infinis que font tous les ans des nuées de fourmis ailées, qui passent par certaines contrées de l'Amérique, de ceux

que les ſouris ont cauſés dans une grande partie de l'Iſle de Madagaſcar, &c. & de mille autres conſtatés par toutes nos Hiſtoires, & dont nous voyons de tems en tems nous-mêmes, des naiſſances, dans les chenilles qui déſolent nos jardins, nos campagnes, &c.

Chap. V. de la reſpiration des Inſectes. M. Leſſer ſuppoſe ici cette reſpiration des Inſectes, plus qu'il ne la prouve. M. Lyonnet vient au ſecours dans quelques Notes ; il paroît homme à obſervations réfléchies & exactes, & laiſſe pourtant la queſtion fort indéciſe pour pluſieurs Inſectes. Vivre & reſpirer ne ſont pas auſſi ſynonimes, qu'on le ſuppoſe dans le diſcours ordinaire. Dans le ventre de la mere on vit & on ne reſpire pas.

Eſt-il démontré que les Poiſſons reſpirent dans l'eau, ce qui s'appelle reſpirer, attirer l'air & le rejetter d'un mouvement alternatif & conſtant ? Peut-être eſt-ce l'eau

que respirent constamment l[es]
Poissons, les uns d'une manier[e]
imperceptible, les autres d'une ma-
niere plus sensible ? Il est vrai que
les Poissons viennent souvent, c'est-
à-dire, les uns plus, les autres
moins à la surface de l'eau, & que
souvent ils en sortent pour respirer
l'air, ce qui même prouveroit qu'ils
ne respirent pas si habituellement.
On n'est bon plongeur, qu'autant
qu'on peut vivre long-tems sans
respirer.

Que l'air soit nécessaire aux Insectes pour vivre, encore cela ne prouve-t-il pas leur respiration. L'air est nécessaire à la flame, voudroit-on dire qu'elle respire ? La flame & les corps vivants n'ont besoin de l'air en général que comme d'un corps mol, & rare, pesant & élastique qui comprime doucement & réprime à demi leurs humeurs & les oscillations qui résultent de leurs fermentations intérieures. Ces oscillations sont bien une sorte de respiration, mais non

rigoureuſe & telle qu'on l'entend.

Encore n'eſt-ce pas une preuve de la reſpiration des Inſectes, de les voir ſe couvrir de bulles d'air en mille occaſions. Un morceau de ſucre, de ſel, de &c. ſe couvre de bulles d'air en ſe diſſolvant, ſans ſe diſſoudre même au fond de l'eau. Tous les corps, les animaux ſurtout ſont pleins d'air dans leurs pores, dans leur ſimple tiſſu. Si ces bulles venoient d'une reſpiration, on les verroit ſortir & rentrer alternativement dans le corps de l'animal. Sous prétexte d'expérience & d'obſervation, il y a bien des aſſertions de Phyſique qui ne ſont rien moins que prouvées. C'eſt le raiſonnement, la diſcuſſion, la critique de 20, 30 & 100 expériences & obſervations combinées, confrontées, contrebalancées qui peuvent fonder de véritables aſſertions.

Chapitre VI. De la génération des Inſectes. Sur toutes choſes, & c'eſt ce que M. Derham dans ſa

ſur cela qu'un ton & une maniére de prêcher l'exiſtence de Dieu, ſa ſageſſe & ſa providence. Son refrain ordinaire eſt de dire : *Eſt-ce le hazard qui a fait cela ?* &c. Ainſi l'article des transformations des Inſectes qui eſt ſi fécond en moralités ſublimes par rapport à nos divers états de vie, de mort, de renaiſſance, de ſpiritualité, de liberté, d'immortalité, ne lui fournit des argumens que contre les Athées, & nul contre les Déïſtes, & beaucoup moins contre les Hérétiques. Nous ne jugeons pas les perſonnes. Mais quelques citations avantageuſes de Luther, sembleroient déceler un Sectateur de cet Héréſiarque, de même que la maniére plate & marotique de traduire les divers paſſages de l'Ecriture, rapportés par l'Auteur, décélent un Sectateur de Calvin dans le Traducteur, ſans parler du Commentateur qui parle de ceux de l'Egliſe Romaine, comme de gens qui lui ſont étrangers, quoique du

reſte

reste, le tout avec modération.

Chapitre VIII. Du Sexe des Insectes. Aristote avoit remarqué que les mâles étoient communément plus petits que les femelles. Les Modernes leur ont trouvé d'autres différences, aux antennes, aux aîles, &c.

Chapitre IX. De la demeure des Insectes. Elle est partout en général. Partout il y a des Insectes; mais appropriés à chaque élément, à chaque corps. L'eau a ses Insectes propres, l'eau douce, l'eau salée ont chacune les leurs, & les eaux, soit douces, soit salées de divers pays, ont leurs divers Insectes. Les eaux chaudes & minérales ont leurs vers, & la neige même a les siens, s'il en faut croire Aristote & Pline, qui en mettent même dans le feu. Il paroît plus croyable d'en trouver dans toutes les liqueurs.

Nul Chapitre de M. Lesser n'est plus détaillé que celui-ci. Il parcourt les plantes & les animaux

qui servent de demeure à divers Insectes ; & ceux de l'homme y sont amplement traités. L'opinion de Lewenhoeck & de M. Andri, sur l'origine des animaux attribuée à des vers, y est sçavamment discutée dans le texte, & plus à fond encore dans une note de plus de 12 pages de M. P. Lyonnet, qui paroît Physicien, & avoir du talent pour ces sortes de discussions.

Chap. 10. *Des mouvemens des Insectes.* Ce Chapitre se réduit presque à faire remarquer, sans trop l'expliquer, que les Insectes ont divers mouvemens progressifs, que les uns nagent, les autres volent, les autres rampent, & que Dieu, non le hazard ni la matiere, est l'Auteur de tous ces mouvemens. En général, ce Livre est un recueil de beaucoup de choses assez vagues, que tout le monde sçait en gros. Un pareil Livre n'étant presque que curieux & édifiant, devroit, pour être plus édifiant même, être semé de traits recherchés,

tels que M. de Reaumur seul en auroit pû fournir un bon nombre à l'Auteur, sans parler qu'il y faudroit un peu plus de légereté dans le stile que n'en a rendu au moins le Traducteur. C'est ici une de ces traductions que les Libraires de Hollande font faire, à tant la page par des réfugiés, dont le grand pere où l'ayeul étoit François, & François souvent d'origine plus que de langage. Cela nous vaut pourtant quelques bons Livres étrangers, que nous ne connoissons que par ces traductions, d'ailleurs intelligibles, comme celle-ci.

On trouve dans celui-ci, par exemple, que les *Bergers ne sçavent que trop combien ils* (*les vers Bouviers*) *sont alors* fatals *aux Brebis.* L'Editeur, M. P. Lyonet a un stile bien plus François & plus coulant dans ses notes, qui sont d'ailleurs mieux étofées de détails curieux & de raisonnemens concluans.

Chap. 11. *De la nourriture des*

Insectes. Ce Chapitre est du goût du précedent, plein de généralités plus sententieuses, qu'instructives ou amusantes. Le 12. qui suit est court, & traite dans le même stile, *des armes que les insectes ont pour se défendre contre leurs ennemis, & des moyens qu'ils ont, pour éviter les autres dangers.*

Le 13 Chap. est un peu plus digne d'attention, à cause du sujet qui y est traité. *C'est le soin paternel que les Insectes ont de leurs œufs & de leurs petits ;* le préjugé contraire regnant beaucoup, parce qu'effectivement les Insectes ne couvent ni ne prennent soin de nourrir leurs petits, plusieurs peres & meres mourant avant qu'ils soient éclos : ce qui est une raison sans replique.

Mais cela même n'empêche pas non seulement les soins généraux de la Providence, qui pourvoit à la conservation du ver le plus méprisable, mais même les soins paternels ou maternels que chaque In-

secte a pour ceux à qui il donne la vie. Ces soins consistent à ne déposer leurs œufs ou leurs petits, que dans des endroits où ils puissent éclore surement, & où ils se trouvent à portée des premiers alimens qui doivent les nourrir.

En ce genre leur sollicitude est extrême, & leur instinct admirable. Il est rare qu'ils s'y méprennent; & quelquefois lorsqu'ils s'y sont mépris, on les voit transporter leurs œufs ou leurs petits dans des endroits plus convenables, que ceux où ils les avoient d'abord placés. Et ce qui fait sans doute que chaque liqueur, chaque fruit, chaque plante, chaque animal, chaque corps a ses vers particuliers, c'est le soin que chaque espece a de choisir le propre berceau, le propre repaire qui convient à ses petits.

Il semble qu'à cet égard la prévoyance, le discernement, l'instinct des Insectes est fort supérieur à celui de tous les autres animaux, & qu'il entre dans cet instinct plus

de connoissance des saisons, plus de sentiment des objets existans, plus de pressentiment même de l'avenir. Nous mêmes nous avons besoin, non seulement qu'on nous mette à même, à chaque instant, dans l'enfance, de la nourriture qui nous convient, mais même qu'on nous apprenne d'abord le petit méchanisme par lequel nous pouvons nous la procurer. Le plus petit Insecte naît tout instruit à cet égard. Il a le sentiment, l'œil, l'odorat, le tact, les organes tout formés & prêts à faire leurs fonctions, ce qui montre bien la Providence.

Sur toutes choses, les Insectes logent leurs œufs à l'abri de mille sortes d'injures du tems, du froid, du vent, de la pluye, de leurs ennemis, des hommes mêmes. Ils ont sur cela des ruses, des stratagêmes, des finesses, des industries admirables. Ils cachent, ils envelopent, ils font des trous, des nids des labyrinthes, &c.

Il est surtout à remarquer, que

ne pouvant souvent déposer leurs œufs dans des endroits où leurs petits venant à éclore trouvent de quoi se nourrir, leurs meres y apportent des alimens tout préparés pour les premiers besoins. Il y a des Araignées qui portent partout leurs œufs, d'autres leurs petits comme pendus à leur ceinture, dans un sac ou une poche faite exprès par la nature ou par l'art de l'Insecte même.

Chap. 14. *Sagacité des Insectes.* M. Lesser la fait presque toute consister dans la maniere dont ils forment leurs nids, & il est vrai qu'ils y éclate un sçavoir-faire infini, de la part de chaque insecte, avec la plus grande varieté de la part des Insectes différens. Mais tout cela n'est dit ici qu'en général, & sans aucun détail ni explication, si ce n'est pour les Abeilles, dont l'Auteur déclare qu'il parle d'après Maraldi. Il détaille aussi un peu les guépiers & les fourmillieres, & termine ce premier volume par quelques

traits assez curieux sur le gouvernement infiniment intelligent des Abeilles.

Nous remarquerons pour-tant que la grande connoissance de la Géométrie, que, d'après le célebre Pappus, on leur donne, ici & en bien des Livres, de la Géométrie, sur ce qu'elles préferent pour leurs alvéoles la forme hexagone à toute autre, se réduit réellement à peu de chose. Ce ne sont pas elles qui préferent l'hexagone, il n'y a ni préférence, ni choix, ni comparaison dans leur fait. Elles ne pratiquent point d'autre figure, sans doute parce qu'elles n'en connoissent point d'autre, leur intelligence consiste à connoître celle là & à la bien pratiquer : c'est beaucoup pour des Insectes. C'est l'Auteur de cet instinct qui en a fait le choix, & qui est le Géométre des Géométres, seul digne après tout de notre grande admiration. Car il ne faut pas non plus s'enthousiasmer pour les choses au de-là de

leur juste valeur. On n'est pas Géométre pour sçavoir faire un hexagone, sur-tout si on ne sçait faire que cela; & mille autres Insectes font des nids, dont la forme & la construction est peut-être plus sçavante & d'une plus haute Géométrie, & d'une plus sçavante méchanique même que les hexagones tant vantés des Abeilles. Il y a peu de mois, que, d'après les mémoires de l'Académie & de M. de Reaumur, nous rapportames quelque chose de bien superieur en ce genre.

ARTICLE XXII.

RECUEIL DE PLUSIEURS pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, l'année 1746, avec les discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie. A Toulouse, chez Claude-Gilles le Camus, seul Imprimeur du Roi, & de l'Académie des Jeux Floraux, in-12 pag. 300.

CE recueil, dont nous allons rendre compte au public, contient onze Odes, deux Idyles, deux Elegies, cinq Sonnets (à l'honneur de la Sainte Vierge) & quelques discours. Nous sommes fachés que les bornes étroites d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur le mérite de chacune de ces Piéces: Mais, pour dédommager le Lecteur, autant qu'il sera en nous, des pertes qu'il pourroit faire; nous mettrons

ſous ſes yeux tout ce qui nous paroîtra plus digne de ſon attention.

L'ENVIE, ODE.

C'eſt ici le vice le plus flétriſſant pour l'humanité ; j'ajouterois le plus cruel & le plus triſte pour celui qu'il captive, puiſque de tous les vices il eſt le ſeul qui n'ait en partage que l'opprobre & l'amertume.

Voyons comment le Poëte lyrique attaque ce monſtre plus funeſte & plus redoutable encore, pour les Habitans du Parnaſſe, que l'affreux ſerpent Python qu'Appollon perça de ſes traits. Cette Ode perdroit beaucoup, ſi on ne l'apprécioit que ſur la premiére ſtrophe. Les quatre premiers vers nous paroiſſent foibles & languiſſants. L'Auteur dit qu'il *reconnoit l'implacable Envie, qui ſort de ſon antre invidieux, ſuivie de Megere, ou plutôt de tout l'Enfer.* Ce début n'annonce pas les beautés qui ſe trouvent dans la ſeconde ſtrophe, & dans quelques autres, que nous allons tranſcrire.

III. STROPHE.

Je frémis ! quel objet, de l'affreuse immortelle,
Ranime tout à coup les transports furieux ?
Le mérite a frappé ses yeux :
Le mérite, Grands Dieux ! Quel spectacle pour elle ! &c.

IV.

Des illustres mortels, d'un œil impitoyable,
Je la vois observer toutes les actions,
Leurs moindres inattentions
Deviennent des forfaits pour ce juge implacable.
Elle empoisonne tout, & ne pardonne rien,
Exagere le mal, & rabaisse le bien.
Le bien ! C'est lui surtout dont l'aspect la déchire,
Et son cœur agité par les jaloux accès
Que l'orgueil frémissant inspire,
Pardonneroit plutôt cent crimes qu'un succès.

Quel homme ſeroit inſenſible à la beauté de ces derniers vers ? Ils ſont dignes de nos plus grands Poëtes.

L'Auteur continue ainſi à peindre les forfaits & les noirceurs de l'Envie.

V.

. . . .

Lâche, elle aime à frapper, ſans éclat & ſans bruit.
C'eſt toujours à l'abri des voiles de la nuit,
Que ſa tremblante main lance ſon dard perfide ;
Et ſon cœur malheureux eſt toujours partagé
Entre la rage qui le guide,
Et l'effroi du grand jour dont il eſt affiégé.

Si les talens rares & ſublimes ne peuvent échaper aux traits empoiſonnés de ce monſtre odieux, un mérite éclatant n'eſt plus qu'un brillant fardeau. On ſera donc ré-

duit à souhaiter de vivre ignoré du reste des humains, puisque nôtre obscurité seule appaise les fureurs de l'envie. Tel est le langage de l'indolence philosophique. Ce systême inventé par la paresse, s'il étoit adopté, replongeroit les Arts dans le cahos, & anéantiroit toutes les vertus. C'est par de nouveaux prodiges qu'un grand homme justifie ses actions aux yeux de l'envie.

X.

. . . .

Elle est comme la gloire attachée à vos pas.
C'est un arrêt des Dieux ; ne vous en plaignez pas :
Sa censure est un frein, & sa haine un hommage ;
Et je vois un malheur plus à plaindre pour vous,
Que les noirs accès de sa rage :
C'est de n'exciter plus son désespoir jaloux.

En général cette Ode est pleine

d'images ; la versification en est noble & coulante. Peut-être y trouvera-t-on de l'uniformité dans les tours & dans les rimes, qui sont les mêmes, aux seconds & troisiémes vers des strophes premiére, seconde & cinquiéme : c'est une inattention. Le génie poëtique s'y fait moins sentir, que ce qu'on appelle communément esprit ; de-là les pensées qui terminent certaines stances, sont tournées en pointes de madrigaux. Ainsi reprochoit-on au Pindare des Jeux Floraux, (*M. de la Motte*,) d'être dans ses Odes plus Philosophe que Poëte.

L'Auteur n'a pas jugé à propos de se déclarer ; on peut assurer qu'il ne court aucun risque à mettre son nom à la tête de cette Ode, qui a remporté le prix.

L'EAU, ODE.

Voilà un titre, qui certainement ne préviendroit pas Anacréon en faveur de la piéce. Le même sujet ne fournit autrefois qu'un demi

vers au Prince des Poëtes Liriqu(
(ἄριστον μὲν ὕδωρ *l'eau est très-bonn*
Pindare crut cet éloge plus qu
suffisant. Les favoris d'Apollon n
célébrent, & ne connoissent com
munément que l'eau d'Hyppo-
crene.

Après un début où notre Poëte parle de quelques propriétés de ce fugitif élément, qu'il appelle *assemblage merveilleux d'attributs opposés*; il s'exprime ainsi :

I V.

D'abord vapeur légére, & bientôt
sombre nue,
L'eau me cache l'azur des Cieux.
Quelle main la tient suspendue,
Et forme des torrens pour les terrestre
lieux ?
Au jour succédent les ténébres,
L'air brille de clartés funébres,
Un déluge descend, &c.

Après ces Vers pleins d'idées effrayantes, on s'attend à voir la terre désolée par ce déluge qui tombe

en *torrens* furieux ; mais graces à notre Poëte, ce déluge, ces torrens se métamorphosent en une douce rosée qui fertilise, & embellit nos campagnes.

Des trésors de Cerès & des dons de Pomone,
Déja la terre se couronne,
Les richesses de Flore embellissent nos près.

Tels sont les prodiges de la Poësie lyrique : à la faveur du désordre qui fait le grand art de l'Ode, les objets les plus contrastans sont réunis.

V.

nfant de l'inconstance, ingénieux Protée,
Viens te transformer devant moi,
Sous une figure empruntée,
mille changemens suis la bizarre loi,
'ar le souffle du froid Borée,
'a masse arrondie & glacée
verse en un instant l'espoir des Laboureurs, &c.

Cette comparaison est ingénieuse... Le mot de *masse* ne semblera-t-il pas trop expressif & trop grand pour désigner la grêle ? Quoiqu'il en soit, un Poëte du régne de Louis XIII. (le P. le Moine) définit plus plaisamment encore les perles, quand il dit, *que ce sont boutons d'écume arrondis & caillés*......

Dans les strophes suivantes, l'Auteur détaille les commodités & les avantages que l'eau fournit pour le commerce, pour les arts, & pour les plaisirs. Dans l'énumération qu'il fait des richesses, que nous devons à cet élément, il n'a eu garde d'omettre la santé, le plus précieux des trésors, sans lequel les autres biens, les plaisirs même, ne sont rien.

I X.

Quel feu s'allume en moi? Je pâlis, je frissonne,
Et je sens chanceller mes pas:
Hélas! Ma force m'abandonne,
La Parque me conduit aux horreurs du trépas;

Un Fleuve errant de veine en veine
S'épaissit, ne roule qu'à peine.
Salutaire élément, viens éteindre en mon corps,
Les funestes ardeurs d'une flamme homicide,
Rends mon sang agile & fluide,
D'une artere indocile amollis les ressorts.

Nous ne doutons pas que le Lecteur ne justifie par son suffrage, le jugement de l'Académie des jeux floraux, qui a couronné cette Ode. Nous souhaiterions que l'Auteur eût corrigé ou changé certains vers durs, vuides de sens, & boursouflés de mots; & qu'il eût retranché quelques strophes, qui répandent un air de langueur sur toute la Piéce.

LE PHILOSOPHE CHRÉTIEN, ODE.

Quel fond admirable pour la Poësie, que la Religion auguste

que nous professons ! La magnificence des objets qu'elle nous présente, étend les vues de notre ame, & nous arrache à nous-mêmes. L'immortel Rousseau n'avoue-t-il pas, *que s'il a jamais senti ce que c'est qu'enthousiasme, ç'a été en travaillant à ses Odes Sacrées ?* Et quel homme fut plus Poëte que Rousseau ? Tous les sujets qui approchent de la Religion, reçoivent d'elle l'empreinte de la grandeur. Les idées les plus nobles, les plus sublimes images s'offrent d'elles-mêmes, il ne s'agit que d'y mettre le coloris ; & c'est ce que l'Auteur de cette Ode a fait avec succès.

III.

. . . .

L'orgueilleux Philosophe embrasse des
fantômes,
Dégrade son essence, anime des atômes :
A tes œuvres, Seigneur, toi seul n'as
plus de part,
Prodigue tes trésors, excite les orages;

Et les humains un jour croiront que tes
Ouvrages
Ne sont que les jeux du hazard,

V I.

Ah ! dans l'éternité, je vois l'Etre suprême,
Le Créateur paroît, commande aux élémens ;
Dieu parle, rien encor n'existoit que lui-même,
L'Univers enfanté commence avec le tems.
Sa main s'ouvre & répand des richesses sans nombre,
Il appelle le jour, & soudain la nuit sombre,
Reste affreux du néant avec lui disparoît.
L'astre luit, le rayon subitement s'élance,
Des airs en un instant perce l'espace immense,
Et le monde éclairé renaît.

Qu'ils sont rares les Auteurs ver-

tueux, qui consacrent ainsi leurs talens à la gloire de la Religion !

LES POETES GUERRIERS, ODE.

La conduite des Habitans du Parnasse a persuadé depuis long-tems, que ces deux mots : *Poëtes & Guerriers*, n'étoient pas faits l'un pour l'autre. Il n'y a qu'une imagination extrêmement forte qui puisse les réunir ; & c'est ici peut-être le seul titre de bravoure que les Poëtes puissent citer en leur faveur. Quoiqu'il en soit, il n'est pas à craindre que l'exemple d'un Eschile, ou d'un Sophocle devienne contagieux. Il est plus aisé & plus sûr d'imiter Horace qui s'enfuit,

. . . . . *Relictâ non benè parmulâ.*

Horace eut encore mieux fait de ne point s'exposer à la honte de fuir. Mais voyons comment notre Auteur a rempli son sujet.

VII.

ıüens (a) sur les bords de l'Inde
uit les Déesses du Pinde,
es de son air guerrier.
algré la Mer ennemie,
: les fruits de son génie,
: il n'a pour prix qu'un laurier.

trois derniers vers sont comme
agers au sujet de cette Ode ; à
ns que ce ne soit une preuve,
ın trait de valeur, que de sça-
nager.

VIII.

: périls & de gloire avides,
:s Argonautes intrépides
nt chercher des mondes nouveaux;
vainqueur d'un peuple sauvage,
Chef (b) qui guida leur courage
ıante lui-même ses travaux.

a) *Poëte Portugais qui se sauva en*
ant d'une main, & tenant son Poëme
autre.

) *C'est* Alonzo d'Hercilla y Cuniga,
Poëme Espagnol s'appelle l'Araucana.

Le Poëme de l'*Araucana* dont il s'agit ici, doit son plus grand mérite à la qualité de son Auteur. On a mis *Alonzo d'Hercilla y Cuniga* au rang des Poëtes Epiques, parce qu'on a été charmé qu'un Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Maximilien, daignât faire un Ouvrage de plus de vingt mille vers. Ce Seigneur étoit un bon Guerrier, & un Poëte fort médiocre. Son prétendu Poëme pèche par le défaut de vraisemblance dans ses épisodes, de décence & de dignité dans ses caractéres, & d'intérêt dans toute son action. On n'y lit avec plaisir que quelques discours, pleins d'une éloquence sauvage, & quelques descriptions de petits combats, racontés avec beaucoup de feu.

Cette Ode est terminée par l'éloge du Roi. L'Auteur s'adresse ainsi aux Poëtes :

XVIII.

XVIII.

Prenez la trompette guerriere,
Et dans la brillante carriere
Qu'ouvre son intrépidité,
Fiers nourrissons de la victoire,
Obtenez, en chantant sa gloire,
Une double immortalité.

Un peu plus de variété dans les tours, de noblesse & de clarté dans le style, de douceur & d'harmonie dans les vers, feroit de cette Ode une bonne piéce.

Nous sommes forcés de renvoyer le Lecteur au Recueil, pour connoître les autres Odes.

L'Idyle, intitulée *Pan*, a remporté le Prix. Nous ne donnons à cette piéce le nom d'Idyle, que parce qu'il a plû à son Auteur de le lui donner avant nous. Après quelques vers dans lesquels Pan confond un peu, (n'en déplaise à sa demi-Déité,) & le systême de Newton, & celui de Descartes, il explique aux Bergers les diffé-

rentes propriétés de chaque planéte, les effets qu'elles produisent, ou les influences qu'elles répandent sur la terre, L'Auteur dit que Diane (autrement la Lune) *préside aux Moissons*. Il a oublié sans doute qu'il avoit déja disposé de cet emploi en faveur de Saturne, qui *préside aux guerets qu'il féconde*. La sixieme Eglogue de Virgile paroît avoir donné l'idée de cette Idyle, Mais Pan, quoique peut-être plus grand Dieu, n'est pas si bon Poëte que Silene.

L'Elégie sur l'Ennuy est une espéce de satyre contre ce fleau de la Société. Comme il est fort difficile de parler de l'ennui sans ennuyer, nous renvoyons les Lecteurs à la piéce. *L'Amour rotateur* : cette Idyle est un peu dans le style obscur, & métaphysique de la *montre d'amour*, & du *miroir d'amour*.

Des cinq Sonnets à l'honneur de la sainte Vierge, le premier a été couronné. Nous avertissons les

prétendants aux Prix de l'Académie des Jeux Floraux, que cette Académie en distribuera neuf l'année prochaine ; à sçavoir, un prix d'Ode, deux prix d'Eloquence, deux prix de Poëme, un prix d'Eglogue, & trois prix de Sonnet.

Discours qui a remporté le Prix, par le jugement de l'Académie des Jeux Floraux, sur ces paroles : *Combien les loix de la conversation sont précieuses, & négligées.*

Ce n'est que dans le penchant naturel qui nous lie aux autres hommes, qu'on à dû chercher l'origine de la Société : elle s'est formée dès l'enfance du monde, & ces hommes privilégiés, qu'on regarde comme les Fondateurs de la Société, n'en ont été que les Législateurs. » Ils l'ont réglée, ils lui ont prescrit les loix, que la multiplica- » tion prodigieuse des Peuples ren- » doit nécessaires. La conversa- » tion dût donc être le premier,

» & le plus utile lien de la Socié-
» té. Sans un tel secours pourroit-
» elle se former ? Pourroit-elle
» subsister ? A la faveur des en-
» tretiens, les hommes se com-
» muniquent tour à tour leurs lu-
» miéres & leurs vertus . . . . ».
On prouveroit plus aisément encore que c'est à la faveur des entretiens particuliers, que les hommes se communiquent leurs préjugés, leurs erreurs & leurs vices. Mais, pourroit dire notre Auteur, c'est l'abus des plus grands biens qui fait éclore les plus grands maux. Si la conversation nous devient funeste, ce n'est que par le crime des hommes. « Qu'on soit
» fidelle à en observer les loix, &
» elle ne sera pour nous qu'une
» source d'agrémens & d'instruc-
» tions . . . Ce tableau exposé cha-
» que jour à nos yeux nous offre
» l'image de nos devoirs, il sup-
» plée à la sécheresse des précep-
» tes . . . Ces avantages inestima-
» bles, nous les réunirons en obser-

» vant les loix de la converſation, » & on doit juger par là combien » elles ſont précieuſes ; mais il eſt » rare que nous les réuniſſions, » (*ces avantages*) ; vérité qui n'ap- » prend que trop combien ces mê- » mes loix ſont négligées.

Premiere Partie.

Si le premier mérite de la converſation eſt qu'elle ſoit exempte d'affectation, de contrainte & de ſervitude, il eſt bien difficile d'aſſujettir cet art à des loix invariables, & de le réduire en principes. Cicéron regarde cette entrepriſe comme téméraire, & avoue que la Rhétorique, d'ailleurs ſi féconde en préceptes, n'en fournit aucun pour la converſation. Notre Auteur ſemble n'avoir connu cette difficulté que pour en triompher avec plus de gloire, il va lui-même nous expliquer ſa méthode ſage & judicieuſe. « La modeſtie & la dou- » ceur, qu'inſpire une crainte mê-

» lée de respect pour la compa-
» gnie, nous mettent à portée de
» faire éclater les loix de la con-
» versation.

» Ce caractére de douceur &
» de modestie nous fera surmon-
» ter le penchant que nous aurions
» à parler de nous-mêmes, (sour-
» ce de tant de ridicules.) Il nous
» empêchera de disputer le foible
» avantage d'avoir raison, contre
» ceux dont l'amour propre s'irri-
» teroit de cette victoire... Avec
» ce caractére, nous n'abuserons
» pas de notre esprit, pour occu-
» per seuls la conversation, &c. »
Tout ceci n'est que le développe-
ment de cette belle réfléxion de
la Bruiere. *L'esprit de conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup, qu'à en faire trouver aux autres. Celui qui sort de votre entretien, content de soi & de son esprit, l'est de vous parfaitement.*

» Ayons ce caractére de dou-
» ceur & de modestie, nous ne
» présenterons que comme des

» opinions même les vérités les
» plus simples .... Nous soumet-
» trons nos jugemens à la discus-
» sion des autres .... La liberté
» que nous leur laisserons, les dé-
» terminera souvent en notre fa-
» veur ... Par là on bannira l'or-
» gueil, l'entêtement, la *caussici-*
» *té*, le dédain, qui sont commu-
» nément le partage de l'ignoran-
» ce, & presque toujours le fruit
» de la mauvaise éducation.

» Un homme qui a ce caracté-
» re de douceur & de modestie,
» est chéri de ses Concitoyens,
» son exemple les rend meilleurs..
» On l'étudie, on tâche de l'imi-
» ter ... Si la bonne compagnie
» perfectionne les qualités du
» cœur, elle sert encore à rectifier
» le jugement, & à épurer la rai-
» son. »

Céla seroit vrai, si la plûpart des conversations ne rouloient pas sur des objets frivoles; mais ne faut-il pas que *Melinde parle de soi, de ses vapeurs, de ses migraines,*

de ses insomnies, & combien d'hommes, sur leurs petites maladies, & sur la mode, sont plus femmes que les femmes mêmes ?

» Voyons combien les loix de » la conversation, loix si précieu» ses, sont négligées.

SECONDE PARTIE.

Nous nous devons les uns aux autres des secours mutuels ; telle est la loi primitive & fondamentale de la Société, source des loix de la conversation .... « Toutes » ces loix que nous connoissons, » comment se peut-il que nous » les observions si mal ? Les prin» cipales sources de ce désordre » sont la paresse, l'orgueil & l'es» prit de contradiction. » Il faut voir dans le discours même la déduction de ces preuves, que nous ne pouvons qu'indiquer.

» Pour apprécier les choses se» lon leur juste valeur, il faudroit » combattre nos préjugés & nos

» goûts, analiſer l'objet, & dé-
» mêler les rapports ſous leſquels
» il doit être préſenté. Mais notre
» pareſſe nous interdit cette diſ-
» cuſſion ... De-là nous raiſon-
» nons preſque toujours ſans prin-
» cipes, nous ſoutenons des para-
» doxes, & il nous arrive de ne
» pas être d'accord avec nous-
» mêmes ... De la pareſſe naît
» cet air rêveur & diſtrait, ſi ré-
» voltant pour ceux qui nous par-
» lent. Souvent même la pareſſe
» n'eſt qu'un orgueil déguiſé, ce
» fleau de la converſation.

» L'orgueil ne connoît, ni les
» bienſéances, ni ce qui peut
» maintenir l'ordre dans les ſocié-
» tés.. L'orgueilleux, pour juſti-
» fier ſes opinions, met ſouvent
» le dédain & l'audace à la place
» des raiſons.... De là ces avis
» dogmatiques, ce ton déciſif &
» dominant, ces apoſtrophes in-
» décentes, &c. » Tels ſont les
travers où nous jette l'orgueil, il
traîne ordinairement à ſa ſuite la

médisance & la calomnie . . . . . .
» Il ne suffit pas de bannir cette
» confiance téméraire & présomp-
» tueuse, l'esprit de contradiction
» est un écueil non moins funeste,
» que notre négligence oppose
» aux loix de la conversation. »

Nous aimons à parler, & nous saisissons les premiéres idées, qui peuvent flatter ce penchant. Comme la disposition d'esprit est différente dans les autres, & qu'on voit rarement les choses sous un même point de vue, personne ne veut se rendre, & chacun se croit intéressé à soumettre les autres à sa décision. La fermeté dégénére bientôt en obstination choquante; on heurte avec opiniatreté le sentiment des autres; on en vient aux censures aigres, aux railleries ameres; on appuye son avis de toute la force de ses poulmons; on croit que la victoire sera adjugée à celui qui parlera le plus haut; si dans cette compagnie, il se trouve un homme sensé, étourdi par ces cla-

meurs bruiantes, il eſt réduit à ſouhaiter d'être

Loin de ces voix acariâtres,
Qui dogmatiſant ſur des riens,
Apportent dans les entretiens
Le bruit des bancs opiniâtres,
Et la profonde raiſon
De ces diſputes ſoldateſques, &c.
(M. Greſſet.)

Ce diſcours eſt écrit avec beaucoup d'élégance, de clarté, & de préciſion. L'Auteur ne s'eſt pas encore déclaré.

Nos Mémoires ont déja rendu compte au Public du Panégyrique du Roi par M. Duclos.

Le prix d'éloquence ſera déſormais une Eglantine d'or, de la valeur de 400 liv. C'eſt à la générosité de M. de Soubeiran qu'on eſt redevable de cette augmentation de 200 liv. Les triomphes de M. de Soubeiran le mettent au deſſus de la gloire de diſputer la couronne qu'il enrichit. Il n'a

point pour les Arts qu'il encourage, un amour purement ſtérile; il peut lui-même ſervir de modéle, on en jugera par l'Ouvrage, dont nous allons parler.

Réflexions ſur le bon ton, ſur le goût, ſur la converſation, & ſur la bonne compagnie. Par M. Soubeiran de Scopon.

Le bon ton. Cette expreſſion nouvelle exerce une eſpéce de monarchie univerſelle; elle domine dans tous les entretiens, & quand on a dit d'un Homme ou d'un Ouvrage, qu'*il eſt ſur le bon ton*, on croit en avoir fait l'éloge le plus complet & le plus achevé. Il s'eſt même trouvé des hommes ſi partiſans de cette expreſſion à la mode, qu'ils l'ont appliquée aux événemens les plus prodigieux. *La Victoire de Fontenoy, les Conquêtes de la Flandre, du Brabant & du Hainaut, ſont*, diſent-ils, *des Victoires & des Conquêtes dans le bon*

ton, dans le ton François. Qu'est-ce donc que *le bon ton*, & comment le caractériser ? L'Auteur avoue qu'on ne peut pas s'en former uue idée précise & déterminée. On dit bien ce qu'il n'est pas, on n'explique point ce qu'il est. Mais ne pourroit-on pas dire qu'il en est *du bon ton*; comme de la simpathie? L'un & l'autre est plutôt du ressort du sentiment, que de la réfléxion; ou tous les deux peut-être ne sont que la même chose sous deux noms différents, puisqu'il est certain qu'il est des simpathies pour l'esprit, comme pour le cœur. Oseroit-on dire que *le bon ton* est à l'égard des François, ce que l'Atticisme étoit pour les Grecs; & l'Urbanité pour les Romains; c'est un, je ne sçais quoi, qui sera ce qu'on voudra.

» *Le bon ton*, dit M. de Soubeiran, est sujet aux changemens. » Rien n'est plus vrai, & l'histoire des variations, des modes, & du bon ton en France,

seroit peut-être une histoire inté
ressante, du moins seroit-elle for
étendue. « Il y a *le ton de la Cour*
» *le ton de la Ville, & le ton des Au*
» *teurs*. Qui sçauroit extraire ce
» qu'il y a de noble & de dégagé
» dans le premier, de simple & de
» sage dans le second, de pur &
» d'exact dans le dernier, seroi
» un modele à proposer aux un
» & aux autres. »

M. de Soubeiran, par une ana
lise délicate & judicieuse, distin
gue encore le ton des états & de
conditions. Il auroit pû ajouter
qu'il y a aussi le ton des différen
âges ; ce qui feroit le bon ton dan
un jeune homme, seroit un for
mauvais ton dans un vieillard, ou
même dans un homme d'un âg
mur.

» Les grandes vues, la nobles
» se des sentimens, une éducatio
» prise dans le grand, donnen
» aux gens de la Cour de précieu
» avantages ..... Ils sont les mo
» deles de la vraie politesse, qui

» pour base la modestie, la bonne
» opinion des autres, & le desir
» de se faire aimer.... La vraie
» politesse est la vertu des grands
» & des gens d'esprit, parce qu'il
» n'appartient qu'à eux d'être mo-
» destes. » Pour combien de
grands & de gens d'esprit, le droit
d'être modestes n'est-il plus qu'un
de ces vieux droits perdus par le
non usage ?

Chaque passion a son ton particulier, comme son langage, « il
» faut donc, dit M. de Soubeiran,
» que la délicatesse & la finesse
» ayent aussi le leur ; or ce ne
» sçauroit être le ton fort & élevé,
» parce qu'il semble qu'on ne sçau-
» roit prononcer à voix forte les
» choses de sentiment.... Rare-
» ment les hommes, qui prennent
» naturellement ou par habitude
» les tons bruiants, sont-ils dis-
» posés à dire des choses fines, ou
» à les entendre comme elles doi-
» vent être entendues.

» Un autre fleau, non moins

» redoutable, c'eſt la manie de
» ces gens qui, pleins d'eux-mê-
» mes, veulent toujours ſe mettre
» à la place des objets dans les
» entretiens. » Que dira-t-on de ces hommes, qui, par une volubilité monotone s'emparent de la converſation ; qui ne permettent pas aux autres de mettre quelque choſe du leur dans ce commerce aimable ? L'amour propre ne pardonne point ces défauts.

» Bien écouter, bien répondre
» ſur tous les ſujets qui ſe préſen-
» tent, ou ſe taire à propos, c'eſt,
» ſi j'oſe le dire, le ſommaire des
» loix de la converſation, *c'eſt le*
» *bon ton.*

Mais où chercher des modeles de ce bon ton, qui donne du prix & de l'ame aux talens ? Où peut-on eſpérer de perfectionner ſon goût, cet inſtinct de l'eſprit, qui ne s'acquiert pas plus que le génie ? Sera-ce dans les Livres d'agrément ? Combien de Livres, ſans être ſur le bon ton, ont enlevé les

ſuffrages ? La cauſe du ſuccès n'eſt ſouvent que trop étrangere au mérite du Livre : tantôt c'eſt la protection qui arrache les applaudiſſemens, tantôt une circonſtance heureuſe, un caprice, un rien fait réuſſir un Ouvrage.

Où faut-il donc chercher des guides ? Seroit-ce dans la bonne compagnie ? « La voix publique » nous y renvoye. Mais qu'eſt-ce » que la bonne compagnie ? Où » eſt-elle ? Si nous conſultons les » Sçavans, elle eſt où ils ſont. Les » gens d'eſprit ne la reconnoiſſent » que parmi eux ; les grands & les » femmes du monde ne ſouffrent » pas que cela ſoit mis en queſ» tion, &c. » Toutes ces prétentions excluſives ne tendroient-elles pas à nous perſuader que la bonne compagnie n'eſt qu'une belle chimere, qu'un de ces ſonges ingénieux & brillants, propres à figurer dans la République de Platon ? » Non la bonne compagnie n'eſt » pas une chimere, elle eſt de

» tous les états .... Que dans une
» assemblée on trouve de l'esprit,
» des lumiéres, du goût, des
» moeurs, de la probité, avec de
» la douceur, de l'agrément dans
» le commerce, on a trouvé la
» bonne compagnie.... » Mais pour y être admis, il faut déposer la prévention, les préjugés en sa faveur, ou en faveur de l'emploi qu'on exerce; dépouiller sur tout les airs d'empire & de domination; « également préparé à sou-
» tenir l'attention des autres, ou
» à leur donner la sienne. Tous
» ceux qui composent la bonne
» compagnie, doivent laisser à la
» porte, leurs lauriers, leurs fais-
» ceaux, leur fourure & leur amour
» propre. »

Cet Extrait jusqu'ici n'est guéres qu'une suite de citations, mais nous avons crû que c'étoit le meilleur moyen de faire connoître cet Ouvrage, & par conséquent de le faire estimer. Nous finirons par ces réfléxions. « *Le bon ton* sera donc

» le précieux résultat, l'accord
» heureux de la ſcience & de la
» politeſſe, de la dignité & de
» l'affabilité, du reſpect inaltéra-
» ble pour les bonnes mœurs, &
» de la condeſcendance pour les
» uſages établis, du ſérieux qui
» eſt l'expreſſion des égards, & le
» maintien de la raiſon, avec une
» gayeté décente, qui caractériſe
» la liberté de l'eſprit, & l'eſtime
» qu'on ſent pour ceux avec qui
» on converſe. » L'Auteur penſe avec fineſſe, & écrit, s'il ſe peut, encore plus finement. Il n'eſt perſonne en liſant cet Ouvrage, qui ne ſente qu'il eſt *ſur le bon ton.*

ARTICLE XXI.

SAGGI DI DISSERTAZIC Accademiche publicamente le nella nobile Accademia Etru dell' antichissima città di Corto. Tomo quarto, in Roma, nei stamperia di Nicolò, e Mar Pagliarini, in-4. p. 251. Sui des essais des Dissertations lu publiquement dans la noble Aca démie de Cortone. Tome IV. &

LE Sécrétaire de la noble Ac démie de Cortone, dans courte Préface du quatrieme volu me, se flatte que ce Tome, dernier de ceux qu'on s'étoit e gagé de donner au Public, ne se pas reçu moins favorablement qu les autres. Quoique le goût & l'a deur qu'on avoit dans le siécle pass pour s'instruire de tout ce qui co cerne l'antiquité, semble réduit peu de chose, cette révolution s'est pas encore fait sentir dans l'

talie autant qu'ailleurs ; & les Académiciens de Cortone, méritent bien qu'on leur ſçache gré de leur zéle, pour arrêter le cours d'un ſi grand mal. *Que deviendront les Lettres*, pourſuit l'ingénieux Sécrétaire ; *que deviendrons nous nous-mêmes*, ſi nous nous laiſſons emporter *par le torrent à l'oiſiveté, aux plaiſirs, à l'amour, contens de ramaſſer quelques fruits tombés du Parnaſſe, ou de quelque faux brillans d'Eloquence ? Il ſeroit à craindre que peu à peu* la barbarie qui précéda le 15e. ſiécle & dont on a eu tant de peine à ſe délivrer, ne recommençât à dominer, & à cauſer tous les déſordres, qu'on lui a tant de fois reprochés.

On comprend aiſément, par la ſuide de la Préface, que la réſolution qu'avoit pris l'Académie de Cortone, de ne communiquer au Public que quatre volumes de ſes eſſais, ne l'empêchera pas de continuer ſes recherches, qu'on gardera ſoigneuſement dans les archives,

pour les publier dans des
tranquilles & plus favo
Muſes. On avoit demand
démie, le recueil exact d
monumens qu'on avoit
ſous les auſpices du Roi d
en conſtruiſant le Châtea
tici, & que M. le Marq
ti, après l'avoir préſenté
ce, avoit communiqué
démie, mais comme on
ce Prince, auſſi zélé pou
grès des Lettres, que
Bourbons ont coutume
penſoit à faire paroître
vrage avec une magnifi
gne de ſa libéralité & de ſ
ce, on doit attendre que
devenus plus tranquilles,
mettent d'éxécuter un ſi
jet.

Dans la premiére Diſſ
M. l'Abbé Rodolphin Ve
Cortone, s'eſt propoſé
connoître l'antiquité de ſ
Il n'y a perſonne qui n
applaudir à ce deſſein. S'i

quelque chose à redire, ce seroit uniquement qu'on eût différé si long-tems de travailler sur une matiére si intéressante pour l'Académie de cette Ville.

L'Auteur creuse profondément dans l'antiquité la plus reculée : il met en œuvre les Langues sçavantes & beaucoup d'anciens Auteurs ; l'Histoire & la Fable viennent à son secours : son habileté l'a mis en état de profiter de tout. C'est cette érudition méme, digne des éloges des connoisseurs, qui nous embarrasse, & qui nous empêche de nous étendre autant que nous le voudrions. Nous croyons pouvoir assûrer qu'il y aura peu des plus zélés Citoyens de Cortone, qui s'efforcent d'acquérir tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence de cette Dissertation. Quelque satisfaction qu'on goûte à sçavoir qu'on est né dans une Ville célébre par son antiquité, on ne veut pas acheter si chérement ce plaisir. Ce que nous disons ne doit

pas empêcher l'Auteur d'uſer de la même méthode dans tout ce qu'il entreprendra de découvrir. Il ne convient pas aux Académiciens de ne publier que ce qui ſeroit à la portée du vulgaire.

Dans la ſeconde Diſſertation, M. Jean Lami, Profeſſeur à Florence, & Bibliothécaire du Marquis Riccardi, s'eſt propoſé d'expliquer ce qui concerne les ſerpens ſacrés. Il avoit déja entamé en quelque ſorte ce ſujet dans une Diſſertation antérieure. C'a été pour lui une juſte raiſon de continuer ſes recherches, & tous les gens de Lettres lui en ſçauront gré.

La Nature a donné tant de perfections aux ſerpens, &, ſous ce nom, on comprend auſſi les Dragons, qu'il n'eſt pas étonnant qu'on les ait regardés comme des animaux plus ſacrés & plus myſtérieux que les autres. *Les Serpens ont des ailes comme les Oiſeaux; ils ſont courageux comme les Lions; vigilans & fideles comme les chiens;*

reconnoissans comme les Cigognes, rusés & prudens comme les Renards, apprivoisés & familiers avec l'homme, autant que les animaux les plus dociles. L'Auteur n'avance rien ici qui ne se trouve dans les Naturalistes les plus célébres, surtout dans Jonston : mais il ne garantit pas tous les faits. On n'omet pas leur masse énorme. Le Serpent qui fut défait dans la Libie, pour ainsi dire en bataille rangée, par Attilius Regulus, & dont la peau fut envoyée à Rome, avoit six-vingts pieds de longueur : celui que combattit avec succès le Chevalier de Rhode, Théodore de Gozon, étoit de la grosseur d'un cheval ou d'un boeuf.

Rien n'a tant contribué à rendre les Serpens célébres, que d'avoir été l'instrument de la séduction d'Eve, & de la perte du genre humain. L'Auteur releve ici en passant deux erreurs, la première de ceux qui ayant remarqué dans quelque Médaille ou Pierre, un

Serpent entortillé autour d'un arbre avec quelque figure humaine à côté, se sont persuadés que c'étoit la représentation de ce qui se passa dans le Paradis Terrestre : l'autre erreur est de ceux qui voyant des Tableaux ou des Statues de S. George, de sainte Marguerite, de S. Théodore, &c. où ces Saints tiennent liés des Dragons aîlés, prennent tout à la lettre, & ne comprennent pas que ce sont là des figures symboliques, pour montrer avec quel courage ces grands serviteurs de Dieu triomphérent de toutes les ruses & de tous les assauts du démon. Penser autrement, c'est selon l'Académicien de Cortone, introduire la fable de Persée & d'Andromede dans l'Histoire Ecclésiastique. Quoiqu'on ne soit guéres disposé en France à croire les legendes extraordinaires ; je ne sçais si l'on y approuveroit, qu'on parlât si décisivement sur ce sujet.

On ne sçauroit douter que les

Payens n'ayent regardé certains serpens comme des génies, & que depuis la publication de l'Évangile, plusieurs Hérétiques ne leur ayent rendu un culte superstitieux. Les Chrétiens étoient assez autorisés par la séduction d'Eve à donner au Démon la figure d'un Dragon. L'Apocalypse a pû leur fournir un modéle. Le Dragon, qui chassé du Ciel, entraîne avec sa queue le tiers des étoiles, ne représente-t-il pas Lucifer ?

On a rassemblé dans cette Dissertation tout ce qu'on trouve dans les Médailles, dans les Pierres, dans plusieurs autres espéces de Monumens antiques, dans les Poëtes, dans les Historiens, de propre à faire connoître les sentimens de l'Antiquité sur les serpens.

La troisiéme Dissertation est de [M]. Philippe Venuti, Abbé de [Cl]érac : elle remporta le prix en [17]40 à l'Académie Royale des [Ins]criptions & belles Lettres, établie à Paris. Si l'Italie n'envoye

plus ses Légions pour subjuguer les Gaules, elle cherche à en triompher autrement, & de la maniére dont elle s'y prend, loin de s'y faire des ennemis, elle n'y aura que des admirateurs, parmi une Nation singuliérement disposée à rendre justice au mérite des Etrangers. Si cette Dissertation, qui se lit ici en Italien & en François, n'étoit pas aussi connue qu'elle est en France, ce seroit avec plaisir que nous en parlerions plus au long.

On a déja vû, dans les Extraits précédens, les explications de M. Annibal Olivier, sur quelques Médailles frappées chez les Samnites, mais une Médaille qu'il a reçue de M. Zeno, son généreux ami, le fait rentrer dans la carriére. On voit d'abord dans cette Médaille la tête d'une femme avec un casque ailé. Derriére la tête, est une couronne, & au bas de la Médaille, on lit *Mutil.* Entre ce mot & la couronne se trouve le chifre X,

qui marque la valeur de cette monnoye; sur le revers de la Médaille sont Castor & Pollux, tous deux à cheval, avec leurs bonnets & une étoile au dessus de chaque bonnet, symbole ordinaire de ces deux freres. Il est bon de remarquer qu'ils semblent se dire adieu l'un à l'autre, sur le point de se séparer & de marcher vers des termes opposés. C'est ce qu'on connoît aisément par la maniére dont les chevaux sont tournés. Dans l'Exergue on lit *C. Paapi C.* Ainsi il est évident que cette Médaille fut frappée à l'honneur de *C. Paapius Mutilus*, Général des Samnites.

Dès qu'on apperçoit dans une Médaille une tête de femme avec un casque aîlé & le chifre X, on ne doute pas parmi les Antiquaires, que ce ne soit la Ville de Rome: mais y a-t-il quelque apparence que les Samnites ayent fait marquer sur leurs monnoyes le symbole de la Ville de Rome, si

long-tems leur ennemie ? L'Auteur a fait graver au dessous de la Médaille dont nous venons de parler, une Médaille certainement Romaine, parfaitement semblable à la premiére, si ce n'est que Castor & Pollux n'ont pas leurs bonnets : mais sous la tête dont le casque est aîlé, on lit *Roma*, & dans l'Exergue du revers, *Serveilim. Servilius.* M. Annibal Olivieri a cru d'abord que la tête qui a un casque aîlé, sur la Médaille des Samnites, représentoit la principale Ville du *Samnium*, empreinte sur leurs monnoyes, comme Rome est empreinte sur les monnoyes Romaines. Ceux-ci marquoient le nom de leur Ville. Et les Samnites, ne fut-ce que pour être différens des Romains, ne le marquoient pas : deux Nations jalouses & rivales ne veulent se ressembler en rien. Il est venu ensuite une autre pensée à l'Auteur ; c'est que ces têtes de femme avec un casque & des aîles à leur casque, ne sont peut-être pas le

ſymbole de Rome. Il n'ignore pas que c'eſt le ſentiment de tous les Médailliſtes, mais il lui ſemble que, de leur part, ce n'eſt qu'une conjecture, & qu'ils n'en ont produit aucune preuve ſuffiſante. Cette propoſition, ſi on l'établit ſolidement, cauſera bien du trouble parmi les Antiquaires. Si un principe univerſellement reçu, & qui ne ſembloit pas pouvoir être conteſté, devient un ſujet de conteſtation, même parmi les gens du métier, il eſt à craindre qu'il ne ſe répande un étrange Pyrrhoniſme, ſur toutes les découvertes de cet ordre de Sçavans. Dans le ſiécle où nous vivons, on cherche à douter de tout. S'il s'éléve à cette occaſion quelque guerre civile parmi les Antiquaires, nous tâcherons de l'entretenir pour l'intérêt des Arts.

Les Médailliſtes ayant ſouvent vû le mot *Roma* ſous la tête caſquée dont il s'agit, ſe ſont perſuadés que c'étoit la figure de Rome: mais les Médailles frappées chez

les Samnites, & qui sont fort ressemblantes pour tout le reste, n'ont pas le même mot. Ainsi cette figure ne représente pas toujours la Ville de Rome : il y a plus, c'est que ce mot se lit sur plusieurs monnoyes, certainement Romaines, où la prétendue figure de Rome ne se voit pas. On a une monnoye de la famille Cecilia, où *Roma* se trouve au bas d'Apollon. Le même mot est au bas d'Hercule, dans une monnoye de la famille Cornelia, & au bas de Saturne, dans une Médaille de la famille Memmia ; & on remarque la même chose dans plusieurs autres monnoyes Romaines, d'où l'on conclut que le mot *Roma* ne désigne pas le vrai nom de la figure représentée dans la Médaille.

On ajoute ici que dans les Médailles où tout le monde convient que Rome est représentée, elle n'a point d'aîles à son casque. Plusieurs Médailles Grecques lui donnent une couronne de Tours,

& si les Médailles Romaines lui donnent un casque, ce n'est pas un casque avec des aîles. Parmi les autres preuves, l'Auteur observe que Claudien qui a peint en miniature dans ses vers la Ville de Rome avec tous les ornemens dont on avoit coutume de la parer, n'a pas oublié de l'armer d'un casque chargé d'aigrettes, mais qu'il n'a rien dit des aîles : ce que cet habile Poëte n'eut pas omis certainement, s'il avoit cru que ce fut une partie des symboles de Rome. Quel avantage la Poësie n'en eut-elle pas tiré ? On répondra peut-être qu'on ne voit point à la vérité dans les Médailles de Néron, de Galba, de Vespasien, de Domitien, d'Adrien, d'Antonin, &c. Rome avec un casque aîlé : mais qu'on ne doit pas conclure de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs, que c'étoit la même chose dans les tems de la République, & que c'étoit pendant les *tems de la* République qu'avoient

été frappées les Médailles, qui ont occasionné la contestation : le sçavant Académicien n'est point embarrassé de cette difficulté. Les Romains, dit-il, en cessant d'être un peuple libre, ont-ils dû en conséquence priver la Ville de Rome des symboles qu'elle avoit de sa Divinité sur les Médailles ?

Tout vrai Antiquaire qui lira le reste de la Dissertation, sera dédommagé de sa peine.

On trouve ici la suite de la Dissertation de M. Jean Checozi sur l'ancienne Idolatrie des Bois. Tous ceux qui auront lû la premiére partie de l'Ouvrage, n'ont pas besoin d'être exhortés à lire la seconde.

La sixiéme Dissertation est un Recueil de trois Lettres, deux de M. Gisbert Cuper ; la troisiéme de M. Franscisco Bianchini : c'est pour expliquer quelques Médailles d'or assez singuliéres. Les noms des Sçavans que nous venons de citer, ne manqueront pas d'exciter la curiosité du Public.

ARTICLE XXIV.

ACTA SOCIETATIS Regiæ Scientiarum Upsaliensis ad an. M. D. CC. XL. C'est-à-dire, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences d'Upsal, pour l'année M. D. CC. XL. A Stockolm, chez Laurent Salvius. Et se vend à Paris, chez les freres Guerin.* in-4°.

NOus voyons avec plaisir le progrès des Arts en Suede. Une terre qui a produit des Gustaves & des Charles XII, devoit produire aussi des Sçavans en tout genre. L'Académie d'Upsal, quoique d'une datte encore assez récente, a des Philosophes, des Mathématiciens, des Historiens, des Botanistes, des Antiquaires, &c. Nous allons donner une idée de ses travaux, en abregeant ses Mémoires pour l'année 1740.

Botanique.

M. Charles Linnæus est le Tournefort & le Jussieu de la Suede. Il vient de donner un Catalogue entier des Plantes de ce pays-là, & ce Livre a été imprimé en 1745. sous le nom de *Flora Suecica*; nous l'avons annoncé dans un de nos vol. En 1740. il ne publia parmi les Mémoires de son Académie qu'un essai de ce Catalogue, comprenant neuf sortes de Plantes, lesquelles comprennent sous elles 28 espéces, dont ce sçavant Médecin fait la description: il faut voir dans le Livre même toute cette doctrine Botanique, qui n'est point susceptible d'Extrait.

Observations Metéorologiques.

Suivant les Observations de M. André Celsius, la plus grande hauteur du Barométre a été à Upsal en 1740 de 30 doigts $\frac{48}{100}$ le

24 de Février; la plus grande hauteur du Thermométre de Haukſbée a été de 126 dégrés, le 25 de Janvier. Ce jour là le froid fut ſi grand, qu'en 26″ un vaſe plein d'eau nouvellement puiſée étoit couvert d'une ſuperficie de glace, & qu'en une minute & 31 ſecondes, un vaſe plein d'eau bouillante ſe trouvoit glacé de la même maniére. On remarqua auſſi que des puits qui n'avoient point ceſſé de fournir de l'eau en 1709, furent glacés juſqu'au fond durant l'hyver de 1740.

On a compté la même année juſqu'à 32 aurores Boréales en Suede.

Expériences ſur quelques Inſectes.

M. C. de Geer obſerva en 1737 [illegible] nouvelle eſpéce d'Inſectes * [illegible] d'un travers de doigt, & fort [illegible], ſoit à courir, ſoit à ſauter. [illegible] vit de noirs & de gris, ſur

* [A]ppellée *Podura*.

la terre & dans l'eau. La description qu'il fait de ces petits animaux est curieuse & fort détaillée.

Dissertation sur la Généalogie de la Reine Anne, Epouse de Henri I. Roi de France.

L'Académie d'Upsal embrasse les Sciences & l'Histoire, les Arts & l'Antiquité. M. *Benzelstiern* a publié une très-bonne Dissertation sur la Généalogie d'une de nos Reines, peu connue par elle-même, & presqu'ignorée du côté de ses parens. Cette Princesse est quelquefois appellée *Agnès*, & d'autrefois *Anne* par les Historiens. Le second de ces noms est le seul véritable. Elle étoit fille d'un Roi de Russie, & elle épousa le Roi de France Henri I, qui eut de ce mariage le Roi Philippe I. son successeur. Mais quel étoit ce Roi de Russie, pere de la Princesse Anne? Gaguin, Paradin, du Tillet, de Serres l'appellent George, le P. Da-

niel, M. de Limiers & une foule d'autres, le nomment *Joradiſlas* : autant de mépriſes. Ce Prince étoit *Jaroſlas*, fils de Wladimir, qui ſe convertit à la Religion Chrétienne avec cette partie des Ruſſes, dont il étoit le ſouverain.

La mere de notre Reine, femme de Henri I, eſt encore plus oubliée dans l'Hiſtoire, que tout le reſte de cette Famille. L'Académicien Suedois montre, par la chronique d'Adam de Breme, par celle de Kiovie, & par d'autres monumens contemporains, que Jaroſlas épouſa *Ingegerde*, fille d'Olaus Roi de Scandinavie, & que la Princeſſe Anne ſortit de ce mariage.

Le tems auquel Henri I épouſa cette Ruſſienne eſt encore une énigme chez les Hiſtoriens. Notre Auteur croit avec MM. de ſainte Marthe, que ce fut en 1051, & cet article, comme tous les autres points de la Diſſertation, eſt traité avec beaucoup de juſteſſe, de ſagacité, de connoiſſance des anciennes Hiſtoires.

Parmi les Critiques répandues dans cet Ouvrage, on en trouve une contre l'opinion du P. Hardouin, qui a traité sans façon le Roi *Jaroslas* de personnage supposé, aussi bien que sa fille Anne, avec les Rois de France Henri & Philippe I. Notre sçavant Suedois oppose à cette imagination, l'autorité de tous les anciens Auteurs. Mais il ignoroit apparemment que quand le P. Hardouin étoit en humeur de démolir les monumens de l'antiquité profane, il ne faisoit pas la chose à demi; qu'il détruisoit tout jusqu'aux fondements; qu'ainsi, selon ce Critique, les Historiens, qui parlent de *Jaroslas* & des autres, seroient aussi bien supposés que ces Princes mêmes; que tout cela seroit entré dans la fabrique littéraire commencée vers le douziéme siécle. On voit ce que l'Antiquaire Suedois auroit à répondre, & nous bornons ici l'Extrait de ce Mémoire.

Les piéces suivantes roulent 1°.

Sur l'analyse d'une construction générale pour la quadrature de certaines courbes par M. Klingenstierne. 2°. Sur la dissection Anatomique d'un veau à deux têtes & à deux cœurs, par M. Spering. 3°. Sur une Eclipse observée le 4 d'Août 1738 par M. Celsius. 4°. Sur la figure & les qualités d'un poisson singulier, par M. Gronovius.

Nous insisterons davantage sur l'éloge historique de M. Olaus Rubbeck, Médecin Anatomiste & Botaniste de l'Académie d'Upsal. C'est lui qui a donné naissance à cette Société. Il l'a dirigée longtems; il en a vû les progrès & la gloire. Cet éloge est donc un monument de reconnoissance, aussi bien qu'un panégyrique littéraire.

Olaus Rudbeck étoit né à Upsal en 1660, d'un Pere Professeur d'Anatomie & de Botanique. Cette Famille est noble & ancienne. On donna au jeune *Olaus* l'éducation la *plus* belle & la plus éten-

due. Il excella de bonne heure dans tous les exercices ; mais le goût naturel & les exemples domestiques le décidérent en faveur de la Médecine. Il se fit connoître de bonne heure par une Dissertation sur la propagation des Plantes. La Reine Eléonore Ulrique se la fit lire, elle la loua beaucoup, & elle envoya à l'Auteur cent écus d'or : récompense que les éloges de cette Princesse rendoient presque inutile.

Ces succès animerent le jeune Médecin, il voulut aller herboriser dans des climats plus doux que la Suede. Il voyagea durant trois ans en Hollande, en Allemagne & en Angleterre, toujours occupé de rapports Littéraires, de curiosités Botaniques. De retour en Suede, il succéda à son pere dans la Chaire de Professeur Royal ; ses soins se partagerent alors entre les leçons Académiques & la composition d'un grand Ouvrage, appellé les *Champs Elysiens*. C'étoit un

Recueil de Plantes gravées, & toutes indiquées par les noms qu'elles portent dans chaque pays. Il avoit commencé l'édition de ce livre, lorsque l'incendie qui consuma presque toute la Ville d'Upsal en 1702, fit périr la plûpart des feuilles qu'on en avoit tirées. Cette perte seroit irréparable, si l'on n'avoit pas enlevé aux flammes 12 volumes de plantes, que M. Rudbeck avoit dessinées de sa main. Ce trésor est conservé chez un Académicien * d'Upsal, & l'on voit dans le même Cabinet une trés-belle collection des divers oiseaux du Nord, peints au naturel. C'est encore l'ouvrage de M. Rudbeck, & en partie celui de M. *Holtzbohmius*, dont il avoit emprunté le pinceau. Le Roi Charles XI étant venu à Upsal en 1693, voulut voir ces morceaux de peinture; il en fut charmé, il permit à l'Auteur de chasser dans toute la partie de la Suede la plus Sep-

* *M. de Geer.*

tentrionale. Il ordonna même qu'on apportât à ce Sçavant les Animaux rares & les Plantes singuliéres qu'on pourroit y découvrir. Enfin, comme l'estime des Monarques engage naturellement les Sujets dans des entreprises difficiles; il fallut pour satisfaire la Cour, que notre Académicien allât faire des observations jusqu'à Torneo, sur les Frontiéres de la Laponie, & l'Histoire de ce voyage forme la premiére partie d'un Livre intitulé : *La Laponie Illustrée*; Ouvrage que M. Rudbeck n'a pu conduire à sa perfection.

Un des grands travaux de cet Observateur infatigable, fut de rapporter à l'Histoire Naturelle, dont il avoit acquis tant de connoissance, les divers poissons & les oiseaux qui sont nommés dans les Livres Saints. Il apprit pour cela les Langues Orientales; il y joignit l'étude des Langues d'Europe. Ce pénible exercice lui dé-

couvrit une vérité ; c'est que les Langues se combinent d'autant mieux avec la premiére de toutes, qui est l'Hébreu, qu'elles sont plus anciennes, & qu'elles ont été parlées par des peuples, qui étoient plus isolés, plus séparés des autres Nations. Or parmi ce grand nombre d'idiomes, qu'il compara ensemble, pour servir de preuve à sa proposition, il reconnut que l'ancien Gothique étoit un de ceux qui avoient le mieux conservé le génie de la source commune, c'est-à-dire, encore une fois, de la Langue Hébraïque. Ces recherches produisirent un *Trésor harmonique des Langues d'Asie, d'Afrique & d'Europe* : Ouvrage de 40 années que M. Budbeck a eu le tems de finir, mais non de faire transcrire entiérement. C'est à l'Académie d'Upsal de rendre ce bon office à sa mémoire, & de publier des richesses si intéressantes pour toutes les Nations.

D'autres productions occupérent

de tems en tems le sçavant & laborieux Auteur dont nous traçons l'éloge. Il faisoit des observations sur tout ce qui se rencontroit sur sa route littéraire. Quelquefois il s'égayoit à composer des vers. Il étoit si bon Poëte, qu'il auroit pû mériter les éloges de la postérité à ce seul titre. D'autres talents plus graves & plus révérés éclipserent en quelque sorte celui-ci. Mais sa conversation, & le détail de sa vie privée se ressentirent de l'amenité de son esprit. M. Rudbeck traitoit avec les Sçavants de tous les ordres, de toutes les professions, de tous les âges. Il encourageoit les jeunes gens; il entroit dans leurs parties de plaisir, pour avoir occasion de les instruire, & de les porter à l'amour de l'étude. Les hommes murs trouvoient en lui un philosophe d'humeur égale, qui laissoit ignorer la supériorité de ses connoissances, & qui les communiquoit sans faire sentir ce qu'il lui en avoit couté pour les

acquérir. Il eut l'avantage rare de posseder jusqu'à l'extrême vieillesse une santé inaltérable. Sa maniére de vivre y contribuoit ; du lait, des légumes & très-peu de vin, c'étoit son régime ordinaire. D'ailleurs nuls chagrins domestiques ; nulle inquiétude pour acquérir ou pour conserver. Il avoit trouvé des richesses dans sa maison ; & les bienfaits de la Cour vinrent, pour ainsi dire, s'offrir d'eux-mêmes. Avec tant d'avantages du côté de l'esprit & de la fortune, une longue vie & une nombreuse famille doivent paroître encore des biens précieux. M. Rudbeck a vécu 80 ans, & il a eu 24 enfans : quelle recrue pour l'Académie d'Upsal, s'ils ont survécu à leur pere, & s'ils lui ressemblent !

si glorieuses aux Gaulois, qu'en raprochant tous leurs passages, en les expliquant les uns par les autres, en prenant pour régle de critique, d'admettre pour incontestable tout ce qu'ils disent de favorable à une Nation, qu'ils haïssoient, & de nier tout ce qu'ils avançent sans preuve contre elle, on ne sçauroit douter qu'elle n'ait formé la plus ancienne & la plus puissante Monarchie de l'Europe; qu'elle n'ait soûmis à sa domination plusieurs Provinces en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les Isles Britanniques, qu'elle n'ait envoyé des Colonies en Afrique, & en Asie, où la terreur de son nom étoit si grande, que les Rois, sans attendre qu'ils fussent attaqués, alloient au devant d'eux leur demander la paix, à quelque prix, qu'ils la voulussent mettre.

Les Gaulois, suivant les Auteurs les mieux instruits, les Celtes & les Galates, que Joseph appelle Gomerites, ne faisoient

qu'une même Nation : les Bretons, qui ont imposé leur nom aux Isles Brittanniques, étoient Gaulois, selon Pline, & César nous apprend que toutes les Côtes de ces Isles étoient remplies de Belges, connus sous les noms de leurs Villes. La haute Espagne avoit des Celtiberiens, & la basse étoit en bonne partie occupée par d'autres Gaulois. Les Ombres, ou Imbres, qui habitoient tout le pays situé entre la Mer de Toscane & l'Adriatique, étoient Gaulois; mais n'étoit-ce point ceux-ci qui descendoient de ceux-là? Car Solin cite des Auteurs, qui le disent, & appuyent l'antiquité des Ombres sur leur nom, lequel signifie en Grec, qu'ils avoient été sauvés d'un déluge? Notre Auteur renverse cette preuve en répondant, que le mot Latin *Gallus* tiré de l'Hébreu, a la même signification, que l'ΟΜΒΡΟΣ des Grecs. Si ce qu'un Ecrivain a prétendu étoit vrai, que Noë est mort

en Italie, ce seroit un grand préjugé en faveur des Ombres.

Selon Tite-Live, les premiéres Colonies, qui soient sorties des Gaules, sont celles, que le Roi Ambigate envoya 613 avant J. C. sous la conduite de Bellovese & de Sigovese; la premiére en Italie, & la seconde en Germanie. Justin attribuë à Bellovese la fondation de Verceil, de Novarre, de Pavie, de Crémone, de Brescia, de Mantouë, &c. & nous apprend, que Sigovese établit les Tectosages dans les Terres voisines de la Forêt Noire, les Boyens dans la Boheme, & les autres dans la Pannonie, dans l'Illyrie, depuis le Golphe Adriatique, jusqu'à la Macédoine, & dans le Nord de la Germanie, où ils étoient connus sous le nom de Celto-Scythes. Mais si on en croit Solin & Strabon, dès les premiers siécles on comptoit 180 peuples sortis des Gaules, qui avoient passé en Asie.

Tite-Live se trompe encore,

ſelon notre Auteur, en diſant, qu'Ambigate a été le premier Monarque des Gaules : mais il ſe contredit groſſiérement, ajoute-t-il, au ſujet de Brennus, qu'il fait paſſer les Alpes à la tête de 300 mille hommes, périr avec toute cette Armée dans un combat contre Camille, puis ſortir de l'Italie pour la conquête de la Grece & de l'Aſie ; & on ne ſçauroit lui objecter que Tite-Live parle de deux Brennus, car Juſtin attribue au même Brennus, qui prit Rome, de grandes conquêtes dans la Grece & dans l'Aſie, & lorſque Polybe, Trogue Pompée, Suetone & Oroſe parlent de la priſe de Rome par les Gaulois, ils ne font nulle mention de la victoire de Camille. Polybe ajoûte même que les Boyens & les Inſubriens, pour engager les Gerſates à s'unir avec eux contre les Romains, leur repréſenterent que leurs ancêtres avoient été les Maîtres de Rome pendant ſept mois,

& ne l'avoient rendue, que par générosité, se contentant des dépouilles des vaincus. Les Etoliens dans Trogue Pompée reprochent aux Ambassadeurs Romains qu'ils n'ont pu défendre leur Ville contre les Gaulois, & qu'ils ne l'ont recouvrée qu'avec de l'or.

Il est cependant bien difficile de disconvenir des deux victoires remportées par Camille sur les Gaulois; mais quoique Tite-Live dise que dans la seconde il ne resta pas un seul Gaulois pour en porter la nouvelle, il ne parle en cette occasion, ni de Brennus, ni de 300 mille hommes, & quelle apparence que cette multitude de combattants soit restée à Rome pour assiéger le Capitole ? Si donc Brennus avoit passé les Alpes avec 300 mille combattants, il peut fort bien en avoir laissé à Rome une partie, & avec l'autre avoir fait les conquêtes, dont parle Tite-Live.

M. du Fays ne nie point que

deux Généraux Gaulois, nommés Brennus & Belgius, n'ayent péri avec toutes leurs Troupes dans une expédition, qu'ils tentérent en Grece après la mort d'Alexandre; mais il prétend que ce ne fut point pour avoir pillé le Temple de Delphes, puiſque ſelon Juſtin, c'eſt bien avant Alexandre, que Brennus pilla le Temple, qu'il paſſa enſuite dans la Thrace, & juſqu'en Aſie, & que retournant dans les Gaules par la Germanie, il établit une partie de ſes Gaulois au confluant du Danube & de la Drave. L'enlévement du tréſor de Delphes, ajoûte-t-il, n'étoit pas un ſacrilége dans ce Général, puiſqu'alors chez les Gaulois, comme chez les Perſes, & parmi d'autres Nations, les Temples étoient regardés comme des ſuperſtitions injurieuſes à l'immenſité de Dieu, & que ſuivant Tacite, c'étoit à une Divinité inviſible, qu'ils ſacrifioient, ce qu'ils faiſoient aux pieds des plus grands chênes.

Il convient encore qu'après le dernier Brennus, la Nation Gauloise commença à décheoir de sa puissance, mais il prouve très-bien qu'elle ne perdit rien de son antique valeur. La description, qu'il nous fait des différents corps, dont sa milice étoit composée, montre en effet qu'elle devoit être invincible, quand elle agissoit de concert : aussi le fut-elle, tant que la Nation fut bien unie. Les Grecs & les Romains, qui traitoient les Gaulois de barbares, ne les connoissoient que par les maux, qu'ils en avoient reçus. L'éducation, que l'on donnoit parmi eux à la jeunesse, les études & les exercices, dont on l'occupoit ; les Arts, les Sciences, surtout celle de la Religion, qui fleurissoient dans les Gaules, la bonne foi, la justice, la sincérité, qui faisoient le caractére de ces Peuples, tout cela prouve que dans ces tems reculés il en étoit peu d'aussi vertueux & d'aussi sçavants.

Il faut voir dans l'Auteur même, par quels dégrés la mésintelligence ruina l'Empire des Gaulois, & comment les Romains en profitérent pour les assujettir les uns par les autres. César comprit en plus d'une occasion, que s'ils fussent demeurés unis, il ne les auroit point assujettis, & que sans eux il n'auroit pas mis les Romains sous le joug. Son adresse à fomenter les divisions des Gaulois, fit plus que toute son habileté à la guerre, & il sçut tellement gagner leur affection & leur estime, qu'il s'en servit comme il voulut pour asservir sa Patrie.

Il leur en témoigna sa reconnoissance, en les comblant de biens & d'honneurs, ce qui a fait dire à Suetone, qu'il n'avoit vaincu les Gaulois, que pour leur faire porter le laticlave. La plûpart des Empereurs en ont usé de même. Ils ne se croyoient en sûreté sur le Trône, qu'autant qu'ils pouvoient compter sur les Gaulois,

& les Romains se plaignant un jour à Claude, que ces Etrangers occupoient les premiéres places dans l'Empire; c'est, leur dit-il, que de leur élévation dépend celle de Rome; au reste nous sommes un peu étonnés que M. du Fays ayant cherché avec tant de soin dans tous les Auteurs Grecs & Romains tout ce qu'on y trouve de flatteur pour les Gaulois, ait oublié ce que dit Salluste, que les Grecs avoient surpassé les Romains dans les Arts, & les Gaulois dans la Guerre, & ces beaux Vers de Virgile, où il avoit sans doute en vue les deux mêmes Nations,

Excudent alii spirantia mollius æra,
Bellabunt alii melius . . . .
Tu regere imperio populos Romane memento.

II. Après nous avoir montré dans les Ecrivains les plus prévenus contre les Gaulois, qu'ils s'étoient rendus redoutables aux autres Nations, & aux Romains

nêmes, qui avoient établi un fond
)articulier pour soûtenir la guerre
:ontr'eux ; notre Auteur en fait
evenir de la Germanie un Essain,
qui sous le nom de François, re-
vendiquent sur les conquérants des
Gaules, avec lesquels ils n'avoient
amais traité, l'ancien domaine de
.eurs Peres, & s'en remettent en
possession avec le secours de leurs
Freres, charmés de profiter de
:ette occasion, & de l'affoiblisse-
ment de l'Empire Romain, pour
recouvrer leur liberté.

Les autorités ne lui manquent point pour soutenir l'origine Gauloise des François. Pausanias appelle les Germains Celtes, Strabon les nomme Sicambres, Suetone leur donne le nom de Brennes, Agatias & Claudien disent, que ce sont les mêmes que les François, & Strabon leur fait occuper tout le pays compris entre l'Elbe & le Rhin, cela est cependant trop général ; tous les Germains n'étoient pas François, &

Orose ne donne à ceux-ci que la partie inférieure de la Germanie. On sçait que Grégoire de Tours appelle Clovis Sicambre, & Childebert, son Fils, porte le même nom dans les anciennes Chartes. Enfin Eumenius dit positivement que les François ayant passé le Rhin, furent reçûs dans les Gaules, comme dans leur pays, par droit de reversion ; & Justinien dans une de ses Lettres, reconnoît leur droit sur la Provence & le Dauphiné, usurpé, dit-il, par les Goths, mais ce n'est pas sur le principe établi par notre Auteur.

Le nom, sous lequel ils sont rentrés dans les Gaules, étoit le titre de leur liberté, qu'ils n'ont jamais perdue. Au reste M. du Fays n'ignore point qu'il y a eu des François Antuariens, mais il ne parle que des François Saliens. Ceux-ci, non plus que toutes les autres Colonies Gauloises de la Germanie, n'ont point eu de Souverains, tant que la Monarchie

des Gaules a ſubſiſté ; mais après que les Romains l'eurent détruite, toutes ſe diviſerent en petits Etats ſéparés, gouvernés par des Princes, dont l'autorité étoit abſolue, & la Couronne héréditaire. Ammien Marcellin vante beaucoup la bravoure des François, & dit que leurs Souverains ſont les premiers Roix de Germanie, qui ſe ſoient établis à main armée ſur les Terres des Romains.

III. Dans le dénombrement, que Strabon fait des Gaulois Aſiatiques, il nomme les Tecto-Sages & les Hénétiens, ou Vénétiens ; Solin y ajoute les Ambianois. Selon Ammien Marcellin, tous les Gaulois furent nommés Galates, depuis qu'Hercules étant venu dans les Gaules, & ayant épouſé la fille du Roi, il en eut un fils appellé Galates, qui monta ſur le Trône après ſon ayeul, & fit de grandes conquêtes. Il paroît que notre Auteur adopte cette origine du *nom de* Galates, qui n'eſt pas *la plus communément reçue.*

Il examine ensuite l'époque du premier établissement des Gaulois dans l'Asie. Suivant Tite-Live, il est postérieur à Alexandre, & ce fut Nicoméde, Roi de Bithynie, qui en reconnoissance de la victoire, que les Gaulois lui avoient fait remporter sur Ziboë, leur céda la partie de ses Etats, qu'on a depuis nommé *Galatie.* Polybe, Pausanias, Callimaque & Justin leur attribuent encore de grandes conquêtes en Asie, surtout celle de la Thrace, sous la conduite de Camnotorius, qu'Athenée appelle Balthasar, & auquel les Byzantins payoient un tribut de 80 talents; mais M. du Fays trouve le récit de ces Auteurs tellement rempli de contradictions, qu'ils détruisent dans un endroit ce qu'ils ont avancé dans un autre. Cependant tous, aussi bien qu'Athenée & Tite-Live, s'accordent à dire que les Gaulois ont fait de grandes conquêtes en Asie. Il y a même bien de l'apparence qu'ils y

ent puissamment établis depuis
pédition de Sigovese, du tems
Tarquin l'ancien. Selon Pline,
voient pénétré dans la Scythie,
ils étoient connus sous le nom
Celto-Scythes, & Strabon nous
renant qu'une partie de la Gau-
e nommoit anciennement *Ibé-*
il ne paroît point douteux à
e Auteur que l'Ibérie Asiati-
n'ait été ainsi nommée par
Gaulois, qui l'occupoient.
uant au caractére & aux mœurs
es Gaulois Asiatiques, on ne
t les connoître, que par des
toriens peu prévenus en leur fa-
r, mais du récit desquels on
t inférer qu'ils différoient très-
de ceux de l'Europe; « que
es uns & les autres avoient un
ond de probité, beaucoup de
ncérité & de bonne foi, & une
version innée pour tout ce qui
appelle ruse & supercherie:
u'ils étoient sociables & d'un
ccueil gracieux, recevant les
trangers, non seulement avec

» joye, mais même comme un
» dépôt, que le Ciel leur confioit;
» qu'ils avoient de l'esprit, du goût
» & d'heureuses dispositions pour
» toutes sortes d'Arts & de Scien-
» ces ; une ame naturellement
» martiale & avide de gloire, avec
» un courage, & une intrépidité
» à s'exposer à une mort évidente
» toutes les fois qu'elle leur pa-
» roissoit honorable.

Il ajoûte que leur Religion fut toûjours la même pour le fond en Europe & en Asie, qu'il y a toute apparence qu'ils conservérent l'idée de Dieu dans sa pureté, qu'il est au moins certain que jamais nulle part ils n'élevérent de Temples ; qu'ils traitoient d'extravagance criminelle de vouloir représenter Dieu sous des figures sensibles ; qu'ils l'adoroient en esprit & dans un silence profond, & ne lui offroient en sacrifice aucun animal immonde, surtout des Porcs : que s'il est vrai, comme le dit César, qu'ils adoroient Mercure, Apollon,

Mars, Jupiter & Minerve, l'autorité de Diodore de Sicile, de Lucien & de Tacite doivent nous déterminer à croire qu'ils le faisoient dans le sens d'Aristote, qui est, qu'encore qu'il n'y ait qu'un seul Dieu, on lui donnoit différents noms relativement aux effets, qui manifestent son existence : que le même Aristote estimoit les Prêtres Gaulois les plus sçavants Philosophes, & les Théologiens les plus éclairés, & que César avoue qu'il n'étoit pas bien au fait de leur Théologie.

Il n'étoit pas mieux instruit, selon notre Auteur, de leurs sacrifices, lorsqu'il les accusoit de n'y pas épargner le sang innocent, quand il ne se trouvoit point de criminels à immoler, aussi ne les en a-t-il accusés, que sur le témoignage d'autrui. Un autre Auteur n'est pas plus autorisé à avancer que les Galates sacrifioient leurs propres enfants. Lucien mieux instruit, dit qu'on les suf-

fauts, qu'on peut bien passer à un homme, qui commence à défricher un champ aussi vaste & aussi rempli de ronces, que celui, qu'il paroît avoir entrepris de cultiver.

ARTICLE XXVI.

*LA MUSIQUE THEORIQUE & pratique dans son ordre naturel, avec l'art de la Danse. Par M. B***. De l'Imprimerie de J. B. Christophe Ballard, Doyen des Imprimeurs; &c. vol.* in-4°. 100 *pp. pour le Traité de la Musique*, 26 *pour celui de la Danse.*

LE Traité de la Musique fut imprimé pour la premiére fois en 1722. Nous en donnâmes alors l'Extrait accompagné des applaudissemens que mérite l'Auteur (M. Borin) homme de Lettres, grand amateur des beaux Arts, & dont le propre caractére est de les traiter avec beaucoup de méthode,

de netteté & de précision. C'est dans ce goût qu'il avoit traité de l'art de tirer des armes, dont nos Mémoires parlérent aussi dans le tems.

Le Traité de la Danse qu'on a joint à celui de la Musique est tout nouveau, & mérite tout à fait que nous en donnions l'idée, parce que ce n'est précisément ni le métier, ni même l'art, comme art de la Danse, dont y traite l'Auteur, mais en quelque façon la science ou la partie scientifique, litteraire & de goût, dont cet art & ce métier sont susceptibles, comme tous les arts les plus méchaniques.

Il y a une Géométrie & une Méchanique naturelles, que l'usage & la réfléxion inspirent aux Maîtres en tout genre, & qui les dirigent dans le développement de leur art & dans la maniére de l'enseigner. La Danse est, comme toute autre chose, faite pour plaire aux yeux & à l'esprit, & pour former le corps, une affaire de proportion & de régula-

rité. C'est même une sorte de p
ture, d'autant plus piquante, qu
le est plus parlante & plus anim

Ce sont des mouvemens me
rés, concertés, liés, continus
qui décrivent dans l'air, tracen
même sur le terrain des lignes, le
plus souvent courbes, ondoyantes,
inflexes, repliées, contournées de
mille sens divers, tous réguliers,
géométriques mêmes, ne pou-
vant plaire à l'oeil intelligent, à
toutes sortes d'yeux mêmes, que
par-là.

Qui doute que, si la trace des
pieds, des mains, des coudes, de
la tête restoit dans l'air &
sur la terre après une danse, on
n'y vit des courbes, courbes géo-
métriques, transcendantes même,
capables de donner à penser, de
plaire même aux Géométres & à
toutes sortes d'yeux attentifs &
éclairés.

Pour décrire leurs courbes, les
Géométres n'ont point d'autre fa-
çon organique, que celle d'un,

le deux ou de plusieurs rayons qui tournent avec une certaine mesure, les uns autour des extrêmités mobiles ou immobiles des autres. Car tandis qu'un rayon tourne autour d'un centre fixe, son extrémité mobile décrit un cercle autour de ce centre.

Mais cette extrêmité portant un second rayon qui tourne autour d'elle comme centre, l'extrêmité mobile de ce second rayon autour de ce centre, lui-même mobile, décrit ou une ovale ou telle autre courbe plus composée, selon le dégré mesuré de son mouvement. C'est ainsi que les anciens Astronomes faisoient décrire aux planétes l'équivalent des ovales de Kepler, par un mouvement d'Epicycle dans un déférent.

Ils alloient même jusqu'au contre-Epicycle ou à l'Epicycle dans l'Epicycle, pour atteindre aux diverses anomalies de la Lune & des autres Planétes. C'est comme un troisiéme rayon tournant à l'extré-

mité du second qui tourne à l'extrémité du premier, seul fixe dans son centre. Dans les mouvemens de la danse, dans l'action même de l'Orateur, dans les gestes, le bras est un vrai rayon dont une extrémité, le coude, tourne autour du point comme fixe de l'épaule. L'avant-bras est un second rayon dont une extrémité, le poignet tourne autour du coude, & décrit une courbe plus composée.

La main devient ensuite un troisiéme rayon qui tourne autour du poignet, & les doigts par une, deux & jusqu'à trois articulations, deviennent des quatriéme, cinquiéme & sixiéme rayons, dont les extrémités décrivent des courbes de plus en plus composées, toutes continues, toutes réguliéres dans leurs divers contours, infléxions, rebroussemens mêmes. Et de leur côté, dans la simple marche d'un homme, les pieds, les jambes, &c. ont la même composition & la même régularité de mouvemens,

mouvemens, la grace & la bonne façon ne pouvant jamais venir que de là, physiquement parlant.

Ceci n'est dit que pour montrer qu'à toutes choses les plus méchaniques, il y a la partie de la science, de l'esprit, du génie, la partie Littéraire, Philosophique & Géométrique, qui mérite l'attention de toutes sortes de Sçavans. Les Artistes ne s'élévent pas communément jusques là; mais ceux qui le sont de goût plutôt que de profession, prennent une sorte d'entre-deux Littéraire & Philosophique, qui tient le juste milieu entre a partie purement Géométrique & le science, & la partie purement Méchanique d'art & de métier.

C'est là le point de vue où M. orin présente l'art de la Danse: ssi son Livre, tout abregé, tout quis, a t'il l'approbation des noisseurs comme des Maitres le tous les gens de goût.

» Le Traité, dit-il, que l'on onne ici au Public, est un abre-

» gé méthodique des réfléxions
» que l'on a faites sur les graces
» & sur la perfection des pas &
» des mouvemens, que les hom-
» mes font naturellement; & l'on
» peut dire que l'alliance de ces
» mouvemens avec la Musique,
» forme un spectacle des plus sen-
» sibles, qui dans l'antiquité la
» plus reculée faisoit l'ornement
» des Fêtes, que les anciens cé-
» lébroient à l'honneur de leurs
» Dieux, & fait encore les déli-
» ces des Cours les plus polies &
» les plus magnifiques. »

L'Auteur divise l'art de la Danse en cinq parties. Dans la premiére, il parle des positions, de la maniére d'être bien campé, de marcher avec grace, & de faire la révérence d'un air noble & aisé.

Dans la seconde, il explique les différens pas, la maniére de les former & de bien prendre les mouvemens. Dans la troisiéme, il donne quelques régles générales pour l'intelligence du port des bras & des attitudes.

Dans la quatriéme il parle plus amplement de la cadence, & dans la cinquiéme, il donne une idée de l'harmonie, à quoi il ajoute quelques réfléxions sur la composition des Danses, & sur les moyens de juger de la beauté de l'exécution.

Comme les gens de Lettres aiment à sçavoir un peu la partie didactique des Arts, dont on a à Paris tous les jours occasion de parler, nous dirons ici qu'il y a cinq sortes de positions vrayes ou bonnes & cinq fausses. On appelle bonnes celles qui présentent avec grace les pieds posés la pointe en dehors, & fausses les contraires, qui ne laissent pas d'avoir lieu dans des danses & attitudes grotesques.

Pour ce qui est d'être bien campé, d'avoir le corps bien placé sur ses jambes, cela dépend d'être dans un juste à plomb naturel sur ses pieds, de maniére que le corps étant droit & la tête haute avec

décence, toutes les parties se trouvent en un parfait équilibre, & dans la plus grande liberté d'exécuter leurs mouvemens naturels. C'est cette liberté qui fait la grace. Or la liberté elle-même ne peut résulter que de l'équilibre. Le manque d'équilibre produit la contrainte, & quelque chose de tendu, de violent, de géné qui déplait à l'oeil du spectateur, qui souffre dès qu'il voit qu'on souffre pour lui plaire, soit parce qu'on est naturellement compatissant & humain, soit souvent pour ne se croire pas obligé à tant de reconnoissance.

Cette loi de l'équilibre, qui est le grand objet des Géométres méchaniciens, est le grand objet aussi des Danseurs. Car dans la marche même, & dans les mouvemens les plus vifs, dans les sauts les plus violens, elle doit avoir lieu avec tant de justesse & de rigueur, que pour peu qu'un homme qui marche, qui danse ou qui saute

paroisse chanceler, floter, menacer de chûte, ou faire effort pour s'en garantir, la grace l'abandonne avec la liberté, & tout de suite il fait souffrir le spectateur, ou lui déplaît enfin & manque son suffrage. L'article des révérences est traité avec une justesse de préceptes & une sobriété d'expression, qui invite les plus indifférens à se donner une idée réfléchie au moins d'un art, ce semble frivole, mais qui ne laisse pas de tenir aux principes des Sciences & même des mœurs, tout y étant fondé sur les bienséances & sur le respect que les hommes doivent à l'humanité, dans la personne de leurs pareils.

La seconde partie traite des divers pas, de la maniére de les former, & surtout de la maniére de bien prendre les mouvemens. C'est ce dernier article qui se tire spécialement des loix de l'équilibre les plus fines, mais les plus naturelles; tout mouvement

ficiel, pour être vif & surtout régulier & gracieux devant partir du repos, & rouler sur un point fixe que l'équilibre peut seul donner & maintenir.

L'Auteur dit des choses de bon goût sur les bras & les attitudes qui font le sujet de la troisiéme partie, qu'il a pourtant un peu plus abregée que les amateurs de peinture, car cette partie s'y rapporte, n'auroient voulu. La peinture ne pouvant imiter les mouvemens des actions mêmes qu'elle représente, ne peut saisir que les attitudes des momens indivisibles qui sont soumis à son pinceau : & qui doute qu'en cela les Peintres ne doivent consulter les Danseurs habiles, & que ceux-ci ne doivent peut-être encore plus consulter les habiles Peintres?

L'article de la cadence, important en cette matiére, est traité plus à fond & d'une maniére plus sçavante. La cadence en fait de dance, n'est qu'une maniére histo-

riée & harmonieuse elle-même de battre la mesure de la Musique qu'on exécute par là. Cette maniére harmonieuse, cette harmonie de la danse, fait le sujet de la cinquiéme & derniére partie, que l'Auteur traite avec toute l'étendue qu'elle mérite, & avec le goût dont on peut dire que tout son Ouvrage est une Ecole, pour les Ecrivains des Arts, comme pour les Danseurs. Nous seroit-il permis de remarquer que l'harmonie de la danse seroit parfaite, si, comme une piéce de Musique à deux, trois, quatre, cinq & six parties dont le caractére est différent, basse, taille, haute-contre, dessus; &c. deux, trois, quatre, ou six Danseurs, exprimant chacun une de ces parties relatives par des pas, figures, attitudes & mouvemens différens, trouvoient pourtant le moyen de former des suites réguliéres d'accords réguliers. Alors la Danse s'éléveroit comme la Musique & la Peinture, jusqu'à

devenir un art tout à fait didacti-que, & une science théorique, qui auroit de vrais principes de raisonnement & même de calcul.

ARTICLE XXVII.

EXPE'RIENCES & démonstrations faites à la Salpétriére & à S. Côme, pour servir de preuves & de suite à l'Essai sur les Maladies des Dents. Par M. Bunon, Chirurgien Dentiste. A Paris, chez Briasson, Chambert, & la Veuve Pissot. in-12. *pages* 410.

CEt Ouvrage fait voir qu'on peut traiter tous les sujets d'une maniére philosophique. Il n'est question que de *l'art du Dentiste*, & l'Auteur y procéde avec une méthode, un ordre de réfléxions, un goût de théorie, qui surprend les Lecteurs. Il attache même par son stile : le discours préliminaire qu'on trouve à la tête

nous paroît bien écrit. Nous citons ce morceau préférablement à tout autre, parce qu'il est lié, suivi, & dégagé des citations d'Expériences, qui régnent dans tout le reste du volume.

M. Bunon, entraîné par son goût, à la profession de Chirurgien Dentiste, commença par les opérations ordinaires. Il alla de Ville en Ville, arrachant, détruisant, pour guérir : car telle est la pratique usuelle de cet art. Messieurs les Dentistes trouvent des malades qui se plaignent beaucoup, & le reméde souverain, le *non plus ultrà* est de faire main basse sur des dents coupables, disent-ils, de tous les forfaits. Cela s'appelle trancher la difficulté au lieu de la résoudre : mais ces cures ressemblent fort à de véritables maux, & ces services d'ami pourroient bien passer pour des hostilités. M. Bunon fut bientôt dégoûté de cette méthode. Il sentit qu'il seroit beaucoup plus à propos d'étudier

les maladies des dents, afin de prévenir, ou de les guérir, sans venir à l'extirpation de ces parties si bien ordonnées de la Providence, pour le service & pour l'agrément.

La difficulté étoit d'acquérir sur cela une théorie, qui ne pouvoit être que le fruit d'une longue expérience. Il jugea qu'il falloit prendre les choses dès leur origine; que les observations devoient se porter jusqu'à la formation primordiale des dents; qu'il n'étoit par conséquent aucun âge, quelque tendre qu'il fût, auquel le Dentiste ne dût tous ses soins.

Et comme la carie est la peste générale des dents, il étoit nécessaire d'en observer les causes. Notre Auteur remarque que ce mal arrivoit plus souvent à ceux qui avoient les dents raboteuses, gravées, écaillées. Il spécifie, dans tout son Livre, cette mauvaise qualité par le terme d'*érosion*, qui n'exprime peut-être pas trop

ce qu'on veut dire, mais dont il faut toutefois se servir, faute d'un mot plus convenable.

M. Bunon, toujours dans la vue d'épargner les opérations destructives, procéda méthodiquement à la découverte de tout ce qui concernoit l'*érosion*. Outre les symptômes Anatomiques, c'est-à-dire, outre les preuves tirées de la figure, des taches, des événemens douloureux, il pénétra le tempérament même des personnes dont les dents étoient piquetées & écaillées. Il découvrit que les maladies de l'enfance en étoient la cause ordinaire : c'étoit là un pas considérable ; une espéce de nouveau monde dans la profession du Dentiste ; il observa que les personnes qui avoient été *en chartre* dans leur bas âge avoient presque toujours l'*érosion*. Et quelles conséquences n'en tira-t'il point pour la bonne conduite des meres & des nourrices ? Ses réfléxions sur cela, ses méthodes, sont extrêmement

curieuses. C'est à Paris sur-tout qu'elles doivent paroître utiles car il n'est peut-être point de pays au monde où les enfans du médiocre étage (ce qui fait assûrément le grand nombre) soyent plus mal nourris. On a l'habitude de les expatrier, pour ainsi dire, aussitôt après leur naissance, de les envoyer à huit & dix lieues, confiez à des mercénaires, qui les privent souvent des secours les plus essentiels. D'où il arrive, que nulle part la mortalité des enfans n'est aussi grande que dans les familles de Paris. Par la même raison, ceux en qui le tempérament surmonte les dangers d'une si mauvaise nourriture, sont communément sujets à mille infirmités, entr'autres aux diverses maladies des dents, & en particulier à l'*érosion*, principe voisin de la *carie*, qui dépouille si promptement la bouche la mieux meublée. C'est ce que M. Bunon a démontré dans les deux Ouvrages, qui le distinguent

aujourd'hui de la foule de ses Confreres.

L'amour de son art le détermina, il y a plusieurs années, à se fixer dans cette Capitale où l'occasion d'opérer, d'observer, de réfléchir est si continuelle. Il se fit connoître en 1741, par la Dissertation dont nous avons parlé dans le tems, & qui a pour objet de combattre le préjugé où l'on est, qu'*il ne faut jamais toucher aux dents des femmes enceintes.* Ce petit Ouvrage fut bien reçu. Il en prépara un autre qui le mit dans une plus grande sphére. C'est son *Essai sur les maladies des dents.* Avant que de l'imprimer, il promit à M. de la Peyronnie de justifier par des démonstrations, & en présence des Experts, tous les principes qui sont répandus dans ce Livre, & dont le plus général est : *Que les maladies de l'enfance influent considérablement dans la mauvaise constitution des dents.* L'Auteur étoit sûr de son fait par les épreuves,

qu'il avoit répetées sur une infini-
té de sujets de tout âge & de tou-
te espéce ; mais, pour convaincre
les gens du métier ou les incrédu-
les, il falloit faire à Paris des dé-
monstrations, qui pussent être citées
& même produites. Il obtint pour
cet effet d'établir le siége de ses
observations à la Salpétriere, où
les infirmités humaines sont aussi
multipliées que les caractéres &
les humeurs. C'étoit à la bouche
des gens que M. Bunon en vou-
loit, non pour y porter le fer &
le feu, mais pour visiter simple-
ment, pour connoître les divers
dégrés de chaque maladie des
dents, pour les comparer avec
l'état précédent de ces personnes,
sur-tout avec les maux de leur en-
fance. Il falloit pour cela étendre
les examens depuis les enfans au
berceau, jusqu'aux vieillards dé-
crépites : mais cette opération,
toute simple qu'elle étoit, effraya
la plûpart de ces reclus & reclu-
ses. Les uns s'imaginerent qu'on

venoit s'exercer sur leurs dents, pour apprendre à les arracher légérement & sans douleur aux gens riches : d'autres crurent qu'on vouloit choisir des sujets pour les Isles, & qu'à l'inspection de leur bouche le Dentiste devoit juger de leur âge, de leur santé, de leurs forces pour soutenir un voyage d'outre-mer. Il y en eut toutefois à qui cette idée ne causa point d'allarmes. L'amour de la liberté leur fit envisager une navigation de long cours comme une heureuse avanture, & ils laisserent visiter leurs dents, dans l'espérance que cela les tireroit de leur captivité.

M. Bunon étoit autorisé, soutenu, défendu même dans ces Salles, où l'esprit de murmure régne bien plus que la gayeté. Sans cela il lui eut été impossible de contenir une multitude d'opiniâtres, aussi déraisonnables cette fois que dans toutes les autres situations de leur vie. Après toutes les observations, M. de la Peyronnie voulut

voir le résultat. C'étoit demandé que tous les cas des diverses maladies, dont parloit M. Bunon dans son *Essai*, fussent vérifiés par les expériences faites dans cet Hôpital. La preuve réussit parfaitement, & M. de la Peyronnie vit ce détail avec une entiére satisfaction. Il exigea toutefois que le Dentiste fit voir dans des sujets morts, des dents marquées d'*érosion*, après avoir eu quelques-unes des maladies dont parle l'*Essai*. Cela se fit à S. Côme, en présence de l'Académie Royale de Chirurgie, qui approuva fort les découvertes de notre Auteur, son Livre, son zéle, sa méthode.

Or le nouvel Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, comprend toute la suite des observations faites à la Salpétriere, dans tous les cas que l'*Essai* de M. Bunon exprime. Outre l'*érosion* (sujet toutefois principal en toute cette matiére) l'habile Dentiste discute la *carie*, le *tartre*, les difformités des

dents, &c. & le tout eſt terminé par un Traité des médicamens qu'on peut employer contre ces diverſes maladies. Nous avertiſſons, que, pour profiter du Livre qui donne lieu à cet Extrait, il ne faut point le ſéparer de l'*Eſſai ſur les Maladies des Dents*, qui parut en 1743. La raiſon en eſt naturelle : l'*Eſſai* contient les principes, & le Livre que nous annonçons détaille les preuves. Ces deux Ouvrages ſont ſinguliers en leur eſpéce, & étendent conſidérablement la ſcience du *Chirurgien Dentiſte*.

ARTICLE XXVIII.

COMMENTARIUS de vitâ & scriptis Joannis Buherii, in Senatu Burgundico Præsulis infulati, Academiæ Gallicæ Socii, ad ejus nepotem Marcum-Antonium Burbonidem; scribente Francisco Odino Societatis Jesu Presbytero. C'est-à-dire, *Mémoire sur la Vie & les Ecrits de M. Bouhier, Président à Mortier du Parlement de Bourgogne, & Membre de l'Académie Françoise. &c. Par le P. François Oudin, de la Compagnie de Jesus. A Dijon, chez Pierre de Saint.* 1746. in-4°. pages 48.

LE siécle où nous vivons, ni la postérité ne refuseront pas à M. le Président Bouhier une place distinguée parmi ces hommes rares, qui ont joint à une étude profonde des Loix, une connoissance singuliére de la belle Litté-

rature. Tels furent les Cujas, les Duarens, les Budés, les de Thou, les Sainte Marthe, & pluſieurs autres, que la France, qui les compte parmi ſes plus précieux ornements, ne ceſſera jamais d'admirer. Il étoit juſte qu'un Magiſtrat ſi habile, & dans les Langues ſçavantes, & dans ſa propre Langue, fut célébré du moins en François & en Latin. M. l'Abbé d'Olivet le loua dignement en préſence de l'Académie Françoiſe, le 9 Mai de l'année derniére, & il ne l'eut pas loué moins élégamment en Latin, s'il en eut eu une occaſion convenable. On ſçait ce qu'il peut en ce genre.

Le P. Oudin, Jéſuite, s'eſt chargé d'honorer dans la Langue de l'ancienne Rome, la mémoire d'un Sçavant, qu'il regrettoit comme un ami. L'Ouvrage que nous annonçons n'eſt pas un éloge dans les formes ; mais il n'en eſt pas moins propre à faire connoître les

d'Hébreu qu'il convenoit, pour n'être pas étranger dans ce genre d'érudition. Après une préparation si pénible, & qui marquoit de sa part une constance infatigable, il fut en état de parcourir sûrement, sans interprête & sans guide, tout l'empire des Lettres. Il n'y eut plus aucun Livre qu'il ne lui fut aisé de connoître autrement que par les titres & les tables : méthode d'étudier peu scientifique, & qu'on assûre devenir bien commune.

Il étoit à craindre qu'un jeune Magistrat, qui avoit les dispositions les plus heureuses pour la Poësie & toutes ses dépendances, ne se livrât à ses attraits aux dépens de la Jurisprudence. La force de sa raison & l'amour du devoir le préserverent de cet écueil, déja fameux par tant de naufrages, & d'autant plus dangereux, qu'on se fait un mérite de s'y perdre. Le Président Bouhier étoit persuadé que tout homme qui s'est dévoué à l'administration de la Justice, s'écarte

s'écarte en quelque sorte de ses Loix, quand il fait le métier de Poëte ou de Mathématicien, parce que ce sont des Arts, qui, par un charme plus puissant que la coupe de Circé, ne permettent guéres à ceux qui s'y adonnent, de s'appliquer sérieusement à d'autres objets. Il s'attacha donc à l'étude de la Jurisprudence, & il le fit avec tant de succès, qu'il égala les plus grands Jurisconsultes du Royaume. Ce n'est pas qu'il ne se délassât de tems en tems à composer quelques Dissertations curieuses & poliment écrites : mais ce qui eut couté infiniment aux autres, n'étoit pour lui qu'un délassement.

Le Président Bouhier entreprit de ranger sa nombreuse Bibliothéque, dans un ordre beaucoup plus commode & mieux entendu ; car il sçavoit bien, que comme les Armées n'offrent jamais un spectacle plus frappant, que lorsqu'elles sont rangées dans un bel ordre de

bataille ; aussi les plus grandes Bibliothéques ne charment pas les spectateurs intelligens, quand elles ne sont pas disposées dans une ordonnance bien réguliére. Il prit donc la résolution de ranger lui-même tant de milliers de volumes, & d'en dresser un Catalogue très-exact, qu'il écrivit de sa propre main, parce que son écriture étoit très-belle. Cette entreprise étoit comparable aux plus rudes travaux d'Hercule, & sembloit demander toute la vie d'un homme ; cependant l'ouvrage fut achevé en trois ans, malgré l'embarras des affaires, qui n'en souffrirent pas.

Il ne passe aucun Sçavant par Dijon, qui n'ait la louable curiosité de voir cette célébre Bibliothéque, & il n'y en a aucun qui n'en admire, & le Catalogue & l'arrangement. M. Passionei, que sa doctrine & ses talens ont élevé au Cardinalat, vint exprès à Dijon pour visiter cette Bibliothéque, & encore plus pour converser avec

le Maître ; & quoique ce Prélat fut fort accoutumé à se trouver avec des hommes de toutes les espéces de mérite, il se sçut bon gré de son voyage.

Le Roi ordonna en 1722 qu'on fit présent au Président Bouhier d'un Exemplaire de chaque Livre qu'on imprimeroit au Louvre, & cette faveur n'a pas discontinué par la mort de celui à qui elle avoit été accordée. Il a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que sa Bibliothéque ne fut jamais dispersée, & pour qu'elle occupât perpétuellement l'emplacement où elle est aujourd'hui : elle n'a plus à craindre que le feu & le pillage. Ce n'est pas un petit ornement pour la Capitale de la Province.

La capacité du Président étoit trop connue, pour qu'on ne se souvint pas de lui dans les difficultés qui concernent la Jurisprudence. M. le Chancelier conçut un projet digne de sa place & de ses lu-

miéres : il jugea qu'il feroit de l'utilité publique que le Roi interposât son autorité, pour fixer le sens de quelques Loix, qui souffrent dans les Ecoles du Droit & dans la pratique du Bareau diverses interprétations : mais afin que la chose s'exécutât avec une satisfaction générale, M. le Chancelier voulut sçavoir les sentimens des Parlemens du Royaume. Ces Compagnies si éclairées choisirent des Commissaires, pour discuter sur les lieux ces questions. Le Président Bouhier fut un de ceux qui furent nommés par le Parlement de Dijon, & les observations que ce Président envoya, furent tellement goûtées du Chef de la Justice, qu'il déclara hautement, que le Président Bouhier n'illustroit pas seulement la Bourgogne, mais aussi toute la France.

Le Président fut pendant plusieurs années tourmenté d'une goutte très-violente, sans que la situation de son ame en souffrit jamais

aucune altération. Tous ceux qui avoient à traiter avec lui, trouvoient toujours le même homme, la même égalité d'humeur, la même affabilité, la même patience, & généralement tout ce qui charme dans les personnes avec qui l'on est obligé de traiter. L'étude étoit rarement interrompue par les douleurs : il lisoit continuellement, & s'il avoit la main libre, il écrivoit les réfléxions qu'il avoit faites en lisant. C'étoit pour lui une consolation sensible de s'entretenir un jour chaque semaine, pendant deux ou trois heures, avec sept ou huit amis, de tout ce qui se passoit dans le monde sçavant. Comme il recevoit des Livres & des Lettres de toutes les parties de l'Europe, il étoit instruit de tout ce qui se faisoit ailleurs à l'avantage des Sciences & des Arts, & il communiquoit volontiers tout ce qu'on lui avoit mandé : chacun disoit ses sentimens & ses conjectures, consultoit ou étoit consulté,

& ces converſations n'étoient pas moins inſtructives qu'amuſantes. C'étoit une eſpéce d'Académie, où il ſe dédommageoit un peu de ce qu'il perdoit à ne pouvoir plus aſſiſter aux aſſemblées de l'Académie Françoiſe, dont il étoit membre depuis l'année 1727.

Sur la fin de l'automne de 1745, une attaque de goute plus violente & plus opiniâtre que toutes les autres, termina après une longue torture la vie de cet illuſtre Sçavant. On ſe flattoit qu'il guériroit de cette attaque comme de tant d'autres : mais le P. Oudin Jéſuite s'étant apperçu que le mal tournoit à la mort, avertit le malade du danger où il étoit. Le Préſident apprit cette nouvelle avec cette conſtance que donne alors la vraye Religion, quand on a vécu ſelon ſes maximes. Il ſe prépara chrétiennement à ſa derniére heure, & il mourut le 17 Mars 1746.

L'Auteur parle des regrets de toute la Ville, & il ajoute que cet-

te perte feroit toujours bien grande, quand même il y auroit aujourd'hui dans l'Europe autant de Sçavans qu'il y en eut le siécle passé.

M. de la Monnoye composa, il y a long-tems, ces deux Vers pour mettre au bas du portrait de son ami, si le Peintre à qui il les confia, en trouvoit l'occasion; il nous semble qu'on les lira volontiers ici.

Exhibet hic se se pulchro Buhierius ore,
Ut patriâ, sic doctrinâ Salmasius alter.

Le même Poëte s'étoit servi de cette pensée dans une Epitaphe en Vers Grecs, qu'il composa il y a plus de 50 ans pour M. Lantin, Conseiller du Parlement de Dijon, & dont la vaste érudition égala celle du fameux Saumaise : mais ce Conseiller, trop Philosophe malheureusement pour le Public, n'a presque rien laissé, il a emporté avec lui tout son trésor.

Suivent les Extraits des deux

Discours prononcés dans l'Ac
mie Françoise, le premier pa
le Président Hénault à la réc
tion de M. le Président Bouh
& le second par M. l'Abbé d'C
vet, à la réception de M. de V
taire, qui succéda au Préside
dans cette illustre Compagnie : c
sont des monumens qui passeron
à la postérité. Cependant il fau
avouer que l'éloge le moins suf-
pect de complaisance & de flate-
rie, & qui caractérise mieux ce
hommes rares, qui joignant un
travail infatigable à la force du
génie, ont approfondi les Scien-
ces & cultivé les beaux Arts,
c'est le Catalogue de leurs Ouvra-
ges. Comme ceux du Présiden
Bouhier ne sont pas tous impri
més séparément, & que plusieur
ne sont conservés que dans de
Recueils, le P. Oudin en a dress
une Liste exacte, où il indiqu
tout ce que le Lecteur est curieu
de sçavoir à cet égard. Nous res
serrerons le plus qu'il se pourra c

Catalogue, ſans omettre rien d'eſſentiel.

Catalogue des Ouvrages imprimés de M. le Préſident Bouhier.

* *De priſcis Græcorum ac Latinorum Litteris Diſſertatio.* A la ſuite de la *Palæographia Græca* du P. de Montfaucon. A Paris, chez Louis Guérin, 1708. in-fol.

Diſſertations Chronologiques au ſujet de Piſiſtrate, Tyran d'Athènes. Dans le Journal de Trévoux, 1709, mois d'Octobre.

Lettre à M. Jean le Clerc, du 21 Mai 1710. Dans la Bibliothéque Italique, tome 18. *p.* 65; & dans les Diſſertations ſur Hérodote, Chap. 22.

Lettres pour & contre, ſur la fameuſe queſtion, ſi les Solitaires appellés Therapeutes, *dont a parlé Philon le Juif étoient Chrétiens.* Paris, *Jacques Etienne* 1712 in-12. Ces Lettres ſont au nombre de trois: la premiére & la troiſiéme

sont de M. le Président Bouhier, & la seconde est du P. de Montfaucon.

Imitation en Vers François de l'Ode XI. du I. Livre d'Horace, dans le second tome du *Menagiada p.* 217. Edition de Paris, 1715.

Remarques sur quelques passages d'Horace, dans le Journal de Trévoux 1715, mois de Juin.

La Coutume de Bourgogne, enrichie des Remarques de M. Philippe de Villers, Jean de Pringles & Jean Guillaume, anciens Avocats au Parlement de Dijon, avec le Procès-verbal des Conférences tenues par les Commissaires, députés par le Roi Charles IX, pour la réformation de cette Coutume, les cahiers par eux dressés en conséquence. Dijon, Antoine de Fay. 1717 in-4°.

Imitation de l'Epitre de Léandre à Hero, tirée des Héroïdes d'Ovide. imprimée à l'insçu de l'Auteur, au Mercure de France, Fé-

vrier 1719, & enſuite dans les *nouveaux Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit. Quatorziéme Brochure. Paris* 1739 in-12.

Lettres ſur le Poëme intitulé : Pervigilium Veneris. Dans le volume des Nouvelles Littéraires, imprimé en 1720, par *Henri du Sauzet. A Amſterdam.* Ces Lettres n'étoient pas deſtinées à l'impreſſion.

Entretiens de Cicéron ſur la nature des Dieux, traduits en François, par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoiſe, avec des Remarques de M. le Préſident Bouhier *ſur le Texte de Cicéron, ſeconde édition. Paris, Gandouin* in-12. 2 vol.

Recueil d'Edits, Déclarations & Arrêts, concernant la Juriſdiction des Chambres des Comptes, avec quelques Obſervations, pour ſervir au Procès pendant au Conſeil d'Etat du Roi, entre le Parlement & la Chambre des Comptes de Dijon. Paris 1724, in-fol.

Mémoire pour les affaires du Parlement de Dijon, contre les Officiers de la Chambre des Comptes de la même Ville. Paris 1724. in fol. M. Bouhier étoit alors à Paris, à la pourſuite de ce Procès, qui ne fut jugé qu'en 1727.

Traité de la Succeſſion des Meres, en vertu de l'Edit de S. Maur, avec une Diſſertation ſur les droits de la Mere en la ſucceſſion de ſes enfans, au cas de la ſubſtitution pupillaire, principalement par rapport à l'uſage du Parlement de Dijon. Dijon, Antoine de Fay, 1726. in-8°.

Diſſertation ſur le regrès en matiere Bénéficiale, ſans nom de lieu, d'Auteur, ni d'Imprimeur.

Arrêt du Parlement de Dijon du 29 Juillet 1726, *par lequel ont été jugées deux Queſtions importantes.* 1°. *Qu'un fils de famille n'avoit pu faire une donation à cauſe de mort, au profit de ſon frere, ſans le conſentement de ſon pere.* 2°. *Qu'une pareille donation faite par*

un fils de famille à son pere & de son consentement étoit bonne & valable, quoique ce consentement fut intervenu dans l'Acte ; avec les motifs de l'Arrêt. Dijon, Antoine de Fay, 1726 in-4°. Et chez le même avec quelques Dissertations pour & contre en 1728, in-4°. Réimprimé avec des augmentations, dans le premier tome des Observations sur la Coutume de Bourgogne. A Dijon, chez de Saint. in-fol.

Imitation de l'Elégie I. du Livre I des Tristes d'Ovide, dans le tome III. de la *continuation des Mémoires de Littérature*. Paris, 1727.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le lundi 30 Juin 1727 à la réception de M. le Président Bouhier. Paris, J. B. Coignard, 1727 in-4°. Dijon la même année, J. B. Augé, & dans le Recueil des Discours de l'Académie Françoise.

Oraisons de Démosthène & de

Cicéron, traduites en François par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoise, avec des Remarques Critiques sur le Texte des quatre Catilinaires de Cicéron, par M. le Président Bouhier. Paris, Jacques Etienne, 1727. in-12. Seconde édition. Paris, Gandouin 1736, in-12.

Remarques Critiques sur l'ancienne Vie de Perse, au Tome X. des *Amoenitates Litterariæ* de M. Schelhorn. A Francfort., 1729, in-8°.

Lettre de M. le Président Bouhier à M. le Baron de la Bastie, au sujet de la fameuse Médaille de Vaballathus, avec la Legende: VABALATHVS VCRIMPR. Dijon, 1729, in-4°.

Corrections & Additions à l'Article de Barthelemi *de Chassenens*, au Tome 3 des Mémoires du P. Niceron & dans le Tome X, & plus amplement dans l'*Histoire des Commentateurs de la Coutume du Duché de Bourgogne.*

Avis de M. le Président Bouhier, donné sur l'interprétation de l'Article XXV de la Coutume du Duché de Bourgogne, au sujet d'un Procès *pendant au Parlement de Paris*, dans les Dissertations sur les questions qui naissent de la contrariété des Loix. Paris, Mesnier, 1732, in-4°.

Tusculanes de Cicéron, sur le mépris de la mort, avec le songe de Scipion, traduits en François par M. l'Abbé d'Olivet, avec des Remarques sur le Texte Latin, par M. le Président Bouhier. Paris, Gandouin, 1732, in-12.

Explication de quelques Marbres antiques, dont les originaux sont dans le Cabinet de M... A Aix, Joseph David, 1733, in-4°.

Lettres de M. le Président Bouhier, à M. le Marquis Scipion Maffei, sur la restitution & l'explication d'une des plus anciennes Inscriptions de la Grece; dans *Galliæ Antiquitates quædam Selectæ* de M. Maffei. Paris, Charles Osmont, 1733, in-4°.

Dissertation sur la représentation en succession, suivant la Coutume du Duché de Bourgogne, avec une explication de l'Article XXV de la même Coutume. Dijon, Antoine de Fay, 1734, in-8°. & avec des additions, dans le Tome II du Commentaire sur la Coutume, in-fol. 1746, chez de Saint.

Traité de la dissolution du mariage, pour cause d'impuissance. Luxembourg. Vender Kragt, 1735, in-8°.

Dissertation sur la question, si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait été grand Pontife. Au Tome IX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres.

Lettre à M. de Boze, Sécrétaire de l'Académie des Inscriptions, sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires Historiques de Tristan. Au même Tome des Mémoires de la même Académie.

Joannis Buherii Epistola ad Petrum Burmannum : ce sont des Notes sur la Satire de *Sulpicia.* Au septiéme volume des *Miscellanea Observationes Criticæ in Auctores veteres & recentiores.* Amsterdam, 1736, in-8°.

Question concernant les Gradués, décidée par un Arrêt du Parlement de Dijon, du 28 Février 1735, avec les raisons pour & contre & les motifs. Le tout dressé par le Président Bouhier. Tome II de la seconde édition *des Institutions Canoniques de Jean-Pierre Gibert,* Paris, Mariette, in-4°. 1736.

Poëme de Petrone sur la Guerre Civile, entre Cesar & Pompée, avec deux Epîtres d'Ovide, le tout traduit en Vers François, avec des Remarques & conjectures sur le Pervigilium Veneris. Amsterdam, François Changuion, 1737 in-4°.

Lettre de M. le Président Bouhier aux Auteurs de la Bibliothéque raisonnée ; au XVIII. Tome de cette même Bibliothéque. Amst-

terdam, Westein & Smith, in-12. Cette Lettre concerne Médailles de Vaballathus, Grecque, & l'autre Latine.

Tusculanes de Cicéron, trad. par Messieurs Bouhier & d'Oliv avec des Notes & une Dissertat sur Sardanapale, dernier Roi d'Assyrie, par M. Bouhier. Paris, Gandouin, 1737, in-12 3. vol. & Amsterdam, 1740.

Recueil de Traductions en Vers François, contenant le Poëme de Petrone, deux Epîtres d'Ovide, & le Pervigilium Veneris, avec des Notes du *Président Bouhier.* Paris, 1738, in-12.

Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Michel de Montagne. Dans l'édition de cet Auteur, faite à Londres, ou plutôt à Trévoux, 1739, en six vol. in-12.

Deux Lettres, l'une à M. de Valbonais, premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, L'autre à M. de la Bastie, sur une Inscription de l'Empereur Albin,

trouvée à Albigni, près de Lion. Parmi les Dissertations qui sont à la tête du Livre, *Novus Thesaurus veterum Inscriptionum, Collectore Lud. Ant. Muratorio Tom. I.* Mediolani, 1739 in-fol.

Remarques sur un petit Livre anonyme, intitulé : Consultation sur le Traité de la *dissolution du mariage, pour cause d'impuissance*, avec la *Consultation*, sans nom d'Imprimeur. 1739, 8°.

Une Ode Latine dans le Recueil des Poësies Latines, qui a pour titre, *Petri Darvilli Juris C. Poëmata*. A Amsterdam, 1740, in-8°.

Lettre à M. de la Roque, sur une Médaille Grecque de l'Empereur Commode. Dans le Mercure de France, Mai 1740.

Dissertation sur le Pontificat des Empereurs Romains, seconde édition de l'Ouvrage dont on a déja parlé. Dijon, J. B. Augé, in-4°.

Les Coutumes du Duché de Bourgogne, avec les anciennes Coutumes

tant générales que locales de la même Province, non encore imprimées, & les Observations de M. Bouhier. Dijon, Arnauld, J. B. Augé, Tome I. in-fol. 1742, avec l'Histoire des Commentateurs du Duché de Bourgogne.

Les Amours d'Enée & de Didon, Poëme traduit de Virgile, avec diverses autres Imitations des anciens Poëtes. Paris, J. B. Coignard, 1743, in-12.

De Patavinitate Livianâ. Porphyrius emendatus. Alciphron expositus. Au cinquiéme Tome des *Miscellanea Observationes Criticæ nova in Auctores veteres & recentiores.* Amstelodami, 1744 in-8°.

Conjectura in Diptychon insertum Diarii Veneti Tom. XXVIII. Dans le même Tom. V. des *Miscellanea Observationes.*

Remarques sur Cicéron, par M. le Président Bouhier Nouvelle édition. Paris, Gandouin, 1746, in-12.

Second Tome des Observations

ſur les Coutumes du Duché de Bourgogne. Dijon, Pierre de Saint, 1746, in-fol.

Diſſertations ſur l'Hiſtoire d'Hérodote. Dijon, Pierre de Saint, 1746, in-4°.

Le Catalogue eſt ſuivi d'un éloge Latin, extrait de la Préface, que M. l'Abbé d'Olivet a miſe à ſa belle édition de Cicéron. Cet éloge, pour être court, n'a rien perdu de ſon prix. Le Sçavant qu'on y loue, méritoit d'être loué par un autre Sçavant, qui loue ſi bien en ſi peu de mots.

Le Recueil finit par un Mémoire de M. Bouhier ſur ſa Bibliothéque. Ce Mémoire eſt très-curieux, & plaira beaucoup à tous ceux qui aiment les Livres. On demeurera convaincu par cette lecture, que, comme il y a des familles nées pour la guerre; il y en a auſſi qui ſont nées pour procurer l'avancement des Sciences & des Arts. Les unes & les autres ſont néceſſaires pour la gloire & la ſplendeur des Empires,

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

De Verone.

Græcorum Sigla Lapidaria à Marchione Maffejo collecta atque explicata. in-12.

Cet Ouvrage est un morceau de la grande Collection de Médailles & d'Inscriptions, à laquelle M. le Marquis Maffei travaille depuis près de 30 ans, avec beaucoup de frais & de soins. Cette Collection plus riche, plus complette & plus exacte que toutes celles qui ont paru, est attendue de tous les Sçavans, & ne tardera pas à voir le jour. M. Maffei a consenti qu'on imprimât séparément ce morceau,

onder le goût du Public, précaution feroit eftimable n homme ordinaire ; elle eft & admirable dans un Au- ii, dans tous les genres de iture, a mérité le fuffrage éloges de tout ce qu'il y a is de Lettres en Europe.

bjet de ce Livre eft d'expli- :s abbréviations, qui font fi unes dans les Médailles & criptions des derniers tems Grece. Ces explications nous iru vrayes, heureufes, tou- opres à faire entendre mille jufqu'ici fort obfcures.

Duvrage eft précédé d'une ce, où l'illuftre Auteur fait l'utilité & la néceffité de ces ations. Il s'attache enfuite à rer que Valerius Probus, qui emier entreprit d'expliquer bréviations des Infcriptions ques, étoit de Vérone ; mais que foit la gloire que le nom alerius répand fur fa patrie, Ville fera tout autrement il-

lustre par l'avantage d'avoir produit M. le Marquis Maffei.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & des belles Lettres de Berlin. Année M. DCC. XLV. avec les Mémoires pour la même année, &c. *A Berlin, chez Ambroise Haude, Libraire de la Cour & de l'Academie* in-4°. M. DCC. XLVI.

Frideric, premier Roi de Prusse, fonda en 1700 la Société Royale des Sciences de Berlin. Elle donna son premier volume sous le titre de *Miscellanea Berolinensia* en 1710. Et jusqu'en 1743. la suite de ces Mémoires a été publiée en Latin, jusqu'au nombre de 7 volumes.

Le Roi Frideric III, aujourd'hui régnant, & très-zélé protecteur des beaux Arts, a voulu que cette

cette Compagnie Littéraire prit une autre forme & un autre nom. Ses Mémoires se publieront désormais en François, parce que *la Langue Françoise est à peu près aujourd'hui dans le cas où étoit la Langue Grecque du tems de Cicéron : on l'apprend partout, on recherche avec empressement les Livres écrits en François, &c.* C'est la raison qu'expose plus au long la Préface de ce Volume. On appellera ce corps de gens de Lettres, l'*Académie Royale des Sciences & des belles Lettres.* Quatre classes de Sçavans y sont admis, Physiciens, Mathématiciens, Philosophes, & Philologues. Il y a *quatre Curateurs*, ou Directeurs, un Sécrétaire perpétuel, un prix annuel de 50 ducats. La premiére Assemblée générale s'est tenue le 23 de Janvier 1744, & voici le premier Volume ou Recueil de Mémoires qu'on donne au Public. Cela est précédé d'une analyse sous le nom d'Histoire, à peu près

comme dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris.

DE COLOGNE.

Conspectus Scriptorum Archi-Diaceseos Coloniensis, Ducatuum Juliacensis, Montensis, Angariæ & Westphaliæ.

Ce titre n'est qu'une annonce : l'Ouvrage même sera une Bibliothéque Littéraire de l'Electorat de Cologne. Les Professeurs d'Histoire au College des Jésuites de cette Ville, Auteurs de l'entreprise, prient tous ceux qui s'intéressent à ce pays, & aux grands hommes qui en sont sortis, de leur fournir des Mémoires. Ils comptent écrire en Historiens, non en Critiques. Leur annonce contient le Catalogue de tous les Sçavans qui doivent entrer dans cette Collection.

Inscriptionis Hersellensis Ubio-Romana explanatio. Coloniæ Au-

gustæ Agripp. in-12. Brochure.

Hersell est un Bourg à 12 milles de Cologne, & à 3 milles de Bonn. On y a trouvé un Marbre avec ce fragment d'Inscription antique.

. . . .

. . . .

. . . .

MANIAE INFER

TEMHISPANIAE CITER

TFDVBITATVSSTRATEIV

MALPINIVS FIRMANVS

PAELIVSMARINVS

PIVLIVSMEMORI

ↃↃLEGIMINER

PRAESIDI SANCTISSIMO

Pour suppléer le commencement, l'Auteur (qui est un Jésuite de Cologne) devine qu'il y avoit P.P. GER, ce qui feroit avec la première ligne *Provinciarum Germaniæ inferioris*, & pour la suite il l'explique ainsi :

Item Hispaniæ Citerioris ;

Titus Flav. Dubitatus Stratejus

M. Alpinius Firmanus
Publ. Ælius Marinus
Centuriones Legionis I. Minerviæ,
Præsidi Sanctissimo.

Ce qui marque que le monument avoit été dressé en l'honneur du Gouverneur *de la Basse Allemagne & de l'Espagne Citérieure, par les trois Centurions qui se trouvent ici nommés*. Le détail de l'explication s'étend beaucoup sur la Légion *Minervienne*, & l'on juge que l'Inscription de cette pierre est plus récente que l'empire de Domitien, mais plus ancienne que celui de Marc-Antonin. Les raisons qu'on en donne, aussi bien que de toutes les autres parties du monument, nous ont paru très-judicieuses.

Conatus Chronologicus ad Catalogum Episcoporum, Archiepiscoporum, &c. Coloniæ Agrippinensium Colon. M. DCC. XLV. 4°.

L'idée de ce Livre est à peu

près la même que celle du *Propylæum Maji* du P. Papebrok, excepté qu'il est ici question des Archevêques de Cologne, au lieu que le *Propylæum* donne la suite des Papes. On remarque dans l'Auteur (qui est un Chartreux de Cologne) beaucoup de bonne critique, d'érudition & d'étendue de connoissances. C'est pour honorer la Tradition du pays, qu'il place à la tête des Evêques de Cologne un *Materne* I. Disciple de S. Pierre, & ressuscité quarante jours après sa mort avec le bâton de cet Apôtre. Pour la même raison, il adopte le Martyre des onze mille compagnes de sainte Ursule sous Maximin. Il n'ignore pas quelles difficultés les Critiques font sur cela : comment ils prouvent que le seul *Materne*, connu dans l'antiquité, est celui qui assista au Concile d'Arles, sous le grand Constantin ; comment ils produisent d'anciennes Inscriptions, où l'on trouve au sujet de sainte Ur-

sule & de ses Compagnes, *XI. M.V.* ce qui signifie bien mieux *onze Martyres Vierges*, que *onze mille Vierges*.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

P. Virgilii Maronis opera cum integris & Emendatioribus Commentariis Servii, Philargiry, Pierii, &c. Accedunt præcipuè Nicolai Heinsii notæ, nunc primùm editæ, quibus & suas animadversiones addidit Petrus Burmannus. *Post cujus obitum, interruptam editionis curam suscepit Petrus Burmannus Junior* vol. 4. Sumptibus Jacob. Westenii. M. DCC. XLVI. & se trouve à Paris, chez Cavelier pere, au Lys d'Or.

Voici un beau Virgile, c'est-à-dire, bien long, bien imprimé, bien orné de vignettes, de Notes & de Tables. M. Burmann ayant recouvré les collections de Nico-

las Heinsius sur ce grand Poëte, voulut les donner au Public avec les Commentaires de Servius, de Pierius, &c. & les siens propres. Mais il lui arriva, comme à bien d'autres, de ne pas survivre à l'éxécution de son dessein, il mourut durant l'impression, & son neveu a pris soin de l'achever.

Or ce neveu détaille dans une copieuse Préface tous les travaux de son oncle, tous ceux de Heinsius, tous les Manuscrits qu'ils ont consultés, les Critiques qu'ils ont entamées. Sur quoi il n'épargne pas le P. Hardouin dont il réfute, avec raison, l'idée extraordinaire touchant la supposition de l'Eneide au douziéme siécle, avec les allusions prétendues de ce Poëme au renversement de la Synagogue. Mais M. Burmann passe les bornes d'une sage critique, en disant que le P. Hardouin déclara la guerre à la plûpart des monumens de l'Antiquité, *favente Societatis Loïoliticæ Cohorte.* Quelle preuve a-

t-il que les Jésuites en corps ayent jamais conspiré pour accréditer les systêmes de leur Confrere ? Comme M. Burmann est *jeune*, il ne sçait apparemment pas qu'en 1708 * ceux qui avoient autorité sur le P. Hardouin, désavouerent par un Acte authentique la plus grande partie de ses sentimens ? Il est à croire que M. Burmann l'*oncle* auroit parlé avec plus d'exactitude, & qu'il n'auroit pas confondu la cause d'un particulier, prévenu d'opinions singuliéres, avec celle d'un Corps qui les a toujours combattues.

* Voyez la déclaration du Provincial des Jésuites & des Supérieurs de leurs Maisons de Paris, touchant l'édition des Ouvrages du P. H. par le sieur de Lorme en 1708. Ces Supérieurs renvoyent aux *Mémoires de Trévoux*, où leur opposition aux sentimens du P. H. a été déclarée & publiée bien des fois.

LORRAINE

De Nanci.

On vient de publier un Recueil de Prieres, d'Instructions & de Cantiques à l'usage des Missions, que S. M. le Roi de Pologne a fondées pour la Lorraine & le Duché de Bar. Cette fondation fait bien l'éloge de la piété, de la libéralité & du zéle de ce Prince. Outre l'entretien de douze Missionnaires, il y a des fonds considérables pour des aumônes destinées aux pauvres de chaque Paroisse où l'on fait la Mission. Le Livre qu'on indique a été fait avec soin, sur-tout en ce qui regarde les Cantiques spirituels : espéce de composition qui a sa difficulté. On a tâché de les rendre exacts pour la Langue, pour le Dogme & pour la Poësie. A en juger par le débit rapide, il semble qu'on a réussi. On en est à la

seconde édition. *A Nancy, chez la veuve Baltazard* in-12.

Chez Pierre Antoine : *Oraison Funébre de très-Haute, très-Puissante, très-Excellente Princesse, Marie-Therese-Antoinette-Raphaële, Infante d'Espagne, Dauphine de France*, prononcée par le P. Louis-Antoine Cuny, de la Compagnie de Jesus, &c. *On en trouve des exemplaires à Paris, chez les freres Guerin, rue S. Jacques.*

L'Exorde est une exposition générale de ce que les vertus présentes de Madame la Dauphine nous faisoient espérer pour l'avenir, & de ce que ces mêmes vertus lui ont procuré de bonheur & de gloire dans l'Eternité. L'Orateur divise ainsi : *En nous la donnant, Dieu avoit sur nous des desseins de magnificence, de bonté, de tendresse ; & elle apporta tout ce qu'il falloit pour les remplir* : C'est le premier point. *En nous l'ôtant, Dieu a eu sur elle des desseins de grace, de*

miséricorde, de prédestination; & elle a fait tout ce qu'il faut pour les consommer; c'est le second point.

La premiére partie fait voir dans Madame la Dauphine *des principes de sagesse, cultivés par une éducation de sagesse, confirmés par des exemples de sagesse, &, selon les occasions, développés dans une conduite pleine de sagesse*. Tel étoit le gage des desseins de Dieu sur nous, tel le spectacle magnifique qu'il nous a donné pendant quelques jours. Tout ceci renferme un détail qui a dû être applaudi des Auditeurs. En parlant *des exemples de sagesse*, l'Orateur peint toute la Cour d'Espagne. Ces portraits sont en grand, bien travaillés, & bien ressemblants.

Seconde Partie : *La vie la plus édifiante, terminée par la mort la plus chrétienne*; c'est le point de vue que présente l'Orateur. En faisant l'Eloge des sentimens de la Princesse pour la personne du Roi, il dit : « Dans le Roi, elle respec-

» ta son Souverain, elle aima un
» pere, elle admira un Héros:
» Point de jour, qu'elle ne vint
» porter au pied du Trône, des
» hommages aussi soumis que sin-
» ceres; plus elle en étoit près,
» moins elle se crut affranchie des
» respects qui lui sont dus. L'hon-
» neur qu'elle rendit à la puissan-
» ce, à l'autorité du Souverain,
» n'usurpa jamais rien sur l'amour,
» la tendresse, que demandoit le
» pere. Sous quelque rapport que
» le Roi se présentât, c'étoient les
» sentimens dominans & les plus
» impérieux de son cœur. Alloit-
» il se mettre à la tête de ses Ar-
» mées, ouvrir ces glorieuses
» Campagnes, qui seront une
» époque brillante de son Régne
» & de l'Histoire; qu'il commen-
» çoit en renversant d'une main
» les barrieres de l'Ennemi, en
» gagnant des Batailles de l'autre;
» que le Turenne de nos jours,
» l'héritier du génie, des honneurs,
» de la modestie de l'Ancien ter-

» minoit ſi heureuſement ſous ſes
» auſpices : Quel zéle pour ſa Ma-
» jeſté ! Que de vœux pour ſa
» conſervation ! Que d'inquiétu-
» des ! Que d'allarmes ! Quelle
» impatience de ſon retour ! &c. »

Ce qui domine dans cet Eloge Funébre, c'eſt l'eſprit & le talent d'imaginer, deux qualités eſſentielles pour le Panégyrique.

FRANCE.

DE CARPENTRAS.

Nous allons dire une nouvelle qui doit intéreſſer tous les gens de Lettres. Monſeigneur Malachie d'Inguimbert, Archevêque-Evêque * de Carpentras, vient d'établir en cette Ville une Bibliothéque publique, & N. S. P. le Pape Benoît XIV a publié une Bulle, pour approuver & confirmer cette fondation. Le Prélat, digne

* Il a été ſacré Archevêque de Théodoſie.

ſucceſſeur de Sadolet, ne partage avec perſonne l'honneur d'un ſi bel établiſſement : il a acheté l'emplacement, la maiſon, les livres, les tablettes, les ornemens : il laiſſe un fond de vingt mille écus, monnoye de France, pour l'entretien de cette bonne œuvre Littéraire. Il y aura un Bibliothéquaire, à cent piſtoles de gages, ſous la direction de cinq Adminiſtrateurs, dont l'Evêque ſera toujours le Chef; ces Meſſieurs s'aſſembleront deux fois le mois, pour délibérer ſur les affaires de la Bibliothéque; & le choix du Bibliothécaire ſera de leur reſſort. Les qualités de ce Garde fidele & intelligent ſont exprimées en détail : ce doit être un homme de bonnes mœurs, orthodoxe, ni marié, ni Religieux, ni attaché au ſervice de perſonne, verſé dans toutes les parties de la Littérature, ſçachant le Grec, aſſidu, attentif à tout, & il aura ſoin d'admettre dans la Bibliothéque tous les gens de Let-

tres qui ſe préſenteront pour y étudier ; ce qui leur ſera permis tous les jours, hors les Dimanches & Fêtes, les Jeudis & tout le mois d'Octobre.

Toutes les autres loix de cette Bibliothéque ſont expliquées avec le même ſoin, & la Bulle du Pape, en approuvant ces diſpoſitions, défend, ſous peine d'excommunication encourue par le ſeul fait, à toutes perſonnes, même aux Cardinaux, même aux Evêques de Carpentras, de tranſporter, prêter ou donner aucun Livre, aucune Statue, aucun Antique de cette Bibliothéque. Il n'y a que les deux cas d'*échanger* & de *vendre*, qui ne ſoient pas exprimés dans la Bulle ; & en effet, pour l'avantage même de ces grands tréſors Littéraires, il faut quelquefois ſe défaire de quelques piéces, pour en acquérir d'autres.

» vie ſi précieuſe aux dépens de
» leurs jours. Les grands le pleu-
» rent comme leur modele, les
» Infideles le pleurent comme
» leur Maître, tout ſe trouble,
» tout s'attendrit. »

Ce Panégyrique eſt dans un bon gout de compoſition : il a enlevé à juſte titre les ſuffrages de l'illuſtre Aſſemblée, pour laquelle M. l'Abbé Couturier avoit travaillé.

Caroli Poræi è Soc. Jeſu Sacerdotis Orationes, nova editio. Tom. I. II. III. M. DCC. XLVII.

C'eſt une nouvelle édition des Harangues du P. Porée ; édition néceſſaire & bien entendue. Il y a ici un grand nombre de Piéces qui n'avoient point été imprimées ; en particulier les Diſcours qu'on trouve à la tête du premier tome, & qui roulent ſur des matiéres de piété. Nous dirons quelque choſe de ces reſtes précieux d'un homme, qui, dans tous les genres, a mérité l'eſtime des Connoiſſeurs. On trouve

ces trois nouveaux volumes, *chez Marc Bordelet, rue S. Jacques, à S. Ignace.*

Méthode pour apprendre la Géographie. Par M. Robbe, nouvelle édition, tome premier, *chez Michel-Etienne David, Didot & Nyon fils.* Ceci eſt la huitiéme édition de la Géographie de M. Robbe, elle a de grands avantages ſur les précédentes. Outre les fautes d'impreſſion qu'on a retranchées, il ſe trouve ici un fort bon Traité de la Sphere, Ouvrage de M. Audierne, Géométre connu, & dont nous parlerons bientôt à l'occaſion de ſes *Elémens d'Euclide*, qui ont été annoncés depuis quelques mois. De plus on a tenu compte dans cette édition des changemens arrivés dans les divers Etats ou Principautés; on a vérifié tous les noms propres ſur les Cartes des meilleurs Géographes; enfin l'on a enrichi cet Ouvrage des noms La-

viéres les plus considérables. Tous ces changemens mettent la Géographie de M. Robbe dans un état de perfection qu'elle n'a point eu jusqu'ici.

Observation Météorologique faite à Quebec en Canada, le 12 de Juin 1746. Par le P. de Bonnècamp, Jésuite, Professeur de Mathématiques.

Vers les neuf heures du soir, parut dans le Ciel un arc lumineux, large dans son milieu de 7 ou 8 d. & terminé en pointe à ses extrémités. Il représentoit un croissant assez bien formé, & sa courbure suivoit à peu près la direction des paralleles. Il pouvoit embrasser un peu plus du tiers de la sphere. Son milieu ne répondoit pas au Méridien, & paroissoit en être éloigné d'environ 30 d. vers le couchant. Environ les 10 h. la corne Orientale s'éclipsa tout-à-fait, & l'autre s'affoiblit extraordinairement; mais sur les 11 h. le croissant se forma

de nouveau, & parut plus brillant qu'auparavant. Son milieu avoit changé de ſituation & répondoit au Zenith. Ses bords étoient bien détachés & exactement terminés. Le point Septentrional de l'horizon paroiſſoit comme un foyer de lumiere, d'où ſortoient des rayons aſſez forts, pour répandre une eſpéce de jour ſur les objets. On ne voyoit point de ces colonnes étincellantes, de ces jets de feu, ni de ces guirlandes enflammées, qu'on apperçoit dans les Aurores Boréales ordinaires. C'étoit une lumiére tranquile, uniforme, & ſemblable à celle d'un beau crépuſcule. Elle éclairoit toute la ſurface de l'arc, dont la concavité étoit d'un blanc aſſez vif, mais cette blancheur s'obſcurciſſoit un peu vers ſa convexité. Cela dura près d'une heure ſans aucun changement notable. Un peu aprés minuit, le Nord devint ſombre, les cornes du croiſſant s'émouſſerent, la vapeur changea de figure, & ſe

partagea en plusieurs petits sillons inégaux & presque paralleles au plan du Méridien. Quelque tems aprés on vit tous ces petits sillons courir dans le même ordre & avec rapidité d'Orient en Occident : ce qui dura bien un demi-quart d'heure, au bout duquel tout se dissipa.

Livres Etrangers.

A Brescia, *Lettera del Eminent. Card. Querini*, all' Illustriss. ed Eccellentiss. Signore Andrea Querini, in-4°.

Lettera all' Illustriss. ed Eccellentiss. Sig. Almoro Barbaro, Proveditore Generale di Palma nuova in-4°.

Lettera all' Illustriss. ed Eccellentiss. Sig. Marco Foscarini, &c. in-4°.

Lettera all' Illustriss. Signore il Signor Salvino Salviati, &c. in-4.

A Utrecht, chez Herman Besseling: *Index verborum ac phrasium Luciani, sive Lexicon Lucianeum ad*

nes omnes, maximè novissimam ianam, Concinnatam à Car. . Reitzo.

BLE DES ARTICLES du mois de Mars 1747.

T. XXI. *Théologie des Insectes. Démonstration des Perfections Dieu dans tout ce qui concer- les Insectes.* 389
T. XXII. *Recueil de plusieurs ièces d'Eloquence & de Poësie, ésentées à l'Académie des Jeux 'oraux, année 1746,* &c. 418
T. XXIII. *Saggi di Dizzer- zioni di Cortona,* &c. Differ- tions de l'Académie de Corto- :, &c. T. IV. 452
T. XXIV. *Acta Societatis Re- a Scientiarum Upsaliensis,* &c. lémoires de l'Académie Roya- des Sciences d'Upsal. 467
T. XXV. *Observations Histo- 'ques sur la Nation Gauloise,* :c. 480